

# Interventions économiques *pour une alternative sociale*

No 10

## La filière canadienne

(Mexico, Haïti, Sénégal, Brésil, Caraïbes)

Printemps 1983

**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**

CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.ugac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,  
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: [rtoussaint@aei.ca](mailto:rtoussaint@aei.ca).

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :

[http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles\\_equipe/liste\\_toussaint\\_rejeanne.html](http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html)

à partir du texte de :

## **Interventions sociales pour une alternative sociale**

**LA FILIÈRE CANADIENNE.** (Mexico, Haïti, Sénégal, Brésil, Caraïbes)

Montréal : Revue *Interventions économiques pour une alternative sociale*, no 10, printemps 1983. Montréal : Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1983, 224 pp.

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l'École des sciences de l'administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : [Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca](mailto:Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca)

Professeure à l'École des sciences de l'administration

Université TÉLUQ

Tél : 1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 28 janvier 2023 à Chicoutimi, Québec.

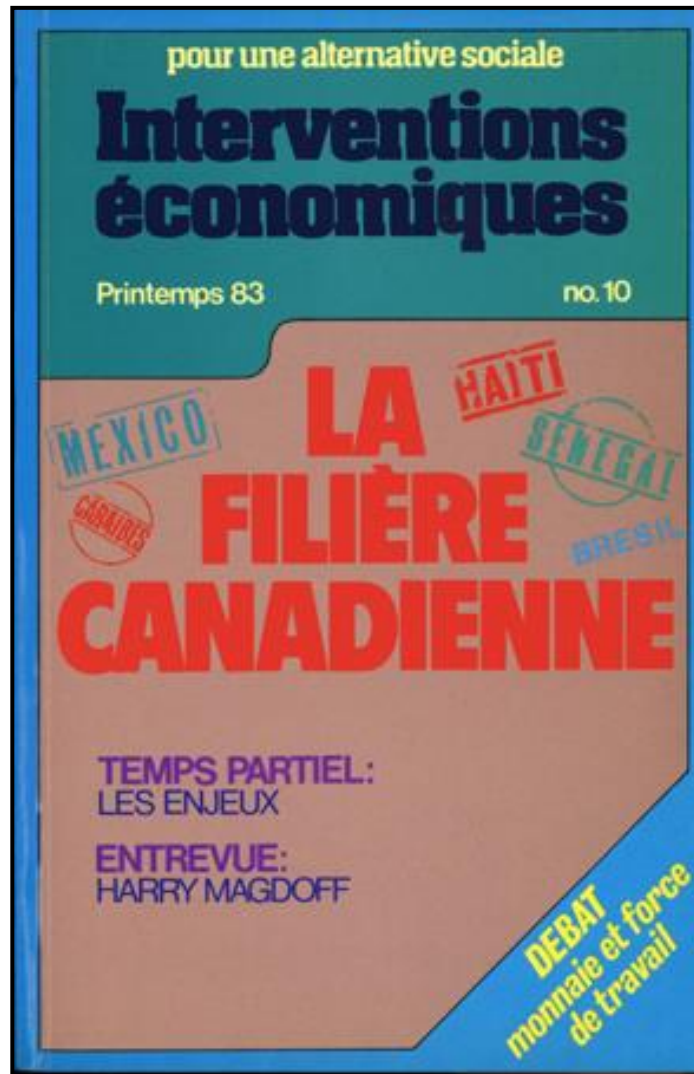


Interventions économiques  
pour une alternative sociale

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

(Mexico, Haïti, Sénégal, Brésil, Caraïbes)



Montréal : Revue *Interventions économiques pour une alternative sociale*, no 10, printemps 1983. Montréal : Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1983, 224 pp.

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

## Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

### SOMMAIRE, no 10

Qui aide qui ? Le collectif [5]

Entrevue avec Harry Magdoff. Propos recueillis par Michel Pilon et Normand Roy [11]

#### **Notes d'actualités**

Le temps partiel : pour essayer de comprendre les enjeux du débat, par Colette Bernier [17]

Misère de l'énergie, par A. Errouaki [27]

Fonds Monétaire International et Banque Mondiale dans la crise actuelle, par Ovide Bastien [33]

#### **Dossier : La Filière canadienne**

Présentation [42]

Le capitalisme canadien : enfin la maturité, par Philip Resnick [45]

Les banques canadiennes dans l'arène internationale, par François Moreau [65]

La présence des sociétés canadiennes dans le Tiers-Monde. Quelques données du problème. Par Christian Deblock [73]

La politique étrangère canadienne : ni dépendance, ni autonomie. Par Victor Levant [85]

L'économie politique des dépenses militaires au Canada : 1937-1982. Par Monique Audet [117]

Les accords sur le partage de la production de matériel de défense (Defence Production Sharing Agreements), par Victor Levant [133]

Le Canada et l'aide au développement aux Antilles et en Amérique Latine,  
par Franklin Midy [141]

L'« autre » présence canadienne dans le monde : entre la solidarité et la charité,  
par Victor Nin [155]

Une pédagogie de la solidarité internationale [164]

Grands barrages et misère du développement ouest-africain : l'aménagement  
au Fleuve Sénégal, par Etienne Lamy [169]

Entrevue avec A.S. Sally N'Dongo. Propos recueillis par Jean-Jacques Gislain  
et Marc Romulus [177]

Des barrages qui... aggravent la dépendance, par Max Chancy [184]

Débat :

La monnaie et la force de travail, deux marchandises « particulières » ? par  
Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain [187]

**Rubrique de livres [207]**

LA FILIÈRE CANADIENNE, No 10

Éditions coopératives Albert Saint-Martin

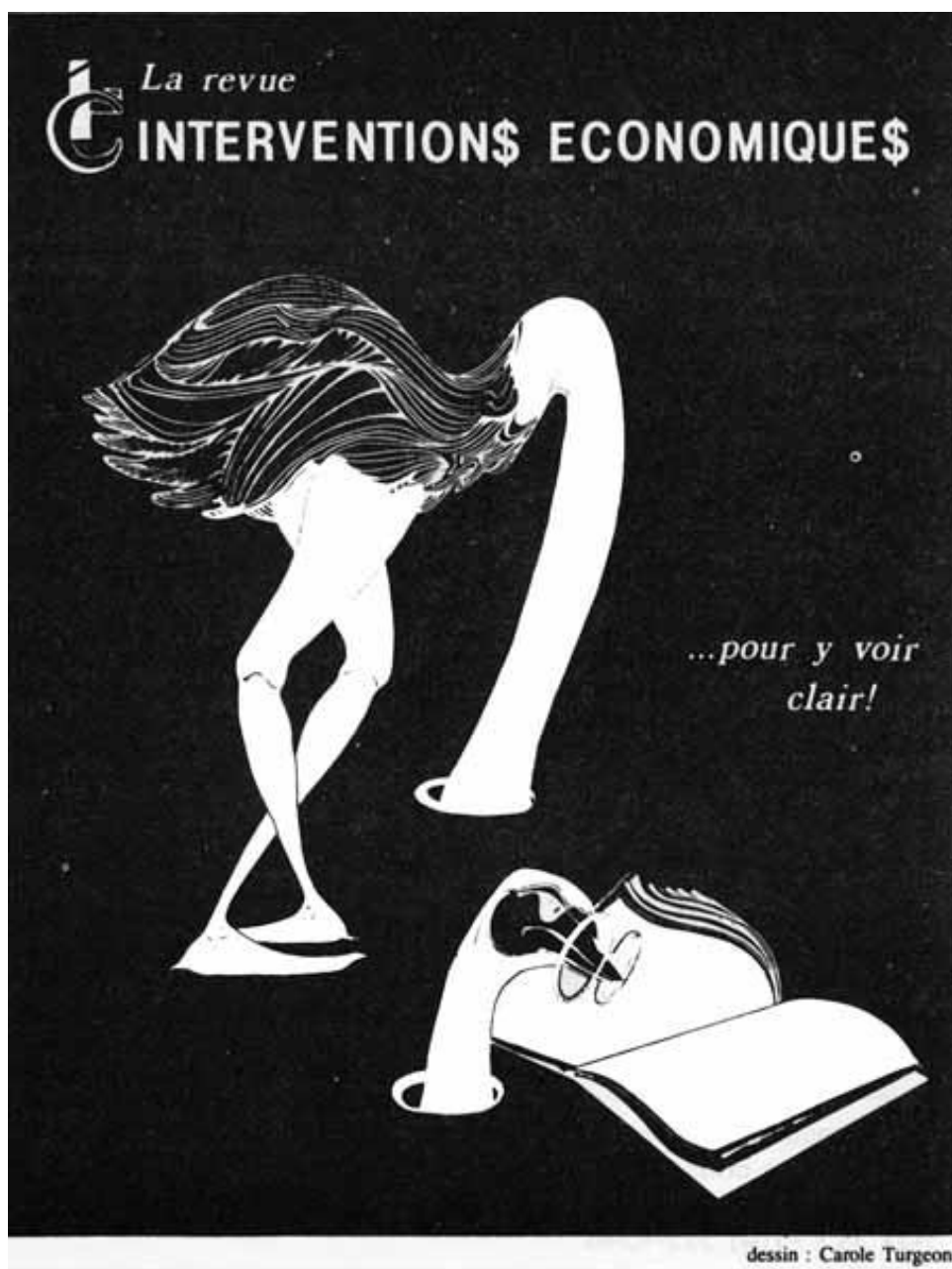
**Note pour la version numérique :** La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.





[2]



[3]

## SOMMAIRE

[Quatrième de couverture](#)

[Qui aide qui ?](#) Le collectif [5]

[Entrevue avec Harry Magdoff](#). Propos recueillis par Michel Pilon et Normand Roy [11]

### [Notes d'actualités](#)

[Le temps partiel : pour essayer de comprendre les enjeux du débat](#), par Colette Bernier [17]

[Misère de l'énergie](#), par A. Errouaki [27]

[Fonds Monétaire International et Banque Mondiale dans la crise actuelle](#), par Ovide Bastien [33]

### [Dossier : La Filière canadienne](#)

[Présentation](#) [42]

[Le capitalisme canadien : enfin la maturité](#), par Philip Resnick [45]

[Les banques canadiennes dans l'arène internationale](#), par François Moreau [65]

[La présence des sociétés canadiennes dans le Tiers-Monde. Quelques données du problème](#). Par Christian Deblock [73]

[La politique étrangère canadienne : ni dépendance, ni autonomie](#). Par Victor Levant [85]

[L'économie politique des dépenses militaires au Canada : 1937-1982](#). Par Monique Audet [117]

[Les accords sur le partage de la production de matériel de défense](#) (Defence Production Sharing Agreements), par Victor Levant [133]

[Le Canada et l'aide au développement aux Antilles et en Amérique Latine](#), par Franklin Midy [141]

[L'« autre » présence canadienne dans le monde : entre la solidarité et la charité](#), par Victor Nin [155]

[Une pédagogie de la solidarité internationale](#) [164]

[Grands barrages et misère du développement ouest-africain : l'aménagement au Fleuve Sénégal](#), par Etienne Lamy [169]

[Entrevue avec A.S. Sally N'Dongo](#). Propos recueillis par Jean-Jacques Gislain et Marc Romulus [177]

[Des barrages qui... aggravent la dépendance](#), par Max Chancy [184]

### **Débat :**

[La monnaie et la force de travail, deux marchandises « particulières » ?](#) par Christian Deblock et Jean-Jacques Gislain [187]

**Rubrique de livres** [207]

[4]

## Abonnez-vous

La revue fêtera son cinquième anniversaire au printemps ; depuis son premier numéro, en juin 78, certains changements ont été effectués, comme nous l'avons précédemment souligné et comme nos ami-e-s lecteurs et lectrices ont pu s'en rendre compte. D'autres viendront peut-être encore. Grosso-modo, nous pensons avoir atteint notre rythme de croisière et espérons stabiliser notre parution à trois numéros par année.

Ce numéro porte sur la politique étrangère du Canada. On trouvera la présentation de ce dossier à la page [.../...]. Le prochain numéro (n° 11) paraîtra en avril 83 et aura pour thème : « La crise et les politiques économiques du Canada ». Déjà, deux autres numéros sont en préparation :

n° 12 : Travail et emploi (Automne 83)

n° 13 : L'autre travail (travail domestique et économie non marchande) (déc. 83-janv.84)

Les personnes intéressées peuvent nous faire parvenir leurs textes en trois exemplaires au moins trois mois avant la date prévue pour la parution.

Mais tout ceci, on s'en doute, demande des moyens financiers accrus. En clair : votre argent nous intéresse ! Pour nous assurer un « fond de roulement » suffisant et paraître régulièrement, il nous faut entre 500 et 600 abonnés. En vous abonnant dès maintenant, vous faites d'une pierre trois coups : vous économisez sur le prix de vente en librairie, vous vous assurez de recevoir automatiquement chaque nouveau numéro sans avoir « à courir après », et vous permettez à la revue d'atteindre la stabilité financière. Alors ? Si ce n'est déjà fait, qu'attendez-vous ?

D'ici là, nous vous souhaitons une bonne lecture !

Le collectif



[5]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

## “QUI AIDE QUI ?”

**Le Collectif**

[Retour au sommaire](#)

Le choix d'un thème pour le dossier de la revue est affaire de discussion et de débat entre les membres du collectif de rédaction. D'ordinaire, les idées ne manquent pas et l'évaluation se fait au mérite... Dans le cas du présent thème traitant de la place du capitalisme canadien dans l'économie mondiale, le projet a rapidement fait l'unanimité, sa pertinence semblait indiscutable pour tout le monde. Par contre, la manière d'aborder ce thème n'est pas évidente pour autant. C'est ainsi que la réflexion sur le sujet nous a amené(e)s à nous poser une question charnière en quelque sorte, une interrogation qui allait structurer la construction du dossier. Nous nous sommes en effet demandés ce qu'il convenait de faire apparaître comme ligne de force de cet examen du capitalisme canadien sur l'échiquier mondial. Or, dans la mesure où nous nous inscrivons dans la perspective d'une recherche d'alternatives à l'ordre, ou au désordre, existant, nous avons surtout voulu montrer que l'expansionnisme économique canadien est une entrave à la capacité des peuples du tiers-monde de décider de leur sort. Cela est vrai de toutes les formes que prend cet expansionnisme y compris celle de cet apparent bénévolat qu'est l'aide internationale.

Les pays membres du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE) cherchent par leur aide — et la preuve n'est plus à faire — à orienter la politique des pays bénéficiaires. Ils interviennent directement dans les affaires internes des nations du tiers-monde, exercent

souvent des pressions (dont l'aide reste le meilleur instrument) et proclament au besoin leur droit de le faire au mépris du droit à la souveraineté des nations. Tout cela a pour but de les « amener » à se conformer au schéma idéologique capitaliste, telle qu'en témoigne la suspension de l'aide américaine au Chili d'Allende pour déstabiliser l'économie du jeune État socialiste ainsi que les manœuvres du CAD dans la Jamaïque de Manley ou dans tout pays du tiers-monde ayant fait l'option d'une politique d'indépendance nationale et économique.

[6]

L'aide est incontestablement le biais par lequel l'ancien colon réintègre ses colonies. Les objectifs économiques poursuivis par les anciennes métropoles dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine s'associent étroitement à une domination politique qui n'est réalisable qu'avec la complicité et la participation des bourgeoisies et des forces rétrogrades locales ; cette entreprise prend souvent le nom de « lutte contre le communisme »...

Le soutien des pays du CAD, hier à Bokassa et à Somoza, aujourd'hui à Haïti, au Honduras, au Guatemala et au Salvador, serait le moyen de barrer la route au communisme. Comme dit Frank Fuch, « L'expérience montre que nos programmes d'aide ont peu ou pas d'effet sur la montée du communisme dans le tiers-monde et n'encouragent pas la démocratie. Ils ont plutôt dans certains cas servi à maintenir au pouvoir des régimes impopulaires. Ils ont évidemment contribué à cette fin dans le cas de la « Grâce des colonels », des généraux du Pakistan, de la junte militaire du Brésil. Tous ces régimes sont des dictatures mais ils sont anticomunistes, alors ils passent leur test d'éligibilité au « monde libre ». Un gouvernement peut torturer et terroriser sa propre population mais du point de vue de ceux qui établissent les politiques d'aide, pour autant qu'il demeure anticomuniste, qu'il maintienne la stabilité, il est qualifié de pays libre ».

Ces analyses n'ont rien de nouveau ; la renommée de la politique féroce des États-Unis dans le tiers-monde n'est plus à faire. L'ère du « big stick » bat son plein et le gouvernement actuel des États-Unis ressuscite ses plus beaux jours. Il en est tout autrement du Canada qui s'est toujours présenté comme le « bon donneur ». Le rapport Pearson dans les années 60, les légions de missionnaires qui s'installent dans les zones les plus reculées d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ont



rehaussé le prestige du Canada et en assoient l'influence dans le tiers-monde. Cette image de « bon ami » allait de soi pour les pays du tiers-monde qui ont toujours perçu le Canada comme une nation sans passé colonial. Par son histoire (colonie puis dominion) et par son image religieuse, le Canada s'imposait naturellement comme pays-frère des nations pauvres du tiers-monde, ex-colonies comme lui des puissances européennes.

Depuis plus d'une décennie, les gouvernements successifs du Canada se sont employés à cultiver cette image. Aux conférences d'Ottawa, de Versailles et de Cancun, au cours des années 81-82, le gouvernement canadien s'est fait le champion de la défense des intérêts du tiers-monde en se posant comme moteur de la reprise du dialogue Nord-Sud contre ses pairs (les États-Unis, l'Europe et le Japon). Ce faisant, il réfuté habilement le nouveau dialogue qu'exigent les peuples du Sud. Les discours des responsables de la politique d'aide du Canada achèvent de consacrer le rôle d'apôtre du Canada dans le tiers-monde.

En définitive, dit le gouvernement canadien, « s'il faut mettre un terme à la pauvreté endémique partout où elle sévit, l'objectif d'un programme d'aide au développement doit consister à soutenir et à favoriser la croissance et l'évolution des régimes sociaux, éducatifs, industriels, commerciaux et administratifs des pays en voie de développement, de sorte que leurs habitants [7] soient en mesure de parfaire leur propre organisation et d'accroître leur capacité de produire, de distribuer et de consommer des biens et services et, par le fait même, d'améliorer leur sort dans le pays <sup>1</sup> ».

Le programme d'aide du Canada débuta en 1951, après l'accession à l'indépendance des anciennes colonies anglaises d'Asie. Il se limitait alors à l'envoi de surplus agricoles dans ces pays pour « secourir les pauvres ». Cependant, c'est autour des années 70 que le Canada se lance dans une politique structurée d'aide internationale par le biais de l'ACDI (Agence de coopération et de développement international). Au cours de cette période, les activités de l'agence s'étendent à plus de 80 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine ; elle pénètre non seulement les plus importants secteurs d'activité économique des pays concernés mais aussi le champ culturel, l'éducation, les communications etc. Des milliers de coopérantes œuvrent dans le tiers-monde pour le

---

<sup>1</sup> Le Canada et la coopération au développement, rapport annuel 1976-77.

compte de l'ACDI et plus de deux mille étudiantes et stagiaires complètent des programmes d'étude au Canada. Dans tous les grands projets d'infrastructure de l'Afrique à Haïti, le Canada se réserve désormais une place. L'Hydro-Québec international se joint aux missionnaires et devient le fer de lance de l'implantation canadienne ; ses ingénieurs sillonnent tous les pays dans le but unique de « contribuer au développement de ces régions défavorisées » selon les dires des dirigeants.

L'image du Canada « bon ami » et apôtre du développement ne cherche pas à s'imposer seulement sur le plan international mais aussi sur le plan national.

Le « Canadien moyen » ne dispose que d'une information dirigée qui ne peut que glorifier l'élan de générosité de ses dirigeants (discours de l'ACDI, images du petit asiatique ou du petit noir chétif et squelettique auquel on apporte à manger...).

Pourtant, « c'est pure folie pour une nation que de s'attendre à une aide désintéressée de la part d'une autre nation » dit un jour George Washington.

Qu'en est-il vraiment de cette aide canadienne ?

Le Canada ne fait pas exception dans ses rapports avec les pays du tiers-monde ; les dirigeants reconnaissent explicitement qu'à travers l'aide, le gouvernement défend les intérêts canadiens.

« L'ACDI est un moyen de soutenir la main-d'oeuvre, les compétences et les produits canadiens », déclare un des présidents de cet organisme. Les avantages économiques et politiques sont le mobile de la politique d'aide internationale et cela, les pays membres du CAD ne s'en défendent pas. La réalisation des objectifs économiques exige une influence culturelle et politique dans ces pays. Le Canada a lentement tissé les mécanismes de cette domination à travers l'œuvre des missionnaires (qui n'en sont d'ailleurs pas toujours conscients), des institutions et autres agents culturels.

Les enfants du tiers-monde qui s'instruisent dans les livres canadiens apprennent à protéger les écureuils et à aimer la neige... D'autre part, on leur demande de s'improviser guide de coopérant pour chasser le crocodile ou l'éléphant... Et ainsi, les valeurs canadiennes se substituent peu à peu à celle du tiers-monde.

[8]

En important ses machines, sa technique, ses compétences, son système d'éducation, le pays bénéficiaire devient tributaire du Canada qui établit de la sorte non seulement sa domination économique mais aussi son empire culturel. L'aide canadienne est en fait un mécanisme de promotion commerciale et d'exploitation économique. Le gouvernement canadien avoue « qu'il est vrai qu'environ la moitié de l'aide consentie sert à l'achat de biens et services au Canada et est aussi source d'emplois pour nombre de canadiens ».

En réalité plus de 80% de l'aide sert à financer des importations de biens canadiens par les pays bénéficiaires. Mais tout n'est pas joué puisque la clause du contrat d'aide stipule qu'ils sont obligés d'acquérir ces biens aux prix canadiens, lesquels ne sont pas toujours concurrentiels sur le marché international. De plus, les biens en capitaux et équipements (électricité, transport, communication) exigent de l'entretien et des pièces de rechange, un « service après-vente » que les bénéficiaires doivent importer du Canada.

On aurait beaucoup à dire sur la qualité et le caractère inadapté du matériel imposé au tiers-monde pour compléter la note « achat nécessaire ». Hormis cela, la facture d'importation du tiers-monde bénéficiaire dépasse le montant de l'aide et cela se solde par un accroissement permanent de l'endettement des pays « aidés ».

Le Canada écoule ses produits, son économie se porte naturellement mieux et les bénéficiaires demeurent dans un cercle vicieux de misère et de « sous-développement », un « problème » qu'évacuent allègrement les modèles de développement centrés sur l'aide construits en Occident pour les pays pauvres...

Alors, qui aide qui ?

Le tiers-monde a certainement besoin d'aide, mais celle du Canada n'a réussi jusqu'à présent qu'à perpétuer, renforcer et créer des liens de dépendance et d'exploitation. La domination politique et économique est la seule justification de l'aide canadienne.

Le dialogue Nord-Sud dont P.E. Trudeau s'est fait le démarcheur devrait prendre une nouvelle forme ; il devrait préconiser d'abord la transformation des structures actuelles du commerce international et forcer les multinationales à respecter les impératifs des plans de

développement des nations du tiers-monde. La conquête de leur souveraineté suppose la liberté d'opter pour le modèle de développement de leur choix. La transformation des structures économiques et sociales archaïques incombe au seul tiers-monde, par les moyens qu'il jugera les plus efficaces. L'aide demeure l'apanage des gouvernements ; c'est pourtant la population du tiers-monde qui en a besoin et celle des pays développés, qui la finance !

La population canadienne s'indigne du sort fait aux populations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine. Le gouvernement utilise à son insu, ses deniers pour consolider le pouvoir illégitime des fantoches du tiers-monde et accroître la rentabilité des investissements. Il fait ainsi de l'aide une subvention de la population canadienne au Grand Capital. Le Canada peut, au contraire, en abandonnant son soutien aux régimes corrompus du tiers-monde, [9] en laissant aux populations de cette région le soin de résoudre en toute indépendance leurs problèmes nationaux, apporter une aide efficace à une solution durable aux problèmes de la faim. Cependant, si le Canada et les autres pays « développés » ne comprennent pas l'urgence de redéfinir l'aide et l'ensemble des rapports Nord-Sud, s'ils s'obstinent à nier aux peuples opprimés leur droit à la démocratie, à la souveraineté politique et au bien être économique et social, s'ils s'entêtent à leur imposer des modèles qui ne répondent qu'à leurs intérêts économiques et impérialistes, ils devront en assumer les conséquences, et alors, comme le déclara le Président de la conférence des pays non alignés, Fidel Castro, « l'avenir sera apocalyptique ».

*Le collectif*

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

## INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES

|       | Régulier                      | De soutien                    | Gr. Pop.                      | Institution                   |
|-------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 1 an  | 18\$ <input type="checkbox"/> | 25\$ <input type="checkbox"/> | 20\$ <input type="checkbox"/> | 30\$ <input type="checkbox"/> |
| 2 ans | 35\$ <input type="checkbox"/> | 50\$ <input type="checkbox"/> | 38\$ <input type="checkbox"/> | 50\$ <input type="checkbox"/> |
| 3 ans | 50\$ <input type="checkbox"/> | 75\$ <input type="checkbox"/> | 55\$ <input type="checkbox"/> | 85\$ <input type="checkbox"/> |

3 numéros par an.

Indiquez à partir de quel numéro l'abonnement débute :

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ I \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES

3553, rue Saint-Urbain

Montréal, Québec, Canada

H2X 2N6

[10]

**LA TÉLÉVISION PAYANTE :*****Jeux et enjeux***

sous la direction de  
Jean-Paul Lafrance et Claude Gousse



La majorité des gens n'ont pas ou peu entendu parler de ce nouveau développement de la télévision. Ceux qui en savent quelques bribes croient généralement qu'il s'agit simplement d'ajouter un ou deux programmes à la câblodistribution. Après tout, accrocher un trente-troisième wagon au train de l'industrie télévisuelle ne change en rien la nature du convoi... Quelle illusion ! Le débat de la télévision payante pose avec beaucoup de force le débat (vieux de cinquante ans au Canada) du service public en communication, de l'américanisation des contenus culturels, de la planification politique des systèmes de diffusion. Il ne manque pas de gens pour réclamer vivement la déréglementation en radio-diffusion comme cela est en train de se faire aux États-Unis dans le cas de la radio, et la privatisation, pour laisser jouer les lois du

marché et de la concurrence. Mais comment seront remplis ces canaux de télévision ? Avec encore plus de films américains ? Ce livre veut soulever le débat sur la télévision payante et le porter sur la place publique.

**Éditions coopératives Albert Saint-Martin**

**5089 rue Garnier — Montréal H2J 3T1**

[11]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

## “ENTREVUE AVEC HARRY MAGDOFF.”

**Propos recueillis par Michel PILON  
et Normand ROY**

[Retour au sommaire](#)

*Harry Magdoff est largement connu des intellectuels de gauche aux États-Unis grâce à son livre The Age of Imperialism et à sa participation au comité' de rédaction de Monthly Review où il travaille maintenant depuis plus de quinze ans, en collaboration avec Léo Huberman, aujourd'hui décédé, et Paul Sweezy dont nous avons présenté une entrevue réalisée avec lui dans le numéro 8 de la revue. La renommée de Harry Magdoff dépasse toutefois largement son pays d'origine. Il est fréquemment invité à participer à des rencontres internationales. C'est ainsi que l'Association d'économie politique (AEP) lui demanda de venir prononcer une conférence dans le cadre du colloque qu'elle a tenu à l'automne 1982 et qui portait sur les firmes multinationales. Harry Magdoff accepta très volontiers de nous accorder une heure d'entretien à cette occasion. Le compte-rendu qui suit présente l'essentiel de la discussion que nous avons eue.*

---

**Interventions économiques :** Comment avez-vous entrepris « *l'Age de l'impérialisme* » ?

**Harry Magdoff :** *Je dois vous dire que j'ai débuté ce livre le plus simplement du monde. J'enseignais à Yale à cette époque, c'était en 1964-65, et il y avait un groupe d'étudiants qui s'intéressaient au socialisme, ainsi qu'à diverses questions économiques. Ils avaient organisé un débat avec différents groupes d'étudiants. Divers conférenciers, dont moi même, furent invités. C'était, il faut le mentionner, pendant les premiers temps de la guerre du Vietnam, et lors d'une conférence plusieurs étudiants me demandèrent pourquoi nous y étions engagés. La question était sur toutes les lèvres, et sur ce, je dus expliquer que je ne pouvais répondre comme tel dans l'immédiat, mais que je le ferais très certainement dans l'avenir et beaucoup plus complètement. C'est au cours de ces conférences que l'Age de l'impérialisme prit peu à peu forme.*

**I.E. :** Comment voyez-vous ce livre si on le compare avec d'autres livres sur l'impérialisme ?

**H.M. :** *C'est une question épineuse je dois dire, elle n'est guère simple en tout cas. Je crois que le problème majeur avec la gauche d'aujourd'hui, c'est quelle joue trop avec les théories, et n'étudie pas assez la réalité concrète. Moi, je laisse cela de côté, je vais à l'essentiel, préférant les faits concrets à l'abstrait. Pour moi, la réalité de cette guerre devait être comprise [12] Interventions Économiques simplement. Car sa réalité pratique était tout autre chose que ce que l'on pouvait avoir étudié au préalable. Ce qu'il fallait définir et analyser c'était le tableau d'ensemble. Ce n'était pas uniquement la question des matières premières, ni des investissements ». C'était cela et d'autre chose en plus, les finances mondiales, l'organisation mondiale du travail.*

**I.E. :** C'est curieux que vous disiez cela, car nous avons pu constater qu'il y avait une différence d'approche entre vous et Sweezy d'un côté, et les économistes marxistes français en général de l'autre ?



**H.M. :** *Disons simplement que nous n'abordons pas la question théorique de la même manière, elle n'a pas pour nous la même importance ni la même signification.*

**I.E. :** *Si nous revenions maintenant à l'Âge de l'impérialisme on note une différence fondamentale entre l'ancien impérialisme et sa réalité d'aujourd'hui. C'est un point important que vous avez souligné, mais à quel moment situez-vous cette rupture, qu'est-ce que ces deux formes de l'impérialisme ?*

**H.M. :** *Ce qui distingue essentiellement les deux impérialismes c'est le fait que l'impérialisme première période dominait principalement le commerce, et c'est autour de cet enjeu que les rivalités interimpérialistes se nouaient. En Europe après la défaite de Napoléon, on assista à la montée de l'hégémonisme de l'Angleterre, ainsi qu'à l'extension de sa domination à travers le monde. À la fin du dix-neuvième siècle, la situation mondiale évolua. Un nouvel espace se créa, attisant les rivalités interimpérialistes, les colonies ouvrirent une nouvelle aire d'expansion commerciale. Sur le plan strictement militaire, plusieurs modifications virent le jour. Ce qui se produisit voyez-vous, c'est qu'au moment où l'Angleterre construisait sa grande flotte et la renouvelait, elle se basait principalement sur l'industrie du bois, les autres pays européens ne pouvaient suivre le cours accéléré de l'Angleterre en ce domaine. Cette dernière demeurait toujours en avance sur les autres puissances rivales. Puis vint une nouvelle technologie. L'introduction du métal doublée de la vapeur bouleversa radicalement les données militaires et politiques.*

*L'Angleterre n'était plus désormais la grande puissance militaire mondiale, son autorité fut remise en question. La France, l'Allemagne ainsi que le Japon et les États-Unis, se lancèrent à leur tour dans la construction navale. Tous partaient à peu près au même niveau, rendant ainsi possible une nouvelle compétition et ouvrant une nouvelle ère de rivalités inter-impérialistes. La « City » n'était désormais plus le centre du monde.*

*Le nouvel impérialisme s'inscrit au sein de ce schéma tout en le dépassant. S'affirmant davantage au lendemain de la seconde guerre mondiale, il trouve sa source et sa puissance principalement dans le contrôle non seulement des mers, mais aussi des airs, essentiellement*

*par la bombe atomique. Puis, dans un deuxième temps, sa pénétration de l'espace mondial s'accroît par le biais de bases militaires partout à travers le monde, soit dans plus de 93 pays, et finalement par l'encerclement [13] de l'Union Soviétique.*

*Au niveau économique, ce nouvel impérialisme domine le champ économique et financier. Puis il prend sur lui la responsabilité de reconstruire le système économique mondial par le plan Marshall. Puis, peu à peu, il remplace les anciennes puissances dans les colonies et semi-colonies. Ceci dit, ces exemples sont évidemment des généralisations, mais ils éclairent parfaitement la situation du nouvel hégémonisme.*



**I.E. :** Mais n'y a-t-il pas contradiction entre les buts politiques et militaires des États-Unis comme puissance dominante et les intérêts économiques des grandes corporations américaines ?

**H.M. :** *Il y a toujours des contradictions entre ces deux intérêts. Il y a des contradictions au sein même des besoins domestiques entre l'État et les grandes corporations. Par exemple, les effets de la taxation, puis ensuite les contradictions entre un groupe de capitalistes et d'autres sont très importantes. Par exemple, maintenant au niveau financier certains groupes refusent que les banques prêtent à d'autres à cause de la compétition intercapitaliste. Il faut toujours analyser ces contradictions, elles font partie des contradictions de l'État capitaliste même.*

**I.E.** : Examinons maintenant la question du tiers-monde. Vous avez déclaré en Yougoslavie il y a quelques années, qu'il n'y avait pas de troisième voie non-capitaliste de développement économique ? Pourriez-vous élaborer davantage cette question ?

**H.M.** : *Essentiellement ce que j'expliquais, c'est que le concept de développement non capitaliste concernant les pays du tiers-monde m'apparaissait comme pure spéculation. Car cette notion suppose (au préalable) une alliance de classes, où le rôle de l'État serait de développer des institutions, des infrastructures [14] et des industries de base, et tout cela en faveur d'un développement des forces productives, et que, par la suite, la classe ouvrière occuperait un rôle indépendant au sein de cette alliance tout en prenant en main le leadership pour passer à l'étape suivante. Le principal obstacle concernant ces pays c'est le poids de la paysannerie, qui constitue 60 à 80% de la population. En outre, la technologie dans ces pays est souvent rudimentaire. En plus, le niveau de vie est extrêmement bas, et si vous voulez développer ces pays, il vous faut un marché. Or la population est trop pauvre et sans ressource, il ne peut y avoir de marché possible, même avec l'aide de l'État. De l'autre côté, il y a la classe ouvrière qui a ses revendications légitimes.*

*S'il n'y a pas de changements structurels profonds dans le domaine agraire, rien n'est possible. Une simple réforme agraire n'est pas suffisante. Dans certains cas, une simple redistribution des terres est irréalisable, regardez le Salvador. Ce qu'il faut c'est se débarrasser des classes oppressives, et dans certains cas ce n'est pas uniquement les grands propriétaires fonciers. Par exemple dans le cas indien, c'est souvent le petit marchand qui est l'opresseur immédiat, c'est celui qui change l'argent. Le gouvernement indien a tenté d'introduire des réformes à ce niveau, il n'a pu réussir à cause des résistances locales. Ce qui est en jeu à ce niveau-là, c'est un changement révolutionnaire à l'échelon le plus bas, et vous ne pouvez réussir si vous vous battez pour obtenir le contrôle par en haut, parce que la barrière initiale demeure toujours présente. Il y a certes d'autres facteurs en jeu, mais l'essentiel est là.*

**I.E. :** Mais n'y a-t-il pas des différenciations à faire entre ces pays du tiers-monde ; par exemple le Mexique, le Brésil ont une base industrielle non négligeable...

**H.M. :** *Mais très certainement, il y a toujours des différenciations à faire, c'est une question de langage, de généralisations. Nous simplifions constamment à propos des pays du tiers-monde. Il y a par exemple des pays qui ont connu un développement des forces productives plus rapide, plus poussé que d'autres, tandis que certains ont conservé des couches de formations antérieures. Il y a toujours des exceptions, ainsi que des degrés de différenciations. Mais souvent lorsque nous généralisons, nous schématisons afin d'avoir l'essence théorique qui nous permettra de caractériser ces pays.*

*C'est le même problème que nous observons lorsqu'on évalue les pays capitalistes avancés, il y a toujours des degrés divers, des combinaisons différentes de certains ingrédients sociaux...*

*Ce qu'il y a de nouveau dans certains pays du tiers-monde, c'est qu'à côté d'un sous développement, il y a des formes d'industrialisation très poussées. Les cas du Brésil et de la Corée du Sud par exemple sont éloquents à cet égard.*

**I.E. :** Ce qui est relativement nouveau dans le capitalisme d'aujourd'hui, c'est l'intégration croissante des pays socialistes dans le cadre de l'économie mondiale capitaliste. Soit dans le cadre du marché financier, soit dans le cadre des [15] échanges commerciaux où prédominent l'échange des biens de technologies avancées d'une part, et d'autre part, l'exportation de matières premières. Il apparaît que l'économie des pays socialistes va jouer un rôle intermédiaire sans cesse grandissant dans l'ensemble du système capitaliste mondial, et notamment dans les pays du tiers-monde ? Qu'en pensez-vous ?

**H.M. :** *Non, non, (Harry Magdoff secoue la tête) Ne sautez pas aux conclusions trop vite. Voyez-vous il y a dans ce que vous avancez des éléments véridiques, mais ce que vous décrivez n'est pas encore là. C'est dangereux d'établir maintenant ce type de raisonnement. Voyez-vous, moi je pars d'un angle différent, je ne suis pas tellement préoccupé par cet aspect de l'intégration, mais ce qui m'intéresse davantage par exemple, c'est de me poser la question suivante ; d'où vient le*

*développement du Brésil ? Il provient d'un groupe dirigeant dans la société qui s'appuie sur une base sociale qui a certains types de besoin. Il doit donc s'assurer d'une certaine technologie et de ce fait s'intégrer davantage aux pays capitalistes avancés, parce qu'ils en ont besoin afin d'asseoir leur domination. Pour ce qui a trait aux pays de l'est, nous ne le savons pas, c'est de la spéculation, le cas polonais est un exemple.*

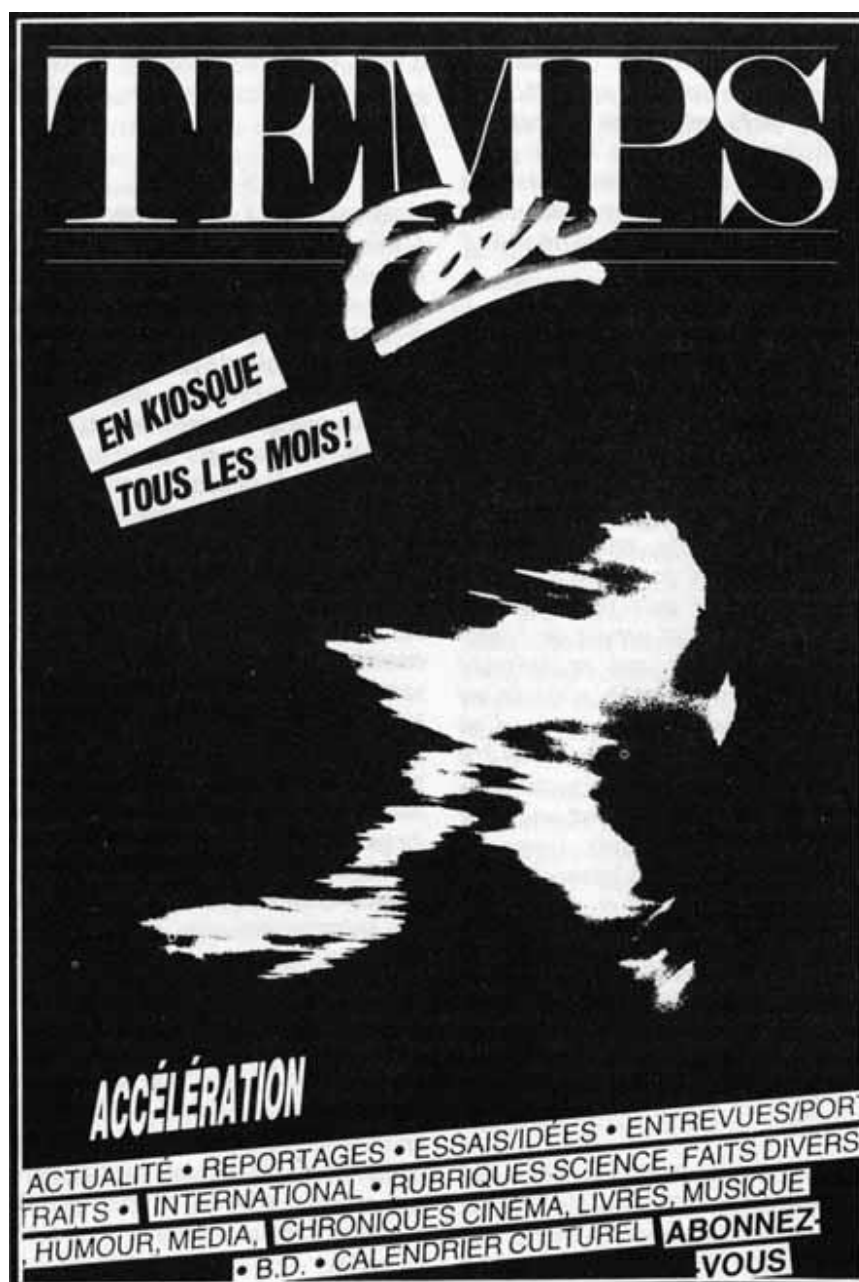
**I.E.** Pour conclure cette entrevue, arrêtons-nous, si vous le voulez bien, à la situation intérieure des États-Unis. Y a-t-il selon vous des signes de changements majeurs, des possibilités pour la classe ouvrière d'établir des têtes de pont, des ruptures par rapport au capitalisme ou, au contraire assiste-t-on à la mise en place d'un nouvel ordre intérieur, d'un « fascisme à visage humain » selon l'expression de Bertram Gross ?

**H.M. :** *Rien n'est joué, dans les deux cas, il y a des possibilités. L'aile droite de la bourgeoisie a gagné une manche mais par contre il y a des élections qui s'en viennent, il faut voir. D'ailleurs le scénario Reagan est loin de faire l'unanimité dans la bourgeoisie américaine. Mais disons que somme toute, ce qui me gêne davantage, c'est la passivité du peuple américain en général. Il accepte le chômage, il accepte également les coupures dans les services essentiels. D'un autre point de vue, il y a eu dernièrement de grosses manifestations, où la classe ouvrière américaine et la jeunesse se sont mobilisés contre les mesures Reagan et contre la menace de la guerre nucléaire, et contre la stratégie de guerre au communisme en Amérique centrale. Mais la question de savoir s'il se développe chez nous un fascisme à visage humain, me semble à première vue spéculative, quoiqu'elle présente certains traits de réalité. Il y a des signes, mais de là à cette réalité il y a l'histoire, dont l'issue est politique et là, rien n'est encore dit.*

*Pour finir, disons que la gauche américaine qui est bien faible, hésite en ce moment entre une stratégie de compromis, de défense et d'élargissement des libertés civiles et une stratégie révolutionnaire. C'est cette dernière voie que j'ai toujours défendue.*

Entrevue réalisée le  
1<sup>er</sup> septembre 1982

[16]



[17]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

# NOTES D'ACTUALITÉ

[Retour au sommaire](#)



[17]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**NOTES D'ACTUALITÉ**

« Le temps partiel :  
pour essayer de comprendre  
les enjeux du débat. \* »

**Colette BERNIER \*\***

[Retour au sommaire](#)

Luttes syndicales, revendications de groupes de femmes, position du patronat, commission d'enquêtes, promesses de légiférer...

Depuis quelques mois, les média nous cassent les oreilles sur le sujet du temps partiel et pourtant rien ne semble bouger. À quoi peut-on s'attendre ? Mais peut-on s'attendre à quelque action, une législation par exemple, sur ce sujet qui, non seulement fige des positions rigides à droite et à gauche, mais qui fait aussi ressortir certaines contradictions à l'intérieur même du mouvement syndical et des groupes de femmes ?

---

\* Cet article fait le tour des derniers événements sur le travail à temps partiel mais ne traite pas du fond du problème. Pour ce, on consultera, entre autres : Renée Carpentier, *Le Travail à temps partiel : une mesure d'égalité en emploi ou d'inégalité en emploi...* conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1982 ; Bernier, Colette, David, Hélène, *Le Travail à temps partiel*, IRAT, bulletin n° 12, 1978 ; le travail à temps partiel in : *Le Marché du travail*, nov. 1982, p. 53 et suivantes.

\*\* Josée Bolduc, étudiante en sociologie à l'Université de Montréal a contribué à la recherche pour cet article.

Schématisons les positions : d'un côté, le patronat s'oppose à toute législation qui limiterait le développement de l'emploi à temps partiel, accepte par contre le principe d'une « équité » quant aux conditions de travail des travailleurs et travailleuses à temps plein, mais redoute une législation générale qui viendrait corroborer ce principe ; d'un autre côté, les centrales syndicales et le Conseil du statut de la femme réclament une législation pour limiter l'extension du travail à temps partiel et des modifications aux lois et règlements existants pour que les travailleurs et travailleuses à temps partiel aient droit à un traitement comparable aux employés à temps plein effectuant une tâche équivalente ; enfin au centre, pourrait-on dire, certains regroupements de femmes (tels la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS)) n'opposeraient pas de refus au développement de l'emploi à temps partiel si la législation garantissait au minimum des conditions de travail et avantages proportionnels aux travailleurs [18] et travailleuses à temps plein.

On voit que, dans l'ensemble, un compromis serait possible sur le point précis de l'amélioration des conditions de travail des travailleurs et travailleuses à temps partiel, quoique les épées pourraient se dresser sur le contenu et la forme que devrait prendre ce compromis : législation générale ou modifications précises. Mais là où un compromis semble, pour l'instant du moins, impossible, c'est au sujet de l'extension ou de la limitation du travail à temps partiel.

Alors qu'il y a peu de temps encore les arguments syndicaux en faveur de sa limitation pouvaient gêner les promoteurs du travail à temps partiel, depuis la recrudescence du chômage, une nouvelle philosophie est née : « le travail à temps partiel sauve des emplois », bénissons-le ! Et dans cette veine, ne serait-on pas en passe d'oublier, pour l'instant du moins, les objectifs sociaux d'une amélioration des conditions de travail de ce groupe ? Il est inquiétant, en tout cas, de voir tout le secret qui entoure à Québec une législation qui aurait déjà été élaborée sur le sujet depuis plusieurs mois <sup>2</sup>. Et si Québec (ou même Ottawa) légiférait sous peu sur ce sujet, les divers groupes de pression sont-ils actuellement en mesure de mettre de l'avant des revendications assez précises

---

<sup>2</sup> Paule des Rivières, « Temps partiel : qu'attend Québec pour dévoiler ses plans secrets » in *Le Devoir*, 18 septembre 1982.

pour infléchir la législation dans le sens des intérêts des travailleurs et travailleuses ?

Et peut-on penser qu'une amélioration des conditions de travail de ce groupe serait en mesure de limiter le développement abusif <sup>3</sup> du temps partiel dans certains secteurs d'emploi ? Un retour en arrière sur certaines luttes et revendications pourrait nous permettre de mieux voir les enjeux réels du débat.

---

<sup>3</sup> Par « développement abusif » on entend un développement du temps partiel qui n'est pas dû aux seuls besoins de fonctionnement de l'entreprise. C'est le cas dans le commerce, les hôpitaux, où plus de la moitié des travailleurs et travailleuses sont à temps partiel, ce qui est nettement abusif.

**Tableau 1**  
**Emploi à temps plein et à temps partiel par sexe (en milliers)**  
**Québec, Ontario, Canada, 1975 et 1981**

|                          | 1975   |        |                   | 1981   |        |                   | Accroissement<br>de l'emploi<br>% |      |
|--------------------------|--------|--------|-------------------|--------|--------|-------------------|-----------------------------------|------|
|                          | Hommes | Femmes | Les deux<br>sexes | Hommes | Femmes | Les deux<br>sexes |                                   |      |
| <b>Québec</b>            |        |        |                   |        |        |                   |                                   |      |
| Temps plein              | 1 533  | 728    | 2261              | 1547   | 837    | 2385              | 124                               | 5,5  |
| Temps partiel            | 58     | 115    | 173               | 91     | 209    | 300               | 127                               | 73,4 |
| Total                    | 1 590  | 843    | 2423              | 1638   | 1046   | 2685              | 262                               | 10,8 |
| % emploi à temps partiel | 3,6    | 13,6   | 7,1               | 5,6    | 20,0   | 11,2              | 48,5                              | —    |
| <b>Ontario</b>           |        |        |                   |        |        |                   |                                   |      |
| Temps plein              | 2 084  | 1062   | 3146              | 2268   | 1313   | 3581              | 435                               | 13,8 |
| Temps partiel            | 131    | 298    | 430               | 174    | 431    | 605               | 175                               | 40,7 |
| Total                    | 2 215  | 1360   | 3576              | 2442   | 1744   | 4186              | 610                               | 17,1 |
| % emploi à temps partiel | 5,9    | 21,9   | 12,0              | 7,1    | 24,7   | 14,5              | 28,7                              | —    |
| <b>Canada</b>            |        |        |                   |        |        |                   |                                   |      |
| Temps plein              | 5 663  | 2 703  | 8371              | 6109   | 3346   | 9456              | 1085                              | 13,0 |
| Temps partiel            | 303    | 689    | 992               | 413    | 1064   | 1477              | 485                               | 48,9 |
| Total                    | 5 966  | 3397   | 9363              | 6522   | 4410   | 10933             | 1570                              | 16,8 |
| % emploi à temps partiel | 5,1    | 20,3   | 10,6              | 6,3    | 24,1   | 13,5              | 30,9                              | —    |

Source : Statistique Canada. *Enquête sur la population active*, cat. 71 001

Extrait de : *Marché du travail*, nov. 82, p. 55

[19]

*Les débats à l'intérieur des mouvements féministes  
et des organisations syndicales*

En 1977, la Fédération des femmes du Québec tenait son congrès qui avait pour thème « le travail à temps partiel : piège ou option ». Voyant au départ le travail à temps partiel comme une option pouvant favoriser l'accès des femmes au marché du travail, une étude préparée pour ce congrès <sup>4</sup> venait semer le doute en montrant comment le travail à temps partiel se développait dans les emplois les moins qualifiés sans chance de promotion, qu'il était associé aux pires conditions de travail, que la revendication du temps partiel pour les femmes viendrait les reléguer dans des ghettos d'emplois non qualifiés en consacrant du même coup le rôle traditionnel de la femme — mère, épouse et ménagère. Les débats étaient vifs entre celles qui préconisaient en ce sens une limitation de l'emploi à temps partiel en revendiquant un véritable droit au travail pour les femmes, droit qui devrait passer par la mise sur pied d'équipements collectifs adéquats (garderies, cantines) et celles qui pensaient qu'en améliorant les conditions de travail le travail à temps partiel pourrait représenter une solution viable pour certaines femmes. Divisé sur ce débat de fond « faut-il ou non développer le travail à temps partiel ? », le congrès décidait de reporter à plus tard sa décision mais réclamait du gouvernement qu'il modifie la Loi du salaire minimum et promulgue une loi-cadre sur les conditions minimales d'emploi accordant à tous les travailleurs et travailleuses à temps partiel des conditions de travail et avantages proportionnellement équivalents à ceux qui travaillent à plein temps. Le congrès recommandait aussi de modifier le code du travail pour faciliter la syndicalisation de ce groupe, entre autres par la syndicalisation sectorielle (ou multipatronale) <sup>5</sup>. Brossé à grands traits, ce portrait reflète bien d'autres discussions et dissensions émanant des groupes de femmes et des organisations syndicales.

<sup>4</sup> FFQ, Le Travail à temps partiel ; piège ou option ? mai 1977.

<sup>5</sup> Renée Rowan, « La Fédération des femmes réclame une loi-cadre sur l'emploi à temps partiel » in *Le Devoir*, 16 mai 1977.

Au cours des cinq dernières années, cette division fondamentale s'est maintenue, mais le débat sur le travail à temps partiel comme « piège » s'est vu de plus en plus véhiculé par les divers média d'information <sup>6</sup> et l'on ne peut donc plus esquiver la question.

***Une refonte de la Loi du salaire minimum : rien ne change pour les « temps partiel »***

Deux ans plus tard, en juin 1979, le gouvernement sanctionnait la Loi n° 126 sur les normes de travail en remplacement de la Loi du salaire minimum sans pourtant répondre aux nombreuses revendications des groupes. Cette nouvelle loi, comme l'ancienne d'ailleurs, s'applique aux travailleurs à temps partiel comme, aux travailleurs à temps plein. Comme elle n'a pas été pensée spécifiquement pour les travailleurs et travailleuses à temps partiel, elle est inadéquate : comme les autres, les « partiels » n'ont droit au temps supplémentaire qu'après 44 heures de travail par semaine, les jours fériés ne sont accordés que s'ils tombent un jour ouvrable (qu'on pense aux [20] partiels qui n'ont pas d'heures de travail fixées à l'avance), les périodes de repos de 30 minutes, accordées après cinq heures de travail, ne veulent rien dire pour de nombreux « partiels » ...Or, pourquoi ne pas avoir pensé spécifiquement aux conditions de travail de ce groupe, surtout quand on sait qu'il représente plus de la moitié des travailleurs et travailleuses rémunérés au salaire minimum <sup>7</sup> ?

Et que vaut cette loi pour des travailleurs et travailleuses très majoritairement non syndiqués, donc sans organisation pour les défendre ? C'est entre autres par rapport à ces travailleurs et travailleuses à temps partiel disséminé(ées) dans de petits commerces, de petits restaurants, de petites entreprises de service (coiffure, conciergerie) par exemple, que les centrales syndicales revendiquent depuis plusieurs années une modification au Code du travail pour permettre la syndicalisation multipatronale. Mais rien non plus n'a été fait à ce sujet.

<sup>6</sup> Voir par exemple, Louise Blanchard, « Le travail à temps partiel : méfions-nous » in *Châtelaine*, octobre 1981.

<sup>7</sup> Boutin, J.G., *Enquête sur les caractéristiques socio-économiques des travailleurs rémunérés autour du salaire minimum*. Coll. Études économiques et sociales, ministère des Affaires sociales, Gouvernement du Québec, 1975.

### *Les luttes syndicales continuent*

Pendant ce temps, c'est dans les luttes locales que les droits des travailleurs à temps partiel avancent (ou piétinent), par les tentatives d'organisation des travailleurs et travailleuses de l'hôtellerie, des services de conciergeries, des banques ; par l'obtention pour les « parties » de salaires égaux pour un travail équivalent chez Steinberg et Provigo ; par l'obtention d'un nombre minimum d'heures de travail hebdomadaires pour les temps partiel chez les postiers ; par l'obtention de droits reliés à l'ancienneté chez les chargés de cours de l'UQAM ; par un long processus aussi de conscientisation dans le cadre de colloques, de cours de formation syndicale, etc. La contradiction principale que vit le mouvement syndical consiste à déterminer comment mettre de l'avant une politique syndicale de freinage ou mieux de réduction du temps partiel dans des syndicats où plus de la moitié des membres sont déjà à temps partiel (ex. : hôpitaux, commerces). N'y a-t-il pas danger qu'une telle politique « coupe » des emplois ? Et comment concilier la revendication pour une diminution des emplois à temps partiel avec le désir de certains travailleurs et travailleuses d'avoir des horaires de travail plus souples pendant certaines périodes de leur vie (études, enfants en bas âge, etc.) ? Comment, logiquement, revendiquer le droit pour les travailleurs et travailleuses d'obtenir un poste à temps partiel et dénoncer, en même temps, le patronat et le gouvernement qui prétendent justement répondre par le temps partiel aux souhaits des travailleurs et travailleuses ? On le voit, l'articulation de telles revendications n'est pas simple. C'est ce qui permet aux promoteurs du temps partiel de faire avancer leurs idées.

### *Une nouvelle « philosophie » : le temps partiel, une nécessité en temps de crise*

Pendant que le taux de chômage s'accroît, augmentant de plus en plus le nombre de femmes et d'hommes prêts à travailler à n'importe quelles conditions, facilitant donc [21] pour les entreprises la création d'emplois à temps partiel comme le prouvent les statistiques (entre 1975 et 1980, sur les 169 000 emplois créés au Québec, près de la

moitié, soit 80 000, était des emplois à temps partiel <sup>8</sup>), une nouvelle « philosophie » se fait jour.

En temps de crise, le temps partiel deviendrait nécessaire pour sauver des emplois. C'est ainsi que le journal LA PRESSE relie le programme fédéral de « travail partagé » à la notion de travail à temps partiel <sup>9</sup> ». Plus récemment, le même journal nous livrait une nouvelle analyse du phénomène du temps partiel : « En temps normal, c'est-à-dire durant les années 70 (...) la progression du temps partiel s'est associée au progrès, à la croissance économique et à l'évolution sociale » alors qu'en temps de récession et de pertes d'emplois, « il devient une façon de remplacer des emplois à temps plein par des emplois moins rémunérateurs ». Mais comme cela peut éviter des mises à pied, il devient donc un « apport nécessaire <sup>10</sup> ».

Or, nous pensons plutôt que les années 1970 ne sont pas du « temps normal » mais qu'elles marquent le début de la crise avec une progression du chômage. La réserve de main-d'œuvre en chômage permit aux entreprises de développer cette nouvelle stratégie du temps partiel visant à réduire les emplois, à atteindre une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre pour diminuer les coûts. La récession actuelle associée à un plus fort taux de chômage et à une « psychose » de la crise permet aux entreprises d'accentuer cette stratégie sans même avoir à la justifier : c'est la crise !

---

<sup>8</sup> Alain Dubuc, « La moitié des emplois sont à temps partiel » in *La Presse*, 15 juillet 1980.

<sup>9</sup> Laurier Cloutier, « 67 023 Canadiens sauvés du chômage par le temps partiel » in *La Presse*, 2 octobre 1982.

<sup>10</sup> Alain Dubuc, « Le temps partiel : un apport nécessaire » in *La Presse*, 13 octobre 1982. Voir aussi : Yvan Guay (collaboration spéciale) « L'emploi à temps partiel est devenu une nécessité » in *La Presse*, 23 août 1982.



**Tableau 2**  
Travailleurs à temps plein et à temps partiel par sexe, groupe d'âge et statut civil  
Québec, Ontario, 1981

|                | Total |   | LES DEUX SEXES |      |               |      | Total |   | HOMMES      |       |               |      | Total |   | FEMMES      |      |               |      |
|----------------|-------|---|----------------|------|---------------|------|-------|---|-------------|-------|---------------|------|-------|---|-------------|------|---------------|------|
|                |       |   | Temps plein    |      | Temps partiel |      |       |   | Temps plein |       | Temps partiel |      |       |   | Temps plein |      | Temps partiel |      |
|                | N     | % | N              | %    | N             | %    | N     | % | N           | %     | N             | %    | N     | % | N           | %    | N             | %    |
| <b>Québec</b>  | 2 685 |   | 2 385          | 88.8 | 300           | 11.2 | 1 638 |   | 1 547       | 94,4  | 91            | 5.6  | 1 046 |   | 837         | 80.0 | 209           | 20.0 |
| 15 - 24 ans    | 633   |   | 503            | 79.5 | 131           | 20.5 | 340   |   | 274         | 80.6  | 66            | 19.4 | 294   |   | 229         | 77.9 | 65            | 22.1 |
| 25-44 ans      | 1 348 |   | 1241           | 92.1 | 107           | 7.9  | 828   |   | 816         | 98.6  | 12            | 1.4  | 520   |   | 425         | 81.7 | 95            | 18.3 |
| 45-54 ans      | 421   |   | 386            | 91.7 | 35            | 8.3  | 274   |   | 270         | 98.5  | 4             | 1.5  | 146   |   | 115         | 78.8 | 31            | 21.2 |
| 55-64 ans      | 248   |   | 230            | 92.7 | 17            | 7.3  | 174   |   | 170         | 97,7  | 4             | 2.3  | 73    |   | 60          | 82.2 | 13            | 17.8 |
| 65 ans et +    | 35    |   | 25             | 71.4 | 10            | 23.6 | 23    |   | 17          | 73.9  | 6             | 26.1 | 12    |   | 8           | 66,7 | 4             | 33.3 |
| Mariés         | 1 799 |   | 1 645          | 91.4 | 153           | 8.6  | 1 179 |   | 1 159       | 98.3  | 20            | 1.7  | 622   |   | 486         | 78.1 | 134           | 21.9 |
| Célibataires   | 745   |   | 612            | 82.1 | 132           | 17.9 | 405   |   | 335         | 82.7  | 70            | 17.3 | 340   |   | 277         | 81.5 | 63            | 18.5 |
| Autres         | 142   |   | 127            | 89.4 | 15            | 10.6 | 53    |   | 53          | 100.0 | —             |      | 86    |   | 74          | 86.0 | 12            | 14.0 |
| <b>Ontario</b> | 4 186 |   | 3 581          | 85.5 | 605           | 14.5 | 2 442 |   | 2 268       | 92.9  | 174           | 7.1  | 1 744 |   | 1 313       | 75.3 | 431           | 24.7 |
| 15-24 ans      | 1 004 |   | 726            | 72.3 | 278           | 27.7 | 529   |   | 401         | 75.8  | 128           | 24.2 | 474   |   | 324         | 68.4 | 150           | 31.6 |
| 25-44 ans      | 1 975 |   | 1 792          | 90.7 | 183           | 9.3  | 1 150 |   | 1 134       | 98.6  | 16            | 1.4  | 825   |   | 658         | 79.8 | 167           | 20.2 |
| 45-54 ans      | 688   |   | 616            | 89.5 | 71            | 10.5 | 420   |   | 415         | 98.8  | 5             | 1.2  | 268   |   | 202         | 75.4 | 66            | 24.6 |
| 55-64 ans      | 441   |   | 396            | 89.8 | 45            | 10.2 | 288   |   | 280         | 97.2  | 8             | 2.8  | 152   |   | 115         | 75.7 | 37            | 24,3 |
| 65 ans et +    | 78    |   | 51             | 65.4 | 27            | 34.6 | 54    |   | 38          | 70.4  | 16            | 29.6 | 24    |   | 13          | 54.2 | 11            | 45.8 |
| Mariés         | 2 757 |   | 2 463          | 89.3 | 294           | 10.7 | 1 694 |   | 1 662       | 98.1  | 32            | 1.9  | 1 062 |   | 801         | 75.4 | 261           | 24.6 |
| Célibataires   | 1120  |   | 844            | 75.4 | 276           | 24.6 | 637   |   | 501         | 78.6  | 136           | 21.4 | 482   |   | 342         | 71.0 | 150           | 29.0 |
| Autres         | 309   |   | 274            | 88.7 | 35            | 11.3 | 109   |   | 104         | 95.4  | 5             | 4.6  | 200   |   | 170         | 85.0 | 30            | 15.0 |

Source Statistique Canada. Enquête sur la population active, cal 71 (KM)  
Extrait de : Marché du travail, nov. 82, /?. 56

[22]

C'est ainsi que déviant de son « champ naturel » de croissance, (les emplois « de femmes » dans le secteur tertiaire), cette stratégie patronale s'élargit maintenant à la population masculine et à d'autres secteurs. Par exemple, l'offre patronale de la CTCUM vise à utiliser des chauffeurs surnuméraires dans une proportion correspondant à 10% du nombre d'heures payées aux 4 200 chauffeurs réguliers <sup>11</sup>. Cette question avait été au coeur d'une grève de plus de huit mois à la CTCUQ <sup>12</sup> (Québec) ; la question se pose avec la même acuité à la CTL (Laval) et elle se posera certainement bientôt à la CTRSM (Rive Sud de Montréal) <sup>13</sup>. Le refus syndical d'une telle proposition s'appuie sur l'analyse de la situation issue de différentes expériences tentées aux États-Unis. Dans certaines villes comme à Seattle, 44% des chauffeurs sont déjà à temps partiel. On peut aussi se demander dans quelle mesure le programme fédéral de « travail partagé » mis sur pied pour venir en aide aux industries en difficulté temporaire n'aura pas comme conséquence, à moyen ou long terme, d'introduire l'idée du temps partiel dans le secteur industriel jusque là peu touché par cette forme d'emploi. <sup>14</sup>

C'est donc dans un contexte de « psychose » de la crise que les gouvernements tentent de légiférer pour promouvoir le développement de l'emploi à temps partiel. Les promesses d'améliorer les conditions de travail de ce groupe ne sont en fait que de la poudre aux yeux, que la façade qui permettrait de taire les plus fortes oppositions au temps partiel et d'établir en quelque sorte un consensus minimal pour permettre l'extension du temps partiel.

---

<sup>11</sup> Luc Ruffiange « Mais les chauffeurs sont prêts à un long conflit » in : *Le Journal de Montréal*, 12 mai 1982.

<sup>12</sup> Pierre Pelchat, « CTCUQ : un débrayage le 24 août » in *Le Soleil*, 13 août 1982.

<sup>13</sup> Pierre Bellemare, « Le problème des « partiels » pourrait provoquer d'autres grèves du transport » in *La Presse*, 17 août 1982.

<sup>14</sup> Pour une analyse du cas de la CTCUM, voir : Hélène David, « La crise et le travail à temps partiel » XIII<sup>e</sup> colloque de l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal, novembre 1982. (à paraître)

## Des législations se préparent

Ainsi, durant la dernière campagne électorale, René Lévesque s'engageait à mettre en place une politique de création d'emplois à temps partiel en offrant aux employés des secteurs public et parapublic le choix de réduire leur semaine à trois jours (en créant ainsi 6 000 emplois supplémentaires dira-t-il) et en accordant une compensation financière du secteur privé qui offriraient ce choix à leurs employés. Cette politique de création d'emplois à temps partiel était assortie d'une promesse de modification des lois et règlements « pour que les Québécois travaillant plus de 15 heures par semaine aient droit proportionnellement aux mêmes conditions de travail et avantages sociaux que ceux accordés dans l'entreprise aux travailleurs à temps plein effectuant une tâche équivalente <sup>15</sup> ».

Quelques jours plus tôt, le ministère fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, après une vaste consultation, présentait des « Éléments d'une politique sur l'emploi à temps partiel ». Prenant pour point de départ que le travail à temps partiel est un fait acquis sur le marché du travail du Canada, le Conseil consultatif recommandait, entre autres, que les gouvernements, employeurs et employés favorisent l'option du travail à temps partiel et l'adoption de normes de travail « raisonnables et équitables » pour les employé(es) à temps partiel.

[23]

Et plus récemment, en février 1982, c'était au tour du ministère fédéral du Travail de lancer une consultation sur le travail à temps partiel. <sup>16</sup> Le mandat donné par le ministre Caccia pouvait sembler a priori non engagé en chargeant la Commission Wallace de « recommander des mesures législatives, un programme et/ou une politique dont l'objet

---

<sup>15</sup> M. René Lévesque, Mme Jocelyne Ouellette, créations d'emplois à temps partiel : accès plus facile, meilleure protection et réduction du chômage. Engagement du 25 mars 1981.

<sup>16</sup> Conseil consultatif canadien de l'emploi et de l'immigration, Rapport au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, *Éléments d'une politique sur l'emploi à temps partiel*, le 13 mars 1981.

serait d'améliorer la condition générale du travail à temps partiel sans porter atteinte à la condition du travail à temps plein <sup>17</sup> ».

Par contre, les discours de Mme Wallace, qui avant cette nomination était directrice générale de la division de la Colombie britannique de la « Retail Merchants Association of Canada », semblent s'engager en faveur d'un développement du travail à temps partiel comme la citation suivante d'une entrevue accordée au *Devoir* le montre : « Elle (Mme Wallace) croit que le travail à temps partiel peut être rempli de promesses dans la mesure où il sera mieux considéré <sup>18</sup> ». Même après qu'une coalition syndicale ait mis en doute devant la Commission, à Montréal, la légitimité du travail à temps partiel <sup>19</sup>, Mme Wallace soulignait que sa légitimité « n'est pas contestée par l'ensemble du mouvement syndical canadien <sup>20</sup> », ce qui nous semble une lecture très personnelle des revendications des centrales syndicales.

### À quoi peut-on s'attendre ?

Plusieurs scénarios sont possibles. Essayons de voir le scénario le plus réaliste. Le gouvernement québécois a clairement exprimé son intention de développer l'emploi à temps partiel. Dans le secteur public, le gouvernement, en tant qu'employeur, a le beau rôle. La Commission Bisailon, dans le cadre d'une réforme de la Loi de la fonction publique, préconisait dernièrement l'instauration du travail à temps partiel dans la Fonction publique.

Par contre, dans le secteur privé, le gouvernement n'a pas de moyens pour influencer directement le développement du temps partiel. En mars 1981 René Lévesque s'engageait à « proposer aux employeurs du

---

<sup>17</sup> Ministère du Travail, Commission d'enquête pour le travail à temps partiel. Mandat, document dactylographié. (Ottawa)

<sup>18</sup> Paule des Rivières, Enquête à plein temps sur le « temps partiel, in *Le Devoir*, 12 juin 1982, p. 7.

<sup>19</sup> Voir : mémoire présenté à la Commission Wallace pour le travail à temps partiel par la coalition de l'inter-syndicale formée des organisations suivantes : CSN, CEQ, FSPIIQ, SPGQ, SFPQ, FQII, document dactylographié.

<sup>20</sup> Jean-Pierre Bonhomme, « Contestation de la légitimité du travail à temps partiel in *La Presse*, 17 septembre 1982.

secteur privé qui offriront ce choix à leurs employés une compensation financière proportionnelle au nombre d'emplois à temps partiel créés à partir des postes existants ». Dans le contexte du taux de chômage actuel, et devant l'urgence de créer des emplois, le gouvernement mettrait-il ses énergies et ses ressources dans une telle stratégie qui pourrait bien ne porter fruit qu'à moyen ou long terme ?

Et si le gouvernement tenait ses engagements pour ce qui est de la création d'emplois à temps partiel dans les secteurs public et privé, pourrait-il tenir son premier engagement « de modifier les lois et règlements pour que les Québécois travaillant plus de quinze heures par semaine aient droit, proportionnellement, aux mêmes conditions de travail et avantages sociaux que ceux accordés dans l'entreprise aux travailleurs à temps plein effectuant des tâches équivalentes ? <sup>21</sup> ». On connaît les craintes du patronat à l'égard d'une législation en ce sens.

[24]

Or, dans la mesure où l'action gouvernementale à court ou à moyen terme encouragera effectivement le développement du temps partiel, ne faudrait-il pas que les groupes de pression (groupes de femmes, organisations syndicales) soient plus combatifs que jamais dans la revendication d'une telle législation ? Et dans la mesure où les organisations syndicales veulent mettre un frein au développement de ce type d'emploi, l'action la plus efficace, outre les négociations locales, ne serait-elle pas d'obliger le gouvernement à légiférer en faveur de ce groupe ? Il faudrait alors que les organisations syndicales traduisent leurs préoccupations de freiner le développement abusif de ce type d'emploi dans des revendications précises sur l'amélioration des conditions de travail. Qu'on pense par exemple à exiger un nombre minimum d'heures de travail hebdomadaires pour ces travailleurs et travailleuses, à la possibilité que les horaires de travail soient établis par entente à l'avance, que des droits prioritaires soient accordés à ce groupe pour l'accès à des emplois à temps plein, etc. Certains de ces droits inscrits dans la loi française <sup>22</sup> pourraient être un premier pas en vue de limiter le

<sup>21</sup> Il faut remarquer qu'avec cette promesse, on créerait deux couches de temps partiel, les privilégiés (au-dessus de 15 heures par semaine, et les autres... !)

<sup>22</sup> Ceci n'est d'ailleurs pas pure utopie. En mars 1982, le parlement français a voté une ordonnance dans ce sens pour les travailleurs et travailleuses de

développement de ce type d'emplois en accordant aux travailleurs et travailleuses à temps partiel des conditions de travail décentes.

Les conséquences de la crise actuelle sur l'emploi et les conditions de travail dépendent du rapport de forces que réussiront à imposer les organisations syndicales entre autres pour freiner le développement des emplois précaires, dont le travail à temps partiel.

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[25]

---

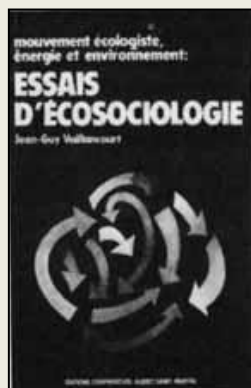
France, même si sous certains aspects cette loi favorise le développement du travail à temps partiel.

France, Nouvelles législations pour faciliter le travail à temps partiel, *BIS*, 1/18, p. 51-53. Voir aussi : Daniel Baroin et Jocelyne Loos, Protection juridique et couverture sociale du travail à temps partiel en Europe in *Droit social*, n° 7-8, juillet-août 1982.

Bernard Teyssie, « Le travail à temps partiel » (ordonnance n° 82-271 du 26 mars 1982) in *Droit social*, les réformes-II, mai 1982, n° 5.

[26]

Vient de paraître



***Mouvement écologiste,  
énergie et environnement***

Essais d'Écosociologie

Jean-Guy Vaillancourt

Jean-Guy Vaillancourt nous présente une série très diversifiée d'écrits en ce qui concerne la prise de conscience généralisée de la détérioration écologique de la terre.

Éditions coopératives Albert Saint-Martin

5089 rue Garnier — Montréal H2J 3T1



À ceux et celles que la télévision fatiguent...

***La Télévision en vrac  
Essai sur le triste spectacle***

Jean-Pierre Desaulniers

La Télévision en vrac, c'est la télévision au jour le jour, dans sa diffusion morne et ininterrompue. Le triste spectacle, c'est l'artifice du sport et du quiz, c'est la lourdeur du téléroman, la fadeur de l'information et l'évasion mièvre du film.

Éditions coopératives Albert Saint-Martin  
5089 rue Garnier — Montréal H2J 3T1



[27]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**NOTES D'ACTUALITÉ**

## « MISÈRE DE L'ÉNERGIE. »

**A. ERROUAKI**

[Retour au sommaire](#)

« Le développement du tiers-monde ne peut s'effectuer pleinement que si la notion de dépendance est éliminée. »

Pierre Uri, Développement sans dépendance, Calman-Lévy, 1974.

*Les conditions de l'industrialisation dans les pays du Tiers-Monde ont fait, et font encore aujourd'hui, qu'à toute fin pratique, le pétrole demeure le seul choix économique réaliste en matière énergétique. Par contre, force est aussi de reconnaître que la facture est devenue très lourde à payer que ce soit en termes de balance de paiement, d'endettement, de dépendance, voire de compétitivité. Poser le problème est une chose ; tenter d'y trouver une solution en est une autre comme le souligne A. Errouaki dans la note qui suit.*

---

Les spécialistes des problèmes énergétiques ne se sont penchés sérieusement à leur étude que depuis la crise survenue en 1973 avec le quadruplement du prix du pétrole. L'économie occidentale qui fut principalement une économie pétrolière a été bouleversée par cet

événement historique. Samir Amin <sup>23</sup> le fait remarquer à juste titre en écrivant que « la première décision économique importante prise hors du monde européen depuis quatre siècles, le redressement du prix du pétrole en 1973, a provoqué un débordement d'analyses et de prophéties sur l'avenir du monde ».

Contentons-nous pour l'instant d'enregistrer ces données de fait, et regardons de plus près les caractéristiques du problème énergétique qui fait tant parler de lui depuis quelques temps.

Le problème de l'énergie ne doit pas être considéré en chiffrant d'un côté les réserves mondiales et de l'autre les consommations. Ce qui caractérise aujourd'hui le problème [28] énergétique dans le monde, ce sont les achats massifs de pétrole par les trois pôles du monde occidental (USA, Europe de l'Ouest, Japon) à un certain nombre de pays du tiers-monde (Moyen-Orient, Nigéria, Vénézuéla). Or, dans ce même tiers-monde, de nouveaux clients apparaissent, de nouvelles nations tendent à s'industrialiser (Corée du Sud, Formose, Brésil). Ces pays devraient-ils choisir des techniques douces, utiliser les énergies nouvelles ? Cette question n'a pas de sens. Elle se trompe de date. En 1981, il y a déjà plus de main-d'oeuvre employée dans l'industrie des nations du tiers-monde que dans le monde industrialisé.

Il est évident que toutes les forces vives du tiers-monde poussent à l'industrialisation. Dissserter si cela est une bonne chose ou non n'a qu'un intérêt purement théorique : la question est déjà tranchée. Certains auteurs <sup>24</sup> soulignent qu'il y aura vraisemblablement en 1985, 120 millions de personnes employées dans l'industrie du tiers-monde contre 85 dans les pays dits développés. Cependant, la production industrielle des nations développées (Europe, U.R.S.S., Amérique du Nord, Japon) restera pendant des décennies largement supérieure à celle du tiers-monde. Mais à l'heure actuelle, la production énergétique mondiale est incapable d'alimenter à la fois une croissance modérée de l'économie des pays riches et le décollage des nations du tiers-monde. Il y a donc conflit économique pour se procurer cette énergie. Le remède à la crise de l'énergie du tiers-monde réside-t-il en l'utilisation généralisée des énergies dites nouvelles : soleil, vent, biomasse ? Ces pays peuvent-ils

<sup>23</sup> Amin, Samir, *L'Économie arabe contemporaine*, éd. De Minuit, 1980.

<sup>24</sup> Berthelot, Y. et Tardy, G., *Défi économique du Tiers-Monde*, éd. Doc. française, 1978.

éviter le passage par les énergies fossiles : pétrole, gaz, charbon ? Cette solution a le don d'exaspérer les experts énergétiques du tiers-monde. En effet, à la conférence mondiale sur l'énergie (Istanbul, 1976), le délégué de la Côte d'Ivoire répond à des partisans de l'énergie solaire (à usage du tiers-monde) que « ces énergies n'étaient pas au point, que la quasi-totalité des laboratoires étaient dans les pays riches et qu'il était plus logique de réserver le pétrole aux nations en voie de développement » Comme le débat sur l'industrialisation du tiers-monde, celui de l'usage des énergies nouvelles dans cette partie du globe semble dépassé.

La Corée du Sud, Formose, le Brésil commencent à utiliser massivement le pétrole. La Chine est aujourd'hui un consommateur de pétrole équivalent à la France et brûle deux fois plus de charbon que l'ensemble du marché commun. Les trois (3) milliards d'êtres humains que compte le tiers-monde deviendront progressivement candidats à l'utilisation du pétrole, du gaz et du charbon. Ils seront cinq (5) milliards en l'an 2000 et composeront alors 80% de l'humanité. Pour des raisons techniques, ils préféreront le pétrole, car l'usage du gaz et du charbon demande des investissements coûteux, or ces pays sont pauvres en capitaux.

Dans ce nouveau contexte international, quelle peut être la politique du tiers-monde non producteur de pétrole ? Cet ensemble de pays ne dispose pas de ressources énergétiques. Aucune solution miracle, aucune énergie nouvelle ne viendra à son secours. Le processus industriel [29] déclenché dans ces pays nécessitera un apport continu d'énergie, dont une part importante de pétrole importé et ceci dans tout avenir prévisible. Il est donc nécessaire à ces pays de développer leurs exportations, pour cela la compétitivité de leurs entreprises est un facteur absolument indispensable. Or, ces mêmes pays dépendent de l'occident au niveau technologique. Cette double dépendance énergétique et technologique crée un obstacle difficilement surmontable pour l'adaptation de ces pays aux nouvelles données de l'économie mondiale. Par conséquent, ces pays voient la facture pétrolière peser sur le déficit de la balance des paiements et un accroissement de l'endettement (faute de moyens financiers) pour financer les projets de développement (voir tableau 1).

**TABLEAU 1**  
**Dette à moyen et a long terme de 99 pays en développement,**  
**1972-1980 (en milliards de dollars)**

|                                                  | 1972   | 1973   | 1974   | 1975   | 1976   | 1977    | 1978    | 1979    | 1980 (1) |
|--------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|---------|---------|---------|----------|
| Encours de la dette ( <i>en fin de période</i> ) |        |        |        |        |        |         |         |         |          |
| Dette publique (2)                               | 72,5   | 88,9   | 108,5  | 129,9  | 159,5  | 200,1   | 253,6   | 299,2   | 340,4    |
| Créanciers publics                               | (47,1) | (55,1) | (64,9) | (75,2) | (87,2) | (103,4) | (122,7) | (138,6) | (158,6)  |
| Créanciers privés                                | (25,4) | (33,8) | (43,6) | (54,7) | (72,3) | (96,7)  | (130,9) | (160,6) | (182,1)  |
| Dette non garantie                               | 19,8   | 25,2   | 31,1   | 35,5   | 40,6   | 47,4    | 55,6    | 63,9    | 74,1     |
| Total                                            | 92,3   | 114,1  | 139,6  | 165,5  | 200,1  | 247,5   | 309,2   | 363,1   | 414,5    |

1. Préliminaires.

2. Dette publique de dette assortie d'une garantie publique.

SOURCE : *Banque Mondiale, World Debt Tables 1981, et perspectives de l'économie mondiale FMI, 1980, p. 42.*

Plus le prix du pétrole sera élevé, plus le seuil de compétitivité sera difficile à atteindre, plus le nombre de faillites sera élevé et le taux de chômage important. L'intensité de la lutte pour l'énergie se mesurera dans ces pays par des déficits permanents de la balance des paiements et des effets néfastes sur le système productif (voir graphique 1).

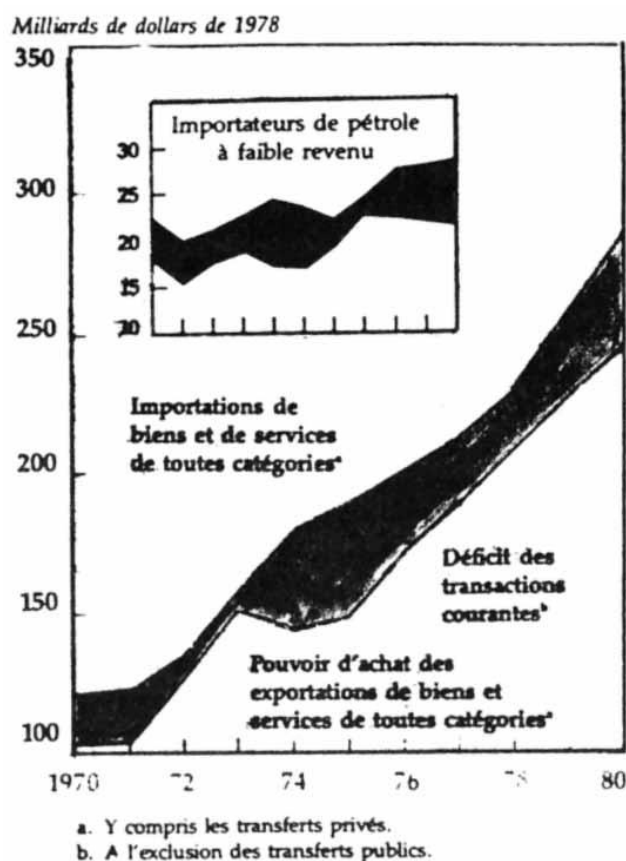
En effet, les achats de pétrole par les PVD, représentant 80 à 90% de leurs importations <sup>25</sup>, ne peuvent plus être financés que par un recours systématique à l'emprunt, dont le montant (comme en témoignent les chiffres du tableau 1) s'accroît constamment. Les nouveaux emprunts précédents, et la dette collective des PVD se chiffre à 400 milliards de dollars sans aucun espoir de remboursement dans un avenir prévisible.

<sup>25</sup> Séguret, Jacques, « Les leçons de la crise pétrolière », *rev. de l'énergie*, sept., 1981.

[30]

Mais il serait toutefois incorrect, comme l'indique J. Séguet « de rendre l'OPEP seule responsable de la crise mondiale dans laquelle il semble bien que nous soyons engagés. La croissance économique des années 60 était devenue une fuite en avant dont les limites étaient prévisibles (le Club de Rome a eu le premier la lucidité de les montrer), et la crise pétrolière n'a été que le catalyseur qui a révélé au monde stupéfait la fragilité de la chimère qu'il chevauchait <sup>26</sup> ».

**Figure 1**  
Déficit de la balance courante des pays  
en développement importateurs de pétrole 1970-1980



Source : Rapport annuel de la Banque Mondiale, 1981, p. 50.

<sup>26</sup> Séguet, *op. cit.*

Pour finir cette discussion des problèmes énergétiques posés par le développement du Tiers-Monde, il serait intéressant de s'interroger sur la définition d'une nouvelle politique énergétique.

Comme la structure des bilans énergétiques des décennies à venir dépend, en très grande partie, de l'évolution en termes de coûts des technologies afférentes à chacune des grandes filières <sup>27</sup> : hydrocarbures, nucléaire, charbon, solaire, géothermie ; nous pensons que toute définition d'une politique énergétique rationnelle doit être fondée :

- d'une part, sur les anticipations <sup>28</sup> de coûts qui peuvent être faites sur chacune des principales technologies en développement ;

[31]

- d'autre part, face au défi énergétique qui bloque les PVD dans leur développement, on devrait s'interroger sur l'avenir des produits et de leurs processus de fabrication nouveaux qui s'imposeront mondialement par leur efficacité et leur rentabilité.

Par ailleurs, une telle politique devrait prendre en compte les coûts sociaux associés à chacune des filières énergétiques en développement (que ce soit les hydrocarbures, le charbon ou le nucléaire). Ces « coûts sociaux sont encore mal connus et ils augmentent la marge d'incertitude que l'on peut avoir à propos du coût réel de telle ou telle filière <sup>29</sup> ».

La seule réponse que l'on puisse apporter à ces incertitudes économiques et technologiques, consisterait selon J. Marie Chevalier en « une politique énergétique basée en premier lieu sur la diversité des filières d'approvisionnement ».

---

<sup>27</sup> Toledano, Joelle, dans « À propos des filières industrielles », in *revue d'économie industrielle*, n° 6, 1978, définit le concept de filière comme étant « un ensemble articulé d'activités économiques intégrées, intégration consécutive à des articulations en terme de marchés, technologiques et capitaux ».

<sup>28</sup> C'est la stratégie adaptée par le Japon ; d'ailleurs le Japon est le seul pays industrialisé qui n'a que très peu subi les bouleversements engendrés par le choc pétrolier de 1973.

<sup>29</sup> Chevalier, J. Marie, dans *Revue d'économie industrielle*, n° 1781, « Nouvelles technologies énergétiques, leur impact sur l'évolution des prix de l'énergie ».

Il est temps pour les responsables des politiques énergétiques au Tiers- Monde de repenser une nouvelle stratégie sinon il sera trop tard pour y remédier même avec des moyens technologiques suffisamment avancés. Comme l'indique le proverbe vietnamien « Même avec neuf femmes, on ne fait pas un enfant en un mois ».

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

**Maison d'Haïti** : 7714 Lajeunesse, Montréal, Québec, H2R 2J4. Tél. : 274-3487. —

La MAISON D'HAÏTI est un centre communautaire à but non lucratif qui a vu le jour à Montréal en 1972 pour répondre aux besoins pressants auxquels la communauté haïtienne devait faire face.

La MAISON D'HAÏTI intervient dans plusieurs domaines : information, éducation, famille, loisirs, immigration, culture, alphabétisation, services sociaux.

Elle a pour vocation d'affirmer la présence culturelle de la communauté haïtienne de Montréal et en même temps de contribuer à la promotion permanente de celle-ci. Les programmes de la MAISON D'HAÏTI sont subventionnés par les gouvernements du Canada et du Québec

En 1980, la MAISON D'HAÏTI créait le programme "FANM VLE PALE" (LA PAROLE AUX FEMMES), qui a pour objectif de former des animatrices en milieu féminin. C'est dans le cadre de ce programme qu'un diaporama accompagné de la brochure-guide : FANM POTO MITAN\* a été produit. Ces outils d'information et d'éducation à l'intention des femmes ont été réalisés avec la collaboration du comité de femmes haïtiennes NEGES VANYAN\* !

\* Le "potomitan" est le pilier central,

\*\* "Nègès Vanyan", femmes courageuses.

### Les Cahiers du socialisme

#### FORMULE D'ABONNEMENT

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE : \_\_\_\_\_

N° 9 \$8.50

L'abonnement régulier (3 numéros)

11.00

L'abonnement de soutien (3 numéros donne droit à un numéro gratuit à choisir entre les numéros 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8

\$16.00

La collection :

numéros 2 à 8 inclus

\$20.00

Cahiers du Socialisme

C.P. 660, Succursale

Desjardins

Montréal, Québec

H5B 1B7





[33]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**NOTES D'ACTUALITÉ**

## « Fonds monétaire international et banque mondiale dans la crise actuelle. »

**Ovide BASTIEN**

[Retour au sommaire](#)

Plus de 3 000 délégués (ministres des finances, gouverneurs de banques centrales, banquiers privés) provenant de 145 pays se sont réunis à Toronto du 6 au 10 septembre 1982 lors de l'assemblée annuelle conjointe du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale. Au coeur de leurs délibérations : la crise économique et financière actuelle et la façon de la gérer. Plus précisément : le rôle que doivent jouer ces deux institutions-sœurs dans la gestion de cette crise.

Si la délégation américaine affiche un certain optimisme, l'atmosphère générale demeure tendue, incertaine et pessimiste. Pour la première fois depuis la crise des années 30, le système financier international risque (du moins c'est l'inquiétude qu'expriment un nombre croissant d'observateurs informés) d'éclater...

## *L'endettement du Tiers-Monde*

La dette extérieure des pays du Tiers-Monde était de 87 milliards de dollars en 1971. En 1979 elle s'établit à 393 milliards et à peine un an plus tard grimpe à 456 milliards de dollars. Chose significative à noter, le pourcentage de cette dette due aux banques privées augmente considérablement. De 1974 à 1979, la partie de la dette extérieure des pays du Tiers-Monde due aux gouvernements étrangers et aux agences internationales double *alors que celle due aux banques privées triple* <sup>30</sup>.

Il ne faut pas interpréter cette croissance des prêts privés aux pays du Tiers-Monde comme une opération-secours aux pays les plus dépourvus. Ces prêts sont concentrés dans un nombre fort restreint de [34] pays (en 1980, 46% de ces prêts ne vont qu'à cinq pays <sup>31</sup>, dont les perspectives de profit sont les plus grandes. Plusieurs représentants des grandes banques affirment carrément : « *Des pays comme le Brésil, le Mexique, Taïwan, la Corée du Sud, etc. reçoivent de gros prêts commerciaux des banques privées non pas parce que leur situation économique est très précaire. Bien au contraire. Ces pays jouissent actuellement (c'était vrai de 1975 à 1980. O.B.) des plus hauts taux de croissance du monde* <sup>32</sup> ».

Notons que ces pays du Tiers- Monde bénéficiaires d'importants prêts des banques privées sont pour la plupart dirigés par des dictatures (Brésil, Corée du Sud, Chili, Argentine...) réputées internationalement pour leur bafouement systématique des droits de la personne. Un des plus gros débiteurs actuels, le Brésil, détient le record mondial de l'inégalité des revenus : 10% des ménages reçoit plus de 50% du revenu total des ménages, alors que 20% des ménages ne touche que 2% de celui-ci !

En 1982, plusieurs de ces prêts sûrs et rentables des banques privées se transforment en cauchemars. Cherchant à corriger un déséquilibre profond qui paralyse de plus en plus l'ensemble des pays capitalistes

<sup>30</sup> Statistiques de l'OCDE, juin 1981, cité dans « Debt Peonage : The Highest Form of Imperialism », par Bruce Franklin, ds. *Monthly Review*, mars 1982, p. 18.

<sup>31</sup> « Rapport sur le développement mondial », Banque mondiale, août 1980.

<sup>32</sup> « Is a Global Debt Crisis Looming » *ABA Banking Journal*, juin 1981, p. 105.

(et de façon particulière l'économie américaine), le président Reagan adopte dès le début de son mandat une politique monétariste des plus sévères. Les taux d'intérêt augmentent à des niveaux-record et l'activité économique plonge. Cela provoque une forte baisse de la demande et

**Tableau 1**

Progression de la dette extérieure des pays en voie de développement  
non pétroliers (en milliards de dollars)

*Comment les crédits privés ont progressé plus vite que les crédits publics*

|                       | 1973 | 1974  | 1975  | 1976  | 1977  | 1978  | 1979  | 1980  | 1981  |
|-----------------------|------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Dette totale          | 97.3 | 120,6 | 147.1 | 176.5 | 216,7 | 272,7 | 322,8 | 370.1 | 425,2 |
| Créanciers offic. (1) | 49.1 | 59.3  | 69.3  | 81.2  | 97.8  | 117.8 | 131.8 | 155.8 | 180   |
| Créanciers privés     | 48.3 | 61.2  | 77.9  | 94,4  | 118,9 | 154.9 | 188   | 214.3 | 245.3 |
| Service de la dette   | 16.1 | 17.5  | 21,4  | 23,8  | 30.3  | 43,7  | 60.5  | 75,2  | 96,4  |
| Ratio de la dette (2) | 14%  | 11%   | 13%   | 12%   | 13%   | 17%   | 18%   | 18%   | 20%   |

(1) États et institutions internationales.

(2) Relation entre le service de la dette (amortissements plus intérêts) et les exportations de biens et services.

Source : *Le Monde diplomatique*, novembre 1982.

[35]

donc des prix des matières premières, principales exportations des pays du Tiers-Monde. En même temps que baissent considérablement leurs revenus provenant des exportations, ces pays doivent donc supporter un service de dette de plus en plus lourd à cause de la montée des taux d'intérêt. Dans plusieurs cas la situation est critique *parce qu'une bonne partie de la dette privée est une dette à court terme.*

Il n'y a pas si longtemps, le FMI considérait dangereuse toute situation où le service de la dette d'un pays gruge plus que 20% de ses exportations.

Or en 1982, au moins 20 pays du Tiers-Monde doivent supporter un service de dette représentant de 30% à 100% de leurs exportations ! Le tableau suivant en dit long à ce sujet :

Ce qui pose surtout problème, comme le tableau précédent l'illustre, c'est le pourcentage de la dette extérieure privée qui doit être remboursée dès 1982 : 56% pour les Philippines, 62% pour Taïwan, 60% pour la Thaïlande et le Pérou, et 61% pour le Vénézuéla. Le pourcentage de la valeur des exportations de 1982 que le remboursement de cette dette représente : 100% dans le cas de l'Argentine (la guerre des îles Malouines aidant) ; 85% dans celui du Mexique ; 79% et 78% dans celui du Vénézuéla et du Chili respectivement.

Alourdi d'une dette extérieure de plus de 80 milliards de dollars (dont

**Tableau 2**  
Estimations de l'encours de la dette bancaire  
de certains pays du tiers-monde pour 1982

| Pays         | Dette bancaire totale | % de dette totale échue à moins d'un an | % des exportations en 1982 |
|--------------|-----------------------|-----------------------------------------|----------------------------|
| Mexique      | 56,9                  | 49%                                     | 85%                        |
| Brésil       | 52,7                  | 35%                                     | 67%                        |
| Vénézuéla    | 26,2                  | 61%                                     | 79%                        |
| Argentine    | 24,8                  | 47%                                     | 100%                       |
| Corée du Sud | 19,9                  | 58%                                     | 37%                        |
| Chili        | 10,5                  | 40%                                     | 78%                        |
| Philippines  | 10,2                  | 56%                                     | 63%                        |
| Indonésie    | 7,2                   | 41%                                     | 14%                        |
| Taïwan       | 6,6                   | 62%                                     | 14%                        |
| Nigéria      | 6,0                   | 34%                                     | 12%                        |
| Colombie     | 5,4                   | 49%                                     | 53%                        |
| Thaïlande    | 5,1                   | 60%                                     | 29%                        |
| Malaisie     | 4,4                   | 31%                                     | 10%                        |
| Pérou        | 4,4                   | 60%                                     | 62%                        |
| Turquie      | 4,2                   | 25%                                     | 10%                        |

SOURCE : Morgan Guaranty Trust of New York, *The Financial Post*, 3<sup>e</sup> section, 4 septembre 1982, p. 2.

[36]

56,9 milliards de dettes privées), le Mexique déclare fin août 1982 qu'il est incapable de rencontrer certaines échéances. Un refinancement de dépannage est rapidement organisé, mais l'expérience provoque crainte et consternation dans la communauté financière internationale...

### *L'endettement des entreprises*

Si l'endettement écrase plusieurs pays, particulièrement ceux du Tiers-Monde, il accable aussi un très grand nombre d'entreprises au coeur même des nations qui constituent le nerf vital du capitalisme.

Aux États-Unis, le taux de faillite est actuellement deux fois plus élevé qu'il ne l'était en 1975, année où sévissait pourtant la plus forte récession mondiale depuis la Deuxième guerre mondiale. Et ces faillites ne touchent pas seulement les petites entreprises. Les statistiques révèlent que le taux de faillite chez les sociétés ayant une dette de 100 000 \$ et plus dépasse celui des petites entreprises <sup>33</sup>.

La cause immédiate de cet endettement devenu problématique est la même que celle qui plonge le Tiers-Monde dans sa précarité actuelle : la politique monétariste de Regan. La montée spectaculaire des taux d'intérêt qui en découle éprouve durement le marché obligataire et déprime le cours des titres à revenus variables, obligeant ainsi les entreprises à se financer auprès des banques au moment même où le coût du crédit bancaire devient prohibitif <sup>34</sup>.

Selon Paul Fabra : « *Le mauvais état financier de nombreuses sociétés, grandes ou moins grandes, constitue pour le système bancaire international une menace aussi grande que celle du Mexique (80 milliards de dollars) et des pays de l'Europe de l'Est (80 milliards de dollars) réunis* <sup>35</sup>. »

<sup>33</sup> Anna De Cormis, « Reagan Grumbles, Economy Stumbles », *Guardian*, le 10 octobre 1982, p. 1 et 6.

<sup>34</sup> « U.S. Optimism at Odds with Majority », par Peter Cook, *Globe and Mail*, section B., p. 1, 8 septembre 1982.

<sup>35</sup> Cette section s'inspire de « World's poorest nations still stuck with less », par Deborah Coyne dans *The Financial Post*, 11 septembre 1982, p. 18.

Ici au Canada, nous connaissons l'affaire récente de Dôme Petroleum. Cette société géante devait rembourser aux banques 1,3 milliards de dollars pour le 30 septembre mais n'avait plus de quoi faire ce remboursement. Seule l'action-secours organisée conjointement par le gouvernement fédéral et certaines banques empêcha la banqueroute.

***L'Assemblée du FMI  
et de la Banque mondiale de septembre 1982***

L'assemblée annuelle conjointe du FMI et de la Banque mondiale s'est déroulée cette année dans une atmosphère fort pessimiste et tendue. Plusieurs pays du Tiers-Monde qualifièrent la situation internationale actuelle de grave, précaire et inquiétante. « *Si on ne donne pas un grand coup de barre correctif*, commenta le ministre des Finances du Brésil, *pour combien de temps le tissu social pourra-t-il résister ?* ». Les représentants de l'Allemagne de l'Ouest et de la Nouvelle Zélande abondèrent dans le même sens.

Seule exception importante dans ce courant général de pessimisme : la délégation américaine. « *La lutte contre l'inflation va bon train aux États-Unis et dans certains autres pays, affirma le secrétaire américain au Trésor M. Donald Regan, et nous prévoyons une reprise prochaine, vigoureuse et durable, de l'économie américaine* ». Quant à l'imposant endettement de plusieurs

[37]

### **Mandats du FMI et de la Banque mondiale**

Fruits de la conférence de Bretton Woods en 1944, le FMI et la Banque mondiale existent officiellement depuis 1946. Ils sont en quelque sorte un sous-produit de la crise des années 30. Lors du déclenchement de celle-ci, chaque pays capitaliste, sentant le bateau couler, cherche à adopter des mesures protectionnistes visant sa propre survie économique : dévaluations très fortes, restrictions sur les importations, etc. Le résultat ? La crise économique s'aggrave et se prolonge...

Tirant la leçon de cette expérience amère, les principaux pays capitalistes mettent sur pieds deux institutions-sœurs dont l'objectif principal consiste à favoriser la collaboration et le libre-échange, jugés essentiels pour la prospérité de tous. Le FMI aura deux fonctions prioritaires : arbitrer les modifications aux taux de change et dépanner les pays aux prises avec un problème temporaire dans sa balance des paiements. La Banque mondiale aura comme fonction le financement de la reconstruction de l'économie européenne ravagée par la guerre.

Cette vocation première du FMI et de la Banque mondiale sera d'une courte durée. D'une part, il devient évident que les grandes puissances n'acceptent pas la surveillance des institutions financières contrôlées par des rivaux économiques. D'autre part, les États-Unis supplantent rapidement la Banque mondiale en lançant seuls le fameux Plan Marshall. C'est ainsi que dès 1949, le FMI et la Banque mondiale se tournent vers le Tiers-Monde. Celui-ci demeure leur champ de prédilection encore aujourd'hui.

*pays du Tiers-Monde, M. Regan n'a eu que des propos rassurants : « La crise financière est sérieuse, certes, mais elle n'empêchera la reprise ni aux États-Unis ni ailleurs dans le monde. Le système bancaire commercial dispose de fonds suffisants pour financer cette reprise. Le rééchelonnement de la dette de certains pays du Tiers-Monde affectera les revenus des banques mais pas leur capacité de relancer l'activité économique <sup>36</sup> ».*

---

<sup>36</sup> « U.S. Optimism at Odds with Majority », par Peter Cook, Globe and Mail, section B., p. 1, 8 septembre 1982.

Deux questions surtout retinrent l'attention des délégués : le montant d'augmentation des quote-part de chaque pays-membre (ne devant normalement prendre effet qu'en 1985) et le sort de l'Agence de développement international (ADI), une filiale de la Banque mondiale.

### *Les quote-parts*

Fière des « succès » atteints par l'administration américaine sur le plan national grâce à sa politique monétaire restrictive, la délégation américaine ne proposa rien d'autre sur le plan international. « *Les États-Unis s'opposent à toute augmentation substantielle des quotes-parts*, affirma fermement M. Regan. *Le [38] FMI n'est pas un Père Noël : les pays en difficulté financière doivent mettre de l'ordre dans leurs maisons eux-mêmes* ». (Milton Friedman, le pilier de la politique monétariste, aurait expliqué un jour que la principale tâche qui incombe au FMI et à la Banque mondiale consiste à trouver le moyen de disparaître !).

L'ensemble des autres délégations, particulièrement celles des pays du Tiers-Monde, s'opposèrent carrément à ce point de vue. « *La vocation normale du FMI consiste à dépanner temporairement des pays-membres éprouvant des difficultés dans leur balance des paiements, d'accord ! Mais la crise actuelle de par sa profondeur et le danger qu'elle pose à l'équilibre mondial, ajoutèrent ces délégations, exige un rôle historique urgent et très important de la part du FMI. Celui-ci ne pourra cependant jouer effectivement ce rôle que s'il reçoit de chaque pays-membre une injection substantielle de contributions financières.* » Ils proposèrent donc une très forte augmentation des quote-parts (i.e. cotisations Financières des pays membres) : les pays du Tiers-Monde, 100% en moyenne (le Brésil et la Nouvelle Zélande : 200%) ; les pays européens, 50% en moyenne.

Usant de leur poids immense, les États-Unis bloquèrent cette demande. Ils laissèrent entendre qu'ils accepteraient une augmentation de 25% tout au plus.

Par ailleurs, ils suggérèrent la création d'un fonds spécial de 25 milliards de dollars, utilisable par le FMI dans l'éventualité où le système bancaire international se trouverait clairement et explicitement menacé.



Interprétant cette suggestion américaine comme une manœuvre pour éviter une forte augmentation des quoteparts, les Européens s'y montrèrent réticents.

Par ailleurs, on se mit d'accord pour devancer la date ultime de l'entente sur le montant de l'augmentation des quoteparts. Initialement fixée à décembre 1983, cette date fut devancée à avril 1983.

### *L'Agence de Développement International*

L'Agence de développement international (ADI), une filiale de la Banque mondiale fondée en 1960, est particulièrement chère aux pays les plus pauvres du Tiers-Monde. Sa vocation spécifique consiste à financer des projets de développement dans ces pays. Les prêts sont accordés à des conditions particulièrement généreuses : très long terme, taux d'intérêt minime, conditions minimales. Considérée dans bien des milieux comme l'aile la plus « progressiste » du FMI et de la Banque mondiale, l'ADI finança depuis 1960 plus de 1 300 projets dans 78 pays pour une valeur totale de 27 milliards de dollars. Les experts de cette agence estiment que *le taux de rendement de ces projets s'établit en moyenne à 18%*.

L'ADI se trouva cependant menacée lorsque l'administration Reagan réduisit la contribution américaine à cette agence en étendant sur une période de 4 ans (1981-1984) la somme de 3,24 milliards de dollars initialement promise pour une période de 3 ans (1981-1983). La plupart des 32 autres pays contribuant à ce fonds suivirent le geste américain. Même si en 1982 ceux-ci [39] révisèrent leur décision à la hausse, l'ADI dû couper ses prêts de 35% (5 milliards de dollars de moins).

Se référant à cette situation dans son allocution devant l'Assemblée générale, le président de la Banque mondiale affirma : « *Certains cherchent actuellement à amputer les programmes de l'ADI. Cette amputation risque d'avoir de graves conséquences pour des millions de personnes dans les pays les plus pauvres.* »

La survie de l'ADI fut donc au coeur des débats de l'assemblée de Toronto. Les délégués ont pu se mettre d'accord pour adoucir l'amputation, grâce au leadership de la France, de la Norvège, de la Suède et

du Canada. Un fonds parallèle sera créé (600 millions de dollars) et la plupart des membres verseront une contribution spéciale extraordinaire en 1984. Cependant, la perspective à long terme demeure sombre. Tout indique que les États-Unis réduiront à nouveau leur contribution en 1983 et 1984. Par ailleurs plusieurs personnes haut-placées aux États-Unis laissent clairement entendre que leur pays favorisera, pour le nouveau budget de l'ADI commençant en 1985, une baisse assez considérable.

### *Risque politique de la crise financière*

Pour les pays les plus pauvres du monde, les délibérations de l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque Mondiale s'avèrent (c'est le moins qu'on puisse dire) peu rassurantes. Elles ne sont pas plus rassurantes pour les millions de chômeurs/euses qui se multiplient en plein coeur des pays les plus riches du globe.

Le directeur général du FMI, M. Jacques De Larosière, a d'ailleurs profité de l'occasion pour rappeler aux pays capitalistes la nécessité impérieuse de poursuivre la voie d'une politique monétaire restrictive. Il a insisté sur le danger d'accorder la priorité à la lutte contre le chômage. Même si la lutte contre l'inflation comporte un « coût social », cette lutte doit demeurer la grande priorité, sans quoi les problèmes futurs ne feront que grossir. Les États, a-t-il poursuivi, doivent réduire leur déficit, couper les programmes sociaux trop généreux, se débarrasser des rigidités (expression douce pour désigner les syndicats ?) qui alourdissent le marché du travail.

De toute évidence, cette politique d'austérité vise à corriger un déséquilibre profond qui ronge l'ensemble des pays capitalistes depuis le début des années 1970. Mais elle ne vise pas à empêcher cette crise. Son but froidement calculé est de permettre à la crise d'éclorre librement et d'exécuter sa fonction de dégraissage si longtemps différée par des politiques keynésiennes.

Mais les états-majors de ce grand dégraissage international réussiront-ils à mener à bien leur opération ? Pourront-ils garder le contrôle sur le processus qu'ils ont eux-mêmes déclenché ? Une fois les quote-parts augmentées, les nouvelles liquidités dont disposera le FMI

suffiront-elles pour permettre aux pays profondément endettés de remettre de l'ordre dans leur maison ? Les conditions des prêts deviennent de plus en plus contraignantes : les pays du Tiers-Monde [40] accepteront-ils ce crescendo ?

Chose certaine, la réaction récente du Mexique (nationalisation rapide de toutes les banques privées mexicaines dans un effort suprême de redressement financier) ne va pas exactement dans le sens des idéologies du laissez-faire...

Novembre 1982

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

### Prochains numéros

- n° 11 : Crise et politiques économiques au Canada (Printemps 83)
- n° 12 : Travail et emploi (Automne 83)
- n° 13 : L'autre travail : travail domestique et économie non marchande (Hiver 84)

Les personnes intéressées peuvent nous faire parvenir leurs textes en trois exemplaires au moins trois mois avant la date prévue de parution.

## ERRATA

Des erreurs se sont malencontreusement glissées dans la confection du numéro 9 de la revue. Nous vous signalons ci-dessous les principales (les mots entre parenthèses représentent les mots imprimés ; les mots soulignés représentent les corrections) :

| Page | Colonne | Ligne   | TEXTE                                                                                                                                                             |
|------|---------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 45   | droite  | 11      | il (n'y aurait) ; <i>il ne serait</i>                                                                                                                             |
| 56   | droite  | 26      | (si on en est pas) ; <i>si on ne revient pas</i> à la conception libérale de l'État du XIX <sup>e</sup> siècle et <i>qu'on ne prône pas encore ouvertement...</i> |
| 90   | gauche  | 3       | (former) ; <i>formé</i>                                                                                                                                           |
| 101  |         |         | le tableau du bas de la page n'a rien à voir avec l'article et doit être ignoré                                                                                   |
| 103  | gauche  | 40      | (a-t-il évalué des pratiques) ; a-t-il évalué <i>l'impact</i> des pratiques...                                                                                    |
| 109  | droite  | 26      | (protéaninieux) ; <i>protéagineux</i>                                                                                                                             |
| 110  | droite  | 6       | (ou) l'intégration ; <i>et l'intégration</i>                                                                                                                      |
| 126  | droite  | 3       | taux <i>d'intégration</i>                                                                                                                                         |
| 136  | droite  | 39      | (ortanismes) ; <i>organismes</i>                                                                                                                                  |
| 142  |         |         | Traduction Jacqueline Gremaud                                                                                                                                     |
| 143  | gauche  | 15      | 3 ou 4 coopérateurs                                                                                                                                               |
| 162  | gauche  | 8 et 12 | (social) ; <i>rival</i>                                                                                                                                           |
| 162  | gauche  | 32      | (par) l'accaparement ; <i>pour</i>                                                                                                                                |
| 162  | droite  | 5       | (est) donc ; <i>et donc</i>                                                                                                                                       |
| 163  | droite  | 46      | monnaies (étatiques) ; monnaies <i>privées</i>                                                                                                                    |
| 165  | gauche  | 3       | (un livre aux PUM) ; <i>au titre byzantin</i>                                                                                                                     |
| 168  | droite  |         | le nom de l'auteur est <i>G. Depelteau</i>                                                                                                                        |

Les trois tableaux de la page 176 accompagnent par ailleurs l'article de Bruno Jean, p. 131.

Nous assurons nos lecteurs et lectrices que toutes les dispositions seront prises pour que de tels inconvénients ne se répètent plus.

Par ailleurs, dans le n° 8, p. 47, une note a sauté : l'encadré sur le « fascisme à visage humain » dans l'article sur la Reaganonique s'inspire fortement d'un article paru dans *Politique aujourd'hui*, n° 34, été 81 : « Le meilleur des mondes de Ronald Reagan » par Marc Kesselman.

**Le collectif**

[42]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

# DOSSIER

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

[Retour au sommaire](#)

[42]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

## **Présentation**

**Le Collectif**

[Retour au sommaire](#)

Depuis L.B. Pearson, le Canada jouit sur la scène internationale d'une image et d'une influence politique relativement remarquable qui, si elles ont sans doute de quoi flatter la fierté nationale, ne se justifient guère lorsqu'on y regarde de plus près. Est-il nécessaire de rappeler que les rapports qu'entretient le Canada avec le tiers-monde n'ont rien de désintéressé, que les multinationales et les banques canadiennes rivalisent avec celles des autres pays du centre pour le partage des marchés mondiaux, que le Canada, plus souvent qu'à son tour, ne fait que servir de courtier des États-Unis en matière de politique internationale ou encore que l'accueil des réfugié(e)s politiques se fait sur une base très sélective ? À l'ombre du parapluie américain, le Canada (en réalité, il faudrait plutôt dire la bourgeoisie canadienne) a su largement profiter de sa position de « deuxième violon » sciemment et pleinement acceptée tant vis-à-vis de Washington que vis-à-vis du Grand Capital américain. En fait, cette attitude ambiguë, entièrement fondée sur le jeu complexe de l'autonomie relative et de la dépendance « librement » acceptée, aura en fin de compte permis à la bourgeoisie canadienne non seulement de se consolider sur le plan intérieur, quitte à laisser momentanément ouverts de larges pans de l'économie ou à perdre une partie de son autonomie politique, mais aussi, elle lui aura permis de s'emparer

de marchés internationaux importants et d'occuper maintenant une place non négligeable dans l'économie mondiale, navigant à la manière d'un sous-marin, parfois en eaux profondes, parfois en surface. Les voyages « touristiques » du premier ministre à l'étranger ou les appels réitérés d'Ottawa en faveur d'un nouvel ordre mondial ne trompent plus guère. Tourisme et affaire font aussi bon ménage qu'humanisme et intérêt ou encore aide et exploitation.

Ce sont ces ambiguïtés de la position du Canada dans l'économie mondiale et sur l'échiquier international que nous avons tenté de lever au travers des articles qui constituent le dossier qui suit.

[43]

Ainsi que le montre très bien P. Resnick, il est temps que l'on cesse de s'illusionner sur le Canada comme pays dépendant de la périphérie. Le capitalisme canadien a atteint aujourd'hui une certaine maturité qui en fait un « membre à part entière du centre capitaliste ». L'analyse que fait F. Moreau du secteur bancaire et de son implication internationale témoigne d'ailleurs de cette « vitalité ». Plus délicate d'approche est sans doute la question de la politique étrangère canadienne, notamment en ce qui a trait aux rapports avec les États-Unis. Mais ici aussi, il convient de quitter, comme le propose V. Levant, les schémas par trop simplificateurs et les analyses qui ne voient guère dans ces rapports que des rapports de dominant à dominé. Certes, des liens privilégiés existent entre les États-Unis et le Canada, en particulier pour tout ce qui touche aux questions de défense comme le montre M. Audet dans son article sur l'économie politique des dépenses militaires, mais si dépendance il y a, elle n'exclut pas, et de loin au contraire, une certaine autonomie relative du Canada en matière de politique étrangère. Le Canada ne peut être ramené à un État satellite des États-Unis ni son gouvernement à une marionnette de Washington. Ce sont d'abord et avant tout les intérêts de la bourgeoisie canadienne qui se profilent derrière la politique étrangère canadienne. Les articles de F. Midy sur l'ACDI, de V. Nin sur les ONG (organismes non gouvernementaux) ou encore d'E. Lamy sur la participation du Canada à l'aménagement du fleuve Sénégal nous rappellent cette réalité.

Au travers, donc, des différents articles du dossier (nous ne les avons pas tous mentionnés) nous nous sommes efforcés de dégager quelques lignes directrices, de jeter quelques hypothèses et aussi, ce qui nous

paraît important, d'apporter des données et des faits qui permettront de démystifier cette image du Canada « bon-ami » du tiers-monde. À un moment où l'offensive diplomatique bat son plein dans les couloirs des ambassades canadiennes et aussi, ce qui va de pair, à un moment où parler de restructuration à l'échelle mondiale n'a rien d'une hypothèse académique, un tel dossier ne peut que permettre de mieux clarifier les véritables enjeux et nos positions face aux luttes du tiers-monde et d'ici.

### **Prochains numéros**

- n° 11 : Crise et politiques économiques au Canada (Printemps 83)
- n° 12 : Travail et emploi (Automne 83)
- n° 13 : L'autre travail : travail domestique et économie non marchande (Hiver 84)

Les personnes intéressées peuvent nous faire parvenir leurs textes en trois exemplaires au moins trois mois avant la date prévue de parution.



[44]

**AGRO-ALIMENTAIRE****Sommaire n° 9**

Entrevue avec Norbert Rodrigue

*Propos recueillis par Michel Pilon et Normand Roy* [7]*Algérie : vingt ans d'indépendance, Dalil Maschino* [15]*Notes d'actualités* [33]Le budget Parizeau, *Jean Charest* [35]Le virage technologique : comment débâter le Québec, *Peter Bakvis* [40]Quelques remarques sur les politiques économiques du P.Q., *Christian Deblock et Vincent van Schendel* [51]*Dossier : L'agro-alimentaire au Québec : l'heure des choix*

Présentation [59]

La gauche a-t-elle manqué le train dans l'agriculture ?, *Martin Robert* [65]Où en sont les femmes en agriculture ?, *Suzanne Dion* [71]

Le syndicalisme agricole [81]

Le partage fédéral-provincial en agriculture [84]

Santé et sécurité en agriculture, *Jean-Pierre Reveret* [87]Qui nourrira le Québec?, *Alain Côté et Etienne Lamy* [89]L'agro-business : stratégies et contradictions, *Guy Debailleul* [105]L'intégration contractuelle : Le cas de la production porcine. 1966-1980, *Denis Perreault* [115]La dualité de la production agricole en région périphérique. Le cas de l'Est du Québec. *Bruno Jean* [131]Les fermes de groupe en Saskatchewan : Réinsérer le social dans l'agriculture?, *Michael E. Gertler* [143]Entrevue avec les membres de deux fermes de groupe au Québec, *Martin Robert* [155]*Rubrique de livres* [161]

[45]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

## **“LE CAPITALISME CANADIEN : ENFIN LA MATURITÉ.”**

**Philip RESNICK**

[Retour au sommaire](#)

Depuis plus d'un siècle, le Canada s'est développé à l'intérieur d'un espace économique plus vaste, dominé d'abord par la Grande-Bretagne, puis par les États-Unis. La Confédération de 1867 n'apporta pas la pleine indépendance mais perpétua, plutôt, la subordination à l'impérialisme britannique dans les domaines de la politique étrangère et des affaires militaires, et ce jusqu'à la Première Guerre mondiale. S'il est vrai que les liens s'affaiblirent ensuite durant l'entre-deux-guerres, cela est dû au fait que le Canada fut alors attiré dans l'orbite américaine. Tandis que l'investissement américain ravissait la première place à l'investissement britannique au pays durant les années vingt, le Canada entreprit un processus de réalignement politique qui devait le mener à un statut de partenaire subalterne des États-Unis dans la période qui suivit la Deuxième guerre mondiale.

Certains écrivains des années trente prétendirent que « dans l'avenir, le Canada dépendra de moins en moins des importations de capital pour assurer son développement national. Il est probable que les importations massives de capital au Canada soient essentiellement une chose

du passé <sup>37</sup> ». En fait, les années quarante, cinquante et soixante correspondirent à une intensification de l'entrée de capital américain au pays, notamment dans les secteurs-clés des matières premières et de l'industrie manufacturière. Des Commissions royales d'enquête, des groupes de travail, des commentateurs de droite et de gauche décrivirent ce processus, de sorte que l'on peut dire que la conception du Canada en tant que colonie économique, aussi bien que politique, des États-Unis était largement répandue à la fin des années soixante.

À cette époque, l'apparition d'une nouvelle école d'économie politique contribua grandement à l'avancement de cette analyse. La vieille théorie du produit générateur (*staple theory*) renaquit de ses cendres, ce qui permit de montrer comment les « bûcherons et les porteurs d'eau » de jadis s'étaient métamorphosés dans une économie de filiales, exportant des ressources naturelles vers les États-Unis et important l'essentiel de sa technique et nombre de ses entreprises manufacturières de la même source. La théorie [46] latino-américaine de la dépendance put être reprise à son tour afin de démontrer que malgré un PNB par habitant qui le classe parmi les pays les plus riches du monde, le Canada se situait à plus d'un égard à la périphérie de la métropole impérialiste et était condamné à un éternel statut colonial et au « sous-développement ». Des éléments de théorie marxiste étaient mis à contribution afin d'identifier la spécificité du capitalisme canadien, nos capitalistes commerciaux y jouant le rôle d'une bourgeoisie intérieure favorisant, sinon collaborant, à la prise de contrôle étrangère sur l'industrie nationale. La lutte à l'impérialisme et la lutte au capitalisme semblaient aller main dans la main, et de nombreux Canadiens de gauche, dont le groupe Waffle, le nationalisme et la revitalisation de la propriété étatique, surtout au niveau fédéral, apparaissaient comme des voies menant à un Canada socialiste. (J'ajouterai que la gauche québécoise avait des attentes semblables, le mouvement nationaliste ouvrant la porte au socialisme).

L'intention de ce texte est de mettre en cause cette analyse qui prévaut depuis plus de dix ans. Je dois avouer que j'ai moi-même partagé plusieurs de ses présupposés et que je ne suis pas convaincu qu'il était erroné de les avancer il y a dix ou quinze ans. Le Canada *était* un État-

---

<sup>37</sup> H. Marshall, F.A.. Southard, K.W. Taylor, *Canadian-American Industry*, N.Y., 1936, 295.

client des États-Unis durant toute la guerre froide, un laquais fidèle de ce pays durant la guerre du Vietnam, tandis que son économie subissait un degré de pénétration et de contrôle étrangers très supérieur à celui de tout autre pays capitaliste avancé. Le Japon et l'Allemagne de l'Ouest, occupés militairement après la défaite de 1945, étaient devenus les *enfants prodiges* du monde capitaliste quelques décennies plus tard et ils menaçaient l'hégémonie économique américaine. Quant à lui, le Canada, un des « vainqueurs » de 1945, était lié aux États-Unis par des chaînes et des « relations spéciales ». Toute l'histoire canadienne, caractérisée par un louvoiement pathétique entre une conception pro-britannique ou proaméricaine du nationalisme canadien-anglais, laissait croire à une incapacité de la part de la bourgeoisie canadienne à articuler une vision cohérente de la nation. En outre, personne n'attendait de Trudeau, l'ennemi du nationalisme québécois, ou du Parti libéral, le parti de l'attache américaine, un changement de cap.

Or, des changements sont survenus depuis le début des années soixante-dix et ils ont eu pour conséquence de rendre périmée une bonne part de l'analyse antérieure de la gauche nationaliste. Curieusement, certains de ces changements furent une réponse immédiate à l'apparition d'un mouvement nationaliste au Canada anglais à la fin des années soixante et au début des années soixante-dix. Je prétends cependant que les changements majeurs furent la conséquence des bouleversements intervenus dans l'économie capitaliste internationale, du passage à la maturité des entreprises capitalistes canadiennes (trente ans après les prédictions de Marshall, Southard et Hamilton !), et de la prise en charge du développement économique par l'État canadien. Je défendrai dans ce texte la thèse selon laquelle le [47] Canada est devenu un membre à part entière du centre capitaliste et qu'il ne devrait plus être considéré comme un pays de la périphérie. Bien que les traces d'une dépendance centenaire ne soient pas toutes effacées, davantage encore au niveau culturel et idéologique, le capitalisme canadien est néanmoins parvenu à l'âge adulte. À la gauche d'en faire autant dans son analyse du Canada !

## *Le Canada face à la crise des années soixante-dix*

L'économie politique internationale connut des changements fondamentaux au début des années soixante-dix. L'évolution des prix relatifs, qui avait favorisé les exportateurs de produits manufacturés au détriment des exportateurs de matières premières depuis la Deuxième Guerre mondiale, se renversa. La plus grande part de ce changement doit être attribuée à l'énergie, plus spécifiquement au quadruplement des prix pétroliers après la guerre israélo-arabe de 1973. Par contre, d'autres produits connurent également des hausses de prix, de sorte que : « en 1974, les matières premières coûtaient quarante-cinq pour cent de plus relativement aux produits manufacturés que deux ans auparavant <sup>38</sup>. »

Ce changement réduisit le surplus relatif transféré vers les pays capitalistes industrialisés, transformant des surplus commerciaux en déficits et déclenchant une spirale inflationniste qui allait rendre inopérantes les politiques keynésiennes traditionnelles. Au même moment, un transfert important de la production industrielle vers le Tiers-Monde s'organisait, surtout dans des secteurs de production à forte utilisation de main-d'œuvre, tels le textile et la chaussure, mais aussi dans des activités plus avancées technologiquement, de l'électronique à l'acier. À titre d'exemple, trois petites entités capitalistes d'Asie, Hong Kong, Taïwan et la Corée du Sud, accrurent leur part des exportations mondiales de produits manufacturés de 0,97% en 1968 à 3,58% en 1976. Les taux de croissance du PNB des pays que l'on qualifie de « nouveaux pays industrialisés » furent deux fois plus élevés que ceux des pays de l'OCDE dans leur ensemble entre 1963 et 1973, et trois fois plus élevés entre 1973 et 1976 <sup>39</sup>. Dès lors, la désindustrialisation apparut comme un sérieux problème en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord où l'emploi civil total dans le secteur manufacturier stagnait ou chutait.

<sup>38</sup> Cy Gonick, « Crisis and Reconstruction : Monetarism vs. State Intervention », 9, a paper to appear in a collection I am editing entitled *Socialist Perspectives on the 1980s*.

<sup>39</sup> OECD, *The Impact of the Newly Industrialized Countries on Production and Trade in Manufacturing*, Paris, 1979, 19-20.

« Sans trop s'avancer, on peut penser que les indications actuelles assez précises sur une nouvelle division internationale du travail pourraient bien marquer le début d'une nouvelle phase de stagnation de la valorisation du capital au « centre » et une croissance de la périphérie, en termes relatifs aussi bien qu'absolus <sup>40</sup>. »

Ces développements affectèrent autant le Canada que les autres pays de l'OCDE, à une importante différence près. Le secteur manufacturier canadien pouvait se révéler très vulnérable à des hausses du prix du pétrole et à une concurrence internationale avivée, mais le Canada possédait aussi un secteur primaire très important. Bien que ce secteur fut majoritairement sous contrôle étranger, [48] il n'en restait pas moins que le Canada disposait aussi d'une plus grande marge de manœuvre face à la réorganisation de l'ordre économique international qui se déroulait alors.

Ce fut la crise pétrolière internationale qui fit de Pétro-Canada une réalité et qui déclencha un changement radical de direction politique. La question de la sécurité des approvisionnements devint prédominante alors que la souveraineté dans la période qui suivit le renforcement de l'OPEP pesa plus lourd dans les affaires des États-nations occidentaux que durant les trente années précédentes d'internationalisme libéral.

Je dois dire que lorsque j'arrivai ici pour la première fois, je n'étais pas du tout convaincu par l'idée de Pétro-Canada ou d'une entreprise pétrolière canadienne. Mais lorsque j'ai découvert que nous avions été trompés par les compagnies pétrolières en 1971 et 1972, lorsqu'elles nous dirent que nous avions tout le pétrole dont nous aurions besoin pour les cent prochaines années, et que presque du jour au lendemain il y eut une pénurie, c'est alors que j'ai compris, et que je devins convaincu que nous avions besoin d'une compagnie pétrolière canadienne, il en fut de même pour une majorité de Canadiens <sup>41</sup>.

La dépendance vis-à-vis des compagnies multinationales étrangères était devenue tout bonnement inacceptable, tandis que « la supériorité

<sup>40</sup> F. Frobel, J. Heinrichs and O. Krege, *The New International Division of Labour*, Cambridge, 1980, 48.

<sup>41</sup> Bud Cullen, House of Commons Debates, October 30, 1980, 4271.

des mécanismes du marché » était remise en question, comme l'a prétendu William Sheridan <sup>42</sup>.

La création de Pétro-Canada fut la première étape de l'action entreprise par le gouvernement fédéral afin de planifier les besoins énergétiques canadiens à long terme et de réorienter l'ensemble de l'économie canadienne. FIRA (l'agence de tamisage de l'investissement étranger) en fut un autre avec son objectif avoué d'aider les Canadiens à « maintenir un contrôle effectif sur leur environnement économique » et de réglementer les prises de contrôle par l'étranger.

Le gouvernement fédéral ne disposait pas pour autant d'une position de force à la fin des années soixante-dix. Le pouvoir provincial s'étendait plus rapidement encore, grâce à des régimes tels ceux de Lougheed en Alberta et du P.Q. au Québec qui défiaient l'hégémonie fédérale dans plusieurs domaines.

Les transferts fiscaux aux provinces progressaient plus rapidement que les dépenses fédérales nettes, tandis que les provinces productrices de matières premières amassaient la part du lion des rentes économiques. Les sociétés de la Couronne provinciales comme la Potasse en Saskatchewan ou la Société nationale de l'amiante au Québec témoignaient du rôle joué par les gouvernements provinciaux dans l'accumulation et de leur rivalité potentielle avec Ottawa. En conséquence, « l'unité nationale » domina la liste des priorités fédérales jusqu'au référendum québécois de mai 1980, tandis que la planification et la direction de l'économie prenaient la seconde place. Pétro-Canada se développait à son propre rythme, ses actifs passant de 721 millions \$ à ses débuts en 1976-77 à 3,4 milliards \$ en 1979-80 <sup>43</sup>. Ce ne fut qu'avec le Programme [49] énergétique national d'octobre 1980 et ses suites que tout l'impact de l'interventionnisme de l'État fédéral se manifesta.

Entre-temps, des changements significatifs survenaient dans la nature du capitalisme canadien. « Le contrôle étranger de sociétés canadiennes » selon les termes du rapport CALURA de 1979, « avait atteint un sommet au début des années soixante-dix. Depuis ce temps, le contrôle étranger a régressé du fait d'acquisitions effectuées surtout par les

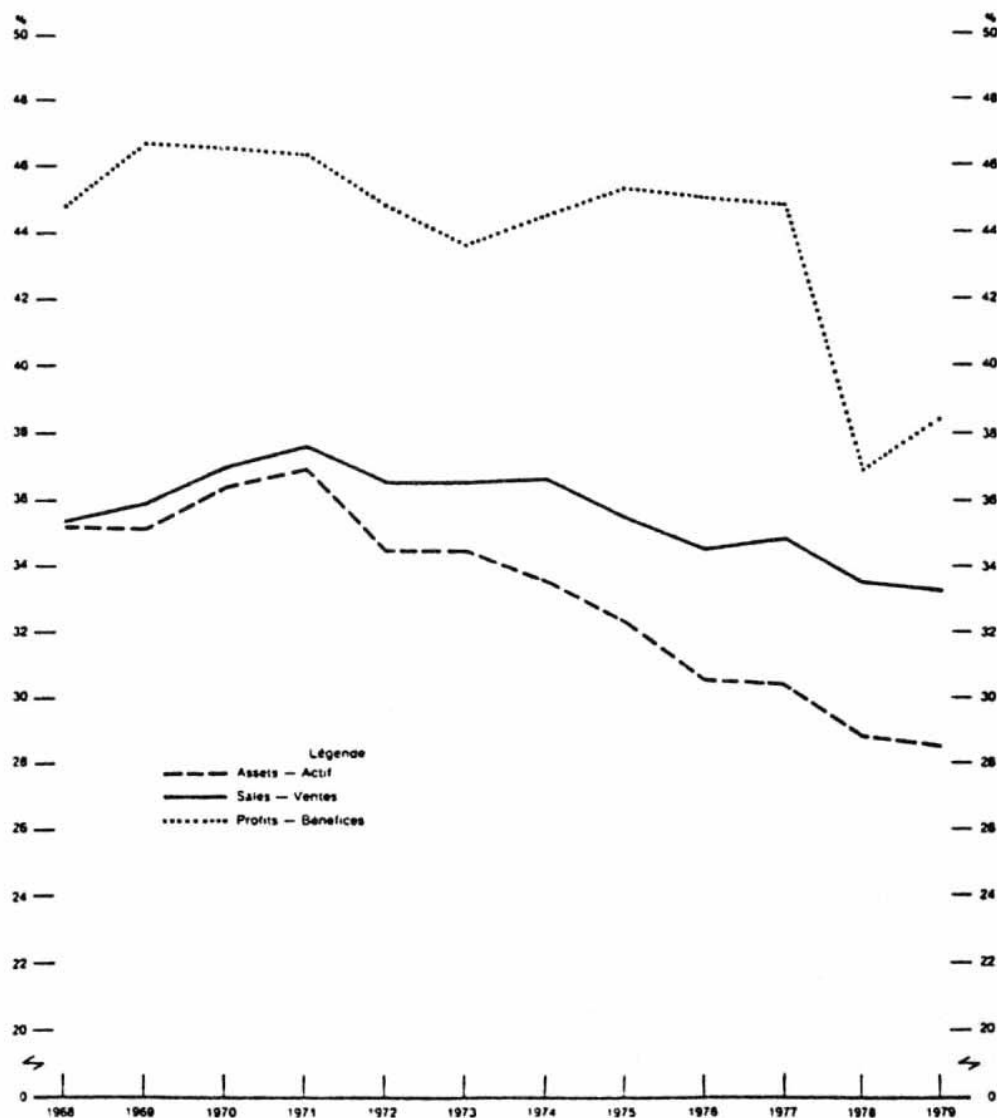
<sup>42</sup> William Sheridan, « Canadianization of the Petroleum Industry », *Policy Options*, Vol. 2, N° 4, 53.

<sup>43</sup> Allan Tupper and Bruce Doem, eds., *Public Corporations and Public Policy in Canada*, Montréal, 1981, Table 3, 7.

secteurs public et privé. » Le graphique 1 montre que le changement est particulièrement significatif en termes d'actifs et de profits.

### GRAPHIQUE 1

Actif, ventes et bénéfices des corporations sous contrôle étranger  
exprimés en pourcentage des industries non financières, 1968-1979



Source : Rapport Calura, pour 1979.



[50]

En 1979 <sup>44</sup>, les entreprises sous contrôle canadien dont l'actif excédait 10 millions \$ étaient au nombre de 1709, contre 1255 pour celles dont le contrôle était étranger. Les entreprises sous contrôle étranger avaient comptabilisé 60% du revenu imposable vers la fin des années soixante ; elles n'en comptabilisaient plus que 43% dix ans plus tard. La même tendance de fond vers une propriété canadienne accrue se retrouvait au plus haut niveau de l'économie.

En 1979, il y avait cinquante entreprises sous contrôle étranger, une diminution de deux par rapport à 1978 et de six par rapport à 1975. Depuis 1975, plusieurs acquisitions de grande envergure ont eu lieu. Elles ont réduit l'influence du secteur sous contrôle étranger dans le groupe des cent plus grandes entreprises. En 1975, le secteur étranger comptait pour 50,5% des ventes, 31% des actifs, 41% de la propriété des actions, 55% des profits et 79% du revenu imposable dans le groupe des cent plus grandes entreprises. En 1979, les parts avaient reculé de 3 points de pourcentage dans les ventes, de 1/2 point pour les actifs, de 4 points pour la propriété des actions, de 14 points pour les profits et de 22 points pour le revenu imposable <sup>45</sup>.

Comment peut-on expliquer cette évolution étonnante et quelles en sont les implications quant au rôle que le capitalisme canadien a été amené à jouer sur la scène internationale ? De prime abord, on aurait pu croire que les hauts niveaux de contrôle étranger étaient une caractéristique permanente de l'économie canadienne et que le nationalisme canadien s'est engagé dans un cul- de-sac. Telle était l'argumentation défendue tardivement par les auteurs de l'étude du Conseil des sciences du Canada de 1979 *Le Maillon faible* où était dénoncé l'inaction gouvernementale dans les sphères de l'industrie où le contrôle étranger dominait <sup>46</sup>.

En fait, le Canada avait connu des taux de croissance beaucoup plus élevés que ceux des États-Unis au cours des années soixante-dix, 4,3%

---

<sup>44</sup> *Companies and Labour Unions Returns Act*, Report for 1979, Ottawa, Statistics Canada, 1981, 19.

<sup>45</sup> Ibid., 39-41.

<sup>46</sup> John Britton and James Gilmour, *The Weakest Link*, Science Council of Canada, Background Study 43, 87.

par année contre 3% <sup>47</sup>. Le secteur privé était l'objet d'une vague de fusions et de prises de contrôles telle qu'on n'en avait pas vu depuis avant la Dépression. L'appendice du livre de Peter Newman *The Acquisitors* établit une liste de plus de deux cent cinquante acquisitions entre 1975 et 1981 impliquant des entreprises canadiennes comme Brascan, Cadillac, Power Corp., Argus, Thomson, Dôme, Noranda ou les Reichmann <sup>48</sup>. La spirale inflationniste qui caractérisa la période entraîna un gonflement important des actifs des plus grandes entreprises canadiennes, comme Eric Kierans l'a soutenu :

[Les grandes entreprises] sont tout à fait indépendantes du gouvernement et elles accroissent leur taille et leur pouvoir selon une dynamique qui leur est propre. Par exemple, la Banque Royale disposait en 1970 de 11 milliards \$ qui s'étaient accumulés sur plus de cent ans, et à peine huit ans plus tard, elle avait 41 milliards \$ en actifs, ou le Canadien Pacifique, qui avait accumulé 2,3 milliards \$ d'actifs [51] *depuis sa fondation jusqu'en 1970, était parvenu en l'espace de huit ans à porter ses actifs à 8 milliards \$* <sup>49</sup>.

Conséquence immédiate de cette évolution, le besoin ressenti par les entreprises canadiennes d'étendre leurs opérations à l'étranger se fit plus pressant et, pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre, l'investissement direct canadien à l'étranger parvint à surpasser le nouvel investissement vers le Canada (voir le tableau 1).

<sup>47</sup> OECD, *Economic Outlook*, 30, December 1981, Table 2, 12.

<sup>48</sup> Peter C. Newman, *The Canadian Establishment*, Vol. 2, Toronto, 1981, Appendix, 434-89.

<sup>49</sup> Eric Kierans in Science Council of Canada, *The Politics of an Industrial Strategy : A Seminar*, March 1979, 50.

TABLEAU 1

| Investissement        | 1970 | 1971 | 1972 | 1973  | 1974  |
|-----------------------|------|------|------|-------|-------|
| direct vers/du Canada | 590  | 695  | 220  | 60    | 35    |
|                       | 1975 | 1976 | 1977 | 1978  | 1979  |
| (millions de \$)      | -190 | -890 | -265 | -1925 | -1270 |

SOURCE : OCDE, *Perspectives économiques*, janvier 1981, p. 64.

L'investissement direct canadien à l'étranger progressa de 2,5 milliards \$ en 1960, à 11,5 milliards \$ en 1976 et à au moins 14 milliards \$ en 1978 <sup>50</sup>. Fait intéressant, plus de 80% de ce capital était sous contrôle canadien, comparativement à environ 60% <sup>51</sup> dix ans plus tôt à peine. Seize très grandes entreprises canadiennes contribuèrent pour environ 67% de l'investissement canadien à l'étranger en 1974, ce qui, selon Litvak et Maule, peut en fait « sous-estimer le degré déjà très élevé de concentration de l'investissement direct canadien à l'étranger sous le contrôle d'une poignée d'entreprises basées et contrôlées au Canada <sup>52</sup> ».

Les banques canadiennes ont aussi accru substantiellement leurs avoirs internationaux. « Les actifs en devises étrangères des banques à charte, estimés à plus de 103 milliards \$ (en 1980), sont sept fois et demie plus élevés qu'ils ne l'étaient il y a dix ans. Ils représentent 38% de leurs actifs totaux. » L'Association des banquiers canadiens put en outre pavoiser au sujet de « la présence grandissante et de l'expertise des banques canadiennes sur la scène internationale » et de leur statut de « leaders mondiaux dans leur domaine <sup>53</sup> ». La plus récente classification faite par le magazine *Fortune* des cinquante plus grandes banques hors des États-Unis indique une progression de rang marquée pour les grandes banques canadiennes, avec la Banque Royale progressant de la vingt-huitième position en 1979 à la dix-neuvième en 1980,

<sup>50</sup> I.A. Litvak and C.J. Maule, *The Canadian Multinational*, Toronto, 1981, 6.

<sup>51</sup> Le chiffre de 60% pour la décennie précédente provient du deuxième chapitre du livre *The Land of Cain*, p. 69.

<sup>52</sup> Litvak and Maule, 11.

<sup>53</sup> Canadian Bankers' Association, *CBA Bank Facts 1981*, Toronto-Montréal, 1981, 16.

la Banque Canadienne Impériale de la trente-septième à la trente-et-unième, la Banque de Montréal de la quarante-cinquième à la trente-neuvième, et la Banque de Nouvelle-Écosse d'au-delà de la cinquantième à la quarante-septième <sup>54</sup>. Les banques canadiennes sont aussi devenues des partenaires importants des consortiums bancaires majeurs, prêtant aux multinationales et aux États à travers le monde.

Les années soixante-dix coïncidèrent avec le déclin de la part relative de l'investissement étranger dans les secteurs manufacturiers et des ressources naturelles au Canada, en même temps que les investissements canadiens à l'étranger augmentaient. Certaines acquisitions majeures de la fin des années soixante-dix concernaient la prise de contrôle d'entreprises à contrôle américain dans le domaine énergétique, [52] dont Husky, Atlantic Richfield, par du capital canadien, tandis qu'à la même époque l'investissement canadien aux États-Unis devint significatif. Les Reichmann, par le biais de leurs percées dans l'immobilier, Seagram par ses tentatives de prise de contrôle de Conoco et par son éventuelle participation de 20% dans Dupont, le groupe Nu-West de Calgary avec sa tentative de prise de contrôle de Cities Service de Tulsa donnèrent une connotation ironique au vieux débat sur le contrôle étranger. Ce furent alors les Américains qui se plaignirent de FIRA et d'entraves semblables à l'expansion du capital américain dans ce pays, tandis que le Congrès américain se faisait l'écho des peurs concernant les prises de contrôle canadiennes.

Bien entendu, les proportions n'étaient pas comparables et *Fortune* pressait ses lecteurs de « cesser de s'inquiéter à propos de l'invasion canadienne ». L'investissement canadien au sud de la frontière, affirmait le magazine, ne constituait qu'un quart de l'investissement américain au Canada. Les prises de contrôle par des Canadiens servaient à revitaliser les portefeuilles des actionnaires des compagnies visées. Et, considérant les hauts taux d'intérêt et la rareté du capital, « il serait insensé de leur fermer la porte <sup>55</sup> ».

La conclusion de tout ceci, c'est que le capital canadien semble avoir atteint la maturité. Je ne prétends pas par là que le Canada ait été promu au rang de puissance économique de première importance au même

<sup>54</sup> *Fortune*, August 10, 1981, 220-21.

<sup>55</sup> *Fortune*, October 19, 1981, « Stop Worrying About the Canadian Invasion », 192-200.

titre que les États-Unis, le Japon ou les principaux pays européens, ou que l'économie canadienne ait cessé d'être orientée vers l'exportation de ses ressources naturelles et comparativement faible dans les domaines de haute technologie et dans le secteur manufacturier. Néanmoins, quelque chose avait changé pendant la décennie, le capital basé au Canada était devenu un acteur significatif dans l'économie capitaliste internationale.

L'accession du Canada au noyau de l'OCDE, qui se manifeste par son entrée dans le Groupe des sept en 1976, marqua symboliquement cette nouvelle réalité. Bien que l'économie canadienne ne représentait qu'un faible pourcentage du PNB de l'OCDE comparativement aux six autres membres (3,3% en 1980, contre 5,2% pour l'Italie, 6,9% pour le Royaume-Uni, 8,6% pour la France, 10,8% pour l'Allemagne de l'Ouest, 13,7% pour le Japon et 34,6% pour les États-Unis), elle détenait tout de même une forte avance sur l'Espagne, la Suède, les Pays-Bas et le reste des pays membres de l'OCDE <sup>56</sup>. Le recul de la puissance américaine, dont la part du PNB de l'OCDE était tombée d'environ 40% à un peu plus du tiers au cours des années soixante-dix, signala un éparpillement du pouvoir économique à l'intérieur du monde capitaliste dont le Canada put profiter, au même titre que l'Europe et le Japon. Sans doute, les États-Unis demeureront la puissance capitaliste dominante durant les années quatre-vingt, comme leurs politiques de taux d'intérêt ont voulu le démontrer ; néanmoins, ce pays ne dispose plus de son poids passé face à ses alliés en matière de politique étrangère, du Moyen-Orient à l'Europe de l'Est, ou dans le domaine économique. En ce sens, le Canada, [53] sans pour autant poursuivre une politique étrangère indépendante durant les années soixante-dix, disposa malgré tout d'une plus grande marge de manœuvre.

Si sur des questions de guerre froide comme l'Afghanistan et même le Salvador, le Canada soutient la politique américaine, il s'affirma davantage sur d'autres plans. Ce qu'on appela la troisième option du début des années soixante-dix n'a sans doute pas permis de réorienter le commerce canadien vers l'Europe et le Japon mais elle symbolisa une volonté de distanciation vis-à-vis les États-Unis. En matière de dialogue Nord-Sud, le Canada a joué un rôle des plus actifs au début des années quatre-vingt, promouvant un large éventail d'intérêts économiques

---

<sup>56</sup> OECD, *Economic Outlook*, 30, December 1981, 12.

canadiens tout autant qu'il poursuivait son rôle traditionnel de courtier des États-Unis :

Et quand bien même nous ne serions pas mus par un besoin de justice, le sens commun et notre intérêt bien compris devraient nous faire comprendre que si nous voulons étendre les marchés pour nos produits, de même que si nous voulons une économie mondiale où règne l'ordre, nous devrions soutenir la réforme <sup>57</sup>.

Les données suivantes présentent l'avantage d'illustrer l'importance du Tiers-Monde pour le commerce canadien... Les exportations canadiennes vers les pays en voie de développement comptaient pour 9,7% des exportations domestiques totales en 1979. Ce chiffre grimpa à 11,6% en 1980. De 1979 à 1980, tandis que la valeur des exportations canadiennes totales augmentaient de 16%, le taux de croissance de la fraction destinée aux pays en voie de développement était de 37%. Les marchés chinois, algérien, brésilien, mexicain et saoudien sont tout particulièrement dynamiques <sup>58</sup>.

Parce que le Tiers-Monde recevait environ 25% de l'investissement canadien à l'étranger, le gouvernement canadien utilisait le dialogue Nord-Sud afin de promouvoir le rôle du Canada dans la nouvelle division internationale du travail.

### *L'État canadien Son rôle*

Cette discussion de la politique étrangère mène tout naturellement à un examen du rôle de l'État dans la promotion du nationalisme canadien et du capitalisme dont la base d'opération est le Canada. Certains des développements les plus significatifs des dernières années ont eu lieu dans le secteur public, et tout porte à croire qu'il en sera de même pour le reste de la décennie. Cependant, en dépit de toute l'attention consacrée par la gauche canadienne à la question de l'État, celle-ci échappe aux tentatives de théorisation facile.

<sup>57</sup> P.E. Trudeau, House of Commons, June 15, 1981.

<sup>58</sup> Mark MacGuigan, *House of Commons*, June 15, 1981, Statements and Speeches, External Affaire, 9.

Lorsque je discutais précédemment de la consolidation du secteur corporatif à contrôle canadien, je n'ai pas distingué les entreprises publiques dans les données d'ensemble. Pourtant, le graphique 2 nous montre que celles-ci détiennent une fraction importante des *actifs* totaux des plus grandes entreprises au pays, bien que leur part des ventes et des profits soit substantiellement moins importante <sup>59</sup>. Ces actifs représentent [54] une augmentation d'environ 2,5% du total des actifs sous contrôle canadien depuis le début des années soixante-dix <sup>60</sup>, ce qui laisse à penser que les entreprises d'État contribuèrent prioritairement à la canadianisation de l'économie.

Cette évolution vers les entreprises d'État n'est pas propre au Canada, bien entendu. Dans une étude de 1979 consacrée aux plus grandes entreprises au niveau mondial, George Modelski notait :

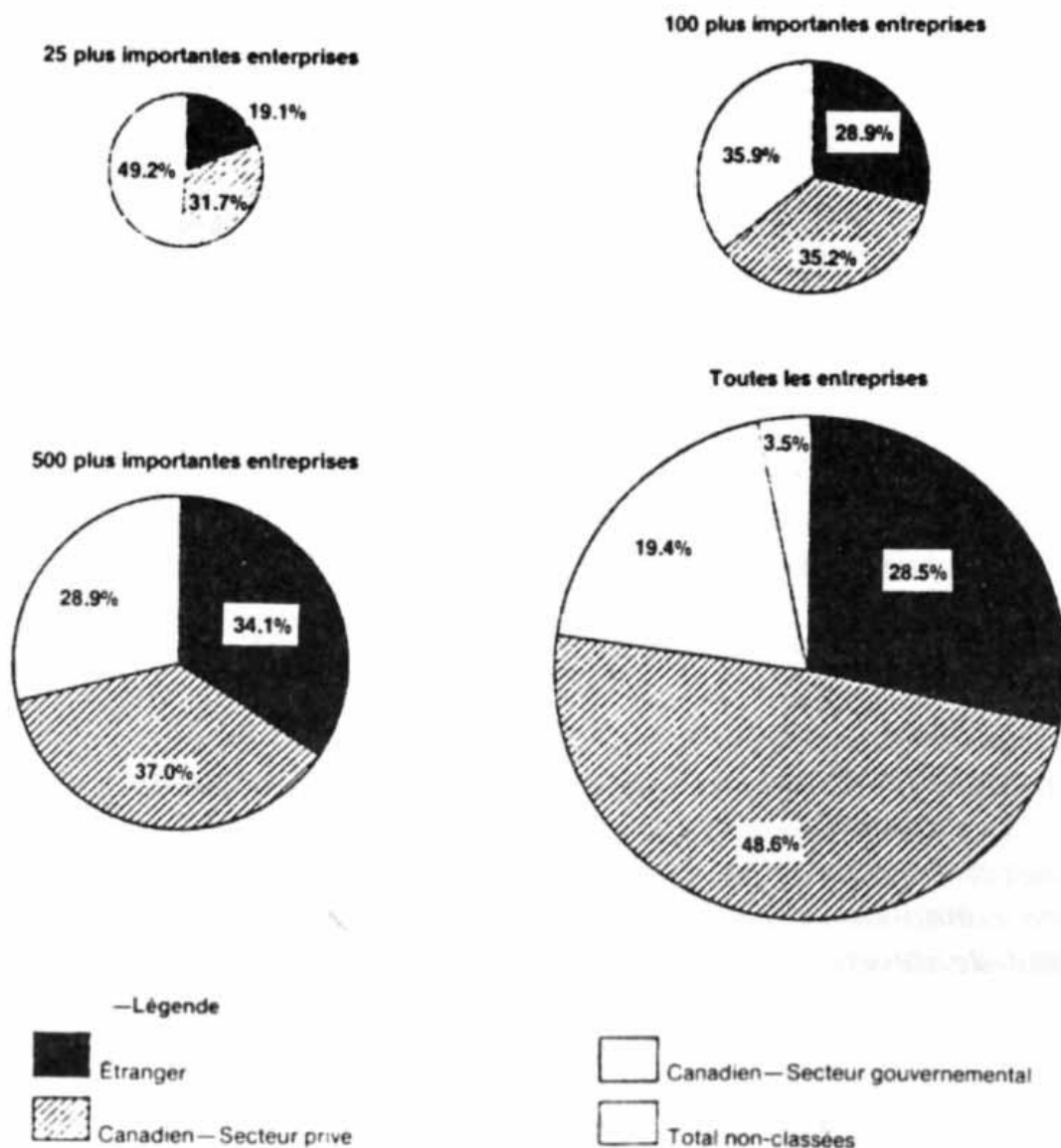
Parmi les cinquante plus grandes entreprises en 1975, dix d'entre elles (20%) comptaient sur une participation importante de l'État. Ce qui démontre que l'activité transnationale n'est pas la chasse gardée d'entreprises privées. Toutes les entreprises françaises et italiennes du groupe étaient totalement de propriété étatique ou elles comptaient sur une importante participation minoritaire de l'État. La pro-

---

<sup>59</sup> Le secteur gouvernemental comptait pour 9,4% des profits et 5,9% des ventes de toutes les entreprises en 1979. CALURA, 1979 Report, vol. 1, p. 43, 45.

<sup>60</sup> Le rapport CALURA de 1972 montre que les entreprises d'État comptaient pour environ 17% des actifs. *Ibid.*, p. 132-33.

**GRAPHIQUE 2**  
Répartition de l'actif des plus importantes entreprises,  
par contrôle, 1979





[55]

priété étatique gagne aussi du terrain en Grande-Bretagne... et dans les pays du Tiers-Monde... La propriété étatique est un moyen d'établir et de maintenir un contrôle national <sup>61</sup>.

Douglas Lamont a calculé que le « capitalisme d'État » comptait pour 20,7% des actifs et des ventes, 52,8% du revenu, 21,4% de la propriété des actions et 18,8% des employés des cinq cents plus grandes entreprises situées hors des États-Unis en 1976, selon la liste établie par Fortune, et leur importance allait grandissante dans les industries pétrolière et minière.

Au milieu des déclarations affirmant que la souveraineté même de ces nations était en jeu, les gouvernements étrangers s'affairaient à transformer les entreprises qu'ils contrôlaient en multinationales d'État <sup>62</sup>.

La création de la Corporation de développement du Canada et ensuite Pétro-Canada, de même que des entreprises semblables au niveau provincial, ne sont d'aucune façon restreintes au Canada car elles surviennent en même temps que des développements semblables au niveau international, à tout le moins hors des États-Unis.

Le développement des entreprises publiques est un aspect important de la politique économique étatique sur lequel je reviendrai. Cependant, la responsabilité de l'État face au développement général de l'économie est un autre aspect tout aussi important de même que sa capacité de favoriser un type de capital, par exemple, le capital national, au détriment d'un autre. C'est ainsi que les mesures nationalistes du début des années soixante-dix, dont FIRA, ont commencé à porter fruit vers la deuxième partie de la décennie, tout en bénéficiant d'un nouvel élan au niveau fédéral à partir de 1980.

---

<sup>61</sup> George Modelski, « International Content and Performance Among the World's Largest Corporations » in Modelski, ed. *Transnational Corporations and World Order*, San Francisco, 1979, 57.

<sup>62</sup> Douglas E. Lamont, *Foreign State Enterprises : A Threat to American Business*, Basic Books, 1979, 17.

Les mouvements nationalistes du début des années soixante-dix avaient quasi disparu de la scène canadienne-anglaise à la fin de la décennie. S'il est vrai qu'un certain nationalisme « petit-bourgeois » survivait au Conseil des sciences du Canada ou dans quelques organisations culturelles et académiques dans les dernières années de la décennie passée, il s'agissait là d'une force déclinante plutôt que montante. Les luttes pour la canadianisation de l'université ou de la propriété étrangère, de la culture canadienne et du reste, avaient été menées : gagnées ou perdues, elles ne mobilisaient plus les vieilles énergies.

Le nationalisme économique canadien, qui fut pour un temps une fleur vivace, est devenu une plante fanée... Le débat s'est transporté dans les revues savantes et dans les dernières pages des journaux. Ou bien nous avons grandi, ou bien nous avons abandonné la partie <sup>63</sup>.

Et pourtant, pour paraphraser Hegel, le nationalisme prit son envol au couchant. Cette fois-ci, le soutien venait du gouvernement fédéral qui agissait en collaboration avec le capital autochtone canadien certes, mais tout aussi bien avec une grande autonomie.

Je n'ai pas l'intention de récapituler les développements survenus dans le secteur de l'énergie à partir [56] de la création de Pétro-Canada, en passant par l'épisode du gouvernement Clark, jusqu'au programme énergétique national des libéraux en octobre 1980, dont l'objectif était une propriété canadienne de 50% dans la production de gaz et de pétrole d'ici 1990. Larry Pratt a réalisé un travail remarquable à cet égard et je me permets de renvoyer le lecteur à ses deux textes <sup>64</sup>. Ce sur quoi je voudrais plutôt insister c'est sur l'affirmation d'un rôle gouvernemental directeur sur l'économie dans le discours du trône du gouvernement libéral du 14 avril 1980 et au-delà, jusqu'au budget fédéral de 1981. Le renforcement du pouvoir fédéral au détriment des provinces accompagnait cette évolution.

---

<sup>63</sup> Walter Stewart, « Economic Nationalism Dies on Vine », *The Vancouver Sun*, BIO, May 26, 1980.

<sup>64</sup> Larry Pratt, « Petro-Canada » in Tupper and Doem, editore, *Public Corporations and Public Policy in Canada*, 95-148, « Energy and the National Policy », *Studies in Political Economy*, N° 7, 27-60.

Le discours du trône de 1980 définissait l'objectif prioritaire de la politique gouvernementale de la façon suivante : « développer des politiques économiques qui favoriseront l'emploi, stimuler la croissance, améliorer l'équilibre régional et promouvoir la propriété et le contrôle canadiens sur l'économie. » Les ressources naturelles du Canada devenaient une pièce maîtresse d'une éventuelle stratégie industrielle <sup>65</sup>.

Le programme énergétique national ne faisait pas mystère de la volonté gouvernementale d'acquiescer une plus grande part des profits du secteur énergétique et d'encourager le capital canadien à faire de même :

Grâce au vigoureux programme d'acquisition de leur gouvernement national, les Canadiens auront une chance accrue de s'impliquer eux-mêmes dans un secteur-clé de l'économie ; un secteur dont la prospérité actuelle et les perspectives de croissance sont sans pareille dans l'économie canadienne <sup>66</sup>.

Au moment du dépôt du budget de novembre 1981, les paramètres de l'engagement gouvernemental avaient été étendus encore davantage. Le rôle du gouvernement était alors de créer et de consolider une économie solide à l'intérieur de l'ordre commercial international. Il devait supporter l'investissement et les activités de développement du secteur privé qui renforçaient cette base, de même que les politiques d'innovation industrielle et de restructuration à l'intérieur de la nouvelle division internationale du travail. Plus précisément :

Le gouvernement continuera à jouer son rôle... là où la réalisation de projets de développements significatifs et l'obtention d'avantages économiques pour l'ensemble du Canada ne sont pas à la portée du secteur privé <sup>67</sup>.

---

<sup>65</sup> House of Commons Debates, April 14, 1980, 60.

<sup>66</sup> The National Energy Program, p. 103, cited in Pratt, *Studies in Political Economy*, 41.

<sup>67</sup> Canada, Department of Finance, *Economic Development for the 1980s*, November 1981, 11.

Avec plus de 60 milliards \$ prévus pour le développement économique et énergétique durant les cinq prochaines années, avec un Groupe de travail sur les mégaprojets identifiant quelques 440 milliards \$ de projets potentiels d'ici l'an 2000, le rôle du gouvernement central apparaît sous un nouvel éclairage.

Ce gouvernement avait donc décidé d'assumer une responsabilité majeure dans la restructuration de l'économie canadienne. La bataille constitutionnelle, en fournissant de nouveaux pouvoirs à Ottawa grâce à la clause de la liberté de mouvement des personnes et du capital, représente une victoire sur les forces provinciales et sur le nationalisme québécois. [57] De même, l'accord énergétique entre Ottawa et l'Alberta et les plus récentes manœuvres de réduction des transferts fédéraux aux provinces au chapitre des programmes à frais partagés indiquent une préoccupation accrue au niveau fédéral pour la question de l'accumulation, au détriment de la fonction de légitimation.

Le déclin du « fédéralisme coopératif » dont Trudeau a parlé récemment est un enterrement symbolique de la position fédérale des années du gouvernement Pearson. Il est évident que le gouvernement fédéral est déterminé à réimposer son hégémonie contre les provinces. À l'heure actuelle, il semble que cette stratégie soit destinée à réussir.

### *La réaffirmation du pouvoir fédéral*

Quel est l'enjeu derrière cette réaffirmation du pouvoir fédéral ? Est-ce tout bonnement la confirmation de la vieille théorie du pendule dans la politique canadienne, le balancier oscillant maintenant du côté d'Ottawa ? Est-ce la volonté du gouvernement fédéral de promouvoir le capital canadien aux dépens du capital étranger au pays ? Ou encore s'agit-il plus exactement d'une avancée du capitalisme d'État, où ce dernier en vient à représenter ses propres intérêts et à poursuivre ses buts sous le couvert du nationalisme ?

Je n'ai que faire de la première formulation, qui est une explication à la fois trop mécanique et trop facile de la substance des changements récents. Dans le passé, quand le pouvoir s'est déplacé vers le gouvernement fédéral, comme ce fut le cas vers la fin des années trente et dans les années quarante, ce fut la conséquence de développements majeurs

tels la Dépression et la guerre, et non pas à cause d'un mystérieux balancement du pendule. De même, le déplacement du pouvoir vers les provinces dans les années soixante et soixante-dix avait beaucoup à voir avec le rôle grandissant des dépenses sociales et avec l'importance accrue des revenus des matières premières dans l'Ouest. Ce qui est en jeu maintenant dans l'extension du pouvoir fédéral, ce sont les forces économiques plus grandes qui agissent au niveau mondial et auxquelles j'ai fait allusion tantôt, nommément la nouvelle division internationale du travail et le danger de désindustrialisation qu'elle implique, les crises, reliées à l'énergie, du milieu et de la fin des années soixante-dix et la récession/dépression qu'elles ont déclenchée.

Du point de vue de l'analyse, la vraie question est alors de savoir comment classer la nouvelle forme d'intervention de l'État. Dans les analyses récentes de la gauche, la tendance fut de percevoir l'État en tant que serviteur du capital canadien indigène dont j'ai traité plus tôt.

Ainsi, Jorge Niosi, dans l'étude très fouillée que constitue *Le Capitalisme canadien*, suggère que la bourgeoisie du secteur privé contrôle les entreprises qui sont la propriété du gouvernement et que « les conseils d'administration (des sociétés de la Couronne canadiennes) sont essentiellement composés de capitalistes du secteur privé <sup>68</sup> ». Écrivant à propos [58] du Programme énergétique national, Larry Pratt suggère que c'est là « un programme de travaux publics pour la bourgeoisie canadienne, et cela doit être un élément central de la façon dont la gauche voit cette politique <sup>69</sup> ». De manière plus théorique, Claus Offe, qui écrit sur l'État capitaliste en général, suggère ce qui suit :

L'État n'a pas l'autorité de commander la production ou de la contrôler... L'État n'est pas lui-même un capitaliste et l'accumulation ne se fait que dans des entités privées d'accumulation. L'État et l'accumulation sont séparés, de sorte que la production et l'accumulation ne le soient pas <sup>70</sup>.

Ces analyses sont-elles suffisamment justes ?

<sup>68</sup> Jorge Niosi, *Canadian Capitalism*. Toronto, 1981, 78, 115.

<sup>69</sup> Pratt, « Energy and the National policy », *op. cit.*, 57.

<sup>70</sup> Claus Offe, « The Capitalist State and Policy Formation » in L. Lindberg, et al., eds., *Stress and Contradiction in Modern Capitalism*, 1975, 126.

Il y a certainement un élément de vérité dans l'affirmation selon laquelle il y a osmose entre l'État capitaliste et le secteur privé. Marc Lalonde en fournit un éloquent témoignage lors de sa comparution devant le *comité permanent* des richesses naturelles et des travaux publics, en novembre 1980 :

Le programme n'en est pas un de nationalisation de l'industrie en ce sens que l'industrie serait absorbée entièrement par le gouvernement du Canada... Même si nous atteignons notre objectif d'acquisition par le gouvernement du Canada, nous nous retrouverons malgré tout avec une industrie nationale dont la vaste majorité des actifs serait de propriété privée ; et non pas de propriété étatique <sup>71</sup>.

Il n'est pas très difficile non plus de trouver des exemples de soutien de la bourgeoisie autochtone à la Politique énergétique nationale (P.E.N.) et à des mesures similaires. Prenons le cas de Bob Blair de la compagnie Nova :

Je ne peux trouver d'autres pays où le degré d'intérêt pour le nationalisme économique est plus bas qu'ici. L'influence américaine est en déclin. D'ici cinq ans, les nations modérées et bien organisées trouveront les moyens de disposer de plus d'influence et elles pourront agir plus efficacement au niveau mondial <sup>72</sup>.

W.E. Richards de Dome Petroleum est un autre exemple :

Je suis heureux de voir que le projet de loi C-48 en est maintenant à l'étape de la Chambre des communes. Ce texte de loi a mis longtemps à venir, plus de dix ans <sup>73</sup>.

---

<sup>71</sup> House of Commons, Standing Committee on National Resources and Public Works, November 4, 1980, 15 : 28.

<sup>72</sup> « Conversations with a Corporate Renegade », *Financial Post*, October 31, 1981, 25-26.

<sup>73</sup> House of Commons, Standing Committee on National Resources and Public Works, April 1, 1981, 43 : 1.

Mais la réticence de la grande bourgeoisie à soutenir l'intervention de l'État n'a pas disparu. Des organismes tels l'Association canadienne des manufacturiers et la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante réclament une stratégie industrielle, ils n'en sont pas pour autant favorables à un État trop puissant. Nombreux sont les capitalistes qui acquiesceraient aux propos de Austin Taylor sur la P.E.N. et le budget de novembre 1981 :

Le secteur privé faisait-il mal son travail ? Les gouvernements com-  
blaient-ils un vide ? Si le gouvernement croit au socialisme et à la propriété  
gouvernementale du secteur privé, il devrait le dire... <sup>74</sup>.

[59]

Si le gouvernement canadien n'est qu'un instrument du capital canadien, pourquoi ceux qui tirent les ficelles s'opposent-ils tant à un interventionnisme grandissant ?

Quand Niosi tente de déduire de la présence d'un grand nombre de directeurs du secteur privé sur les conseils d'administration des sociétés de la couronne une absence de contrôle gouvernemental, il va trop vite en affaires. Pourtant, rappelons- nous que le même Niosi attaquait Porter et Clément dans une étude antérieure parce qu'ils accordaient trop d'attention au rôle des directeurs sur les conseils d'administration des entreprises privées <sup>75</sup>. La vraie question, soutenait-il, était celle de la propriété, et l'on ne pouvait tout simplement pas confondre les actionnaires-clés d'une entreprise avec les administrateurs engagés ou les membres extérieurs du conseil d'administration. Pourquoi la même logique ne prévaudrait-elle pas dans le cas des sociétés de la Couronne ?

Garth Stevenson a montré le conflit permanent entre la poursuite du profit et le rôle de service public qui caractérise les entreprises publiques au Canada <sup>76</sup>. Pratt a insisté sur l'importance grandissante que

---

<sup>74</sup> « Why Budget Tums off the Business Community », *The Financial Post*, December 5, 1981, 15.

<sup>75</sup> Jorge Niosi, *The Economy of Canada : Who Controls It ?*, Montréal, 1978, 168-69, 174.

<sup>76</sup> Garth Stevenson, *Canadian National Railways*, in Tupper and Doem, eds., *op.cit.*, 332, et seq.

le gouvernement a accordé au contrôle du processus de prise de décision dans des entreprises comme Pétro-Canada, par le biais de clauses spécifiques dans la loi qui la créait et par la nomination de bureaucrates-clés et d'anciens politiciens à sa direction <sup>77</sup>. La vieille théorie marxiste de l'État qui voit dans l'État capitaliste la main d'Ésaü, c'est-à-dire celle de la grande bourgeoisie, néglige manifestement des évolutions de l'économe politique du XX<sup>e</sup> siècle qui impliquent les institutions étatiques.

Quelle que soit l'intention initiale qui détermine la création d'entreprises étatiques, le développement de l'infrastructure, le sauvetage d'industries en faillite, la volonté de faire contrepoids à une concentration monopolistique, un projet nationaliste ou socialiste, le résultat fut de concéder aux autorités politiques un rôle direct dans la direction et le contrôle de secteurs-clés de l'économie. Tout ceci n'est pas nouveau sur le plan historique, il y eut de nombreux monopoles d'État tant dans l'Antiquité que durant la période de l'absolutisme, mais dans l'ère moderne du capitalisme, une telle chose n'a pas été perçue comme l'essence de ce système tant par les économistes bourgeois que par les économistes marxistes. Les premiers virent dans le secteur privé la locomotive de l'économie, et leurs descendants néo-conservateurs contemporains défendent toujours cette thèse, tandis que les derniers considèrent depuis Marx et Engels que l'État joue le rôle d'une superstructure des luttes de classes et des rapports sociaux déterminés par l'infrastructure économique.

### *La face cachée de l'État canadien*

Qu'advient-il, cependant, lorsque les entreprises d'État elles-mêmes connaissent les taux de croissance les plus rapides, comme ce fut le cas presque partout dans le monde capitaliste au cours des dernières années ? Qu'implique le fait qu'environ 20% de l'investissement de capital provienne de l'État, [60] comme cela se produit maintenant au Canada ? Que reste-t-il de la distinction entre infrastructure et superstructure dans la qualification du rôle de l'État et comment peut-on déterminer le sens du contrôle dans l'interaction entre les secteurs

---

<sup>77</sup> Pratt, « Petro-Canada », 118-121, 125-26.



public et privé ? La nomination d'administrateurs venus du secteur privé au Conseil d'entreprises publiques n'altère pas davantage la *propriété* de l'État que l'affirmation de priorités économiques gouvernementales ne conditionne le comportement des entreprises privées. N'en déplaise aux théoriciens du capitalisme monopoliste d'État et aux autres, l'autonomie institutionnelle est un fait qui entraîne certaines conséquences et elle signifie que le pouvoir économique dans les pays capitalistes contemporains a deux origines plutôt qu'une seule.

Ceux qui contrôlent le secteur public ne sont pas nécessairement les mêmes qui constituent la bourgeoisie du secteur privé et il est possible qu'ils aient une tout autre conception des priorités d'ensemble. Celles-ci peuvent être capitalistes au sens large (et là je ne me distingue pas de l'école de Miliband), mais elles peuvent aussi obéir à des impératifs spécifiquement *politiques*, comme par exemple en matière de souveraineté sur la plan international ou de renforcement du pouvoir central au détriment des pouvoirs régionaux, etc.

Je suis d'accord avec Skocpol et Trimberger lorsqu'ils affirment :

Sur le plan théorique, les États doivent être vus comme étant conditionnés par des intérêts ou des structures de classes, mais ils ne sont pas structurellement ou fonctionnellement réductibles à ceux-ci. Les États ne sont pas de simples instruments des classes dominantes ni des structures qui seraient le résultat de contraintes économiques objectives. Les États sont plutôt des organisations militaires et administratives qui organisent des ressources sociales et les utilisent afin de maintenir l'ordre à l'intérieur des frontières et de concurrencer les autres États à l'extérieur.

Ceci m'amène à dire que le passage à la maturité du capitalisme canadien <sup>78</sup> s'est fait selon un double processus, au cours duquel le secteur étatique et le secteur privé sous contrôle canadien ont grossi simultanément. Contrairement à ce que Offe suggérerait, il n'est pas vrai que l'État ne peut s'engager lui-même dans l'accumulation, les expériences de Pétro-Canada ou de la Potasse de Saskatchewan montrent le contraire. Il n'est pas plus juste d'insister sur le rôle de l'État dans la promotion

---

<sup>78</sup> Theda Skocpol and Ellen Kay Trimberger, « Revolution and the World-Historical Development of Capitalism » in B.H. Kaplan, ed., *Social Change in the Capitalist World Economy*, Sage, 1978, 127-28.

de la bourgeoisie canadienne en ignorant le rôle de l'État dans l'avancement de son *propre* pouvoir.

La logique de l'étape actuelle du capitalisme est de libérer l'État capitaliste de plusieurs entraves posées par l'idéologie traditionnelle du marché. Ceci peut sembler correspondre à la description d'Engels d'une propriété étatique qui constituerait « la personnification idéale du capital national total », mais on oublierait alors l'avantage institutionnel de l'État vis-à-vis le secteur privé. Grâce à son contrôle sur les politiques fiscale et monétaire et sur la taxation, l'État capitaliste entretient une relation très différente avec le processus d'accumulation capitaliste. [61] Parce qu'il prétend détenir la souveraineté, il trouve une justification nationale à l'entreprise étatique. Face à une conjoncture internationale qui devient de plus en plus difficile, il devient le moteur d'une éventuelle stratégie économique nationale.

Qu'on me comprenne. Je ne prétends pas que le Canada a cessé d'être un État capitaliste, que le gouvernement fédéral est indifférent aux intérêts capitalistes, du moins pour une bonne part, ou que l'appareil d'État est à ce point indépendant de la classe capitaliste pour qu'il soit possible de retourner à Hegel et à sa conception de la bureaucratie comme classe universelle. Mais l'État est bien plus que « la cristallisation des rapports de force entre les classes » dont parle Poulantzas, ou que le comité exécutif de la classe dominante de la jeune théorie marxiste, quelles que soient les modifications apportées à la théorie par le néo-marxisme depuis les dernières années.

### **Quelle stratégie pour la gauche ?**

Où tout cela me mène-t-il dans mon appréciation de l'étape actuelle du capitalisme canadien et d'une stratégie pour la gauche ? Premièrement, nous devons abandonner une analyse qui s'exprimait en termes de dépendance et qui postulait le rôle hégémonique de la propriété étrangère dans ce pays. Ici, je suis d'accord avec Niosi <sup>79</sup>, et je dirais que le contrôle de l'économie canadienne s'est progressivement

---

<sup>79</sup> Voir sa chronologie en 4 étapes du capitalisme canadien dans sa dernière étude, 23-24, qui identifie la période postérieure à 1970 comme celle du déclin de l'hégémonie américaine sur l'économie canadienne.

déplacé vers des mains canadiennes au cours des années soixante-dix, les banques et les multinationales canadiennes jouant simultanément un rôle plus actif qu'avant sur la scène internationale. La question du nationalisme économique a alors perdu beaucoup de son importance, et la gauche doit maintenant voir le capitalisme canadien comme un capitalisme de premier ordre, analogue aux capitalismes métropolitains des États-Unis, de l'Europe de l'Ouest ou du Japon. La propriété étrangère n'est plus le talon d'Achille du capitalisme canadien et la gauche ne devrait pas s'illusionner en pensant que l'attaquer équivaut à ouvrir la voie du socialisme. La stratégie du Waffle et de la gauche nationaliste n'a plus aucun sens dans les années quatre-vingt.

Deuxièmement, nous devons prendre conscience du rôle accru du gouvernement fédéral par rapport aux gouvernements provinciaux. Le rôle des provinces n'a certainement pas disparu, pas plus que le régionalisme au Canada anglais ou le nationalisme au Québec. Le fait que la différence entre le capital engagé dans l'extraction des matières premières et le capital manufacturier recoupe une différence territoriale garantit la perpétuation des conflits entre le fédéral et les provinces aussi bien que des conflits entre les provinces. Mais la tendance à la centralisation va s'accroître durant les années quatre-vingt, soutenue par le besoin d'une restructuration du capitalisme canadien afin de mieux affronter la concurrence dans le nouvel ordre économique international. L'économie politique mondiale intervient pour renforcer les pouvoirs de l'État-nation.

Enfin, nous devons faire preuve [62] de scepticisme face au rôle accru de l'État. Non seulement parce que notre système demeure capitaliste mais aussi parce que, comme plusieurs observateurs l'ont noté, il y a une alliance entre l'État et le capital canadien. Mes remarques antérieures indiquent que cette alliance est en partie conflictuelle et en partie coopérative, et je suis en désaccord avec ceux pour qui l'État n'est qu'un faire-valoir. Mais cela ne me conduit pas à aimer l'État quand il fait fonction de capitaliste, même si je peux préférer subjectivement faire le plein à une station de service Pétro-Canada plutôt qu'impériale.

Le problème véritable est celui de la démocratie et du contrôle démocratique de l'économie, sur le secteur privé évidemment, mais aussi sur le prétendu secteur public. Si le socialisme a associé pendant des décennies la propriété collective à la propriété de l'État, les leçons du « socialisme réellement existant » à l'Est et du « capitalisme d'État » à

l'Ouest doivent nous faire réfléchir. Il est difficile de croire à un contrôle du public sur les activités des entreprises hydroélectriques provinciales, ou à une participation du public aux activités d'exploration de Pétro-Canada en mer de Beaufort. La présence accrue de l'État, au nom du nationalisme, ne nous mène pas nécessairement plus près du socialisme. Elle nous mène tout simplement à un État plus fort.

Ceux qui dirigent cet État, et leur bureaucratie, ont toutes les raisons au monde de promouvoir son extension, tout particulièrement dans un monde où seuls les États et les entreprises multinationales ont un pouvoir réel. Mais une telle cohabitation entre l'État canadien et nos multinationales ne m'enchant guère, pas plus qu'elle ne devrait plaire à la gauche canadienne. Pendant trop longtemps, nous avons consenti à mettre tous nos oeufs dans le panier de l'État, nous engageant ainsi dans « la croyance servile de la secte lassallienne dans l'État <sup>80</sup>. » Il est grand temps pour nous de consacrer nos énergies à la promotion « du gouvernement autonome des producteurs <sup>81</sup> ».

Le socialisme requiert autre chose que la simple restructuration du capitalisme canadien. Il implique davantage qu'un rôle accru de l'État, aussi autonome ce dernier puisse-t-il être. Il fait appel à quelque chose de plus que le nationalisme, que ce dernier soit bourgeois, petit-bourgeois ou étatique de nature. En vérité, Trudeau, Lalonde et la bourgeoisie canadienne se sont montrés plus aptes à jouer la carte du nationalisme que tous nos académiciens et nationalistes de gauche réunis <sup>82</sup>.

Si c'est le socialisme que nous voulons, nous devons être clairs. Former des alliances en vue de défendre la politique énergétique nationale ne nous y conduira pas plus que le ralliement indigne du NPD à la constitution bonapartiste de Trudeau. Le socialisme signifie le pouvoir des travailleurs(ses) et des citoyens(nes), dans le sens le plus entier du terme. Il signifie le dépassement du capitalisme, et non pas la promotion du capitalisme canadien au statut de capitalisme avancé à l'échelle

---

<sup>80</sup> Karl Marx, *Critique of the Gotha Programme, Selected Works*, One Volume, Moscow, 1968.

<sup>81</sup> Karl Marx, *The Civil War in France*, *ibid.*, 292.

<sup>82</sup> Voir le très intéressant rapport « Multinational Prospects » que Mei Watkins cite dans son étude « Perspectives on Nationalism », *This Magazine*, vol. 15, n° 4, p. 26-28, qui souligne le fondement de plus en plus bourgeois du nationalisme canadien dans les années quatre-vingt.

mondiale. Il signifie la propriété collective des moyens de production, un renforcement de la société civile contre l'État par des modalités [63] de contrôle des travailleurs et des producteurs directs, plutôt que la consolidation de l'État-Moloch. La gauche aura une contribution à apporter dans cette nouvelle phase du capitalisme si elle veut remettre à l'ordre du jour le contrôle des travailleurs(ses) et la démocratie civile.

Traduction Normand Roy

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[64]



[65]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

## **“LES BANQUES CANADIENNES DANS L’ARÈNE INTERNATIONALE.”**

**François MOREAU**

[Retour au sommaire](#)

L’approfondissement de la crise économique internationale en 1982 a jeté une lumière crue sur le rôle central joué par les grandes banques privées internationales dans le fonctionnement du système capitaliste mondial à l’heure actuelle.

Au cours des dix dernières années, les prêts bancaires internationaux ont connu un développement fulgurant, atteignant 1 542 milliards US en 1981, contre 441 milliards en 1975 et 70 milliards en 1970. Ainsi, les grandes banques privées sont-elles devenues la principale source de financement international à la fois pour les entreprises et pour les gouvernements, reléguant les organismes internationaux comme le Fonds monétaire international ou la Banque mondiale au rang d’auxiliaires, de pompiers et de gendarmes.

Dans le concert de la finance internationale, un nombre réduit d’acteurs tient le devant de la scène. Pendant les six premiers mois de 1982 par exemple, 68% des prêts bancaires internationaux ont été effectués par cinquante banques seulement. Or, on trouvait cinq banques canadiennes parmi ces cinquante géants, aux côtés de treize américaines, neuf japonaises, sept britanniques, cinq françaises, trois belges, trois

arabes, une allemande, une suisse, une autrichienne, une espagnole et une australienne <sup>83</sup>. C'est donc dire que les banques canadiennes occupent une place enviable dans le club des géants bancaires internationaux.

### ***La place des banques canadiennes dans l'arène internationale***

Peut-on évaluer de façon plus précise la part du marché bancaire international détenue par « nos » banques ? D'après la Banque des règlements internationaux, le volume net des prêts bancaires internationaux accordés de 1978 à 1981 inclusivement s'est élevé à 540 milliards US. Comment les banques des grands pays se sont-elles partagées ces prêts ? On peut l'évaluer sur la base des compilations annuelles produites par la revue britannique spécialisée *Euromoney*, couvrant 476 milliards [66] de prêts réalisés entre 1978 et 1981, soit 88% du total recensé par la BRI. Il s'agit donc d'un échantillon suffisant pour établir des comparaisons valables.

Le tableau suivant donne la répartition des prêts bancaires internationaux entre les banques des principaux pays pour la période allant de janvier 1978 à juin 1982.

L'activité bancaire internationale est donc fortement concentrée aux mains des banques d'un petit nombre d'États financièrement puissants (pour reprendre une expression de Lénine). Six pays se partagent 85% du total tandis que les trois plus forts en prennent à eux seuls 63% : les États-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada.

---

<sup>83</sup> *Euromoney*, sept. 82, p. 287 et suivantes.



**Tableau 1**  
 Part des banques de divers pays dans les prêts internationaux  
 (milliards US \$)

|                        | Montant | % du total |
|------------------------|---------|------------|
| États-Unis             | 197,8   | 36,8       |
| Grande-Bretagne        | 81,4    | 15,1       |
| Canada                 | 60,7    | 11,3       |
| Japon                  | 47,7    | 8,9        |
| Allemagne fédérale     | 42,8    | 8,0        |
| France                 | 30,6    | 5,7        |
| Total des six premiers | 460,8   | 85,7       |
| Tous les autres pays   | 76,5    | 14,3       |
| Total                  | 537,3   | 100,0      |

SOURCE : Euromoney, divers numéros, notre compilation.

La performance relative des banques canadiennes peut sembler étonnante de la part d'un pays qu'on dit volontiers faible et dépendant. Mais l'activité internationale des banques canadiennes vient de loin. Dès 1855, la Banque de Montréal s'implantait à New York, et à Londres en 1870. Au tournant du siècle, les banques canadiennes multipliaient leurs implantations aux États-Unis et dans la zone des Caraïbes, où elles agissaient sous le parapluie impérial britannique et dans le sillage des interventions américaines.

Les banques canadiennes ont aussi profité d'un très fort degré de concentration dans la concurrence avec les banques d'autres pays, notamment celles des États-Unis, où la législation bancaire est beaucoup plus restrictive. De plus, elles ont toujours joui d'un appui sans faille du gouvernement fédéral, qui les a longtemps protégées de la concurrence extérieure sur le marché intérieur.

Après 125 ans d'activités internationales, les banques canadiennes ont atteint une stature assez imposante dans l'arène mondiale. Leur actif en devises étrangères atteignaient pas moins de 167 milliards (canadiens) en juin 1982, soit plus de 44% de leurs actifs globaux. Il s'agit

là d'une augmentation fulgurante puisqu'en 1968, l'actif en devises étrangères se situait à 7,8 milliards soit 21% de l'actif. La même croissance se manifeste du côté de la représentation directe à l'étranger. Le nombre de bureaux et de succursales des banques canadiennes dans d'autres pays est passé d'une centaine à la fin des années 50 à environ 200 à la fin des années 60 et à près de 700 aujourd'hui, répartis dans une cinquantaine de pays. À titre de comparaison, on évalue à 2 000 le nombre de bureaux et succursales des banques américaines à l'étranger à l'heure actuelle.

[67]

### ***Localisation et rentabilité des investissements bancaires à l'étranger***

Dans quelles régions du monde cette expansion s'est-elle effectuée ? Le tableau suivant donne la répartition des bureaux et succursales à l'étranger en 1970 et en 1981.

**Tableau 2**  
Distribution des bureaux et succursales des banques canadiennes à l'étranger

|                      | 1970 | 1980 | % d'augmentation |
|----------------------|------|------|------------------|
| É.-U.                | 23   | 124  | 439%             |
| Amérique latine      | 27   | 81   | 200%             |
| Antilles             | 137  | 286  | 108%             |
| Europe               | 25   | 103  | 312%             |
| Asie/Pacifique       | 2    | 56   | 2700%            |
| Afrique/Moyen-Orient | 1    | 13   | 1200%            |
| Total                | 215  | 663  | 208%             |

*SOURCE : Annuaire du Canada, 1970 ; Bunkers Almanac, 1981-82 ; Rapports annuels des banques, 1981. Notre compilation.*

Encore en 1970, les Antilles comptaient pour près des deux-tiers des établissements bancaires canadiens à l'étranger. Cette implantation a continué à se renforcer au cours des années 70, mais son importance relative a diminué, car les banques canadiennes ont fortement développé leur présence dans les autres régions du monde. Les développements les plus rapides ont eu lieu dans les régions Asie/Pacifique et Afrique/Moyen-Orient où elles étaient presque absentes en 1970. On remarque aussi un renforcement substantiel de leurs opérations en Europe et aux États-Unis. Quant à l'Amérique latine, elle conserve son importance relative pour les banques canadiennes.

On trouve maintenant des bureaux et succursales de banques canadiennes ou de leurs filiales dans la plupart des pays d'Amérique latine et des Antilles ainsi qu'en Europe occidentale. Mais leur principale priorité d'implantation se trouve maintenant dans la région Asie/Pacifique où elles renforcent leur réseau à vive allure. La révision de la loi des banques en 1981, qui ouvrait la porte à une entrée contrôlée des banques étrangères au Canada, visait entre autres à permettre l'entrée des banques canadiennes au Japon, pays qui pratique une stricte réciprocité bancaire. La Banque Royale et la Banque de Commerce ont aussi ouvert des bureaux à Beijing à l'invitation du gouvernement chinois. La Corée du sud, la Thaïlande, la Malaisie, les Philippines et l'Indonésie sont d'autres priorités d'implantation. Les banques canadiennes amendent avec impatience que la législation bancaire australienne soit modifiée pour permettre l'entrée de banques étrangères.

Toutefois, la répartition des bureaux et succursales dans les diverses régions du monde ne donne pas nécessairement une idée exacte de leur importance relative pour les banques canadiennes. Il faut encore tenir compte de la nature de leurs activités dans divers pays. Aux Antilles, la plupart des nombreuses succursales sont engagées dans le commerce bancaire « de détail » [68] avec les particuliers, tout comme au Québec et au Canada. Aux États-Unis par contre, les banques canadiennes se concentrent sur les prêts aux entreprises, tandis que sur les places financières comme Londres, New York, Hong Kong, Singapour, leur activité porte surtout sur les grands prêts aux gouvernements ou aux firmes multinationales, c'est-à-dire sur les prêts bancaires internationaux comme tels. Ainsi, un seul bureau à Londres peut brasser un volume d'affaires cent fois supérieur à celui d'une succursale située en Jamaïque, aux Bahamas ou à Porto-Rico.



Les opérations bancaires réalisées sur les places financières internationales appartiennent surtout au commerce dit « de gros », où seuls opèrent les gouvernements, les très grandes firmes et les gros déposants, et où il suffit d'un personnel réduit pour brasser un volume d'affaire important. Ceci réduit d'autant les frais d'opération à couvrir et permet d'atteindre une rentabilité plus forte.

Les opérations internationales des banques canadiennes ont été encore plus profitables que leurs activités domestiques au cours des dernières années. En 1981, elles ont effectué un profit net de 66 cents par cent dollars d'actifs extérieur, contre 53 cents par cent dollars d'actifs domestiques. Dans le cas extrême de la Banque nationale du Canada, seules les opérations internationales ont rapporté un profit en 1981 alors que les opérations domestiques occasionnaient de lourdes pertes. Globalement, les banques canadiennes ont tiré 45% de leurs profits de l'étranger en 1981 et cette proportion pourrait bien dépasser 50% en 1982.

Les marges de profit que nous venons de mentionner peuvent sembler minimales à première vue, mais il ne faut pas oublier que le capital propre des banques ne représente qu'environ 3% de leur actif total. [69] Une marge de profit de 50 ou 60 cents par cent dollars d'actifs représente encore un bon 15 à 20% de rendement sur le capital. En 1981, les banques canadiennes ont réalisé un rendement sur le capital de 18% que le Comité permanent des finances du Parlement fédéral n'a cependant pas jugé excessif.

Nous avons tenté d'évaluer la répartition régionale des actifs en devises étrangères des banques canadiennes sur la base de leurs rapports annuels pour l'année 1981. On peut estimer qu'environ 40% des actifs étrangers se trouvaient en Amérique du Nord, 30% en Europe, 20% aux Antilles et en Amérique latine, 8% dans la région Asie/Pacifique et 2% dans la région Afrique/Moyen-Orient. Les pays développés comptaient donc pour environ 70% et les pays dits du Tiers-Monde pour 30%. Mais la contribution des diverses régions du monde aux profits des banques canadiennes ne correspondait pas à cette distribution, car les prêts aux pays du « Tiers-Monde » rapportaient plus que les prêts aux pays développés. Ainsi, les prêts accordés au Brésil rapportaient un taux d'intérêt moyen de 2,05% supérieur au taux interbancaire de Londres (LIBOR-London inter-bank offered rate) qui sert d'étalon aux taux d'intérêt internationaux, contre seulement 0,38% pour les prêts accordés au gouvernement ou aux sociétés françaises.

C'est donc dire que les opérations bancaires impliquant les pays du « Tiers-Monde » sont beaucoup plus rentables que celles impliquant d'autres pays développés. On peut estimer, sur la base des taux d'intérêt moyens en vigueur, que les pays du « Tiers-Monde » ont contribué pour une bonne moitié aux profits internationaux des banques canadiennes en 1980, alors que ces dernières n'y détiennent que seulement 30% de leurs avoirs extérieurs. Les 70% placés dans les autres pays développés apportaient aux banques canadiennes l'autre moitié de leurs profits internationaux.

## *Les banques canadiennes face à la crise financière*

Les banques canadiennes pourraient toutefois payer dans un avenir proche le prix de leurs succès internationaux, car plusieurs pays emprunteurs parmi les plus importants sont pris à la gorge par l'ampleur de leur dette accumulée et se retrouvent en faillite virtuelle. On connaît le cas du Mexique auquel les banques canadiennes ont prêté un bon cinq milliards, principalement la Banque Royale, la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque de Montréal. Cette dernière fait partie d'un groupe de 14 banques de divers pays mis sur pied pour négocier au nom des banques avec le gouvernement mexicain et avec les organismes internationaux comme le FMI, la Banque mondiale et la BRI <sup>84</sup>.

Le Mexique n'est pas le seul cas- problème, loin de là. Presque tous les pays du « Tiers-Monde » ploient sous le fardeau d'une dette extérieure qui ronge une proportion de plus en plus forte de leurs ressources, pendant que la récession limite leurs possibilités de gagner des devises par l'exportation vers les pays développés.

[70]

Le Brésil, avec ses 80 milliards de dettes, pourrait aisément suivre la trace du Mexique en 1983, car il consacre déjà environ 70% de ses revenus d'exportation à payer les intérêts sur sa dette, en plus de subir un important déficit commercial. Or, les banques canadiennes y sont très exposées, venant au troisième rang des prêteurs au Brésil après les américains et les japonais. Soulignons aussi que la Banque Nationale du Canada se trouvait au dixième rang des banques prêteuses en 1981 <sup>85</sup>.

Les banques canadiennes sont déjà passées sans trop de dommages au travers de plusieurs crises internationales. Leur part de la dette polonaise s'élevait à 700 millions seulement sur un total de 26 milliards. Elles avaient aussi prêté plus de trois milliards en Iran de 1972 à 1978, ce qui les plaçait au quatrième rang après les américains, les britanniques et les japonais, mais elles ont pu récupérer leur mise de fonds sans trop de mal, car le gouvernement iranien avait aussi effectué des

<sup>84</sup> *Financial Post*, 28 août 1982.

<sup>85</sup> *Euromoney*, juin 1982.

dépôts substantiels dans les banques occidentales <sup>86</sup>. Mais cette bonne fortune ne pourra pas durer toujours. La crise financière qui guette le système bancaire international n'épargnera pas les banques canadiennes.

Les banques canadiennes risquent aussi de subir les contrecoups des crises politiques à venir dans plusieurs pays. L'Afrique du sud par exemple a été un bon client pour elles, avec 642 millions d'emprunts auprès des banques canadiennes de 1972 à 1978, soit 9% du total des emprunts extérieurs sud-africains <sup>87</sup>.

Les banques canadiennes ont aussi participé à de nombreux prêts aux gouvernements d'Amérique centrale au cours des dernières années. La Banque Royale, la Banque de Nouvelle-Écosse et la Banque Toronto-Dominion avaient participé à des prêts d'au moins 50 millions à la dictature de Somoza au Nicaragua entre 1975 et 1978. Par contre, elles n'ont pas prêté un sou au gouvernement sandiniste, préférant miser sur les dictatures militaires des pays voisins.

Ainsi, en février 1982, le gouvernement du Guatemala empruntait 25 millions de dollars d'un syndicat bancaire formé de la Banque de Nouvelle-Écosse, de la Banque Orion (maintenant filiale de la Banque Royale), de la Banque Libra, affiliée à la Banque Orion, et de la International Mexican Bank. Cette somme de 25 millions peut sembler modeste, mais elle représente à elle seule plus du double de l'aide officielle des États-Unis au gouvernement du Guatemala, pour l'année 1981, qui s'est élevée à 11.3 millions. On mesure du coup l'aide précieuse que ce prêt bancaire apportait aux gorilles guatémaltèques menacés par le soulèvement de leur propre peuple.

Or ce prêt de 25 millions n'était pas un cas isolé. La Banque Libra avait déjà prêté 75 millions au gouvernement du Guatemala en octobre 1981, et 54 millions en juin 1981 avec la Banque de Nouvelle-Écosse et quatre autres banques. La Banque Libra avait aussi participé à un prêt de 50 millions au Guatemala en décembre 1980. Bref, les banques canadiennes ou leurs affiliés ont participé à des prêts totalisant au moins 204 millions au gouvernement du [71] Guatemala entre décembre 1980

---

<sup>86</sup> *Euromoney*, janvier 1980.

<sup>87</sup> *Le Soleil*, 15 mai 1982.

et février 1982. Et ceci ne compte que les prêts publicisés dans Euro-money.

Pour l'Amérique centrale dans son ensemble, nous avons pu retracer une participation canadienne à des prêts totalisant 999 millions entre septembre 1978 et février 1982, soit 460 millions à Panama, 325 millions au Costa-Rica, 204 millions au Guatemala, dix millions au Honduras et rien au Nicaragua. Quant au Salvador, les banques privées laissent la place aux organismes gouvernementaux... on se demande pourquoi.

Ainsi, la force internationale des banques canadiennes n'est nullement un facteur dont on doit se

réjouir du point de vue des intérêts de la classe ouvrière du Québec et du Canada. Elle nous rend indirectement complices de l'exploitation des pays du Tiers-Monde et du maintien au pouvoir de plusieurs régimes racistes et dictatoriaux, ce qui nous confère des responsabilités particulières au chapitre de la solidarité internationale. Sur le plan intérieur, la force internationale des banques canadiennes accroît encore leur poids dans l'économie et pèse fortement sur les gouvernements dans le sens de politiques restrictives conçues dans leurs intérêts, au détriment des intérêts des classes populaires. Les intérêts des banques canadiennes ne sont pas les nôtres et leur force n'a rien qui doive nous réjouir.

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.



**Prochains numéros**

- n° 11 : Crise et politiques économiques au Canada (Printemps 83)
- n° 12 : Travail et emploi (Automne 83)
- n° 13 : L'autre travail : travail domestique et économie non marchande (Hiver 84)

Les personnes intéressées peuvent nous faire parvenir leurs textes en trois exemplaires au moins trois mois avant la date prévue de parution.

[72]

**Interventions économiques****numéros parus**

N° 5 — **La crise**, École privée ! Pas d'affaires, *La Maîtresse d'école*. Évolution quantitative des prêts-bourses, *M. Angers*. Le double aspect de la crise, *A. Lipietz*. L'économie capitaliste en crise. Quelques éléments d'explication, *L. Gill*, Le labyrinthe pétrolier, *P. Paquette*. La nouvelle politique monétaire canadienne, *C. Deblock et J. Charest*. Mais où sont donc passées les internationales d'antan ? *C. Halary*. Sur les agissements des corps policiers en territoire québécois, *R. Grignon*. La vraie monnaie doit-elle être une vraie marchandise ? *A. Lipietz*

N° 6 — **Le Capital québécois**. Quelques mots sur la politique monétaire canadienne, *C. Deblock*. De récession en récession : synchronisation des cycles, *V. van Schendel*. Considérations économiques et politiques sur l'impasse en Pologne, *L. Beaudry et L. Duhamel*. *Logirrente...*, *M. Choko*. Le capital québécois, *Y. Bélanger, P. Fournier et al.* Enseignement professionnel : le bond en arrière du ministère, *C. Halary et D. Thomas*. Diviser pour régner. Une analyse critique des théories du marché du travail, *J. -J. Gislain*. Et si le « socialisme d'ici » existait déjà !, *P. G. Vennat*. Coopératives et socialisme au Québec, *B. Lévesque*. La valeur, *G. Dostaler*.

N° 7 — **Environnement** ; énergie, robots, logement. El Salvador : au seuil de la libération, *A. Boucher*. Une nouvelle loi des banques : pour qui ? pour quoi ?, *J. Charest*. Licenciement, chômage et droit au travail, *D. Tremblay et V. van Schendel*. Bilan énergétique et plan de l'Hydro-Québec, *N. Roy*. Le front commun pour un débat public sur l'énergie, *N. Roy*. Demain le nucléaire ; Les gros sous de l'énergie nucléaire, *V. van Schendel*. Le mouvement coopératif en habitation dans une perspective de lutte contre l'État, *M. Choko*. *M. Choko*. Logement et aménagement urbain : un front de lutte en perspective..., *R. Potvin*. La naissance de la robotique, *C. Halary*. Économie, écologie et environnement, *H. Bourdier, J. Peltier et al.* Le recours au concept de « paradigme » dans l'analyse de la pensée économique, *M. Lagueux*.

N° 8 — *La question régionale*. Entrevue avec Paul Sweezy, par M. Pilon et N. Roy. Quel socialisme pour la France ?, J. -J. Gislain. La reaganomique !, C. Deblock, A. Dufour et al. L'envers de la médaille, S. Côté et B. Lévesque. Le conseil régional de développement de l'Est du Québec, J. Jutras. L'aménagement intégré des ressources : une alternative à la marginalité rurale, H. Dionne et J. L. Klein. L'industrie forestière et le développement de l'Est du Québec, J. Saintonge. La réidentification des coopératives agricoles : le cas du Bas Saint-Laurent 1960-1980, A Côté. La place du travail dans la soumission de l'industrie du vêtement, J. L. Klein. Le programme nucléaire canadien : quels enjeux ? quelle opposition ? P. Leyrand. Les limites des statistiques du logement et l'illusion d'une statistique du vécu, J. Godbout.

[73]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

**“LA PRÉSENCE  
DES SOCIÉTÉS CANADIENNES  
DANS LE TIERS-MONDE.  
Quelques données du problème.”**

**Christian DEBLOCK**

[Retour au sommaire](#)

Si l'internationalisation du capital canadien est longtemps demeuré une question négligée dans les analyses économiques, que dire alors de celle concernant la présence des sociétés canadiennes dans les pays dits en développement (P.e.D.) ! Certes, de nombreuses monographies et de multiples rapports existent <sup>88</sup> et tous témoignent de l'impact négatif, pour ne pas dire plus, de cette présence. Cependant, faute de données exhaustives et surtout sans doute à cause de tous les mythes entourant cette question, la présence des sociétés canadiennes dans les (P.e.D.) demeure encore aujourd'hui généralement perçue comme un phénomène marginal relevant davantage de l'impérialisme américain que de

---

<sup>88</sup> L'ouvrage récent de Jorge Niosi, *Les multinationales canadiennes*, Montréal, Boréal, 1982, représente la tentative la plus récente et la plus avancée de cerner la multinationalisation des firmes canadiennes, leur structure, leur rayonnement dans le monde et, surtout, leur impact tant au Canada que dans les pays hôtes.

la spécificité du capitalisme canadien. Or ainsi que le montrent clairement les données récentes compilées par Statistique Canada <sup>89</sup>, il n'en est rien. Les compagnies canadiennes sont partie prenante au processus d'internationalisation du capital amorcé dans l'après-guerre, leur présence dans les pays du Tiers-Monde tend à s'accroître et les enjeux sont devenus aujourd'hui trop importants pour qu'on ne s'interroge pas enfin sérieusement sur la nature même des rapports qu'entretient le Canada avec les P.e.D..

Ces interrogations, nous les retrouvons au coeur d'une étude que Steven W. Langdon vient de réaliser pour le compte du très « libéral » Conseil économique du Canada <sup>90</sup>.

Connaissant les orientations de cet organisme, cela a de quoi surprendre. Néanmoins, il faut reconnaître que tout en désirant garder une certaine prudence scientifique, l'auteur n'en pose pas moins les données du problème avec clarté et beaucoup d'honnêteté intellectuelle. Les faits mis en lumière dans le rapport ne surprendront sans doute personne. Ils n'en ont pas moins le mérite de démystifier une certaine réalité, ce qui en soi est déjà beaucoup, et de nous amener ainsi à soulever les véritables questions. Sans

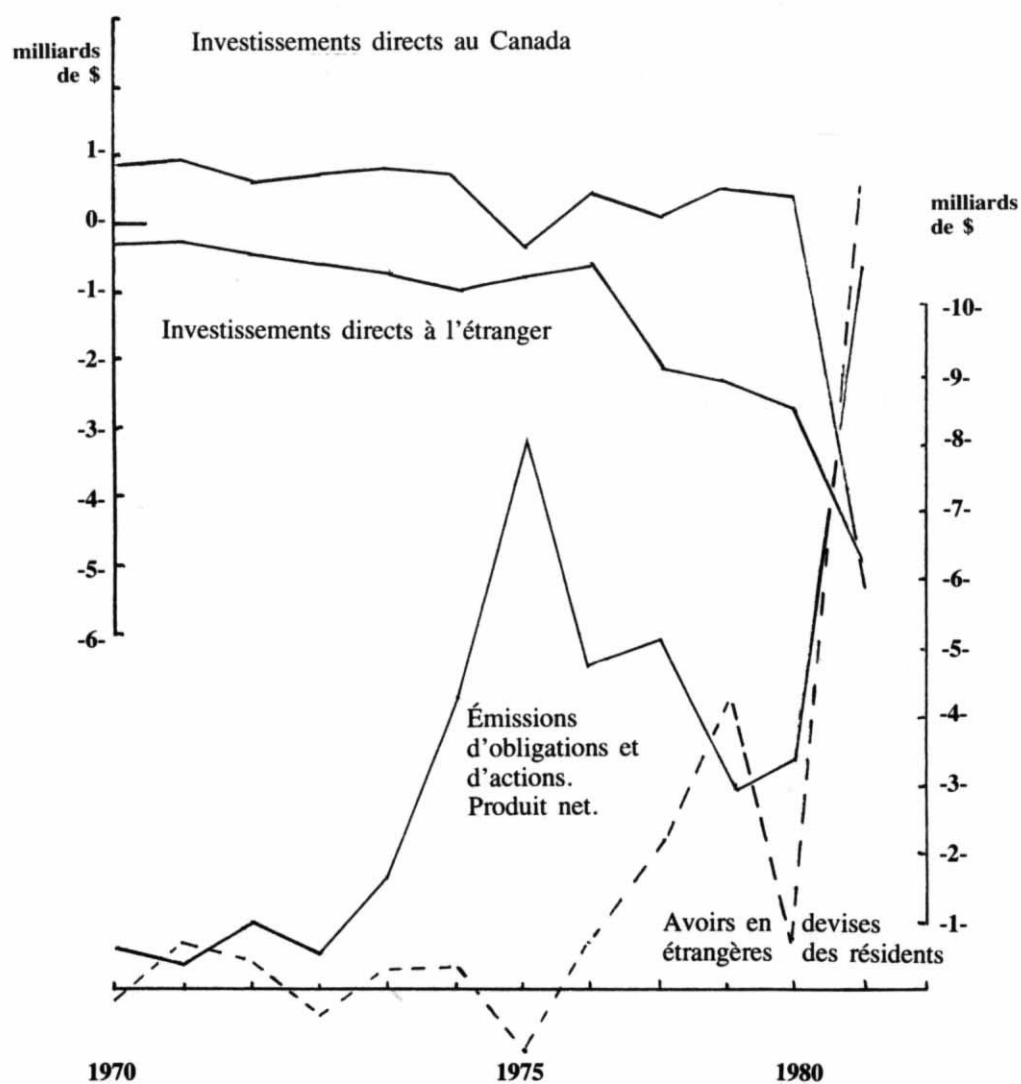
---

<sup>89</sup> Statistique Canada 67202. Le bilan canadien des investissements internationaux, Ottawa, 1980.

<sup>90</sup> Langdon, Steven W., *La Présence des sociétés canadiennes dans le Tiers-Monde*, Conseil économique du Canada, 1980.

[74]

**Graphique :**  
Balance des paiements : mouvements de capitaux Canada - 1970-1981



Source : Stat. Can., 67.001

[75]

vouloir reprendre tout le rapport, on peut au moins en présenter quelques points parmi les plus importants.

### *Les investissements directs canadiens dans le monde*

Ainsi qu'on peut le constater sur le graphique ci-dessous, la balance canadienne des investissements directs a enregistré un renversement très marqué de tendance au milieu des années soixante-dix. Traditionnellement excédentaire, cette balance est devenue lourdement déficitaire sous l'effet conjugué d'un arrêt progressif puis d'un rapatriement massif des capitaux étrangers au Canada et d'une accentuation du processus d'internationalisation du capital canadien amorcé à la fin des années soixante.

L'année 1981 marque même un record puisque pour cette seule année, les investissements directs au Canada ont enregistré un solde négatif de - 5,3 milliards de dollars, soit une sortie de capitaux équivalant, approximativement, aux entrées totales nettes de la période 1971-1980. (5,5 milliards) alors que les investissements directs canadiens à l'étranger ont, pour leur part, augmenté d'un peu plus de 75% par rapport à 1980, passant de 2,73 milliards de \$ à 4,9 milliards.

Sans doute faut-il y voir là l'indice d'une fuite des capitaux vers des lieux plus radieux et le reflet des difficultés particulières éprouvées tant par les États-Unis que par le Canada à l'heure actuelle. Néanmoins, cela n'explique pas tout. Sans entrer dans le détail d'une explication qui dépasserait le cadre de cette note, soulignons simplement que la crise n'a fait qu'aggraver les contradictions d'une économie à la fois dépendante et fortement imbriquée aux créneaux commerciaux et financiers internationaux et accentuer une tendance qui existait déjà depuis plusieurs années. En fait, si la présence marquée des investissements étrangers au Canada, en particulier américains, a surtout eu pour effet de cristalliser les analyses sur les problèmes de dépendance, force est aujourd'hui de constater à la lumière des données relatives aux flux massifs d'investissements canadiens à l'étranger que la présence des compagnies canadiennes sur les marchés mondiaux et dans nombre de pays n'est plus

un phénomène mineur, voire marginal comme on a eu trop souvent tendance à le considérer dans les années soixante. Comme leurs consoeurs des autres pays capitalistes, les compagnies canadiennes participent au processus d'internationalisation du capital amorcé dans l'après-guerre, processus qui n'a fait que s'accélérer face aux nécessités de la restructuration posées par la crise.

L'analyse des tableaux 1, 2 et 3 nous permet de mieux cerner ce phénomène d'internationalisation du capital canadien.

Tout d'abord, en ce qui concerne la localisation géographique des investissements directs, les données du Tableau 1 nous montrent que les États-Unis représentent encore aujourd'hui le lieu privilégié des investissements canadiens puisqu'environ 51/52% de ceux-ci y sont orientés. Les autres pays dits développés comptent pour environ 25% du total des investissements et les [76] pays en voie de développement, pour 24%. Nous y reviendrons plus loin.



**Tableau 1**  
Investissements directs canadiens à l'étranger 1972-1977 (au 31 déc.)  
Par région, Par groupe d'activités économiques

| Région                                                     | 1977          | 1975          | 1972         |
|------------------------------------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| États-Unis                                                 | 7,027         | 5,559         | 3,433        |
| Autre Amérique du Nord                                     | 916           | 934           | 644          |
| Amérique du Sud et Amérique Centrale                       | 1,603         | 1,199         | 808          |
| Royaume-Uni                                                | 1,410         | 1,019         | 631          |
| Communauté économique européenne (excluant le Royaume-Uni) | 829           | 633           | 303          |
| Autres pays d'Europe                                       | 421           | 213           | 246          |
| Afrique                                                    | 198           | 167           | 112          |
| Asie                                                       | 551           | 317           | 169          |
| Australasie                                                | 480           | 485           | 369          |
| <b>TOTAL</b>                                               | <b>13,443</b> | <b>10,526</b> | <b>6,715</b> |

| Groupe d'activités économiques | 1977          | 1975          | 1972         |
|--------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| Industries manufacturières     | 6,485         | 5,315         | 3,639        |
| Commerce                       | 441           | 417           | 280          |
| Pétrole et gaz naturel         | 1,561         | 1,247         | 634          |
| Mines                          | 1,394         | 973           | 419          |
| Chemins de fer                 | 480           | 413           | 396          |
| Autres services publics        | 1,289         | 1,075         | 786          |
| Financières                    | 1,454         | 831           | 418          |
| Autres entreprises             | 339           | 255           | 143          |
| <b>TOUTES LES ACTIVITÉS</b>    | <b>13,443</b> | <b>10,526</b> | <b>6,715</b> |

Source : Stat. Can. 67.202. Bilan canadien des investissements internationaux, Ottawa.

Par contre, en ce qui a trait à la localisation sectorielle, de nouvelles tendances se sont faites jour depuis dix ans. La principale est sans doute la baisse relative de la part des investissements dans le secteur manufacturier (48,3% en 1977, comparativement à 54,2% en 1972). Quant aux secteurs qui ont progressé le plus rapidement, ce sont : le secteur des mines, celui du pétrole et du gaz naturel et celui des finances. Ainsi, la part des investissements dans les deux premiers secteurs est passée de 15,7% à 22% [77] dans le total des investissements de 1972 à 1977 alors que la part des investissements dans le secteur financier est passée de 6,2% à 10,8% pour les mêmes années. Ce changement dans la

structure des investissements est loin d'être un phénomène passager. Au contraire, il correspond nettement aux lignes de force et à la structure particulière du capitalisme canadien.

Ce dernier constat trouve d'ailleurs sa confirmation dans l'analyse de l'origine du capital canadien investi à l'étranger.

**Tableau 2**  
Investissements directs canadiens à l'étranger, 1972-1977

|                             | 1965          | 1970  | 1975   | 1977   | 1965             | 1970 | 1975 | 1977 |
|-----------------------------|---------------|-------|--------|--------|------------------|------|------|------|
|                             | (millions \$) |       |        |        | (En pourcentage) |      |      |      |
| APPARTENANCE                |               |       |        |        |                  |      |      |      |
| États-Unis                  | 1,160         | 2,023 | 2,497  | 3,079  | 33               | 32.6 | 23.7 | 22.9 |
| Total partiel, non résident | 1,539         | 2,711 | 3,756  | 4,463  | 44.3             | 43.8 | 35.7 | 33.2 |
| Résidents canadiens         | 1,930         | 3,477 | 6,770  | 8,980  | 55.7             | 56.2 | 64.3 | 66.8 |
| TOTAL                       | 3,469         | 6,180 | 10,526 | 13.443 | 100              | 100  | 100  | 100  |
| CONTROLE                    |               |       |        |        |                  |      |      |      |
| États-Unis                  | 1,048         | 1,597 | 1,172  | 1,128  | 30               | 25.8 | 11.3 | 8.4  |
| Total partiel, non résident | 1.243         | 2,152 | 2,188  | 2,036  | 35.9             | 34.8 | 20,8 | 15.1 |
| Résidents canadiens         | 2,021         | 4.036 | 8,338  | 11,407 | 64.1             | 65.2 | 79.2 | 84.9 |
| TOTAL                       | 3,469         | 6,180 | 10,526 | 13.443 | 100              | 100  | 100  | 100  |

Source : Stat. Can. 67.202. Tableau 9, p. 58.

Les Tableaux 2 et 3 nous montrent, quelle que soit la manière dont est cerné le contrôle des compagnies investissant à l'étranger, que contrairement à un mythe bien tenace, la majeure partie des investissements canadiens à l'étranger n'est pas le fait de compagnies étrangères incorporées au Canada ou de filiales, mais le fait de compagnies canadiennes. Les données du Tableau 3 reprenant le critère du contrôle nous montrent clairement que, sur la période 1968-1977, plus de 80% des investissements directs réalisés tant dans les pays développés que dits en voie de développement ont été le fait de compagnies contrôlées par des intérêts canadiens.

### ***Les investissements directs canadiens dans les P.V.D.***

Ainsi que le souligne Steven W. Langdon dans son rapport sur la présence des sociétés canadiennes dans le Tiers-Monde :

« On estime parfois, en étudiant les rapports que le Canada maintient avec les pays en développement, que les investissements directs à l'étranger ne sont qu'un élément marginal de ces rapports. Deux raisons semblent motiver cette impression : on croit généralement que le Canada investit très peu dans les pays en développement par rapport à d'autres pays et qu'en bonne partie, les investissements canadiens [78] *dans ces pays sont réalisés, en fait, par les filiales canadiennes de sociétés sous le contrôle de non-résidents et qu'il ne sont donc que fortuitement reliés à la vie économique et commerciale du Canada.* <sup>91</sup> »

---

<sup>91</sup> Langdon, Steven W., *op. cit.*, p. 10.

[78]

**Tableau 3**  
**Investissements directs canadiens dans les pays en voie de développement**  
**1968-1977 (au 31 déc.)**

|                                                                                                                                     | 1968 | 1970  | 1972  | 1974  | 1975   | 1976   | 1977   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|
| (1) Investissements directs à l'étranger. Total.                                                                                    | 4617 | 6 188 | 6 715 | 9 210 | 10 526 | 1 1501 | 13 443 |
| (2) Investissements dans les pays en voie de développement.                                                                         | 843  | 1 513 | 1 583 | 2 185 | 2 456  | 2 745  | 3 200  |
| (3) Pays en voie de développement en Z du total (2)/(1)                                                                             | 18.2 | 24.5  | 24.0  | 24.0  | 23.0   | 24.0   | 24.0   |
| (4) Investissements directs des entreprises sous contrôle canadien. Total.                                                          |      |       | 5 445 | 7 451 | 8 338  | 9 510  | 11 407 |
| (5) Investissements directs des entreprises sous contrôle canadien dans les pays en voie de développement (4)                       | 376  | 1038  | 1 346 | 1 881 | 2 086  | 2 398  | 2 828  |
| (6) Investissements directs sous contrôle canadien en Z du total des investissements directs à l'étranger (4)/(1)                   |      |       | 81.1  | 80.9  | 79.2   | 82.7   | 84.9   |
| (7) Investissements directs sous contrôle canadien dans les pays en voie de développement en % du total des investissements (5)/(4) |      |       | 25.0  | 25.0  | 25.0   | 25.0   | 25.0   |

Source : Stat. Can. 67.202 et Steven W. Langdon, La présence des sociétés canadiennes dans le Tiers-Monde, op. cit., p. 11.

En fait il n'en est rien. La présence des compagnies canadiennes dans les P.e.D. ne peut être considérée sous l'angle d'une vision neutraliste et tiers-mondiste telle qu'elle semble ressortir des discours officiels en matière de relations internationales. Non seulement la présence des compagnies canadiennes dans les pays en voie de développement est-elle aujourd'hui très marquée [79] mais, par surcroît, cette présence, largement encouragée et appuyée tant techniquement que financièrement par le gouvernement fédéral, ne profite guère aux pays d'accueil.

Nous avons mentionné plus haut que les investissements directs dans les P.e.D. constituaient 24% environ du total de l'investissement direct canadien à l'étranger. Ce pourcentage peut paraître peu important au premier abord. En fait, il cache certaines réalités plus crues.

Tout d'abord, il faut constater une présence canadienne accrue dans les années soixante-dix par rapport aux années soixante. C'est ce que confirment les données relatives à la part de l'investissement direct canadien vers les P.e.D. à la fois par rapport au P.N.B. et par rapport à l'ensemble des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Ainsi, de 0,06% qu'était le rapport de l'investissement direct vers les P.e.D. au P.N.B. vers 1965, on est passé à 0,15% vers 1975 et, de 1,5% qu'était la part de l'investissement direct canadien dans l'investissement total des pays du CAD vers 1965, on est passé à 2,6% vers 1975, ce qui placerait le Canada immédiatement après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon et la France<sup>6</sup>. Ces chiffres peuvent ressembler à une goutte d'eau dans un océan. Après tout, que représentent 2,6% des investissements totaux lorsqu'on considère que les États-Unis à eux seuls en réalisaient 57,4% !

En fait, là où cela devient intéressant, c'est lorsqu'on regarde de plus près l'origine et la localisation de ces investissements. La plus grande partie de l'investissement est le fait d'un nombre très limité de compagnies. Ainsi, selon Langdon, sur les 534 compagnies canadiennes répertoriées comme ayant investi dans les P.e.D. en 1974, les 5 plus grosses auraient réalisé à elles seules 51,3% de l'investissement total, les 15 plus grosses 66,1% et les 33 plus grosses 79,9% ! Ces chiffres sont d'autant plus significatifs que les 5 plus grosses étaient contrôlées par des intérêts canadiens et que sur les 33, 25 l'étaient. C'est énorme,

surtout si l'on considère le rapport de force que peuvent exercer ces grosses compagnies dans les pays d'accueil.

De plus, loin d'être éparpillés géographiquement, les investissements canadiens sont au contraire très concentrés. Les chiffres du Tableau 4 nous le montre clairement puisque la majeure partie des investissements est localisée dans les Caraïbes et en Amérique latine. Et comme le souligne Langdon, dans certains pays, la présence canadienne fait partie des réalités du pays. Aux Bahamas, aux Bermudes et à la Jamaïque par exemple, la valeur des investissements canadiens précède de beaucoup celle des investissements britanniques et, comparée à celle des investissements américains, elle équivaut à 24%, 19% et 17% respectivement du montant investi par les compagnies américaines. Même chose au Brésil, où le Canada vient nettement au second rang derrière les États-Unis pour un montant représentant 25% des investissements américains.

La structure sectorielle des investissements canadiens nous permet enfin de voir à la lumière du Tableau 5 [80] que si, globalement, la localisation des investissements suit les mêmes tendances dans les pays en voie de développement que dans les pays développés, il faut quand même y constater une nette prédilection pour le secteur des « services publics », le secteur primaire et le secteur financier. En somme, loin de participer directement à l'industrialisation des P.V.D., le capital canadien, conformément à sa structure d'origine, cherche avant tout des sources d'approvisionnement à bon marché et à profiter des retombées de l'industrialisation dans le cadre d'accords internationaux d'État à État ou dans le cadre de plans de financement international. Autant de secteurs extrêmement lucratifs dans les années soixante-dix !

**Tableau 4**  
Répartition procentuelle moyenne des investissements directs canadiens  
dans les pays en voie de développement pour la période 1972-1977

|                                      |            |
|--------------------------------------|------------|
| Mexique                              | 2.7        |
| Bahamas                              | 6.7        |
| Bermudes                             | 16.6       |
| Caraïbes                             | 19.1       |
| Amérique du Sud et Amérique Centrale | 49.2       |
| Afrique                              | 1.7        |
| Asie; autres                         | 13.0       |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>100</b> |

Source : Stat. Can. 67.202. *Bilan canadien des investissements internationaux*, Ottawa.

Remarquons bien que les données présentées ne concernent que les investissements directs, ce qui n'est qu'une facette des rapports que peuvent entretenir les compagnies canadiennes avec les P.e.D.. À notre avis, c'est d'ailleurs une lacune majeure de l'étude de Langdon d'avoir ignoré des questions comme celles des échanges commerciaux, des relations financières, des projets de développement, etc. Il est quand même significatif de constater, ainsi qu'on peut le voir au Tableau 6, que les relations commerciales entre le Canada et les pays en voie de développement sont très largement à l'avantage du premier et qu'au bout du compte l'aide apportée à ces pays sert davantage de support au maintien et au développement de ces relations qu'au réel développement du pays. De même, on ne peut négliger la part des pays en voie de développement dans les engagements des banques canadiennes à l'étranger comme le souligne d'ailleurs F. Moreau dans l'article que nous publions dans le cadre de ce numéro. Étant donnée l'importance de ces questions, on aurait pu souhaiter voir l'auteur apporter dans son rapport quelques données sur le sujet ou à tout le moins, en faire mention.

### *À qui profite la présence canadienne dans les P.e.D. ?*

Quels avantages les pays d'accueil tirent-ils de cette présence canadienne ? Pas grand chose, puisque comme l'écrit Langdon,

À la lumière des recherches et de l'analyse dont il est fait rapport [81] par la suite, je ne suis pas certain que de tels investissements directs soient généralement avantageux pour le développement économique des pays hôtes ou des pays d'origine. En fait, tout semble indiquer que la majeure partie de ces investissements contribue plutôt à détourner bon nombre des avantages de l'évolution de la

**Tableau 5**

Répartition procentuelle des investissements canadiens dans les pays développés et dans les pays en voie de développement 1972-1977 (au 31 déc.)

|                                        | 1972  | 1975  | 1977  |
|----------------------------------------|-------|-------|-------|
| Dans les pays développés               |       |       |       |
| Industries manufacturières             | 66.1  | 60.3  | 57.7  |
| Commerce                               | 4.7   | 4.5   | 4.1   |
| Mines et fonderies                     | 4.1   | 7.5   | 7.7   |
| Pétrole et gaz naturel                 | 11.6  | 13.6  | 13.7  |
| Services publics                       | 8.3   | 5.9   | 5.9   |
| Finances                               | 3.4   | 5.7   | 8.7   |
| Divers                                 | 1.8   | 2.5   | 2.2   |
| Total                                  | 100.0 | 100.0 | 100.0 |
| (Millions de dollars)                  | 5132  | 8070  | 10243 |
| Dans les pays en voie de développement |       |       |       |
| Industries manufacturières             | 15.5  | 18.20 | 18.0  |
| Commerce                               | 2.5   | 2.3   | 0.8   |
| Mines et fonderies                     | 13.1  | 15.0  | 19.0  |
| Pétrole et gaz naturel                 | 2.5   | 6.2   | 5.1   |
| Services publics                       | 47.8  | 41.3  | 36.6  |
| Finances                               | 15.3  | 15.1  | 17.6  |
| Divers                                 | 3.3   | 1.9   | 2.9   |
| Total                                  | 100.0 | 100.0 | 100.0 |
| (Millions de dollars)                  | 1583  | 2436  | 3200  |



**Tableau 6**  
Échanges commerciaux entre le Canada et quelques pays en développement  
(en millions de \$)

|                                                     | Exportations canadiennes<br>Année civile |          |          | Exportations canadiennes<br>Année civile |          |          |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------|----------|----------|------------------------------------------|----------|----------|
|                                                     | 1978                                     | 1979     | 1980     | 1978                                     | 1979     | 1980     |
| <b>ASIE</b>                                         |                                          |          |          |                                          |          |          |
| Somme partielle, Asie                               | 1 061,38                                 | 1 227,69 | 1 790,72 | 723,11                                   | 1 007,11 | 940,67   |
| <b>Afrique</b>                                      |                                          |          |          |                                          |          |          |
| Somme partielle, Afrique                            | 533,61                                   | 649,11   | 998,13   | 295,73                                   | 250,19   | 170,78   |
| <b>Amériques</b>                                    |                                          |          |          |                                          |          |          |
| Somme partielle, Amérique cen-<br>trale et Antilles | 527,09                                   | 669,73   | 864,69   | 310,91                                   | 335,38   | 416,45   |
| Somme partielle, Amérique du<br>Sud                 | 769,74                                   | 1 025,16 | 1 654,49 | 645,11                                   | 710,66   | 779,83   |
| Somme partielle, Amériques                          | 1 296,83                                 | 1 694,89 | 2 519,18 | 956,02                                   | 1 046,04 | 1 196,26 |
| <b>Europe</b>                                       |                                          |          |          |                                          |          |          |
| Somme partielle, Europe                             | 29,21                                    | 70,80    | 102,50   | 38,26                                    | 51,06    | 53,69    |
| <b>Océanie</b>                                      |                                          |          |          |                                          |          |          |
| Somme partielle Océanie                             | 3,47                                     | 12,44    | 2,50     | 6,33                                     | 6,42     | 0,96     |
| Commerce total avec certains pays                   | 2 924,50                                 | 3 654,93 | 5 413,23 | 2 019,45                                 | 2 360,82 | 2 362,36 |

Source : Rapport annuel de l'ACDI, 1981.

division internationale du travail vers les grandes sociétés multinationales, au détriment de la majorité des habitants des pays hôtes et des pays d'origine.

Nous sommes donc portés à conclure que le gouvernement du Canada ne devrait pas favoriser ces investissements directs des sociétés canadiennes dans les pays en développement. Les rapports économiques du Canada avec le Tiers-Monde seraient mieux agencés, du point de vue des deux partenaires dans ces rapports, au moyen d'autres liens commerciaux et non commerciaux dépendant moins du réseau institutionnel des multinationales. À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada favorise effectivement les investissements directs de diverses façons ; les résultats de la présente analyse impliquent donc un revirement de la politique à cet égard <sup>92</sup>.

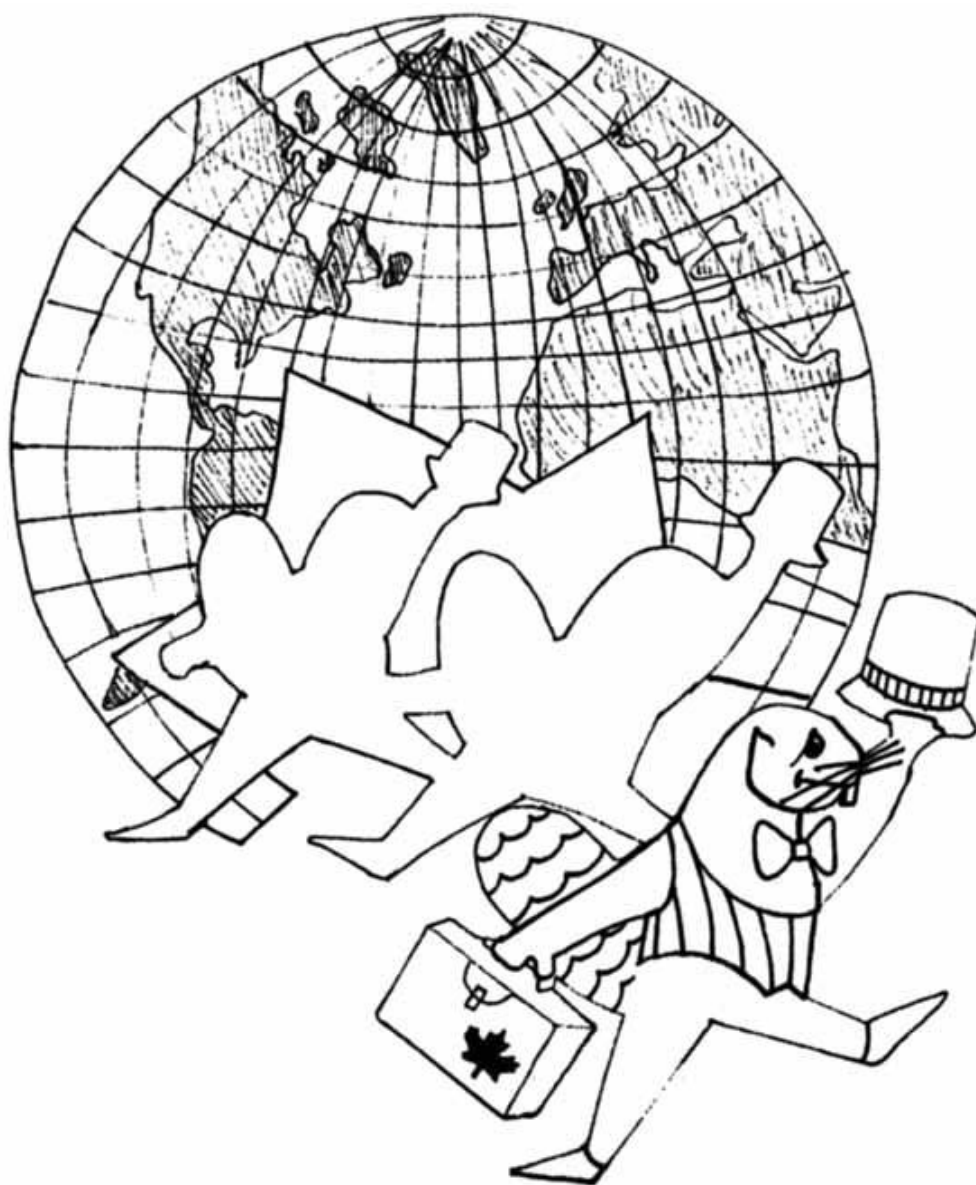
<sup>92</sup> Langdon, Steven W., *op. cit.*, p. vii.

C'est un constat en même temps qu'un vœu pieux. L'auteur lui-même arrive à la conclusion que sous le couvert de l'aide aux pays en [83] voie de développement, ce sont, en fait, d'abord et avant tout, les multinationales canadiennes qui profitent des programmes du ministère des Affaires extérieures. Qui plus est, ce mode d'intervention est aujourd'hui bien institutionnalisé. Non seulement le gouvernement fédéral considère-t-il que le développement doit passer par l'entreprise privée mais en plus, met-il les services techniques et les programmes financiers gérés par des organismes comme l'ACDI directement au service des entreprises canadiennes. C'est se leurrer et s'illusionner que de croire, comme le fait Langdon, à la possibilité d'une révision des rapports « particuliers » qu'entretient le gouvernement fédéral avec les multinationales canadiennes. Les intérêts à l'extérieur du Canada sont trop importants et trop liés à la stratégie gouvernementale en matière de politique internationale pour songer à réorienter celle-ci dans un sens qui soit plus conforme aux engagements officiels pris sur la scène internationale en faveur du développement ou encore de nouveaux rapports Nord-Sud. Il ne peut même pas y avoir de neutralité possible en la matière, de la part du gouvernement. Fortement intégré à l'économie mondiale, le capitalisme canadien dépend dorénavant du maintien ou non de ses positions commerciales, financières, techniques, etc., sur les marchés mondiaux et en cela, les P.e.D. ne sont qu'un élément du puzzle.

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[84]



Carole Turgeon

[85]

**Interventions économiques**

*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

# “LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE CANADIENNE : NI DÉPENDANT, NI AUTONOME.”

**Victor LEVANT**

[Retour au sommaire](#)

Le texte qui suit est tiré d'un travail plus vaste portant sur l'économie politique de la politique extérieure canadienne de 1945 à 1975.

L'hypothèse centrale de ce travail était que la politique étrangère du Canada était impérialiste de nature et dépendante de caractère. Ceci se réfère à la fois à la position du Canada à l'intérieur de la chaîne des relations du marché mondial et à la nécessité qui en découle de défendre ce système aussi bien qu'à ses rapports avec les États-Unis — une alliance inégale mais volontaire où le Canada se trouve dans une position subordonnée.

Telle quelle, notre recherche remet en question tout autant le point de vue officiel (et l'image populaire) d'un Canada désintéressé, « gardien de la paix, impartial et objectif », le « spectateur innocent et, si possible, serviable », administrant une « aide humanitaire », que la critique orthodoxe et nationaliste de gauche qui voit dans le Canada un « satellite colonial », dirigé par une élite comprador « dénationalisée »

à la tête d'une « économie de succursale » et administré par un gouvernement à la « mentalité coloniale », asservi à Washington.

Notre étude révélait un Canada allié des États-Unis, partageant le même cadre idéologique, complice dans les opérations de contre-insurrection, distribuant l'aide d'une façon partisane, ajustant ses obligations dans le maintien de la paix aux besoins de l'Ouest, toujours craintif d'une fissure dans l'unité de l'OTAN en cas d'action inconsidérée et unilatérale de la part de Washington, quoique soucieux de son image domestique et internationale.

Selon notre analyse, un tel comportement est tout à fait caractéristique d'un gouvernement qui dirige un pays intégré à l'économie mondiale, contrôlé par une élite intérieure avec une vision globale, allié mais subordonné à l'oligarchie financière et industrielle des États-Unis.

[86]

Loin d'une économie satellite administrée par les directeurs de filiales de compagnies américaines, nous avons trouvé plutôt que le Canada est un pays capitaliste avancé sur le plan industriel, un pays qui possède une économie hautement concentrée et dirigée par une élite indigène dont les assises sont les banques, le transport, l'assurance, les communications et les services publics, un pays qui possède nombre de multinationales, exporte des capitaux outre-mer et rivalise pour le partage global des marchés, que ce soit sur le plan commercial ou sur le plan des investissements. D'un autre côté, nous avons aussi relevé un degré de concentration hors de l'ordinaire de la propriété et des produits ainsi qu'un contrôle étranger imposant dans les secteurs des ressources et de l'industrie manufacturière que dirige une élite de type comprador et où nous retrouvons tous les traits caractéristiques de la substitution à l'importation, de l'intégration verticale à l'inverse, de la décapitalisation, du déficit chronique et du monopole étranger sur les brevets et licences industrielles.

La sensibilité du Canada à la stabilité de l'économie mondiale en général et sa vulnérabilité face aux États-Unis en particulier fixent les frontières pour les preneurs de décision à Ottawa, affectent leur définition de l'identité nationale et des intérêts qui s'y rattachent, établissant ainsi les paramètres pour des choix politiques. Cette trame d'interdépendance et de répercussion représente le contexte à l'intérieur duquel

les réactions étaient anticipées, les conséquences déterminées et sa crédibilité diplomatique calculée.

Le texte qui suit tente de cerner le statut exact du Canada de 1945 à 1975, de déterminer son rôle dans la division internationale du travail et surtout d'explorer la politique étrangère qui découlait d'une telle position.

---

### *Le statut du Canada*

Dans le cas du Canada, les dichotomies simplistes comme exploiteur/exploité, centre/périphérie, développement/sous-développement, métropole/satellite semblent être moins qu'adéquates. Tel que Kari Levitt le note dans son livre *Silent Surrender*, « Il existe un éventail de situations intermédiaires où un pays se place à la fois dans une relation de métropole face à certains pays et dans une relation de satellite face à d'autres. Le Canada se situe dans cette catégorie. » <sup>93</sup>

D'après Johann Galtung, de tels pays sont des « go-between nations » :

Des résultats des plus intéressants peuvent être obtenus en intercalant une troisième catégorie de nations entre les nations du centre et de la périphérie. Une nation entrant dans cette catégorie pourrait en effet servir de « go-between ». Concrètement, elle échangerait des biens partiellement transformés avec des biens de haute technologie vers le haut et des biens partiellement transformés avec de la matière brute vers le bas. Elle se situerait simplement entre le centre et la périphérie, là où le degré de transformation de ses produits d'exportation est concerné. Dans [87] une autre version de ce même concept, la nation « go-between » serait, au point de vue technologique, un cycle derrière le centre tout en étant un cycle d'avance sur la périphérie. Ceci serait aussi valable pour les moyens de destruction et les moyens de communication <sup>94</sup>.

---

<sup>93</sup> Kari Levitt, *Silent Surrender*, p. 103.

<sup>94</sup> Johann Galtung, « A Structural Theory of Imperialism », p. 105.

Des notions telles « filière », « intermédiaire », « médiane » ne résolvent cependant pas le problème de la position spécifique du Canada à l'intérieur de la chaîne des relations du marché mondial. Tel qu'indiqué précédemment, pour nous, ceci a moins de rapport avec l'existence de colonies canadiennes ou de sphères d'influence qu'avec la place que prend Ottawa dans un système global de relations de pouvoir hiérarchisé. « L'impérialisme », écrit Jalée, « est même plus clairement un phénomène économique, impliquant des rapports dans la division internationale du travail, dans le commerce et le mouvement du capital. Des pays comme la Suède et la Suisse, qui n'ont jamais eu de colonies ou dominé un pays sous-développé plus qu'un autre, sont toutefois qualitativement aussi impérialistes que les États-Unis ou la Grande-Bretagne » <sup>95</sup>. Dans ce contexte, il est plus sensé, tel que souligné par Lall, de penser en termes de « structure pyramidale de dominance socio-politique » plutôt que d'une condition unique d'impérialisme ou de dépendance <sup>96</sup>. « En prenant une vue large de l'ordre du monde », note Wallace Clement, « il est évident que le Canada se situe fermement parmi les avantagés. Il est futile d'argumenter le contraire en disant qu'il y a beaucoup de gens pauvres et dépourvus au Canada ou encore, qu'aux États-Unis, avec plus de la moitié de l'opulence mondiale, le quart de la population vit dans la pauvreté. Le rang, dans la hiérarchie mondiale, repose sur la distribution des ressources parmi les nations et non pas sur les inégalités de distribution à l'intérieur d'elles. » <sup>97</sup>

Le Canada n'est certainement pas une colonie ayant obtenu son indépendance légale avec le traité de Westminster en 1931. Il n'est pas non plus un « état-marionnette » répondant aux « commandements » de Washington. Avec une démocratie libérale, la séparation formelle du pouvoir privé et public crée une tension prophylactique entre le caractère sacré de la propriété privée, le devoir de l'État de la protéger et le besoin du gouvernement de tenir les rênes du pouvoir politique par le biais du vote populaire. Également, nous accordons peu de valeur analytique aux notions polémiques de « néo-colonie », « développement capitaliste limité », « capitalisme de ressource », « industrialisation dépendante », « développement capitaliste associé ou dépendant ».

<sup>95</sup> Pierre Jalée, *The Pillage of the Third World*, p. 15.

<sup>96</sup> S. Lall, « Is dependence », p. 806.

<sup>97</sup> Wallace Clement, *Continental Corporate Power*, p. 130.

Si nécessaire, nous parlerons plutôt du Canada en tant que pouvoir impérialiste secondaire, marqué de l’empreinte de ces « formes transitionnelles de dépendance » dont Lénine parle dans son livre *Impérialisme : stade suprême du capitalisme*.

« Le fait de voir dans les chemins de fer, le transport et dans beaucoup d’industries importantes, le capital canadien se fusionner soit au capital britannique soit (à un niveau plus élevé) au capital américain », écrivait le vieux marxiste Stanley Ryerson, « est une expression de la dépendance [88] *inter-impérialiste*, entre le pouvoir impérialiste principal et secondaire — non pas une dépendance coloniale ou semi-coloniale <sup>98</sup> ! »

S’il est important dans notre étude de déterminer la position du Canada à l’intérieur du système de marché mondial en général, il est de première importance de définir le caractère du rapport Canada-États-Unis. Un thème commun sur ce sujet est la notion d’interdépendance.

Nous ne nions pas l’interdépendance de la dyade Canada-États-Unis, mais nous affirmons cependant son caractère asymétrique.

« Les États-Unis ont 10 fois la population et plus de 10 fois le produit national brut du Canada », notait le rapport du Sénat de 1972 sur les relations canado-américaines.

« En termes militaires c’est une super-puissance, en termes économiques, un géant. *À cause de cette disparité, le Canada est plus dépendant, plus sensible et plus vulnérable à l’état de la relation que ne le sont les États-Unis* <sup>99</sup>. »

De 1962 à 1971, le taux de croissance annuel moyen de l’investissement canadien direct aux États-Unis était de 5,8 pour cent alors que celui des investissements américains était de 7,9 pour cent de l’investissement américain au Canada. En 1962, l’investissement canadien aux États-Unis représentait 17 pour cent de l’investissement américain au

<sup>98</sup> Stanley Ryerson, « The Status of Canada », *National Affairs Monthly*, 5 et 6, juin 1948.

<sup>99</sup> Canada, *Senate Committee on Foreign Affairs, Canada-U.S. Relations, the Institutional Framework for the Relationship*. Volume 1, décembre 1975, p. 7.



Canada ; en 1971, il ne représentait plus que 13,9 pour cent <sup>100</sup>. « L'investissement américain », note Clément, « s'est implanté dans l'économie canadienne plus rapidement et à un plus grand degré, durant la décade des années soixante, que le capital d'investissement direct canadien vis-à-vis des États-Unis <sup>101</sup>. » Dans la période étudiée, l'investissement U.S. au Canada surpassait l'investissement canadien aux États-Unis, dans des proportions de 3,1 en 1950 à 7,1 en 1970.

**Tableau 1**  
Investissement direct, du Produit national brut <sup>102</sup>  
(en pourcentage)

|      | Investissement direct américain<br>en % du PNB canadien | Investissement direct canadien<br>en % du PNB américain |
|------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 1950 | 18,4                                                    | 0,35                                                    |
| 1954 | 22,3                                                    | 0,33                                                    |
| 1960 | 27,5                                                    | 0,38                                                    |
| 1965 | 25,4                                                    | 0,35                                                    |
| 1970 | 25,0                                                    | 0,32                                                    |
| 1973 | 22,0                                                    | 0,32                                                    |

<sup>100</sup> Wallace Clement, *Continental Corporate Power*, p. 111.

<sup>101</sup> *Ibid.*

<sup>102</sup> Compilé à partir de « U.S. Direct Investment Abroad, Direct Investment Position and Investment by Country 1970-1977 », « U.S. Direct Investment Abroad, Direct Investment Position and Investment, by Selected Industries », « Value of Foreign Direct Investment in the U.S., by Area and Industry », « Value of Direct Investment in Foreign Countries, by Area and Industrial Group », 1950-1977, É.-U., *Statistical Abstract*.

Bien que la valeur de l'investissement américain direct au Canada se situait entre un cinquième et un quart du Produit National Brut du Canada, l'investissement canadien aux États-Unis ne constituait qu'une donnée de peu d'importance comme le montre le tableau ci-dessous.

Le Canada est au deuxième rang des investisseurs étrangers aux États-Unis, ses investissements directs représentant de 20 à 30 pour cent du total.

L'investissement américain au Canada, cependant, représente 70 pour cent de l'investissement étranger total, 80 pour cent de tout l'investissement direct des non-résidents concentré dans des subsidiaires et associés de multinationales des États-Unis <sup>103</sup>.

Finalement, il faudrait noter, [89] comme le souligne Tom Naylor, que généralement le portefeuille canadien de titres américains se trouve largement diversifié et de ce fait, n'implique aucun contrôle. De plus, « aux États-Unis, la plupart des détenteurs de titres sont des rentiers ; les dirigeants des corporations n'ont qu'une propriété légale partielle et seulement sur les actions ordinaires, alors que, quoiqu'asymétriquement, dans les satellites, la corporation-mère à la fois possède et dirige <sup>104</sup> ».

Une disparité semblable existe dans les échanges commerciaux canado-américains. On peut considérer que, grossièrement, 70 pour cent du commerce des marchandises au Canada se fait avec les États-Unis, alors que seulement 23 pour cent des importations américaines proviennent du Canada et que 20 pour cent de ses exportations sont destinées à son voisin du nord.

Bien que le commerce d'exportation et d'importation avec les États-Unis représente un peu moins de 20 pour cent du Produit National Brut du Canada (deux fois plus si l'on exclut de la comparaison les services et si l'on compte seulement le commerce de marchandises en rapport avec les industries productrices de biens), un tel commerce représente seulement de 1,5 à 2,5 pour cent du Produit National Brut américain.

---

<sup>103</sup> « Foreign Direct Investment in the U.S. — by Value, by Area and Industry 1950-1977 », *U.S. Statistical Abstract*.

<sup>104</sup> R.T. Naylor, « The Dominion of Capital », p. 33.

Théoriquement, les États-Unis sont dépendants du Canada pour une foule de ressources stratégiques tel que le démontre le tableau suivant :

**Tableau 2**  
Part du Canada dans les importations américaines  
de certains minéraux, 1970 <sup>105</sup>

| Ressources  | Pourcentage des importations américaines totales |
|-------------|--------------------------------------------------|
| Gaz naturel | 95                                               |
| Pétrole     | 51                                               |
| Fer         | 53                                               |
| Nickel      | 89                                               |
| Tungstène   | 95                                               |
| Cuivre      | 25                                               |
| Plomb       | 29                                               |
| Zinc        | 53                                               |
| Mercure     | 81                                               |
| Titane      | 58                                               |
| Amiante     | 93                                               |
| Gypse       | 77                                               |
| Potasse     | 86                                               |
| Soufre      | 65                                               |

« Laissez-moi mettre l'accent sur le fait que la dépendance économique n'est pas unilatérale », déclarait l'ancien sous-secrétaire des Affaires extérieures, John Holmes. « Les grandes puissances peuvent être dépendantes des faibles — des pays producteurs de pétrole, par exemple. Les États-Unis deviennent de plus en plus dépendants des ressources canadiennes pour mener à bien leur politique « impériale » et conserver leur propre niveau de vie élevé. Nous avons nos atouts <sup>106</sup>. » Ce que Holmes oublie, c'est que la propriété et le contrôle américain étaient les plus forts dans le secteur des ressources de l'économie. Avec 50 pour cent des mines et fonderies canadiennes et 60 pour cent du pétrole et gaz naturel canadiens en terre américaine, toute mesure de pression potentielle contre Washington, pénurie ou expropriation, a peu d'effet.

<sup>105</sup> P. Resnick. *Land of Cain*. Table 2.7, p. 39.

<sup>106</sup> John Holmes, « Canada and the Pax Americana », in H.P. Dyck and H.P. Krosby, *Empire and Nations* (Toronto : Université de Toronto, 1969), p. 80.

L'instinct canadien a toujours été « une conscience prudente des faits de la vie sur ce continent <sup>107</sup> ». [90] Holmes lui-même le mentionnait :

Nous ne devons jamais être — ou même faire semblant d'être — une menace pour les intérêts vitaux des États-Unis. Nous pouvons être « indépendants », mais nous ne devons pas donner l'impression d'être « quelqu'un sur qui on ne peut se fier ». Que nous le voulions ou non — et nous ne le voulons pas — nous sommes vulnérables à l'insatisfaction américaine. Cette insatisfaction ne devrait pas prendre la forme d'une action punitive ou de représailles brutales ; nous la ressentirions plutôt dans le durcissement de la bonne volonté qui retient les États-Unis d'utiliser leur pouvoir économique et militaire pour nous faire du tort. Nous avons aussi entre les mains des armes économiques puissantes — une abondante réserve d'eau douce, par exemple — et nous avons eu et pourrions avoir encore des avantages stratégiques à exploiter, mais il n'est pas dans l'intérêt du partenaire plus faible de provoquer un affrontement de force brutale. Le prix que nous payons pour l'indépendance nationale que nous possédons résulte du fait que nous ne la poussons pas trop loin <sup>108</sup>.

La dyade canado-américaine est de nature inégale. L'économie canadienne, quoique puissante dans son propre droit et dirigée par une élite indigène possédant sa propre base commerciale, a été intégrée à l'économie américaine dans une position subordonnée. Pour ce qui est des ressources et du secteur manufacturier, les décisions concernant les priorités de production, le design et l'investissement sont prises par les compagnies-mères aux États-Unis. Les politiques monétaires et de taux de change canadiennes sont sujettes à celles du Trésor américain ; son développement industriel est soumis à la surveillance du ministère de la Justice américain ; son commerce d'exportation est vulnérable aux lois extraterritoriales américaines inhérentes à l'asymétrie des relations parent-subsidaire ; sa balance des paiements est dépendante de la continuité des investissements américains, etc. Les firmes sous contrôle étranger, principalement américain, sont responsables de 40 pour cent des épargnes du Canada, 45 pour cent de tous les revenus d'impôt fédéral, 40 pour cent des revenus provinciaux <sup>109</sup>. « La menace à la

<sup>107</sup> John Holmes, « Growing Independence in Canadian-American Relations », *Foreign Affairs*, 46, 1, octobre 1967, p. 165.

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> Wallace Clement, *Continental Corporate Power*, p. 301.

stabilité financière au Canada », écrit Jack Behrman, « est illustrée par le fait que les investissements américains et les prêts à long terme au Canada (sans compter les prêts à court terme qui représentent plusieurs milliards de dollars) sont évalués à plus de la moitié de son P.N.B. Une compagnie d'assurance américaine possède...au Canada, un portefeuille plus important que les réserves monétaires officielles du gouvernement canadien <sup>110</sup>. » Le commerce d'exportation et d'importation du Canada est enfermé à l'intérieur d'un axe continental où des transferts intra-compagnies en représentent la majeure proportion. Les exportations de ressources naturelles vers les États-Unis demeurent un facteur critique pour permettre d'obtenir les dollars nécessaires à payer les importations de biens manufacturés. De plus, ses exportations de pétrole et de gaz vers les États de l'ouest, avant 1973, étaient dépendantes de la faveur des Américains, de même que les exportations de [91] métaux non-ferreux sont soumises à la menace constante de tarifs et de quotas plus élevés résultant de l'intense lobbying d'intérêts américains à Washington. Les principales exportations de biens manufacturés du Canada — l'automobile et les produits de défense, critiques pour le centre industriel du sud de l'Ontario et le sud-ouest québécois — sont principalement gérées par les compagnies-mères américaines. « Mais aussi cela eut pour effet », écrit Tom Naylor, « de créer deux sources majeures d'embauche au Canada directement dépendantes des caprices du Département d'État américain et de ce fait, a impliqué (comme la politique d'exportation des ressources), une garantie implicite de bonne conduite politique de la part du gouvernement canadien <sup>111</sup>. »

Est-ce que l'indépendance politique est compatible avec la dépendance économique ? « Le Canada doit agir vigoureusement à l'intérieur du 30 pour cent d'indépendance qui reste au Canada dans son siècle américain » a un jour commenté le premier ministre Pierre Elliot Trudeau <sup>112</sup> « Je crois », a déclaré l'ancien sous-secrétaire d'État américain George Bail, « qu'entre le Canada et les États-Unis, il n'y a aucune base

<sup>110</sup> Jack N. Behrman, « The Multinational Firm and the Nation State — Another View », in Gilles Pacquet, *The Multinational Firm and the Nation State* (Don Mills : Collier, 1972), p. 149.

<sup>111</sup> R.T. Naylor, « The Dominion of Capital », p. 62.

<sup>112</sup> K. McNaught, *The Pelican History of Canada*, p. 288.

permettant de l'interdépendance économique et une perte d'indépendance dans la vie politique <sup>113</sup> ».

En fait, « la véritable question est de savoir si la dépendance économique et la dépendance politique ont tendance à varier dans la même direction et non pas de savoir si le rapport est de un à un <sup>114</sup> ». C'est maintenant vers l'impact des investissements et du commerce canado-américain sur les preneurs de décisions à Ottawa que nous devons tourner notre attention.

### *L'impact de l'investissement étranger*

« L'investissement étranger n'est pas seulement un phénomène économique », soulignait le rapport Watkins. « C'est aussi un phénomène politique » :

Le contrôle étranger veut dire le transfert potentiel, hors du pays, du centre de certains types de prise de décision. Le degré auquel la prise de décision à l'intérieur du pays hôte est ébréchée varie selon les circonstances et dépend essentiellement du pouvoir de la firme étrangère et de son gouvernement face au gouvernement du pays hôte. Dans la mesure où la prise de décision est ébréchée, l'indépendance nationale — étant, au sens large, la capacité de prendre des décisions dans l'intérêt national — est diminuée <sup>115</sup>.

« L'intrusion réussie de la loi étrangère », notait Watkins, « représente une érosion directe de la souveraineté du pays hôte jusqu'à un certain point, puisque la capacité légale de ce dernier de prendre des décisions est interrompue ou contestée. Dans une certaine mesure, comme les filiales deviennent des instruments de la politique du pays d'origine plutôt que du pays hôte, la capacité de ce dernier de réaliser les décisions, i.e. son indépendance politique, est directement

<sup>113</sup> George Bail, « Inter-Dependence : The Basis of U.S.-Canadian Relations », 25 avril 1964, in *DSB*, 18 mai 1964, p. 773.

<sup>114</sup> D. Baldwin, « The Myth of the Spécial Relationship », in S. Clarkson, *An Independent Foreign Policy*, p. 11.

<sup>115</sup> *The Watkins Report*, p. 47.

réduite <sup>116</sup>. » « La souveraineté », écrit Kari Levitt, « n'est pas compatible avec le statut de filiale ; plus le degré de [92] propriété étrangère et de contrôle de l'industrie canadienne est grand, plus la liberté de choix dans le domaine économique aussi bien que politique est réduite <sup>117</sup>. »

Les conséquences des fuites de capital sont aussi psychologiques, tel que l'indique le rapport Watkins :

L'étroitesse des liens économiques, encouragée par les investissements étrangers...crée des opportunités pour le Canada, mais peut aussi engendrer des sentiments de dépendance du premier par rapport au dernier et risque de créer une attitude de concession par les preneurs de décision du pays hôte, qui pourraient aller au-delà du domaine économique seulement <sup>118</sup>.

Il ne subsiste aucun doute que le caractère pénétrant de la propriété américaine a augmenté les liens continentaux, accentuant ainsi la vulnérabilité de la structure commerciale et industrielle du Canada face à celle des États-Unis, tout en constituant une contrainte potentielle sur la prise de décision à Ottawa. Tout mouvement de capital fâcheux pourrait affaiblir sérieusement l'économie canadienne en créant une crise de la balance de paiements et en provoquant un chômage massif et engendrant une perte de légitimité pour le gouvernement du Canada. « L'investissement direct fournit des manettes additionnelles que les États-Unis pourraient utiliser pour mettre de la pression sur d'autres sujets en dehors des investissements », admettait le rapport Gray en 1972 <sup>119</sup>.

Le même rapport, *L'Investissement direct étranger au Canada*, affirmait que « Peu de choses indiquent que les orientations de politique étrangère actuellement considérées par le gouvernement aient été limitées *directement* (nous soulignons) par le niveau de contrôle du milieu des affaires par les États-Unis dans ce pays <sup>120</sup> ». En dépit de tout cela, les firmes étrangères influencent l'orientation de la politique étrangère canadienne et façonnent l'environnement dans lequel les choix de

---

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 311.

<sup>117</sup> Kari Levitt, *Silent Surrender*, p. 9.

<sup>118</sup> *The Watkins Report*, p. 27.

<sup>119</sup> *The Gray Report*, p. 315.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 310.

politiques sont formulés. Elles peuvent agir en tant que leur propre agent politique ou celui de Washington en lui faisant échec ou en faisant élire un gouvernement à Ottawa comme cela s'est produit lors de la défaite de l'administration Diefenbaker en 1962-63. Elles peuvent étendre le support financier aux partis politiques, pousser le gouvernement à devenir membre d'organisations d'affaires comme la Chambre de Commerce et l'Association des Manufacturiers canadiens ou de groupes consultatifs comme le Comité consultatif d'affaires du ministère de l'Industrie et du Commerce, soumettre des mémoires à diverses commissions parlementaires ou amener le gouvernement local à intervenir à leur avantage comme dans l'affaire *Reader's Digest-Time* dans les années soixante. Le pouvoir politique est implicite dans les relations commerciales internationales. « Mieux vaut admettre cela et approfondir l'argument », commentait David Baldwin, « que de soutenir que le capital américain n'acquiert pas de droit de vote et de ce fait, ne peut réellement influencer le Parlement canadien <sup>121</sup> ».

La plus grande influence de l'investissement américain au Canada pourrait bien être son impact sur la [93] culture canadienne. « L'élaboration et la conduite de la politique étrangère canadienne », mentionnait le rapport Gray, « sont dépendantes en premier lieu de la façon dont l'identité nationale et les intérêts sont perçus » :

Cette perception est issue de l'environnement culturel...qui est conditionné par divers facteurs — incluant les influences étrangères. Parmi ces influences, celle des États-Unis domine. L'influence américaine au Canada va clairement au-delà de l'investissement américain direct au Canada. Néanmoins, l'investissement américain a été un facteur d'influence dans le façonnement de l'environnement général à l'intérieur duquel l'identité nationale et les intérêts ont été perçus, articulés, et plus particulièrement, dans lequel la politique étrangère a été formée <sup>122</sup>.

Avec la technologie américaine se créent des goûts américains, des habitudes, styles de vie, valeurs, concepts d'organisation politique et sociale américains et des images patriotiques. « La présence de larges volumes d'investissements étrangers, concentrée entre les mains des

<sup>121</sup> D. Baldwin, « The Myth of the Special Relationship », p. 11.

<sup>122</sup> *The Gray Report*, p. 309-310.



États-Unis, accroît la difficulté du développement d'une culture canadienne distincte », déclarait le rapport Gray. Et la structure industrielle tronquée engendre une mentalité de succursale :

La structure industrielle tronquée a tendance à engendrer une mentalité de bon second, avec des horizons et vues centrés sur les quartiers généraux à l'étranger (U.S.). Elle représente une continuité de la mentalité coloniale <sup>123</sup>.

Certains auteurs, comme Peyton Lyon, pensent que les craintes de l'influence de l'investissement américain dans la détermination de la politique étrangère canadienne sont grossièrement exagérées. « À travers ses investissements », écrivait Lyon, « le monde des affaires des États-Unis a placé des otages en sol canadien, ce qui pourrait nous permettre d'exercer une pression neutralisante sur Washington ; dans l'analyse finale, en supposant que la domination américaine deviendrait intolérable, nous pourrions toujours exproprier <sup>124</sup> ».

Pour Lyon, « une vulnérabilité plus réelle » provient de la dépendance canadienne envers le marché américain. « Les tarifs, quotas et embargos sur nos exportations pourraient causer de graves embarras du fait que le marché américain est tellement plus vital pour nous que ne l'est le nôtre pour les États-Unis.

La capacité d'Ottawa d'obtenir de Washington des concessions dans le domaine commercial a seulement accru sa vulnérabilité et était de l'aveu général « coûteux pour son crédit diplomatique ». L'importance de garder notre client le plus important dans la bonne voie de pensée aide à expliquer pourquoi des politiciens canadiens responsables ne jouent pas l'anti-américanisme, surtout après qu'ils aient assumé le pouvoir », notait Lyon <sup>125</sup>.

---

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 296.

<sup>124</sup> Peyton Lyon, « Problems of Canadian Independence », *International Journal*, 16, 3 (1960-1961), p. 253.

<sup>125</sup> *Idem*, *The Policy Question* (Toronto : McCelland et Stewart, 1963), p. 26-27 ; *Idem*, « Problems of Canadian Independence », *International Journal*, 16, 3 (été 1961), p. 271.

Il est insensé de nier que notre implication dans l'économie américaine n'ait aucun effet sur notre politique étrangère », écrivait John Holmes. « Evidemment elle en a. Il est encore plus insensé, toutefois, de dire que cela seul détermine nos relations internationales. [94] De fortes pressions économiques sont exercées sur le Canada pour qu'il se range du côté des États-Unis. Nous n'avons obtenu aucune preuve solide de ce que les États-Unis pourraient user brutalement de représailles par l'intermédiaire de ce que l'on peut appeler des sanctions, si nous ne nous alignons pas sur eux. Nous avons été en désaccord avec eux à plusieurs reprises et nous n'avons pas eu à subir de telle punition. Cependant, la disposition de Washington d'accorder à l'économie canadienne un traitement de faveur face aux mesures appliquées aux pays d'outre-mer est importante pour nous. Nous exerçons donc une surveillance circonspecte sur le Congrès et l'administration américaine du fait qu'ils peuvent nous rendre la vie extrêmement difficile <sup>126</sup>.

Le pouvoir de Washington sur Ottawa forcerait les preneurs de décision canadiens à se conformer à des paramètres assurant un climat favorable pour le Canada à l'intérieur du Congrès américain et la Maison Blanche. « Nous avons un intérêt constant à éviter les politiques étrangères qui pourraient irriter indûment le Congrès », déclarait John Holmes, « non pas que nous craignons de leur part quelque chose d'aussi grossier que des sanctions, mais parce qu'il y a plusieurs questions, principalement économiques, dont nous dépendons, à propos desquelles nous espérons qu'ils tiendront compte des intérêts canadiens <sup>127</sup> ».

Une conséquence claire de cette inégalité de pouvoir entre le Canada et les États-Unis, c'est l'impact psychologique qui hypnotise en apparence les preneurs de décision à Ottawa et les amène à faire ce que Washington veut, plutôt que ce qui leur semble approprié. La menace est dans le message, notait Pauline Jewitt : « Il s'est présenté suffisamment d'occasions où nous avons craint sa possibilité, pour que la

<sup>126</sup> John Holmes, « Canada and the Pax Americana », p. 80.

<sup>127</sup> *Idem*, Canada and the United States in World Politics », *Foreign Affairs* 40, octobre 1961, p. 110.

menace de représailles développe une attitude de timidité générale chez le gouvernement <sup>128</sup>. »

En fait c'est une question de réalisme, selon un des hauts fonctionnaires canadiens, A.F.W. Plumptre : « la plupart des gouvernements, et certainement un gouvernement aussi bien servi que l'est le gouvernement canadien, formulera toujours sa politique étrangère en ayant une assez bonne connaissance des effets et répercussions de ses politiques à l'étranger. Il va en effet mesurer le pour et le contre de chaque décision, et les mesurer avec soin... D'un certain point de vue », écrivait-il, « la conduite des affaires extérieures s'apparente à un jeu d'échecs » :

Chaque coup prend en considération tous les coups précédents des deux joueurs et leurs coups futurs possibles ; mais ce serait une erreur de dire qu'un coup est une mesure de représailles face au coup précédent.

Je suggère que le mot représailles soit plutôt réservé à d'autres fins, un coup pour coup qui doit être déplaisant pour celui qui le reçoit.

Présenté de cette façon crue, le danger de quoi que ce soit méritant le nom de représailles est minime. « Pression », oui, « Représailles », non <sup>129</sup>.

[95]

Si la représailles « coup pour coup » est une description trop simple pour la politique extérieure, disons, avec Safarian, que « la trame de l'interdépendance et de tout ce qu'elle implique est une réalité de base éclipsant le marchandage de relations complexes à tous les niveaux entre les gouvernements canadiens et américains <sup>130</sup> ».

Le recours aux représailles n'a pas été un élément caractéristique des relations canado-américaines. « Dans leurs relations avec le Canada », déclarait Abraham Rotstein, « un point à souligner est simplement que cette partie de l'échiquier n'a pas été introduite dans le jeu.

<sup>128</sup> Pauline Jewitt, « The Menace is the Message », in S. Clarkson, *An Independent : Foreign Policy for the Canada ?* (Toronto : McClland et Stewart, 1968), p. 52.

<sup>129</sup> A.F. Plumptre, « Tit for Tat », in S. Clarkson, *An Independent Foreign Policy*, p. 45.

<sup>130</sup> A.E. Safarian, « The Web of Repercussions », in S. Clarkson, *An Independent Foreign Policy*, p. 51.

Ensemble, nous transigeons sur une partie plus étroite de l'échiquier. Le Canada ne pose pas d'action qui pourrait provoquer des représailles. C'est ce qu'on appelle la loi des réactions prévisibles <sup>131</sup>. »

Selon John Holmes, « les entraves à la liberté diplomatique canadienne de la part des États-Unis fonctionnent comme un système de dissuasion » :

Ce sont les entraves que les Canadiens placent contre eux-mêmes, à la lumière des attitudes américaines possibles, qui représentent le facteur déterminant. Ces contraintes ne sont pas inspirées simplement par la peur ou l'espoir de faveur. Pour la grande part, elles sont une conséquence naturelle de la diplomatie d'alliance à laquelle le Canada a participé volontairement et de la conviction que le maintien de la force et du prestige des États-Unis se situe dans l'intérêt de l'alliance en général et du Canada en particulier <sup>132</sup>.

### *Les fondements de la politique étrangère canadienne*

Dans son étude, *La Politique étrangère invisible du Canada*, R.L. Purdie décrit la scène de la prise de décision canadienne (le Parlement, le Sénat, le Gouverneur général et l'armée) pour finalement aboutir à la conclusion que seule une petite élite est responsable des affaires extérieures, formée exclusivement du premier ministre, de son Cabinet de ses hauts fonctionnaires <sup>133</sup>. La faiblesse traditionnelle du pouvoir législatif au Canada, la tradition britannique de discrétion gouvernementale, les brèves sessions du Parlement et l'habituelle absence d'examen rigoureux des affaires extérieures du Canada par les partis d'opposition dans la Chambre des Communes sont, selon lui, responsables de cet état de chose.

<sup>131</sup> A. Rotstein, « Relation and Independance », in S. Clarckson, *An Independent Foreign Policy*, p. 54.

<sup>132</sup> John Holmes, « Focus on the Constant Dilemma of U.S.-Canadian Relationships », *International Perspectives*, mai-juin 1972. p. 10.

<sup>133</sup> R.L. Purdie, « Canada's Invisible Foreign Policy », thèse de doctorat. Université de Saskatchewan, 1968, p. 85-90.

Parmi cette élite, c'est le Premier Ministre qui détient le pouvoir, pouvoir inégalé, même par la présidence américaine. Ainsi que le souligne le professeur K.W. McNaught, le premier ministre, en tant que chef exécutif du Cabinet « peut, par le biais d'accords, ordres-en-conseil et ententes conjointes avec des nations étrangères engager la nation de façon à démontrer un pouvoir plus important que celui-même du président des États-Unis ». « Il ne peut être premier parmi des égaux », écrit R.C. Dawson dans *Le Gouvernement du Canada*, « pour la simple et bonne raison qu'il n'a pas d'égaux. Tout ceci est applicable avec une force très spéciale aux affaires étrangères <sup>134</sup> ». En conséquence, notre analyse des déclarations de [96] politique étrangère faites à Ottawa se concentrera sur les déclarations du premier ministre et de son secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en tant que principaux représentants de cette élite.



<sup>134</sup> K. McNaught, « Who Controls Foreign Policy », *Behind the Headlines*, Toronto, septembre 1954, p. 15.  
 R.C. Dawson, *The Government of Canada*, 4<sup>e</sup> édition, Toronto, Université de Toronto, 1963, p. 203.

Analysant la nature des mésententes en matière de politique étrangère entre le Canada et les États-Unis depuis la Deuxième Guerre mondiale, Purdie souligne que « la position générale adoptée par le Canada en affaires étrangères sous le leadership de cette élite a été compatible avec la politique de leadership des États-Unis ; toutefois, la source habituelle de position indépendante du Canada peut être rattachée à un avantage économique immédiat <sup>135</sup> ». Ainsi, nous pouvons comprendre la reconnaissance de Cuba et le commerce avec la Chine de Mao bien qu'apparemment en contradiction avec la lutte anti-communiste. Les principes avoués de la politique étrangère canadienne, dans la période suivant la Deuxième Guerre mondiale, avaient été établis par le Premier ministre Louis St-Laurent dans le cadre des conférences de la Fondation Gray de janvier 1947 : « l'unité nationale », « la liberté politique », « le rôle de la loi dans les affaires nationales et internationales », « les valeurs de la civilisation chrétienne » et « l'acceptation d'une responsabilité internationale qui demeure compatible avec notre conception de notre rôle sur la scène internationale <sup>136</sup> ».

Le communisme mondial était l'ennemi, « une menace pour le monde libre », disait Louis St-Laurent <sup>137</sup> ». « La seule guerre possible aujourd'hui », déclarait-on dans un Livre Blanc du ministère des Affaires extérieures, en 1948, « est une guerre d'agression de la part des Soviétiques <sup>138</sup> ».

« Il est inconcevable pour les Canadiens, il est inconcevable pour moi », déclarait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Lester [97] B. Pearson, « que les États-Unis puissent un jour se lancer dans une guerre agressive. Il est aussi inconcevable que le Canada puisse prendre part à une telle guerre <sup>139</sup>. » Pour le ministre canadien de la Défense, Brooke Claxton, « le meilleur endroit pour défendre le Canada se situerait aussi loin que possible de nos berges <sup>140</sup> ».

---

<sup>135</sup> R.L. Purdie, « Canada's Invisible Foreign Policy », p. 126.

<sup>136</sup> S & S, 47/2, 13 janvier 1947.

<sup>137</sup> S & S, 48/22, 26 avril 1948.

<sup>138</sup> Canada, Department of External Affairs, *Reference Paper*, 33, 29 octobre 1948.

<sup>139</sup> S & S, 55/10, 24 mars 1955.

<sup>140</sup> S & S, 48/56, 25 octobre 1948, Canada Department of National Defence, *Canada's Defence Program 1949-1950* (Ottawa : 1950), p. 11.

Une « alliance » avec Washinton constitua la pierre angulaire de la politique d'Ottawa dans l'après-guerre. « Vous et nous », déclarait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Escott Reid, « sommes voisins, amis et alliés, entièrement liés dans une association indissoluble pour le meilleur ou pour le pire. La signification fondamentale des relations actuelles entre nos deux pays réside dans le fait qu'alors que votre pays est beaucoup plus important que le nôtre, en termes de population et de richesse, nos peuples se trouvent, ensemble, dans le même canot de sauvetage, affrontant les mêmes dangers, partageant les mêmes espoirs et les mêmes peurs <sup>141</sup>. »

Alors qu'Ottawa était conscient du caractère inégal de l'alliance, il l'acceptait comme normale.

Ottawa acceptait de pleine volonté un rôle complémentaire seulement :

Nous sommes les partenaires juniors d'une association nord-américaine qui ne sera pas dissoute par la flatterie communiste ou la timidité isolationniste <sup>142</sup>.

Bien que très critique vis-à-vis des « satellites communistes de la dictature du Kremlin », l'explication d'Ottawa, au sujet de l'alliance de l'Ouest et de son propre rôle à l'intérieur de celle-ci, se rapprochait de la caricature du communisme elle-même :

Le principe général de l'égalité doit, je pense, continuer à nous guider dans notre approche en vue de projets favorisant une coopération plus étroite. Toutefois, l'égalité appropriée au statut n'a pas besoin et, en plusieurs circonstances, ne doit pas s'étendre à la fonction. Vous vous rappelez peut-être que les créatures dans « Animal Farm » de George Orwell avaient pour slogan « Tous les animaux sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres ». Dans le même ordre d'idées, tous les États sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres. De ceux-là, les États-Unis d'Amérique sont les « plus égaux » de tous <sup>143</sup>.

<sup>141</sup> S & S, 51/16, 19 avril 1951.

<sup>142</sup> *Ibid.*, 54/21, 19 mars 1954.

<sup>143</sup> S & S, 52/18, 19 avril 1952.

Sous les feux des Soviétiques, en tant qu'« outil de Washington », Ottawa transmettait seulement la plus soumise des réponses :

Il n'y a pas de honte à jouer le deuxième violon pour les États-Unis ; une partie de l'orchestre international que M. Gromyko a dédaigneusement accordée au Canada, il y a quelques semaines à New-York. Le deuxième violon est un instrument respectable et peut être très important si l'orchestre tente de jouer une symphonie. Ce serait par contre vraiment affreux, je pense, si nous lancions notre violon au milieu du concert ou si nous jouions délibérément de fausses notes quand la partition ne les exigeait pas <sup>144</sup>.

[98]

L'alliance d'Ottawa avec Washington, toutefois, n'a pas diminué sa sensibilité face aux actions unilatérales américaines :

Nous sommes inévitablement unis comme des alpinistes escaladant un sommet. Si cela nous procure un certain confort à nous et un sentiment de sécurité, cela nous fait aussi ressentir à certains moments, un malaise. Nous sommes, vous le savez, derrière vous sur cette corde, c'est pourquoi nous aimerions savoir où l'on s'en va, et même pourquoi ! Nous ne sommes pas de ces gens — que l'on peut traîner comme des automates. Ce qui veut dire que lorsque nous avons nos divergences d'opinion — comme nous en avons et en aurons encore étant Nord-Américains — nous les exprimons d'une façon franche et directe <sup>145</sup>.

D'autre fois, soucieux des tendances de Washington à l'isolationnisme, la préoccupation d'Ottawa n'est plus maintenant « de savoir si les États-Unis se dégageront de leurs responsabilités internationales, mais comment ils le feront et comment cela nous touchera ». Comme le note Conant :

Dans leur réponse aux défis soviétiques, les Canadiens croient souvent que leur voisin du sud démontre des élans incontrôlés d'attachement émotionnel dans ses relations avec d'autres pays ; qu'il est impatient, enclin à

---

<sup>144</sup> S & S, 52/17, 15 avril 1952.

<sup>145</sup> S & S, 55/21, 1er juin 1955.



faire des jugements catégoriques et généralement manque de raffinement et de subtilité dans son approche de la guerre froide <sup>146</sup>.

Toutefois, déclarait Louis St-Laurent, « alors que nos opinions divergent à propos des tactiques, le reste des pays libres ne peut se quereller sur la stratégie de leadership américain <sup>147</sup> ». Faisant face à un bloc soviétique solide, un manque d'unité de l'Ouest serait une source de préoccupation pour Ottawa. « Si Washington faisait cavalier seul », disait Pearson, « où irait Ottawa <sup>148</sup> » ?

Pour se faire une place sous le soleil américain, Ottawa devrait prouver que cela en vaut la peine. Aucune provocation ne serait nécessaire. « Ce qui est le plus important », déclarait Lester B. Pearson le 10 avril 1951, « c'est que nous devons convaincre les États-Unis par l'action plutôt que par les mots, que nous faisons partie intégrale de cette équipe internationale <sup>149</sup>. »

La primauté de la relation américaine et du rôle spécial d'Ottawa au sein de l'alliance de l'Ouest allait se maintenir tout au long des années soixante. Un accord de principe entre Ottawa et Washington était fondamental ; le désaccord concernait simplement les questions d'emphase et de tactiques.

Sous-tendant cette approche de la politique étrangère, on retrouvait la position continentaliste sur les questions militaires et économiques :

Je n'ai pas à vous rappeler tous nos intérêts imbriqués dans les domaines de l'économie, finance et autres. Les États-Unis sont de loin notre plus important marché d'exportation. Ce sont les États-Unis qui nous fournissent la plus grande proportion de ressources [99] extérieures et d'information technologique nécessaire au développement rapide de notre économie. En même temps, nous constituons le plus grand marché du genre pour les marchandises américaines et la source la plus large d'opportunités pour les investisseurs américains. Nos gouvernements tiennent l'engagement de

<sup>146</sup> Melvin Conant, *The Long Polar Watch* (New York : Harper and Row 1962), in Peter St. John, ed., *Fire Proof House*, p. 319.

<sup>147</sup> Cité dans P. Resnick, *Land of Cain*, p. 82.

<sup>148</sup> Lester B. Pearson, « Canada's Stake in NATO », *External Affairs*, novembre 1951, p. 339.

<sup>149</sup> S & S, 51/14, 10 avril 1951.

coopérer afin d'assurer la meilleure utilisation, au sens large, des ressources vitales pour les deux pays <sup>150</sup>.

Même si Ottawa a reconnu l'asymétrie de la relation, il a rejeté fermement l'accusation de satellisation :

Je suis certain que vous rejetteriez cette prétention avec autant d'emphase que moi. Nous ne sommes en aucune façon un satellite, à contrecœur ou autrement. Nous considérons que le Canada est un partenaire consentant dans une association à laquelle il apporte une contribution dans l'intérêt commun en rapport avec ses ressources et avec ses points de vue <sup>151</sup>.

L'éloquence et l'engagement de l'internationalisme de St-Laurent et de Pearson — « frontière non- défendue », « Rue principale de l'Amérique du Nord », « bon voisinage », « continentalisme », « association junior », « amis et alliés », « intérêts imbriqués » et « intérêts communs » — allaient persister jusqu'à l'émergence du gouvernement Trudeau en 1968 avec sa rhétorique nationaliste emportée et sa réévaluation formelle de la politique étrangère canadienne <sup>152</sup>.

### **Le gouvernement Trudeau**

Les 24 et 25 mars 1969, Trudeau visitait Washington pour discuter avec le président américain Nixon. « Les Américains ne devraient jamais sous-estimer la pression constante qui est exercée sur le Canada, pression produite par la seule présence des États-Unis », déclarait-il dans une conférence de presse au National Press Club. « Vivre avec vous ressemble d'une certaine façon à dormir avec un éléphant : peu importe jusqu'à quel point la bête est amicale et d'un tempérament égal, on est affecté par chaque sursaut et chaque grognement <sup>153</sup>. »

<sup>150</sup> S & S, 63/22, 6 novembre 1963.

<sup>151</sup> S & S, 65/30, 7 décembre 1965.

<sup>152</sup> Canada, Department of External Affairs, *Reference Paper*, 18, juin 1950 ; S & S, 51/16, 19 avril 1951 ; *Ibid.*, 55/21, 1<sup>er</sup> juin 1955 ; *Ibid.*, 63/11, 9 juin 1963.

<sup>153</sup> *International Canada*, mars 1969, p. 78.

Le 3 avril 1969, Ottawa annonçait une réduction graduelle de ses forces de l'OTAN en Europe et mettait en sourdine son rôle international dans le maintien de la paix. « La protection de notre souveraineté » allait être la priorité en politique étrangère et de défense. Toutefois, « toute idée suggérant que le Canada assume un rôle non-aligné ou neutre dans les affaires du monde » était rejetée <sup>154</sup>.

Suite au soulèvement du Tiers-Monde, à la division sino-soviétique, à l'émergence du Marché Commun européen, à l'expansion des mouvements de libération nationale à l'étranger, à la croissance du nationalisme au pays et au déclin des États-Unis, Ottawa ordonnait une réévaluation de sa politique dans le domaine des affaires extérieures. Intitulée *Une politique étrangère pour les Canadiens*, une étude devait supposément se [100] concentrer « sur le problème complexe de vivre de façon différente, mais en harmonie, avec la nation la plus puissante et la plus dynamique, les États-Unis <sup>155</sup> ».

Le but avoué de la politique étrangère canadienne était « d'atteindre le plus haut niveau de prospérité en accord avec le maintien politique du Canada dans une position d'État indépendant <sup>156</sup> ». Pas un seul des cinq livrets de l'étude ne traitait des États-Unis, et pour cause. L'intégration canadienne au sein d'un marché continental dominé par les États-Unis était un fait assumé.

Voyant le Canada comme un « état nord-américain », Ottawa reconnaissait que « l'influence économique et technologique des États-Unis devrait être bénéfique à la croissance économique du Canada <sup>157</sup> ». Toutefois, *Une politique étrangère pour les Canadiens* soulignait que « Le danger constant que la souveraineté, l'indépendance et l'identité culturelle ne soient ébranlées, exigera un effort constant de la part du Canada pour conserver le contrôle de la situation <sup>158</sup> ».

Pour Ottawa, la solution était de se concentrer sur « la diversification des échanges et la coopération technologique avec l'Europe et

---

<sup>154</sup> Canada, Office of the Prime Minister, *Press Release*, 3 avril 1969.

<sup>155</sup> Canada, Secretary of State for External Affairs, *A Foreign Policy for Canadians* (Ottawa : Information Canada, 1970), p. 21.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>157</sup> *Ibid.*

<sup>158</sup> *Ibid.*

d'autres pays développés...de façon à fournir des facteurs de compensation <sup>159</sup> ».

Après avoir considéré les thèmes de six politiques de base — sauvegarder la souveraineté et l'indépendance, travailler pour la paix et la sécurité, promouvoir le développement économique, promouvoir la qualité de la vie et assurer un environnement naturel harmonieux — le rapport mentionnait que « le gouvernement est d'avis que la politique étrangère des années soixante-dix devrait être basée d'abord sur la croissance économique, suivi de la justice sociale et de la qualité de la vie ». « Les priorités sont clairement établies », déclarait catégoriquement Mitchell Sharp. « La croissance économique a la préséance <sup>160</sup>. »

Le développement international publié en tant que partie de la collection *Politique étrangère pour les Canadiens*, allait affirmer, bien que par euphémisme, les principes suivants qui devrait guider l'aide canadienne au Tiers-Monde :

C'est une partie importante et intégrale de la conduite générale des relations extérieures du Canada, particulièrement face aux pays en voie de développement. Elle fournit une source initiale de financement pour l'exportation de biens et services pour les nations moins développées et donne aux Canadiens le type de connaissance et d'expérience qui aide à supporter l'expansion des intérêts commerciaux canadiens outre-mer. Un développement économique réussi dans des pays moins avancés va contribuer à l'expansion du commerce mondial et fournir un marché croissant pour les biens et services canadiens <sup>161</sup>.

« Parlant ou bien de l'Europe de l'Est, de l'Amérique Latine, du Pacifique ou de l'Europe de l'Ouest, disait, en éditorial, *le Globe and Mail*, « le rapport se concentre généralement sur un point : dollars et sous ». Pour le *Globe and Mail* la révision des politiques « a fait pencher [101] la balance du côté du dollar et l'a éloignée de la diplomatie <sup>162</sup> ».

L'accroissement du niveau de conscience national face à l'hypothèse de l'indépendance canadienne et du développement d'un état de

---

<sup>159</sup> *Ibid.*

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>162</sup> *Globe and Mail*, 27 juin 1970.

subordination psychologique amena le II<sup>e</sup> Rapport sur les relations Canada-États-Unis rédigé par le Comité sur les Affaires extérieures et la Défense nationale à conclure que « le danger auquel fait face la Canada n'en est pas un d'« absorption » politique par les États-Unis : le danger contre lequel le Canada doit se préserver est de se laisser dériver vers une telle position de dépendance dans ses rapports avec les États-Unis qu'il devienne incapable, en pratique, d'adopter des politiques déplaisantes pour les États-Unis par crainte de la réaction américaine qui entraînerait des conséquences inacceptables pour les Canadiens <sup>163</sup> ».

Le Livre blanc de 1971, *Défense dans les années soixante-dix*, ne fera aucune mention du mot « association ». À partir de ce moment, c'étaient les mots « indépendance », « souveraineté » et « entité politique indépendante » qui allaient s'infiltrer dans le discours Libéral. La politique du maintien international de la paix était encore une fois minimisée et les théories de détente et de contrôle de l'armement adoptées comme solution aux conflits du globe où pourrait être impliqué le Canada, « en grande partie à cause de sa situation géographique <sup>164</sup> ».

Vers l'automne de 1972, le contexte international changea. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mitchell Sharp, fit alors une déclaration selon laquelle :

---

<sup>163</sup> Canada, SCEAND, 11<sup>e</sup> rapport sur les relations Canada-État-Unis, p. 13, tel que cité dans P. Dobell, *Canada's Search*, p. 54-56.

<sup>164</sup> Canada, Department of defence, *Defence in the 70s* (Ottawa : Queen's Printer 1971), tel que cité dans J.S. Dickey, ed., *Canada and the American Presence* (New York : New York University, 1975), p. 184-185.

Dans un monde où deux puissances conçoivent leur rôle dans un sens nouveau et rafraîchissant de modération, et où de nouveaux centres de pouvoir surgissent, les pays plus petits, libérés des contraintes — et peut-être privés des avantages — de la diplomatie d'alliance, ont une liberté de manœuvre inégalée au sein de cette génération. Anxieux d'affirmer son identité et de diversifier ses contacts et ses marchés, le Canada considérera sûrement ceci comme une occasion à saisir <sup>165</sup>.

Encore ébranlé par l'impact de la surtaxe à l'importation de Nixon, en date d'août 1971, Ottawa publiait son Livre blanc : *Relations canado-américaines : choix futurs*. Si le document *Politique étrangère pour les Canadiens* avait soulevé la notion de contrepoids à l'influence américaine sans en préciser de quelque façon le contenu, le Livre blanc de 1972 allait apporter toutes les précisions nécessaires. « On ne peut nier », déclarait Ottawa, « que la portée pénétrante des liens entre le Canada et les États-Unis représente un ensemble de contraintes potentielles sur la latitude dont dispose le Canada pour régler ses problèmes nationaux. Quelques-uns de ces chaînons sont immuables ; d'autres seraient susceptibles d'être modifiés <sup>166</sup>. »

Ottawa a choisi « la Troisième Option », une stratégie d'ensemble de diversification du commerce et de coopération technique avec l'Europe de l'Ouest et le Japon qui sera mise [102] en place pour réduire la vulnérabilité canadienne face au marché américain. Toutefois, le Livre blanc mentionnait, prudemment, que la Troisième Option « ne visait pas à déformer les réalités de la relation canado-américaine ni la communauté fondamentale d'intérêt qui est à la base de celle-ci <sup>167</sup> ».

Tel que l'a souligné Donald Forsyth, il n'y a que trois principes persistants qui guident les affaires étrangères canadiennes. Le premier, c'est « l'engagement fondamental et inébranlable face à l'Ouest, ce qui veut dire, en dernier recours, loyauté aux politiques extérieures américaines et un anti-communisme peu sophistiqué ». Le deuxième, c'est de mitiger les dimensions les plus dures des politiques de Washington à l'étranger, « pour ralentir le terrible coup de sabre de la justice américaine et empêcher l'Amérique de contrarier l'ordre mondial qu'il essaie

<sup>165</sup> S & S, 72/15, 20 juin 1972.

<sup>166</sup> Mitchell Sharp, *Options for the Future*, p. 22.

<sup>167</sup> *Ibid.*, p. 21.

lui-même de préserver ». Le troisième, c'est le support d'Ottawa pour « les agences de coopération internationale, spécialement des Nations Unies », mais comme le souligne Forsyth, « jamais aux frais de l'OTAN <sup>168</sup> ».

Quant aux effets que ces trois principes ont eu, une fois mis en application, Forsyth a pu écrire ;

Ils nous ont solidement enchaînés aux politiques extérieures américaines, ne nous permettant que d'essayer de modifier leur application, sans jamais nous permettre de contester leurs intentions de base. Ils nous ont permis de jouer un rôle de maintien de la paix seulement dans des situations où les intérêts des États-Unis ne furent pas en jeu. Ils nous ont mis sur le dos des effectifs militaires coûteux et complètement inutiles. Et ils nous ont empêché de reconnaître et de répondre à la plus importante cause de conflit des années à venir — les demandes du Tiers-Monde pour un partage équitable des richesses du Monde <sup>169</sup>.

### **La période Diefenbaker**

Une mise en garde doit être faite au sujet de la période Diefenbaker, 1958-1963 <sup>170</sup>. Arrivant au pouvoir avec le slogan « Un Canada pour les Canadiens », Diefenbaker avait déclaré avant les élections que « si le gouvernement St-Laurent était réélu, le Canada allait devenir un virtuel 49<sup>e</sup> État de l'Union américaine <sup>171</sup> ».

En avril 1958, les exportations canadiennes vers les États-Unis représentaient 65,1% du total du commerce étranger alors que le Canada importait à ce moment 68,5% de tous ses besoins de son voisin du

---

<sup>168</sup> D. Forsyth, *Principles of Canadian Foreign Policy*, mimeo, p. 1-2.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>170</sup> Robert A. Spencer, « Canadian Foreign Policy — Conservative Style », *Behind the Headlines*, 18, 3, 1958 ; John Andrew Munro, « The Difficult Art of Canadian Foreign Policy », 1957-1963 (Masters thesis, University of British Columbia, 1965) ; George Grant, *Lament for a Nation : The Defeat of Canadian Nationalism* (Toronto : McClland and Stewart, 1965) ; Peter V. Lyon, *Canada in World Affairs 1961-1963* (Toronto : Oxford, 1968).

<sup>171</sup> Joseph Barber, *Good Fences make Good Neighbors* (New York : Bobbs Merrill, 1958), p. 123, cité dans J.A. Munro, op. cit., p. 28.

sud <sup>172</sup>. Le commerce avec la Grande-Bretagne a depuis longtemps été dépassé, non seulement par les États-Unis mais par les « autres pays » pour utiliser le vocabulaire du Dominion Bureau of Statistics. L'investissement américain représentait 76 pour cent de tous les investissements étrangers à long terme et les intérêts américains possédaient et contrôlaient 26 pour cent des institutions non-financières du Canada <sup>173</sup>. Les Américains possédaient quelques 3750 filiales dans le pays et achetaient régulièrement des entreprises à des prix généreux <sup>174</sup>. Le public réagit à cette invasion et montra sa désapprobation face aux [103] Libéraux dont il avait l'impression qu'ils avaient lié le pays « irrémédiablement aux politiques américaines, « brinkmanship » et tout <sup>175</sup> ».

Cette période fut caractérisée par l'exacerbation des tensions canado-américaines. Ford du Canada, Alcan et B.F. Goodrich, répondant aux pressions de Washington et de leurs sièges sociaux refusèrent de vendre à Pékin. Diefenbaker fut critique vis-à-vis de la stratégie américaine au Laos, il rejetait l'association du Canada dans l'Organisation des États américains, appuya l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché Commun, refusait d'augmenter l'aide étrangère canadienne jusqu'à un pour cent tel que le demandait Kennedy, signa des accords de vente de blé avec la Chine, et fut moins qu'enthousiaste du « brinkmanship » américain durant la crise cubaine des missiles <sup>176</sup>.

En fait, il fallut attendre le développement de la récession du milieu des années soixante-dix pour qu'Ottawa mette de côté la Troisième Option et revienne à la tradition de l'échange de faveurs diplomatiques — la fuite des otages américains en Iran — contre des avantages commerciaux.

---

<sup>172</sup> « Trade by Geographic Region », *Canada Year Book*, 1958.

<sup>173</sup> « Foreign Long Term Investment in Canada, Classified by Type of Investment and Geographic Area », « Foreign Control of Selected Canadian Industries », *Canada's International Investment Position*.

<sup>174</sup> D.F. Fleming, *The Second Cold War*, Volume II, 1950-1960 (Garden City, N.Y. : Doubleday, 1961), p. 919.

<sup>175</sup> William H. Hessler, « Canada's Case of the American Jitters », *The Reporter*, 19 février 1959, p. 21 in D.F. Fleming, *The Second Cold War*, p. 919.

<sup>176</sup> Peyton Lyon, *Canada in World Affairs 1961-1963*, p. 495-522.



Commentant la méthode traditionnelle du Canada d'équilibrer ses paiements, Fleming note ceci :

Il serait presque impossible de supporter le lourd déficit à l'importation des produits de consommation auquel fait présentement face le Canada dans son commerce avec les États-Unis, s'il n'était pas ouvert à l'afflux massif de capitaux américains au Canada. On nous a demandé de considérer ces entrées de capital en compensation du déficit dans notre commerce avec les États-Unis. Cet argument prend en considération le fait que, dans le sillage de ce type d'échange, nous, Canadiens, sommes en train d'augmenter l'hypothèque sur nos actifs <sup>177</sup>.

Le ministre conservateur des Affaires extérieures. Howard Green, remet en question la propriété d'actions américaines à travers le monde et mentionna même que Washington se conduisait comme un « bum » de cour d'école (envers ses alliés) <sup>178</sup>.

Il faut noter cependant que Diefenbader n'était pas anti-américain. En nationaliste fier, il refusait seulement de répondre par un « Prêt, oui, prêt » déplacé de la part d'un pays souverain <sup>179</sup>.

Les Conservateurs n'avaient aucunement l'intention de modifier la structure de l'économie, ils voulaient seulement « canadianiser » en se conformant aux politiques Libérales précédemment établies à propos de la gérance des compagnies des non-résidents et aux lois extraterritoriales américaines. En matière commerciale, les Conservateurs allaient tenter de rétablir le triangle de l'Atlantique du Nord en faisant diverger les achats des États-Unis vers la Grande-Bretagne dans une double tentative de diminuer la vulnérabilité face à Washington et de rétablir le pouvoir d'achat britannique pour le bénéfice des Provinces maritimes et des Prairies <sup>180</sup>.

Après tout, ce sont les Conservateurs qui ont ratifié le « North American Air Defense Command » (Norad), ce sont eux qui ont établi le Comité conjoint ministériel canado-américain sur la Défense et négocié

<sup>177</sup> S & S, 57/41, 1<sup>er</sup> novembre 1957.

<sup>178</sup> Canada, *H.C.D.*, 24 janvier 1963, p. 3067.

<sup>179</sup> J.A. Munro, *op. cit.*, p. 140.

<sup>180</sup> B.S. Keirstad, *Canada in World Affairs, 1951-1953* (Toronto : Oxford, 1956), p. 30.

[104] les Ententes de production en matière de Défense. En anticomunisme rigide, Diefenbaker déclarait : « Je n'ai pas d'oreilles pour les berceuses des neutralistes <sup>181</sup>. »

Toutefois l'appel de Diefenbaker pour une « inspection sur place » de Cuba pour les Nations Unies afin de vérifier la version de Kennedy, le fait qu'il se soit traîné les pieds lors de la crise de Berlin et sa réticence à armer le BOMARC d'ogives nucléaires, tout cela c'était trop pour Washington <sup>182</sup>.

Le 9 avril 1962, Diefenbaker annonçait la tenue d'élections générales en juin. Trois jours plus tard, le président Kennedy reçut le leader d'opposition libéral Lester B. Pearson dans une entrevue de 40 minutes. *Newsweek* attaqua le gouvernement conservateur et les Kennedy « prêtèrent » aux Libéraux leur expert en sondage, Louis Harris <sup>183</sup>. Un milliard de dollars en fonds américains sortit du Canada au premier trimestre de l'année et le dollar canadien vit sa cote baisser de 1,03 \$ américain à 92 cents 1/2 américain. Un « Diefendollar » fut même imprimé et distribué aux voteurs. À l'élection, les Conservateurs passaient d'un gouvernement majoritaire de 208 sièges à un gouvernement minoritaire de 116 sièges <sup>184</sup>.

Pour les élections de 1963, les États-Unis n'allaient rien laisser au hasard. D'abord, le siège social canadien d'une grosse compagnie américaine de savon questionna Ottawa sur ses relations avec Washington. Le 2 janvier, le général Louis Norstad, commandant suprême de l'OTAN, vint à Ottawa pour donner une conférence de presse sous les auspices de l'armée canadienne attaquant Diefenbaker pour n'avoir pas respecté ses engagements. Les quartiers généraux de NORAD publièrent des déclarations clairement reliées au débat politique canadien. Le Département d'État américain fit paraître une note niant la bonne foi du premier ministre canadien sur ce sujet <sup>185</sup>. L'ambassadeur américain à

<sup>181</sup> S & S, 61/7, 3 juillet 1961.

<sup>182</sup> « External Affairs in Parliament », *External Affairs*, 14, Novembre 1962, p. 337.

<sup>183</sup> Peter Newman, *Renegade in Power, The Diefenbaker Years* (Toronto : McClelland and Stewart), p. 267.

<sup>184</sup> *Christian Science Monitor*, 21 juin 1962 ; *Time Magazine*, 29 juin 1962, p. 5.

<sup>185</sup> George Grant, *Lament*, p. 27 ; Peter V. Lyon, *Canada in World Affairs 1961-1963*, p. 505.

Ottawa « a même tenu des sessions d'information dans le sous-sol de son ambassade où il a suggéré aux membres de la Presse Canadienne des arguments à utiliser contre le gouvernement Diefenbaker <sup>186</sup> ». Le 3 janvier, Pearson vint en visite à New-York et à peine neuf jours plus tard, « renversait les politiques du parti Libéral s'opposant à l'armement nucléaire. Il devenait ainsi le véhicule de l'opposition américaine au gouvernement Diefenbaker lors de l'élection générale qui suivit <sup>187</sup>. »

Diefenbaker fut défait et Lester Pearson devint premier ministre du Canada. Selon une source issue du Cabinet, Washington avait trouvé une solution libérale à un problème conservateur <sup>188</sup>. La leçon ne serait pas oubliée par les gouvernements successifs à Ottawa.

### *Le Canada « puissance intermédiaire »*

« Le Canada est une puissance intermédiaire », déclarait le Libéral, Paul Martin, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en novembre 1964 :

Ce terme fait partie maintenant du langage courant, mais je pense qu'il doit être défini. Quand je parle du Canada en tant [105] que puissance intermédiaire, je ne veux pas dire évidemment que nous sommes de certaines façons neutres et que nous ne prenons pas position sur les sujets d'importance. Ce qui serait certainement loin de refléter notre situation. Ce que je veux vraiment dire c'est que, bien que nous ne soyons pas un pays qui, par sa grandeur, sa force et son pouvoir économique peut régler ces questions décisivement, nous avons toutefois la capacité et les ressources pour nous permettre de jouer un rôle constructif et responsable dans les affaires du monde <sup>189</sup>.

La définition du Canada comme « puissance intermédiaire » fut dès lors le thème central des déclarations de politique étrangère canadienne. Initialement, la notion de puissance intermédiaire se référait aux questions de grandeur et de statut. C'était la signification que lui donnait

<sup>186</sup> L. Hertzman et al., *Alliances and Illusions* (Edmonton, Hurtag, 1969), p. 63.

<sup>187</sup> *Ibid.*

<sup>188</sup> Interview with a reliable Cabinet source in J.A. Munro, « The Difficult Art », p. 143.

<sup>189</sup> S & S, 64/28, 9 novembre 1964.

Lionel Gelber dans son article de 1944 intitulé « Un Canada plus important parmi les nations » <sup>190</sup>.

« Les nations intermédiaires sont celles qui, en raison de leur gros-seur, de leurs ressources matérielles, de leur volonté et capacité d'ac-cueillir des responsabilités et de leur influence, pourraient presque être qualifiées de « grandes » puissances », déclarait, en 1947, R.G. Riddel du ministère canadien des Affaires extérieures <sup>191</sup>. Selon R.A. Mackay, la dernière partie de la phrase « presque qualifiées de « grandes » puis-sances » résume bien ce qu'Ottawa voulait dire à ce moment et veut dire encore maintenant à propos des pays de puissance intermédiaire : « Ils ne voulaient pas dire qu'il s'agissait d'une position particulière de moyenne arithmétique entre la très petite et la très grande puissance, mais une position secondaire qui pourrait à peu de chose près se classer parmi les grandes puissances <sup>192</sup>. »

Nous pensons que la notion de « puissance intermédiaire » est une réflexion idéologique sur le statut subordonné des pays hautement in-dustrialisés, au sein du système du marché mondial. Comme dans le cas du Canada, ces pays font preuve de caractéristiques de transition indi-catives de la nature contradictoire de leur développement économique.

Bien qu'on ait mis l'accent pour définir la notion de puissance sur les expressions comme « middlepowermanship » — « grand de par sa géographie », « puissant dans son commerce, dans ses ressources, dans ses standards de vie », « un poids économique significatif », « une puis-sance économique », « un marché aux proportions considérables », « un des plus grands importateurs et exportateurs », « une capacité mi-litaire appréciable », « une capacité considérable d'influence politique et diplomatique » —, le terme faisait aussi référence au rôle du pays dans les affaires du monde et très vite il prit la connotation de « courtier

---

<sup>190</sup> L. Gelber, « A Greater Canada Among Nations », *Behind the Headlines* (Toronto : C.I.I.A., 1944), p. 10.

<sup>191</sup> R.A. Mackay, « The Canadian Doctrine of the Middle Power », in H.P. Dyck and H.P. Krosby, *Empire and Nations* (Toronto : University of Toronto, 1969), p. 138.

<sup>192</sup> *Ibid.*

honnête », « le bon samaritain », « l'intermédiaire », « l'interprète », « le pont » ou « go-between <sup>193</sup> ».

Concrètement, ceci sous-entend un rôle de médiation dans les relations entre pays développés et pays du Tiers-Monde par l'intermédiaire des liens qu'entretient Ottawa avec le Commonwealth, ou un rôle de modérateur de la politique américaine chaque fois qu'elle s'oriente [106] dans la mauvaise voie (l'excès de doctrine ou la pression politique) ; cela signifie aussi l'expérimentation et l'essai des politiques avant qu'elles ne soient adoptées par l'alliance ou son leader, et la « poursuite habile de tactiques différentes exploitant son unique avantage <sup>194</sup> ».

« Il y a un rôle que nous pouvons jouer en tant que puissance intermédiaire », déclarait Paul Martin devant la 25<sup>e</sup> Assemblée américaine, « rôle que vous, ou n'importe quelle grande puissance, dans l'ensemble, ne pouvez jouer, et qui « est voué à prendre une signification croissante » dans le maintien de la paix et de la stabilité. Je me réfère au rôle de gendarme international de la paix <sup>195</sup>. »

Il y eut un autre facteur qui fit de la participation canadienne, une condition *sine qua non* au maintien de la paix : la réputation canadienne d'impartialité désintéressée :

Le pays appartient à l'OTAN et est lié de très près aux États-Unis. En dépit de ces inconvénients internationaux, le Canada a toutefois réussi à préserver son image de membre raisonnable de la communauté internationale. Nous contribuons à l'aide étrangère et nous avons acquis une véritable réputation au sein du Commonwealth en tant qu'intermédiaire entre les vieux pays membres blancs et ceux du bloc afro-asiatique <sup>196</sup>.

<sup>193</sup> John Holmes, « The Relationship in Alliance and World Affairs », in John Holmes, *The Better Part of Valor*, p. 143-165 ; Dr. Maurice Waters, « Canada's Role in the United Nations and its Effects on International Diplomacy », 6th *Seminar on Canada-U.S. Relations* (Windsor : University of Windsor, 1964), p. 225-226 ; Mitchell Sharp, « The Role of Middle Powers in a Changing World », S & S, 69/3, 20 février 1969.

<sup>194</sup> John Holmes, « The Unequal Alliance : Canada and the U.S. », *Fourth Seminar on Canadian-American Relations* (Windsor : University of Windsor, 1962), p. 252.

<sup>195</sup> S & S, 64/10, 23 avril 1964.

<sup>196</sup> J.L. Granatstein, *Middle Power or Satellite ?*, p. 162.

Craignant le déclenchement d'une Troisième Guerre mondiale, dépendant du commerce international pour sa prospérité, et de plus en plus conscient de la vulnérabilité du Canada dans un conflit nucléaire entre superpuissances, Ottawa a assumé très tôt le rôle du pompier diplomatique dans le conflit Est-Ouest. Le maintien ad hoc de la paix au Cachemire, en Corée, en Indochine, à Suez, au Congo et à Chypre a entraîné la création d'une unité de Commande mobile intégrée comprenant des forces terrestres, prêtes au combat et des forces tactiques aériennes capables d'un déploiement global rapide. « On peut facilement prouver », déclarait en mars 1966, Paul Hellyer, ministre de la Défense, « qu'une force potentielle peut contribuer à la dissuasion d'une guerre importante, et réduire les zones de conflit telles que Suez, le Congo, le Yémen, Chypre, le Cachemire qui auraient pu mener à un éclatement de la situation mondiale si on avait laissé faire <sup>197</sup> ».

La haute finance et le commerce, contrairement aux industries lourdes et à l'industrie pétrolière avaient besoin de paix, non pas de guerre, pour leur expansion. La base de l'élite indigène canadienne allait se refléter à Ottawa. « Mais le commerce, nous nous en rendons tous compte », déclarait le premier ministre St-Laurent à Tokyo, le 12 mars 1954, « requiert une situation internationale stable pour prospérer. Nous avons deux souvenirs éclatants et malheureux de ce que devient le commerce lorsque le monde n'est pas en paix. Voici une des raisons qui explique pourquoi tout événement compromettant la paix, n'importe où dans le monde, nous concerne nous aussi au Canada <sup>198</sup>.

L'ordre international et un marché en expansion sont les thèmes dominants de la période Pearson-Trudeau. « Avant tout », déclarait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, [107] Paul Martin, « il est évident que le Canada trouverait plus difficile de construire chez lui si le monde était en effervescence <sup>199</sup>.

Mais le fait d'être le représentant de l'Ouest dans le maintien international de la paix avait aussi ses avantages plus immédiats. Par

---

<sup>197</sup> Canada, Department of National Defence, *Statements and Speeches*, Paul T. Hellyer to the Canadian Club of Ottawa, 1<sup>er</sup> mars 1966 ; Voir aussi Statement of the Minister of National Defence, 23 juin 1969.

<sup>198</sup> S & S, 54/20, 12 mars 1954.

<sup>199</sup> S & S, 68/3, 5 février 1968.

exemple, le 12 mars 1964, le président américain Johnson téléphona à Pearson pour demander si Ottawa pouvait accélérer le déploiement des forces des Nations Unies à Chypre. Bien qu'Ottawa ne puisse bouger avant qu'une action formelle ne soit entreprise de la part des Nations Unies, Pearson assura Johnson que le Canada « n'attendrait pas que les autres membres participants soient prêts ». De fait, les troupes canadiennes étaient en route avant même que le Parlement n'ait autorisé leur mobilisation, arrivant 24 heures après que les Nations Unies aient décidé d'intervenir.

« Le président Johnson fut stupéfié et rempli d'admiration devant notre capacité d'agir si rapidement », écrit Pearson dans ses Mémoires, « et je pense que ceci peut avoir changé son attitude à l'égard du Canada » :

Il m'a téléphoné encore une fois la nuit où nous avons commencé notre pont aérien pour dire : « Vous ne saurez jamais ce que ceci a voulu dire, de savoir ces Canadiens partis pour Chypre et rendus là demain. Vous ne saurez jamais ce que ceci a pu éviter ». Nous ayant louangés pour notre action, il concluait : « Maintenant, qu'est-ce que je peux faire pour vous ? » J'ai répondu : « Rien pour le moment, monsieur le président ». Mais j'avais du crédit en banque.

Cette sorte de crédit rendit le président sensible à nos intérêts dans d'autres domaines. Pour illustrer ceci par une autre conversation téléphonique, le président appela, le 9 février 1965, pour dire que les États-Unis avaient un problème de balance de paiements et qu'ils avaient envoyé un message au Congrès, qui nous affecterait. Toutefois il espérait avoir trouvé les mots susceptibles de tenir compte de nos problèmes majeurs. Le président voulait me parler de ces parties du message qui nous concernaient avant que, comme il le dit, « J'avertisse mes gens ici <sup>200</sup>.

Comme l'indique John Holmes, le rôle des puissances intermédiaires est de type parasitaire, pour ne pas dire odieux, dépendant de la division du monde entre grandes puissances et de la guerre froide qui s'en suit :

---

<sup>200</sup> John A. Munro and Alex I. Inglis, eds., *Mike : The Memoirs of the Right Honourable Lester B. Pearson* (Toronto : University of Toronto, 1975), Volume III, p. 130-131.



Une tentation additionnelle pour les puissances intermédiaires, c'est de s'accrocher à la Guerre Froide qui nous a fait...

Ses membres ont trouvé leurs niches dans l'Alliance avec les grandes puissances ou dans un statut qu'ils appellent non-alignement. L'alignement et le non-alignement n'ont de sens, toutefois, qu'en relation avec la division entre les grandes puissances.

Nous, les habitants des pays intermédiaires, nous nous irritons de notre dépendance, mais dans l'ensemble, nous prospérons et survivons agréablement à l'intérieur du cadre de la dissuasion mutuelle, de la Pax Americana et de la Pax Sovietica-Americana <sup>201</sup>.

[108]

En 1960, le ministre conservateur aux Affaires étrangères. Howard Green, demanda au Parlement « de considérer la question à savoir si le Canada ne pourrait pas gagner plus de respect dans les années à venir et exercer plus d'influence s'il oubliait son rôle d'intermédiaire ou d'honnête courtier » :

Le temps est venu d'oublier l'idée que le rôle du Canada dans les affaires du monde est d'être un « courtier honnête » entre les nations. Nous devons plutôt décider que notre rôle soit de déterminer la bonne attitude à prendre face aux problèmes, en gardant bien à l'esprit l'expérience canadienne passée et plus que tout, en utilisant le bon jugement canadien. En effet, le temps est venu de s'orienter vers une approche indépendante <sup>202</sup>.

Pearson était d'accord pour que « Le Canada doive s'orienter vers une approche indépendante », mais pour lui cette idée devait être précisée de façon à se conformer aux exigences de la politique alliée.

Il y avait un prix à payer pour le rôle joué, comme le note Paul Painchaud ;

Pour être en position, en fait, de poursuivre cette politique de médiation, de demeurer un interlocuteur valable, le Canada devait se placer de façon à

<sup>201</sup> John Holmes, *Canada : A Middle-Age Power* (Toronto : McClland et Stewart, 1976), p. 33-38.

<sup>202</sup> Canada, *H.D.C.*, 10 février 1960, p. 930-931.



être de plus en plus à la disposition des États-Unis... Pour ne pas avoir choisi la neutralité mais la possibilité d'agir, le Canada était obligé d'accepter une solidarité intime avec la politique étrangère américaine <sup>203</sup>.

### **Diplomatie tranquille**

« La diplomatie tranquille » se réfère aux tactiques diplomatiques qui doivent être utilisées lorsqu'on est en position de puissance intermédiaire. La notion est fondamentale, non seulement à cause des relations économiques entre les deux pays, mais aussi à cause du pouvoir et de l'influence de Washington comme leader du « monde libre ». Ainsi qu'Ottawa le soulignait constamment, « aucun pays dans le monde n'a moins de chance de s'isoler des effets des politiques et décisions américaines que le Canada <sup>204</sup> ». « Une erreur du colosse », déclarait Pearson, « politique, ou économique, ou stratégique — et tous nous autres, nous pouvons être dangereusement et même fondamentalement affectés <sup>205</sup>. »

Au début des années cinquante, Ottawa avait refusé « d'appuyer automatiquement des politiques proposées par d'autres si nous avions de sérieux doutes quant à leur sagesse. Nous ne sommes pas prêts d'être l'écho de la voix d'un autre <sup>206</sup> ».

Dans le contexte de la guerre froide idéologique, les critiques d'Ottawa vis-à-vis de Washington étaient considérées comme une preuve de la suprématie de l'Ouest, au sens où « les relations du Canada avec les États-Unis — la nation la plus puissante du monde — sont basées sur l'amitié, la confiance et le respect mutuel ; elles ne sont pas, comme dans certaines parties du monde, des relations de maître à serviteur <sup>207</sup> ».

---

<sup>203</sup> John Holmes, « Is There a Future for Middle-Powermanship », in Gordon J. King, ed., *Canada's Role as a Middle Power* (Toronto : C.I.I.A., 1966), p. 16.

<sup>204</sup> Canada, *H.D.C.*, 22 octobre 1951.

<sup>205</sup> S & S, 53/30, 11 juin 1953.

<sup>206</sup> S & S, 51/14, 10 avril 1951.

<sup>207</sup> Lester B. Pearson, « Breaking the Circle of Fear », *United Nations Review*, 1<sup>er</sup> décembre 1951.

De plus, Ottawa fut assez astucieux pour réaliser qu'un consentement résigné ou un silence embarrassé de sa part ne ferait que provoquer [109] le mépris de Washington : « Washington n'accordera plus la moindre attention à tout ce que nous dirons ; ils vont croire, si l'on peut utiliser l'expression, qu'ils nous ont dans le sac <sup>208</sup>. »

La défaite de Diefenbaker souleva une tempête au ministère des Affaires extérieures. « Qu'est-ce qui pourrait être plus anachronique en 1961 qu'un appel à « l'indépendance nationale ? », a demandé le théoricien continentaliste Peyton Lyon :

Quand ceux qui élaborent les politiques au Canada sont en désaccord avec les Américains, ils n'hésitent pas à exprimer leurs points de vue en privé, quelquefois avec succès. La difficulté réside dans l'évaluation du moment où on pourra faire connaître au public de telles divergences, où on pourra entrer en action indépendamment de nos alliés. Les Canadiens sont un atout à Washington. Il est plus facile pour le Canada d'obtenir une audience que pour n'importe quelle nation de puissance comparable. Mais notre crédit auprès des Américains et des autres a ses limites. Nous devons faire attention de ne pas abuser en soulevant trop de questions, en dilapidant notre crédit sur des sujets de peu d'importance, ou en parlant à partir d'un faible dossier. Plus que tout, nous devons réaliser que les débats publics, quoique flatteurs pour l'ego canadien, sont plus coûteux, en terme de crédit, et rarement plus efficaces que les représentations privées. Ceux qui prennent les décisions à Ottawa doivent toujours se demander : est-ce que les effets positifs que l'on peut tirer d'une altercation publique seront suffisants pour compenser la perte de notre influence à Washington ? <sup>209</sup>

---

<sup>208</sup> Canada, *H.D.C.*, 24 mars 1955.

<sup>209</sup> Peter Lyon, « Problems of Canadian Independence », *International Journal*, 16, 3 (1960-1961), p. 251-252.

Pour John Holmes, cet « anti-anti-américanisme » a embrouillé la formule et la conduite des affaires étrangères. « Cette faiblesse de pensée se présente sous deux formes », écrivait-il :

La première, qui est la plus respectable, est basée sur la simple foi de ce que les États-Unis sont le leader du « monde libre » et parce qu'ils protègent nos intérêts, nous devrions sacrifier tous nos points de vue pour appuyer notre champion. Ceci discrédite habituellement des points de vue bien canadiens. C'est croire que la simple foi en « Big Brother » est... tout ce que l'on connaît sur terre et tout ce que l'on a besoin de connaître. L'autre école, et la moins respectable, ne voit en nous que nos intérêts basement matériels à suivre les Américains de façon à ne pas interférer dans les rouages de la machine à profits. L'anti-anti-américanisme, c'est la mentalité coloniale <sup>210</sup>.

La tendance à la « diplomatie tranquille » allait se cristalliser le 28 juin 1965 avec la publication du rapport Merchant-Heeney sur les relations canado-américaines, *Principes d'association*. Produit à la demande du premier ministre Lester B. Pearson et du président américain Lyndon Johnson, le rapport allait exhorter Ottawa à « croire que la pratique de la 'diplomatie tranquille' »...est en fait plus efficace que l'alternative d'ameuter la population [110] et d'être déplaisant en public <sup>211</sup>.

Bien que les auteurs aient affirmé qu'Ottawa n'est pas « automatiquement et complètement d'accord avec les décisions de politique étrangère prises par le gouvernement des États-Unis », et qu'il ne renonce pas non plus à son privilège d'indépendance en matière de jugement et de décision dans le vaste contexte extérieur », le propos principal du rapport *Principes de l'association* consistait en ce que « les autorités canadiennes devraient considérer avec prudence la position du gouvernement des États-Unis...en tant que leader du monde libre, spécifiquement au sujet de ses traités de défense mutuelle autour du globe », et, « en l'absence d'intérêts ou obligations canadiennes

<sup>210</sup> John Holmes, « Canada and the Pax Americana », p. 86.

<sup>211</sup> Canada, Department of External Affairs, *Canada and the United States : Principles for Partnership* (Ottawa : Queen's Printer, 1965), p. 48-49.

spéciales, éviter autant que possible, le désaccord public, spécialement sur les sujets critiques <sup>212</sup> ».

« Dans la plupart — quoique pas dans toutes — des affaires ayant trait aux relations bilatérales », notait le rapport, « la capacité des États-Unis de bénéficier ou de nuire aux intérêts canadiens est plus grande que celle du Canada d'affecter la prospérité et la sécurité des États-Unis <sup>213</sup>. »

« Il est de l'intérêt suprême des deux pays », conclut Merchant et Heeney, « qu'autant que possible, les opinions divergentes des deux gouvernements puissent être exprimées et résolues, si possible, en privé, par la voie des canaux diplomatiques <sup>214</sup>. »

C'est le même Arnold Heeney, ambassadeur canadien à Washington, qui déclarait à peine dix ans plus tôt :

Tout ceci ne veut pas dire que les politiques des États-Unis et les actions des Américains devraient être exemptes des critiques canadiennes et même de ses attaques. Cela ne serait pas possible, même si c'était souhaitable — ce qui n'est pas le cas. Dans la façon de mener nos relations l'un envers l'autre, le processus de discussion publique responsable et de critique libre est aussi vital qu'il Test dans nos propres affaires domestiques <sup>215</sup>.

Charles Lynch, du journal *Ottawa Citizen*, a pu écrire que Livingston Merchant « ce vieux charmeur » a « dupé notre Arnold Heeney l'amenant à signer un rapport recommandant que le gouvernement canadien garde à l'esprit la nécessité d'utiliser un langage « civil » chaque fois qu'il avait à commenter les politiques étrangères des États-Unis <sup>216</sup> ». Le *Toronto Star*, le *Province* de Vancouver et de Montréal condamnèrent le rapport. Le ministre conservateur de l'Agriculture d'alors, Alvin Hamilton, le qualifia de « vente diplomatique » qui ferait du Canada le « bon gros toutou servile » des États-Unis dans les affaires

---

<sup>212</sup> *Ibid.*

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>215</sup> S & S, 56/5, 27 février 1956.

<sup>216</sup> *Ottawa Citizen*, 14 juillet 1965.

du monde <sup>217</sup>. Un correspondant à Washington rapportait que, selon les officiels en poste là-bas, le fait d'accepter le rapport allait réduire le Canada à un rôle que l'on peut qualifier « de bon gros toutou misérable qui sait bien que, s'il jappe, il ne sera pas caressé par son maître <sup>218</sup>. ».

Le 14 juillet, le premier ministre Pearson prit position dans le débat et déclara, lors d'une conférence de presse, qu'il avait toujours cru en [111] une « diplomatie tranquille » mais que « nous devons toujours pouvoir compter sur notre droit de faire des déclarations publiques lorsque nous jugeons que nous sommes en droit de le faire ». S'il avait repris la phrase notant le droit du Canada à un jugement et une prise de décision indépendantes dans « le vaste contexte extérieur », Pearson mentionna cependant qu'il avait rajouté les mots : « et déclaration <sup>219</sup>. ».

« Sachant de quel côté de la guerre froide se situent nos intérêts, nous ne sommes pas enclins à pousser notre indépendance au-delà de la limite permise », écrit John Holmes :

Nous pouvons dire à notre voisin qu'il a tort lorsque nous le croyons, mais nous savons qu'en dernier lieu, nous allons, dans notre propre intérêt, nous ranger du côté de notre voisin qu'il ait tort ou raison. Le Canada n'est pas le satellite N° 1, tel qu'on le croit du fait de sa situation géographique. Si nous sommes un satellite, nous sommes plutôt le N° 10. Il y a une limite à notre bonne volonté. Dans notre propre intérêt, nous ne voulons pas agir de façon à nuire au pouvoir et au prestige du pays dont la force a des conséquences si décisives sur nous. Notre préoccupation est plus économique que stratégique. Nous voulons maintenir Washington dans de bonnes dispositions à l'égard de nos affaires commerciales et financières. Egalement, sans aucune considération pour notre souveraineté, nous voulons éviter qu'ils ne soient tentés d'envahir et de prendre le contrôle de nos moyens de défense pour se protéger <sup>220</sup>.

---

<sup>217</sup> John Saywel, ed., *Canadian Annual Review of Politics and Public Affairs*, 1965 (Toronto : University of Toronto, 1966), p. 261.

<sup>218</sup> *Washington Post*, 15 juillet 1965.

<sup>219</sup> John Saywel, ed., *Canadian Annual Review* 1965, p. 261.

<sup>220</sup> John Holmes, « Is there a Future », p. 23.

Une approche « indépendante ou canadienne, dans ce contexte », écrit Preston, « voudrait apparemment dire que le Canada pourrait en venir à des conclusions générales qui seraient semblables à celles des États-Unis, mais par le biais d'une pensée indépendante. Cela voudrait aussi dire que le Canada tenterait d'influencer la politique américaine quand ses conclusions seraient quelque peu différentes <sup>221</sup> ». Peyton Lyon, alors membre des Affaires extérieures, allait décrire cet arrangement en des termes quelque peu brusques : « À l'occasion, on fait balloter le bateau, mais nous n'avons d'autres alternatives que de demeurer à bord <sup>222</sup> ».

Car, s'il y avait accord sur le fond entre Ottawa et Washington au sujet de la menace du communisme, de la défense de l'Europe de l'Ouest ou de la position des États-Unis en tant que leader du « monde libre », des divergences quant aux tactiques sont apparues en ce qui concerne le Tiers-Monde et l'attitude à prendre face à Moscou et à Pékin. Les sources d'inquiétude à Ottawa furent multiples : la trop grande emphase donnée aux solutions militaires par Washington, son refus de distinguer entre l'action militaire communiste qui devait être contrée sur le terrain et la doctrine marxiste qui devait l'être par l'aide sociale et économique ; sa tendance à prendre les caractéristiques d'une guerre sainte, ses appels à « la guerre préventive » et « l'agression pour la paix » ; sa résistance aux aspirations nationales des anciens peuples coloniaux, son identification de toutes les luttes anticoloniales comme étant d'inspiration communiste et dirigées de l'extérieur ; la nature imprécise de sa [112] politique étrangère ; son approche moralisatrice de la réalité politique et le refus qui en découle de reconnaître les gouvernements communistes ou de faire du commerce avec eux, son refus de négocier avec les adversaires et son impatience face à n'importe quelle tendance au compromis ; son badinage avec l'utilisation de la guerre atomique, son incapacité de distinguer entre pays communistes, sa sous-estimation de la valeur politique du manteau des Nations Unies comme moyen de légitimation de manœuvres occidentales ; son appui à n'importe quel groupe anti-communiste sans regard à son mérite ou

<sup>221</sup> R. A. Preston, *Canada in World Affairs 1959 to 1961*, p. 140.

<sup>222</sup> Peyton V. Lyon, « The Truth about Canadian-American Relations », *Canadian Commentator*, 5, juin 1961.

son appui populaire ; son refus de souscrire, en pratique, aux principes de consultation étroite et continue avec ses alliés.

L'élection de Ronald Reagan (un barbare, du point de vue d'Ottawa) à la Maison Blanche risque d'aiguiser ces tensions. Et c'est dans ce contexte que nous pouvons mieux comprendre les différences dans l'approche face aux questions Nord-Sud, aux sanctions contre Moscou à propos de l'Afghanistan, à la reconnaissance de l'Angola à la question de la Pologne ou encore face aux élections au El Salvador. Mais des analogies historiques ne sont pas un substitut à l'analyse. Pour saisir la politique extérieure canadienne dans les années 80, il va d'abord falloir clarifier les faits et les tendances suivantes : la pénétration du capital canadien en Europe de l'Ouest, la nouvelle législation sur les banques à charte, la croissance du commerce avec la région du Pacifique, la Nouvelle Politique de l'Énergie et l'acquisition de Pétro-Canada, des changements dans les règlements du « Foreign Investment Review Agency », l'isolement du Canada aux négociations multilatérales à Tokyo et la renaissance de la doctrine des représailles au sein du Congrès américain, le décès d'« un libéralisme nouveau » par l'ancien ministre Mark McGuigan, le rôle du Canada dans le Fond Monétaire International et la Conférence sur le droit de la Mer, les appels pour « une approche stratégique » de la part de l'ambassadeur canadien Gottleib à Washington et les dernières restructurations du ministère des Affaires extérieures à Ottawa.

Traduction Claire Lavergne

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[113]

[114]

[115]

[116]

**samedi / dimanche**  
1\$ • MONTREAL, SAMEDI 15 JANVIER 1983, 99<sup>e</sup> ANNÉE, n° 12, 180 PAGES, 11 CAHIERS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE  
**la presse**

# LE CANADA, PAYS PACIFISTE? **EXPORTATIONS DE \$429 MILLIONS DE MATÉRIEL MILITAIRE**

Telle est la performance du Canada, par le biais de la Corporation commerciale canadienne. Entre autres, la CCC vend des camions militaires fabriqués par Bombardier. Une partie de cet équipement va à des régimes «autoritaires» d'Afrique et d'Amérique latine. page D 13



Photographie par LA PRESSE



[117]

**Interventions économiques**

*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

## **“L’ÉCONOMIE POLITIQUE DES DÉPENSES MILITAIRES AU CANADA, 1937-1982.”**

**Monique AUDET**

[Retour au sommaire](#)

En juin 1982, les autorités gouvernementales du Canada prévoyaient que la somme des dépenses militaires de ce pays pour l’année en cours atteindraient 6,724 milliards de dollars, pour contribuer dans une proportion de 9,2% au budget fédéral total. De ce chiffre, 185 millions de dollars étaient versés comme contribution à l’OTAN, comparativement à 30 millions en 1977-78 : une augmentation de 516,6% conformément aux engagements pris par le gouvernement canadien envers l’OTAN, en 1979.

La même année, le Canada promettait à l’OTAN d’assurer un taux de croissance réel du budget de la défense de 3%. Ce fut chose faite, tel qu’en témoigne le tableau suivant :

La part du budget militaire consacrée aux immobilisations se devait, elle, d’augmenter de 12% annuellement en termes réels, à partir du chiffre de base de 470 millions de dollars (1976-1977).

Tous ces chiffres, pris annuellement, ne donnent cependant pas l'ampleur de l'ensemble des activités militaires du pays. Ces chiffres détaillés ne sont pas disponibles.

**Tableau 1**  
Dépenses militaires au Canada 1975-1982 \*  
(En millions de dollars courants, en millions de dollars constants  
et en taux de variation d'une année sur l'autre)

|        | \$ courants | (%)  | \$ constants                                            | (%)  |
|--------|-------------|------|---------------------------------------------------------|------|
| 1975   | 2,780       | —    | 1 900,2                                                 | —    |
| 1976   | 3,220       | 15,8 | 2 010,0                                                 | 5,8  |
| 1977   | 3,693       | 14,7 | 2 153,3                                                 | 4,1  |
| 1978   | 4,080       | 10,5 | 2 236,8                                                 | 3,9  |
| 1979   | 4,245       | 4,0  | 2 108,8                                                 | -5,7 |
| 1980   | 4,936       | 16,3 | 2 216,4                                                 | 5,1  |
| 1981   | 5,743       | 16,3 | 2 344,1                                                 | 5,8  |
| 1982 * | 6,724       | 17,1 | (déflation par l'Indice implicite des prix (PIB), 1971) |      |

\* Les données pour l'année 1982 le sont à partir des données désaisonnalisées pour les deux premiers trimestres de l'année.

Source : Comptes nationaux des revenus et des dépenses, Statistiques-Canada, 2<sup>e</sup> trimestre 1982, Catalogue 13-001.

(voir encadré) Mais qu'il suffise de prendre pour une année, le coût d'ensemble des projets à réaliser sur quelques années et nous aurons déjà une meilleure vue du « bouillonnement » de l'activité militaire au pays.

[118]

**Le problème des données**

Jusqu'au début des années 60, les publications officielles du gouvernement fournissaient des statistiques relativement détaillées sur les dépenses militaires au Canada, selon leur répartition au sein du ministère de la Défense nationale mais aussi selon les programmes d'achats et de production militaire : montant des contrats, adjudication, équipement produit, etc.

C'est au moment de la signature, avec les États-Unis, des « Defence Production Sharing Agreements », c'est-à-dire à partir de l'intégration plus ou moins formelle du militarisme canadien à celui des États-Unis et de l'unification des forces armées canadiennes en un seul « corps » (jonction des armées de terre, de mer et de l'air) que les statistiques deviennent de plus en plus agrégées, voilant la situation réelle du militarisme canadien. L'état des choses s'est par la suite empiré, du fait de la distinction rendue toujours plus difficile entre production militaire et production civile (les avions *Challenger*, par ex., sont des avions civils pouvant avoir une utilisation militaire) et du fait que plusieurs ministères semblent avoir des activités militaires, dont on dit officiellement qu'elles ne sont pas coordonnées.

En bref, comme l'écrivait le journaliste L. Chartrand dans le numéro de *Québec-Science* de mai 1979 au sujet de la recherche sur le militarisme au Canada ; « ... c'est presque le néant. À mesure qu'on avance dans le temps, les sources de renseignements se tarissent, subtilement mais sûrement. »

Alors qu'en 1979, les dépenses militaires totalisaient 4,245 milliards de dollars, le programme des Services de défense, lui, se chiffrait à 7,704 milliards. Cette somme devait être échelonnée sur quelques années ; c'est donc dire qu'en 1979, le gouvernement canadien s'était engagé auprès de divers contractants pour la somme en dollars courants de 7,704 milliards au moins.

Sur cette somme de 7,704 milliards, 335,7 millions étaient prévus pour améliorer l'infrastructure (logements, manèges, gymnases, hôpitaux, agrandissement des installations...) et 7,348 milliards pour des fins d'équipement. Dans ces dépenses, il faut inclure par exemple la décision du gouvernement canadien d'acquérir six nouvelles frégates, dont le coût estimé à 1,5 milliard en 1979 dépassait déjà 2,6 milliards

en 1981, l'acquisition de 128 chars de type Léopard ; les 336 \$ millions versés à General Motors of Canada pour la construction des véhicules Cougar, Grizzly et Husky ; le milliard promis à Lockheed Aircraft Corp. pour l'obtention de 18 avions patrouilleurs CP-140 « Aurora » et finalement, le contrat « du siècle », l'achat de 138 avions de chasse F-18, dont les deux premiers spécimen viennent d'être livrés au gouvernement Trudeau. On en connaît déjà quelques « retombées » économiques : 2,7 milliards au Canada, dont 1,5 milliard en Ontario et 972 millions au Québec.

Les dépenses militaires ont des retombées économiques certaines. En fait, comme le disait le 5 octobre 1978 Barney Danson, ministre de la Défense nationale du Canada :

En achetant notre sécurité, l'argent consacré à la défense achète beaucoup plus. Il permet d'augmenter [119] les revenus de l'État et la demande du consommateur, de diminuer les coûts de l'assurance-chômage et la disparité régionale. Il contribue à payer les frais d'instruction, le coût des travaux publics et des services d'urgence ; d'améliorer notre niveau de sécurité, de santé, de confort et de bien-être personnel. Il permet de créer des emplois, de favoriser la recherche, d'augmenter la production ; de stimuler la concurrence dans l'industrie secondaire et de l'aider à attirer et à retenir les employés spécialisés. [...]

La sécurité nationale et la prospérité économique sont indissociables <sup>223</sup>.

Cette déclaration ministérielle en dit long sur le fait que les dépenses militaires au Canada jouent un rôle d'entraînement économique de premier plan, voire même que la prospérité économique est « indissociablement » liée à leur existence.

Mais tirée à partir de telle déclaration, cette conclusion est évidemment trop rapide ; elle mérite qu'on s'y arrête et que l'on s'interroge sur la portée véritable des dépenses militaires dans l'économie. Pour ce faire, une analyse générale de l'évolution historique des dépenses militaires et de la place qu'elles ont occupée dans l'économie s'impose.

---

<sup>223</sup> Danson, B., *Les Commandes du ministère de la Défense : pierre d'assise d'une nouvelle poussée des techniques*, Ottawa, 5 oct. 1978, texte ronéotypé.

### Les dépenses militaires, c'est quoi au juste ?

Les dépenses militaires, communément appelées dépenses pour la défense ou la sécurité nationale, peuvent être définies comme étant la somme des valeurs de biens et services consommés, produits et renouvelés à l'intérieur du secteur militaire par les pouvoirs publics, c'est-à-dire en ce qui concerne le Canada, par le gouvernement fédéral. Cette somme des valeurs de biens et services comprend :

- 1) *les coûts d'opération*, c'est-à-dire les coûts administratifs reliés à l'embauche de personnel (civil, militaire ou autre) ainsi qu'aux opérations et à l'entretien du matériel courant (équipement de bureau, chauffage, électricité, soins médicaux, intendance, entretien et réparation de l'équipement, dépenses de voyage, frais postaux et d'imprimerie, etc.) ;
- 2) *les coûts d'approvisionnement et de construction*, c'est-à-dire les coûts reliés à l'approvisionnement de systèmes de défense (produits au Canada ou à l'étranger, consommés immédiatement ou stockés : avions, navires, chars de combat, missiles, artillerie, munitions, radars, etc.) ainsi qu'à la construction de facilités requises par la défense (bases aériennes et navales, structures de communications, entrepôts, casernes, édifices administratifs, etc.) ;
- 3) *les coûts de la recherche-développement*, c'est-à-dire les coûts de la recherche de base et appliquée ainsi que les coûts du développement : essais, simulations, évaluations.

L'histoire de cette évolution exige toutefois un certain découpage périodique : on ne saurait en effet procéder de la même façon pour ce qui est des périodes d'économie de guerre au sens strict et des périodes dites d'économie de paix. Les dépenses militaires canadiennes n'ayant eu que très peu d'envergure avant la Seconde Guerre mondiale, il convient donc de définir les périodes suivantes :

[120]

- 1937-39 : les années d'avant-guerre ;
- 1939-45 : l'économie de guerre ;
- 1945-49 : les années de reconstruction ;
- 1949-55 : période de relance de l'économie d'armements, guerre de Corée et début de la guerre « froide » ;
- 1955-65 : années de « démobilisation » des dépenses militaires et d'intégration au militarisme US ;
- 1965-82 : la fin du « boom » d'après-guerre, guerre de l'Asie du Sud-est et « reprise » des dépenses militaires.

### *Les années de préparatifs de guerre*

Les années 1937-39 nous indiquent globalement que les milieux gouvernementaux et industriels du Canada se sont attachés principalement à prendre les moyens pour assurer une transition sans heurts entre l'économie de paix et l'économie de guerre qui caractérisera les années de la Seconde Guerre mondiale. L'industrie d'armements, fortement négligée depuis la Première Guerre et pratiquement inexistante durant la « grande dépression » a été activée à partir de 1937 sous l'influence, notamment, du développement de grandes industries de guerre en Allemagne et au Japon, mais principalement pour répondre à la demande de la Couronne britannique. En 1938, les dépenses militaires représentent le quart des dépenses gouvernementales.

Outre l'organisation d'un cadre directif approprié (réorganisation du ministère de la Défense nationale), une série de moyens financiers sont votés le jour même du déclenchement de la Guerre (3 sept. 1939) permettant de financer immédiatement l'effort de guerre. Le gouvernement du Dominion impose une surtaxe de 20% pour les contribuables et relève les impôts des corporations dans une proportion variant de 15% à 20%.

Sur le plan de la « sécurité intérieure », le droit de grève est retiré dans toute industrie déclarée essentielle à la guerre ; la censure est instituée et les éléments « subversifs » de la population, arrêtés et emprisonnés.

Le Canada est donc prêt à s'immiscer « de bon pied » dans ce conflit qui aura pour conséquence la tuerie de plus de 50 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, la dévastation de régions entières, de villes industrielles, de terres arables, de moyens de transport et de communications..., par-delà l'engloutissement de plus de 1 000 milliards de dollars en forces destructives.

***Le « choc de la guerre » :  
une « véritable révolution industrielle »***

Les années 1939-45 verront, pour leur part, la transformation totale de l'économie civile en économie de guerre : l'ensemble des activités humaines, productives et sociales sont orientées vers l'effort de guerre du Canada. Au plus fort de leur augmentation, les dépenses militaires atteignent 3,252 milliards de dollars, en termes constants de 1935, pour représenter en 1944 36,3% du Produit national brut et 96,5% des dépenses gouvernementales en biens et services ; la même année, les effectifs militaires comptent 879 017 hommes et femmes, [121] soit 20% de la population active civile. Le taux de chômage diminue considérablement, pour passer de 11,4% en 1939 à 1,7% en 1943.

L'augmentation colossale des dépenses d'armements se répercute dans tous les domaines de l'activité économique. Ses effets seront tels que le 14 juin 1951, soit 7 ans après la fin de la Seconde Guerre, le ministre de la Défense, C.D. Howe, a pu déclarer à la Chambre des communes : « La moitié des industries actuelles de la Colombie britannique doivent leur existence aux contrats de guerre adjugés de 1940 à 1945 <sup>224</sup> ». L'ensemble des secteurs industriels connaissent des développements sans précédent : l'agriculture cesse de s'intéresser à la culture proprement dite et voit se développer l'élevage à grande échelle ; à la fin de la Guerre, le Canada est le premier producteur au monde de

---

<sup>224</sup> Dominion du Canada, *Compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes*, Imprimeur de la Reine, Ottawa, juin 1951, p. 4421.

nickel, d'amiante, de platine et de radium et il est le deuxième pour ce qui est de l'or, de l'aluminium, du mercure et du molybdène alors qu'il occupe le troisième rang en ce qui a trait à la production de cuivre, de zinc, de plomb et d'argent.

Du fait du « choc de la guerre », « le secteur secondaire a connu une véritable révolution » diront les analystes officiels de l'époque <sup>225</sup>. De nouvelles industries et de nouvelles installations voient le jour : les secteurs de l'équipement, de l'électronique, des produits chimiques, de l'aluminium et de l'acier particulièrement connaissent un essor considérable, entraînant une mécanisation et une motorisation croissantes.

Dès 1943, le Canada occupe le quatrième rang parmi les « Alliés » pour ce qui est de la production militaire et le troisième et quatrième rangs respectivement parmi les puissances navales et aériennes. Sur le plan commercial, il est le deuxième pays exportateur du monde... Près de 80% des exportations canadiennes sont alors constituées de matières directement utilisées dans la poursuite de la guerre totale. En moyenne, les exportations de denrées alimentaires augmentaient de 610% pendant les années de guerre, par rapport à l'année 1939 ; celles des produits du bois de 83% ; celles des métaux et minerais, de 165% et celle des produits reliés à la défense, ... de 8 038% !

Il est important de noter que ce formidable déploiement industriel, dû à l'effort de guerre et principalement à l'affectation totale des dépenses publiques à la « défense », aura été réalisé d'abord au profit de l'entreprise privée. Bien que le gouvernement ait été amené à prendre des mesures de contrôle sur la production militaire, ou en d'autres mots à planifier cette production, il n'en reste pas moins qu'il a fait de l'aide et de l'incitation à l'entreprise privée une politique privilégiée : fournitures de machines-outils et d'équipement ou d'édifices, dépréciation accélérée, exemptions fiscales, subventions, prêts, etc. Pour ne prendre qu'un exemple, l'aide à l'entreprise privée totalise 510 millions de dollars courants en mai 1941 et les contrats adjugés par le ministère des Munitions et Approvisionnements se chiffrent à 2,6 milliards de dollars. Un an plus tard, l'« aide » passe à 640 millions et les contrats atteignent 4,5 milliards (44% du PNB).

---

<sup>225</sup> *Annuaire du Canada*, 1945, p. lxi.



Par contre, c'est dans son ensemble la population qui a été amenée à [122] « souscrire » à l'effort de guerre : plus de la moitié des recettes gouvernementales de 1939 à 1945 a été fournie par les « particuliers » (impôt sur le revenu et taxes de ventes) alors que les corporations n'y ont contribué que pour le quart. En outre, le gouvernement a emprunté du public (deux Emprunts de Guerre et neuf Emprunts de la Victoire) la somme de 12 254 milliards de dollars, représentant 23 177 000 souscriptions.

### *L'après-guerre*

Les années 1945-49, années immédiates d'après-guerre, allaient-elles voir cette situation « privilégiée » disparaître ? Dès juin 1944, le gouvernement procède à la création du ministère de la Reconstruction, chargé de faire en sorte de permettre une transition sans heurts entre, cette fois-ci, une économie véritable de guerre et le retour à l'économie civile. En avril 1945, le gouvernement produit un Livre blanc sur les revenus et l'emploi préconisant une série de mesures propres à assurer cette transition sereine : politique de travaux publics, construction de routes et de logements, aménagement du territoire, mise en valeur des ressources naturelles, etc. Mais la toute première tâche est de faciliter et d'encourager l'expansion de l'industrie privée <sup>226</sup>.

Les mesures de reconstruction sont une réussite économique telle que non seulement la période dite de reconstruction a été plus courte que prévue, mais encore le produit national brut dépasse en 1948 le sommet qu'il avait atteint en termes réels durant la guerre, en 1944, alors qu'il avait baissé en 1945-46. Les causes de cette croissance peuvent se résumer à ceci : augmentation des mises de fond tant publiques que privées dans les biens-capitaux, fort accroissement des dépenses personnelles de consommation, possibilité de transformer les usines de guerre existantes en usines « civiles » sans modification importante de l'outillerie et de l'équipement. Ainsi, comme l'ont souligné divers analystes gouvernementaux, l'élan économique donné par l'effort de guerre du Canada a continué de produire ses effets sur les activités économiques d'après-guerre, notamment sur le plan du commerce

---

<sup>226</sup> *Ibidem*, p. 879.

extérieur, le Canada n'ayant pas seulement pour tâche de « reconstruire » sa propre économie mais aussi celle, fort avantageuse, de reconstruire les pays dévastés par la guerre. Mais il faut ajouter que si le gouvernement a réussi à assurer une « bonne performance » économique et à maintenir un taux de chômage relativement faible (en moyenne 2,5%), il n'a pas réussi à juguler l'inflation : de 0,6% qu'il était en 1946, le taux d'inflation atteint 9,4% en 1947 et 14,4% en 1948. Sur le plan des dépenses militaires, et comme il fallait s'y attendre, celles-ci diminuent considérablement une fois la guerre terminée. La question importante à résoudre est plutôt de savoir si le gouvernement canadien était décidé à retourner sur le plan de la défense à la situation d'avant-guerre ou s'il entendait maintenir des dépenses militaires supérieures à celles d'avant-guerre.

L'examen de la politique de défense du gouvernement pour les années 1945-49 peut fournir une réponse à cette interrogation. Un [123] comité du gouvernement canadien, le *Comité consultatif sur les problèmes d'après-guerre* produisit en janvier 1945 un rapport <sup>227</sup> dans lequel il affirme que face à la nécessité de protéger efficacement l'Amérique du Nord, le Canada ne réduira pas sa défense au niveau d'avant-guerre et que cette dernière sera étroitement coordonnée avec la défense des États-Unis. Par ailleurs, le gouvernement fédéral procéda à la création de la « Canadian Arsenal Limited » dont la tâche particulière sera de tenir les forces armées du Canada pourvues des armes les plus modernes et en conséquence, de maintenir des usines de guerre au Canada — publiques et privées — et de les tenir au courant des derniers développements dans la fabrication des systèmes de défense. En tant qu'entreprise publique, la « Canadian Commercial Corporation », créée en 1946, se voyait quant à elle conférer les pouvoirs d'acheter et de fabriquer des munitions et autres matériels de guerre.

Ainsi donc, et malgré le fait que le gouvernement ne publie pas de chiffres sur l'activité industrielle militaire proprement dite, il est certain que le Canada entendait maintenir ses dépenses militaires à un niveau supérieur à celui d'avant-guerre et assurer dans une certaine mesure le maintien et le fonctionnement d'une industrie d'armements rentable au

---

<sup>227</sup> Le texte intégral de ce rapport est reproduit dans Earys, J., « Canadian Defence Policies since 1967 », étude spéciale préparée pour le « Special Common's Committee on Defence », Ottawa, Queen's Printer, 1965.

Canada. En 1936-37 les dépenses militaires s'élevaient, en termes réels, à 27,5 millions de dollars et en 1947, elles sont de 149 millions (442% d'accroissement) ; en 1936-37, elles représentaient 0,58% du PNB et 6,6% du budget fédéral : en 1947, ces taux sont respectivement de 1,7% et de 10,7%.

**Tableau 2**  
Dépenses militaires au Canada, 1937-1978  
en % du P.N.B. et des dépenses gouvernementales en biens et services

|      | % PNB | % DG(B + S) |
|------|-------|-------------|
| 1937 | 0,63  | 23,0        |
| 1939 | 1,20  | 36,8        |
| 1942 | 30,20 | 96,2        |
| 1944 | 36,30 | 96,5        |
| 1947 | 1,70  | 34,9        |
| 1949 | 2,10  | 47,7        |
| 1951 | 5,30  | 70,8        |
| 1953 | 7,40  | 77,4        |
| 1957 | 5,30  | 70,2        |
| 1961 | 4,10  | 62,4        |
| 1965 | 2,80  | 55,1        |
| 1969 | 2,20  | 42,4        |
| 1973 | 1,70  | 35,7        |
| 1978 | 1,70  | 34,4        |

### *La guerre de Corée : nouvel essor pour l'industrie d'armements*

Les années 1949-55 verront une remontée de la production d'armements. Cette production militaire, toutefois, ne pourra plus être considérée en elle-même, sans prendre en compte les liens internationaux qui unissent désormais intimement le Canada à ses « alliés » : aux Accords de Hyde Park signés entre le Canada et les États-Unis pendant la guerre, il faut ajouter les « Defence Production Sharing Agreements » conclus avec les États-Unis, le « North Atlantic Air Defence Agreement »

(NORAD) et la création [124] de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Les dépenses militaires du Canada connaissent une hausse vertigineuse à partir de 1951, en raison de la guerre de Corée. Pour la seule année de 1951, elles atteignent la somme de 571 millions de dollars en termes réels, i.e. une augmentation de plus de 300% par rapport à leur plus faible niveau d'après-guerre (138 millions en 1948). Pour la première fois en « temps de paix », les dépenses militaires constituent près des trois quarts des dépenses gouvernementales en biens et services. Et encore une fois, cette augmentation des dépenses publiques consacrées à la défense a un effet appréciable sur l'économie tout entière. « Il faut souligner, expliquait le Rapport de la Commission royale sur les perspectives économiques du Canada, combien la croissance économique... était maintenant fonction des dépenses intéressant la défense <sup>228</sup>. » Comme l'ont écrit d'autres responsables à l'information gouvernementale, « ... la poussée exercée par l'ensemble du programme de préparatifs (programme de production de défense, M.A.) a eu une influence générale sur l'économie ». « Si l'on envisage les répercussions du programme de défense sur l'économie entière, il est évident que ses exigences ont absorbé une bonne partie de l'augmentation de la production au cours des deux années consécutives (1951-1952) <sup>229</sup>. »

Compte tenu de la spécialisation grandissante du Canada en matière de production militaire — en vertu, notamment de la « Déclaration de principes concernant la coopération économique » conclue entre les États-Unis et le Canada dans ce domaine en 1950 et en vertu des tâches spécifiques dévolues au Canada au sein de l'OTAN — l'augmentation des dépenses militaires canadiennes se répercute dans des secteurs précis : au premier plan, celui de l'avionnerie, où plusieurs nouvelles usines sont installées en vue de produire des biens auparavant importés (moteurs et pièces diverses), et ceux de l'électronique, de la construction navale et de véhicules, de la fabrication d'armes et de munitions (picrite, explosif RDX-TNT, poudre à fusil et nitroglycérine...). Mais le trait le plus important est sans doute les développements survenus dans la mise en valeur des ressources stratégiques : minerais de fer,

<sup>228</sup> Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, *Rapport final*. Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1958, p. 92.

<sup>229</sup> *Annuaire du Canada*, op. cit., 1952-53, p. xix.

aluminium brut, cuivre, plomb, nickel, zinc, cobalt, gaz naturel... C'est à cette époque que sont décrétées matières « essentielles » la pâte de bois et le papier-journal, certains métaux non-ferreux et minéraux non-métalliques, en plus de certaines formes de fer et d'acier.

En 1962, le Canada occupe le premier rang mondial des pays producteurs de nickel, le deuxième pour la production d'aluminium brut, de zinc, de cobalt et de gaz naturel et le quatrième pour celle du minerai de fer, du cuivre et du plomb. Exportant plus des trois quarts de sa production de denrées essentielles et parfois même la totalité comme c'est le cas pour le nickel, cette nouvelle poussée de mise en valeur des ressources naturelles n'a pu qu'avoir un effet expansionniste sur le commerce extérieur du Canada, au détriment, bien souvent, d'activités considérées jusque-là comme nécessaires. Par exemple, l'utilisation des [125] laminés d'acier a été interdite dans la construction d'infrastructures civiles, tels les établissements de biens de consommation en gros, les magasins de détail, les immeubles bancaires, d'hôtellerie, de bureaux, les facilités de récréation et d'amusement...

Et, comme ce fut le cas durant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement canadien encourage l'entreprise privée à prendre en charge toute nouvelle production : exemptions fiscales, prêts privilégiés pour acquérir machinerie et outillage ou encore pour construire de nouvelles usines. En 1951-52, les contrats militaires de plus de 25,000 \$ accordés aux entreprises totalisent à eux seuls 1,027 milliards.

De 1952 à 1954, le Canada occupe le sixième rang mondial pour ce qui est du volume de ses dépenses militaires, ces dernières contribuant pour 2% aux dépenses militaires mondiales ; à eux seuls, les États-Unis et l'URSS y participent pour 72%. Les mêmes années, le Canada occupe le quatrième rang parmi les pays-membres de l'OTAN, avec une contribution de 3,1% ; il est précédé des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France. La « faiblesse » relative de ces pourcentages n'enlève cependant rien au fait que le Canada ait largement puisé dans ses ressources et richesses naturelles pour satisfaire les besoins de la « demande militaire ». Et les États-Unis y sont pour quelque chose, comme en témoignent ces lignes de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada :

On estime, par exemple, que les quatre dixièmes de la production de nickel du monde libre servent à la défense ; il semble également qu'une part aussi forte de la production canadienne soit stockée par les États-Unis ou affectée à la production militaire.

Au fait, les commandes du gouvernement américain ont été le déterminant indispensable d'une bonne partie de la nouvelle production de nickel. De même, la production d'uranium au Canada tient uniquement à l'engagement pris par la Commission d'énergie atomique des États-Unis de s'en porter acquéreur. [...]

La recherche de pétrole et de gaz naturel dans l'Ouest canadien s'est manifestement ressentie des incertitudes d'ordre politique et militaire quant au Moyen-Orient, et les fabricants d'acier des États-Unis auraient peut-être décidé d'exploiter des réserves de minerai de fer dans d'autres parties du monde s'il n'avaient jugé les nôtres plus accessibles en temps de guerre. La mise en valeur de nos ressources a donc, en somme, bénéficié de la proximité du vorace appareil industriel des États-Unis à une époque où il se chargeait de lourdes responsabilités pour assurer la défense du monde libre... <sup>230</sup>

En bref, pour caractériser de façon générale la période 1949-55, on peut dire qu'il s'est agi d'une période de prospérité économique où l'augmentation colossale des dépenses militaires, provoquée par le déclenchement de la guerre de Corée, a joué un rôle déterminant dans l'évolution des activités économiques. Réalisées dans un cadre de [126] coopération économique avec les pays membres de l'OTAN et plus particulièrement avec les États-Unis, les dépenses militaires canadiennes ont vu s'accroître l'acquisition de matériel et d'équipement militaire dont la production a nécessité grandement la mise en valeur de matières premières stratégiques, faisant l'objet d'une demande étrangère croissante.

---

<sup>230</sup> Commission royale..., *op. cit.*, p. 93-94.

**1955-1965.*****L'intégration au militarisme US***

On observe de 1955 à 1965, une nette diminution des dépenses militaires. Alors qu'elles s'étaient accrues de 43% annuellement en moyenne entre 1949 et 1953, elles subissent, de 1957 à 1961, une baisse annuelle moyenne de 3,4%. En 1964 cependant, le niveau des dépenses militaires dépasse largement celui d'après-guerre et de 10% (toujours en termes réels) celui de 1951, année où les dépenses militaires avaient connu une brusque augmentation en raison de la guerre de Corée.

La forte diminution des dépenses militaires a-t-elle joué un rôle déterminant dans le ralentissement de la croissance économique observé pendant cette période ?

L'analyse de l'évolution du produit national brut et de ses composantes entre 1957 et 1961, nous amène à constater que les secteurs ayant le plus souffert du ralentissement économique ont été la « construction non-résidentielle » (chute de 19,7%), l'acquisition de « machinerie et d'équipement » (baisse de 18,5%), le « transport et l'entreposage » (diminution de 38,1%), les « mines, carrières et puits de pétrole » (baisse de 25,6%) ainsi que l'« électricité et le gaz » (chute de 25,2%). Prenant pour acquis que la réalisation des dépenses militaires intéressait particulièrement ces secteurs, considérant aussi les conclusions de la Commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada selon lesquelles les dépenses militaires avaient entre autres stimulé ces secteurs, on peut supposer que la forte diminution accusée dans les dépenses militaires, précisément dans l'acquisition de matériel et de systèmes de défense, n'a pu avoir d'autre effet que d'influencer négativement la croissance économique. L'examen de l'évolution des dépenses militaires et de leurs composantes confirme cette hypothèse : les catégories les plus touchées par la réduction des dépenses militaires entre 1955 et 1963 ont été les « armes, munitions et explosifs » (chute de 71,2%), la « construction » (baisse de 71%), les « chars de combat et véhicules » (diminution de 69,7%), l'« avionnerie » (baisse de 54,1%), les « combustibles et lubrifiants » (chute de 39,1%) ainsi que la « construction de navires » (diminution de 35,8%). Or, ces catégories sont directement reliées aux secteurs économiques mentionnés plus haut. Une

diminution dans les premières n'a donc pu qu'affecter que négativement les seconds.

Le ministère de la Production de la défense nota d'ailleurs lui-même, en 1964, que « la fin de la guerre de Corée, et la baisse qui s'en suivit dans les dépenses de défense nationale à la fois à l'intérieur et à l'étranger, expliquent une de ces périodes, à vrai dire peu nombreuses, de fléchissement [127] économique qui se produisirent en Amérique du Nord depuis 1939 <sup>231</sup> ».

Au niveau de sa politique de défense, le gouvernement canadien est conduit à signer avec les États-Unis, en 1958, les « Defence Production Sharing Agreements » qui préconisent une étroite collaboration au niveau de la production des systèmes de défense dans les deux pays. Deux expériences allaient pousser le gouvernement du Canada à reconnaître la nécessité de cette collaboration : en premier lieu, l'échec de la tentative de produire en grandes quantités l'avion CF-105, dont aucun pays ne voulait, les États-Unis en tête ; en second lieu, les accords sur le contrôle aérien de l'Amérique du Nord (NORAD) allaient démontrer qu'il fallait étendre la coordination économique réalisée dans la défense aérienne à l'ensemble des activités intéressant la défense.

Les grandes lignes des « Defence Production Sharing Agreements \* » illustrent l'intégration croissante, pour ne pas dire complète, du militarisme canadien aux besoins des États-Unis. D'ailleurs, quelques mois seulement après leur énoncé, une directive du ministère de la Défense des États-Unis stipulait comme condition de « partage » de la production militaire avec le Canada, une « politique d'intégration maximum des programmes de production et de développement <sup>232</sup> ».

En ce qui concerne les dépenses militaires mondiales, le Canada voit sa part relative diminuer de plus en plus et en 1963, il ne contribue plus que pour 1,3% aux dépenses militaires mondiales, pour occuper le huitième rang. Le même phénomène est observé pour ce qui est des pays-membres de l'OTAN : le Canada y occupe le sixième rang, avec une

---

<sup>231</sup> Ministère de la Défense nationale. *Études spéciales à l'intention du Comité spécial de la Chambre des communes concernant les questions relatives à la défense*. Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1965, p. 105.

\* Voir à ce sujet la note de Victor Levant dans ce numéro.

<sup>232</sup> Cité par Rosenbluth, G., *The Canadian Economy and Disarmament*, The Carleton Library, n° 113, Toronto, 1978, p. 36.



participation moyenne de 2,6%. Simultanément, la part relative des pays d'Europe de l'Ouest (France, Royaume-Uni et République fédérale d'Allemagne) s'accroît. Ainsi, la place « privilégiée » occupée par le Canada dans l'après-guerre immédiat a-t-elle été peut-être fonction du vide laissé par la dévastation de l'Europe et du Japon lors de la Seconde Guerre mondiale. Une fois l'économie de ces pays « reconstruite », le Canada s'est vu occuper la place correspondant à son poids relatif quant aux échanges et à la production mondiale.

### *De 1965 à nos jours.*

#### *Chute et reprise des dépenses militaires*

Alors que durant cinq années consécutives (1961-66), le produit national brut avait connu un taux moyen d'accroissement annuel de 6,4%, il n'augmente plus que de 3,3% en 1967 et de 2,5% en 1970. Pour la période 1974-1981, il s'accroît en moyenne de 2,6% annuellement.

L'évolution des dépenses militaires, pour sa part, ne suit pas comme auparavant — du moins directement et pour les années 1965-76 — celle du Produit national brut. À l'exception de 1965 où l'on peut supposer une liaison directe entre l'augmentation des dépenses militaires canadiennes et l'intervention des États-Unis au Vietnam, les dépenses militaires continuent la descente qu'elles [128] avaient amorcée après la guerre de Corée, jusqu'en 1976. De 1965 à 1975, elles diminuent, en termes réels, de 3,5%. En 1976, puis successivement en 1977 et 1978, elles connaissent des taux d'augmentation relativement élevés, soit respectivement 5,6%, 7,3% et 3,5%. Jamais, depuis la fin de la guerre de Corée, les dépenses militaires n'avaient connu d'accroissement supérieur à 7% comme ce fut le cas en 1977. En 1979, elles sont diminuées de 5,7% mais n'en reprennent pas moins leur élan l'année suivante, pour augmenter de 5,1% ; en 1981, elles connaissent un taux d'augmentation de 5,8%. En 1979, faut-il le rappeler, le Canada s'était engagé à accroître les dépenses militaires du pays d'au moins 3%, pour les cinq années à venir.

Sur le plan commercial, encore une fois, seulement des chiffres très agrégés sont disponibles. Rappelons que de 1965 à 1974, le Canada a

exporté pour 1 187 milliards courants d'armements. Pour la période 1973-77, 520 millions d'armements sont exportés et la structure des exportations se modifie quelque peu, comme le résume le tableau suivant :

Comme c'était le cas pour la période précédente, les principaux produits destinés à l'exportation sont constitués de pièces d'avionnerie et de dispositifs électroniques de télécommunications.

**Tableau 3**  
Répartition procentuelle du transfert des armes Canada, 1965-1977  
la somme totale en dollars courants (millions) <sup>233</sup>

|                 | 1965-1974    | 1973-1977    |
|-----------------|--------------|--------------|
|                 | Exportations | Exportations |
|                 | (1,187)      | (520)        |
| États-Unis      | 64,6         | 50,1         |
| Amérique latine | 14,6         | 4,6          |
| Pays de l'OTAN  | 10,7         | 11,2         |
| Moyen-Orient    | 3,8          | 15,9         |
| Asie de l'Est   | 2,7          | 2,8          |
| Afrique         | 1,5          | 11,2         |
| Espagne         | 1,3          | 3,7          |
| Pakistan        | 0,8          | —            |

<sup>233</sup> Les chiffres proviennent de deux numéros différents de « World Military Expenditures and Arm Transfers » (State Dept. of USA) ; c'est ce qui explique le chevauchement des périodes 1965-1974 et 1973-1977.

Ce qu'il y a d'intéressant à constater à partir de ces chiffres, c'est que non seulement le Canada a été appelé à fournir moins d'armements aux États-Unis à partir de 1973, mais encore qu'il a augmenté sa dépendance envers ces derniers pour ce qui est des importations. De la même manière, alors qu'avant 1973, les exportations surpassent les importations, c'est le contraire qui se produit à partir de cette année, indiquant une tendance à l'accroissement de la dépendance du militarisme canadien vis-à-vis du marché mondial.

### *L'impact des dépenses militaires*

Certains économistes, voulant mesurer l'impact éventuel d'un désarmement, ont été amenés à examiner l'impact économique des dépenses militaires au Canada au moyen de divers tableaux économiques intersectoriels. Ces diverses [129] études montrent que les principaux secteurs touchés par les dépenses militaires sont ceux de l'avionnerie et du matériel de télécommunication ; bien que nombreux, les autres secteurs d'activité économique seraient touchés de façon relativement minime par les dépenses militaires. Nous y référons les lecteurs <sup>234</sup>.

Au-delà des difficultés inhérentes à la recherche dans le domaine militaire, compte tenu du secret officiel qui entoure l'ensemble des activités économiques reliées à la défense, il reste, comme l'a dit le ministre Barney Danson cité plus haut, que « par rapport au produit national brut, les dépenses en matière de défense sont faibles. Mais le budget (militaire) a des répercussions économiques hors de toute proportion, comparativement à son importance. »

Encore, pourrait-on dire, faut-il démontrer ce que cela signifie dans les faits. En effet. Mais il faudra, pour ce faire, que l'ensemble des données relatives au secteur de la défense soit disponible : premiers contrats, sous-contrats et sous-sous contrats ; entreprises impliquées, emplois, production et échange ; commerce extérieur, exportations et importations d'armements, etc.

---

<sup>234</sup> Voir entre autres Rosenbluth G., *op. cit.*, et Bernard, J.T. et Truchon, M., « Impact du désarmement sur l'économie canadienne », Document ronéotypé. Université Laval, août 1980.

Les indicateurs habituels relatifs à la défense, comme par ex. le pourcentage des dépenses militaires par rapport au budget fédéral ou au Produit national brut, sont loin de révéler toute l'importance de la production militaire au Canada. L'industrie canadienne participe très peu à la production — dans toutes les étapes — d'armements sophistiqués et complets. Elle produit plutôt des pièces intermédiaires, du matériel secondaire nécessaires à une production militaire qui aura lieu à l'étranger. Elle exporte également des matières premières, tel l'uranium, le plutonium ou l'eau lourde, qui seront essentielles, ailleurs, à la production de missiles et d'engins nucléaires. Ces activités ne sont pas proprement identifiées à la production militaire canadienne.

De plus, il n'y a pas de données complètes sur la part de la Recherche-développement dévolue au secteur militaire. Dans un article paru dans *Le Devoir* du 11 juin 1980, le journaliste Gilles Provost affirmait qu'en 1978, « 90% de toutes les subventions à la recherche industrielle accordées par le ministère de l'Industrie et du Commerce étaient réservées à la recherche militaire ». Et combien par les autres ministères ? Et combien à la recherche universitaire ? Quand on sait que le militarisme canadien caractérise principalement les secteurs de l'aéronautique, de l'électronique, de la technologie de l'espace, de la navigation et de la production de matériaux stratégiques, on ne saurait douter de l'importance de la haute technologie dans les activités de production militaire. « Innovations technologiques », un terme qui ne saurait avoir de sens, aujourd'hui, en dehors de l'amélioration scientifique et technique des systèmes d'armements.

S'il est désormais connu que jadis le militarisme a donné naissance à la cartographie, à la géographie, à la statistique..., on peut supposer aujourd'hui qu'il a grandement contribué à mettre à jour des activités scientifiques et techniques

[130]

**Dans le monde...**

- \* 750 milliards de dollars ont été dépensés en 1982 pour des armements : près d'un million de dollars et demi par minute...
- \* La somme des têtes nucléaires stratégiques — projectiles des arsenaux atomiques — représente une charge explosive équivalent à 1,5 million de bombes Hiroshima.
- \* Il y a davantage de réacteurs nucléaires militaires dans les mers que de réacteurs civils sur terre produisant de l'électricité à des fins pacifiques.
- \* En 15 ans, depuis le début des années 60, le nombre de sous-marins à propulsion nucléaire est passé de 0 à 278.
- \* En 1958, un seul pays possédait des patrouilleurs rapides armés de missiles mer-mer. Vingt ans plus tard, plus de 50 pays en possédaient au total plus de 800.
- \* En 1978, 112 satellites militaires ont été lancés dans l'espace, soit un à tous les trois jours.
- \* Depuis la Deuxième Guerre mondiale, 1 165 essais nucléaires ont eu lieu, la plupart « après » le traité de 1963 sur l'arrêt partiel de tels essais. Aujourd'hui, plus de 60 000 systèmes d'armements nucléaires existent sur la planète.
- \* Plus de 50 pays sont producteurs d'armements lourds, dont près de la moitié dans les pays « en voie de développement ». Israël, l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Argentine et l'Inde font dorénavant concurrence aux « marchands de guerre » que sont les États-Unis, l'URSS, la France et le Royaume-Uni.
- \* Plus de la moitié des physiciens et des ingénieurs dans le monde ne travaillent que pour les besoins de la Défense. Des centaines de milliers d'hommes et femmes travaillent dans l'industrie militaire...
- \* Les dépenses militaires mondiales représentent plus du double des dépenses publiques pour la santé et sont supérieures aux dépenses de l'éducation.

(Sources : *Cahiers français* n° 199-200, janvier-avril 1981)

En ajoutant les quelques 140 guerres qui ont été déclenchées ici et là depuis la Seconde Guerre mondiale, tel est le tableau qu'on obtient du gouffre dans lequel sont aspirées chaque année des sommes d'argent si élevées qu'une partie seulement de celles-ci suffirait à elle seule à solutionner les problèmes de sous-alimentation, de famine, de santé dans le monde. Mais chaque année aussi, les gouvernements contribuent à noircir ce tableau déjà si sombre, si minime soit la contribution de chacun à ces activités destructrices de l'humanité. Le Canada n'y échappe pas.

qui, alors qu'elles pourraient être orientées vers les besoins sociaux et vitaux, le sont plutôt vers l'amélioration et le développement de méthodes et de moyens toujours plus destructeurs de l'humanité. Les micro-ordinateurs, les gadgets électroniques de toute sorte : des résidus de la recherche scientifique à des fins militaires, à côté desquels la

complexité, la puissance et le pouvoir des armements actuels défient toute l'imagination <sup>235</sup>.

Si minime que puisse apparaître le budget militaire du gouvernement canadien par rapport aux dépenses militaires mondiales — au regard des chiffres officiels — son existence, [131] selon les normes auxquelles le gouvernement s'est engagé dans le cadre de la coopération impérialiste mondiale, continue de contribuer au déploiement parasitaire d'instruments visant non seulement à assurer la « défense » de l'ordre économique actuel, mais également à améliorer les conditions de valorisation du capital, au détriment des besoins les plus élémentaires de la force de travail.

Deux exemples concrets, très près de nous illustreront ceci en guise de conclusion. En mars 1982,

le gouvernement fédéral décida d'octroyer à même les poches des contribuables, 1,35 milliard de dollars de garantie pour la production militaire de Canadair. Au même moment, la compagnie décréta 4000 mises-à-pied. Chez Pratt and Whitney, même phénomène : 72 millions de subventions provenant du « Programme de production de l'industrie du matériel de défense ». Cette subvention, aux dires mêmes du directeur de l'entreprise, n'empêchera pas la poursuite des mises-à-pied ; au contraire, elle accélérera la robotisation du travail... <sup>236</sup>

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

---

<sup>235</sup> Voir à ce sujet, Halary, Ch., « La naissance de la robotique », in *Interventions Économiques*, n° 7, 1981.

<sup>236</sup> Voir Leclercq, D., et Vincent, S., « Micro-technologie — méga-chômage », Texte photocopié, Action travail des femmes du Québec Inc., Oct. 1982, p. 19-20.

[132]



d. Dompierre

[133]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

**“LES ACCORDS SUR LE PARTAGE  
DE LA PRODUCTION  
DE MATÉRIEL DE DÉFENSE  
(*Defence Production Sgaring Agreements*).”**

**Victor LEVANT**

[Retour au sommaire](#)

Signé en 1959, l'accord sur le partage de la production de matériel de défense visait à intégrer à l'échelle du continent l'approvisionnement et la distribution de « biens » militaires <sup>237</sup>. Pour Washington, le but avoué était :

de perpétuer le principe de coopération économique avec le Canada dans l'intérêt de la défense continentale, et de stipuler la politique de production maximum et l'intégration du programme de développement de façon à permettre une planification militaire intégrée entre le Canada et les États-Unis <sup>238</sup>.

---

<sup>237</sup> U.S. Department of State, Background Paper, Defense Sharing Production, 11 May 1961.

<sup>238</sup> U.S. Department of Defense Directive, 26351, 28 July 1960, cited in John J. Kirton, « The Consequences of Integration : The Case of the Defence Production Sharing Agreements », in A. Axline et al., *Continental Community*, p. 124.



Pour Ottawa, il s'agissait surtout par ces accords de préserver une industrie de production de matériel de défense viable suite à la débâcle du Arrow, d'améliorer la balance commerciale avec les États-Unis et d'acquérir une technologie sophistiquée, autrement très coûteuse, transférable au secteur civil <sup>239</sup>.

Essentiellement, les accords visaient à instaurer un libre échange sectoriel pour les industries de défense du Canada et des États-Unis <sup>240</sup>. L'exemption antérieure de 6 à 12 pour cent du tarif du Buy America Act fut étendue à un large éventail de produits canadiens et toutes les franchises douanières (de 12 à 17 pour cent) sur les produits de défense sous-traités des États-Unis tombèrent le premier juillet 1959 <sup>241</sup>.

L'année même de la signature du pacte sur le partage de la défense, Ottawa créa le programme de développement de l'équipement de défense, dans le but affiché de soutenir la technologie de l'industrie de défense canadienne dans le domaine de l'exportation par le biais de subventions à des industries choisies.

En 1961, le groupe interparlementaire Canada-É.U. montra son inquiétude en relevant la persistance du déséquilibre en faveur de Washington <sup>242</sup>. En juin 1963, un mémorandum de conversation entre le ministre de la Production de défense et le secrétaire américain de la défense allait matérialiser le principe de l'équilibre à long terme en matière d'approvisionnements hors-frontière <sup>243</sup>. Durant la même année, une entreprise de la couronne, la Corporation commerciale canadienne, vit le jour. Placée sous la

---

<sup>239</sup> *Ottawa Citizen*, 26 August 1974.

<sup>240</sup> John J. Kirton, « The Consequences », pp. 121-123.

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> R.A. Preston, *Canada in World Affairs 1959 to 1961* (Toronto : Oxford, 1965), p. 162.

<sup>243</sup> Canada, *SCFA*, 6 April 1976, p. 30 :5.

[134]

**Les principales dispositions des « Defence Production Sharing agreements » de 1958 se résument à ce qui suit :**

Afin de promouvoir le partage de la production militaire entre le Canada et son voisin, le gouvernement des États-Unis s'engage à :

- a) renoncer à la réglementation du Buy American Act en ce qui concerne l'approvisionnement, au Canada, des principaux systèmes de défense produits par l'industrie canadienne (le Buy American Act obligeait le gouvernement des États-Unis à acheter des produits de fabrication domestique, à moins que le prix ne justifie le contraire) ;
- b) renoncer, dans la plupart des cas, aux tarifs douaniers sur les produits des entreprises canadiennes ayant reçu des sous-contrats de la part d'entrepreneurs américains titulaires du contrat principal ;
- c) relâcher les mesures de sécurité afin de permettre une plus libre discussion entre les Forces armées américaines et les contractants militaires américains, en ce qui a trait à d'importants projets intéressant les entreprises canadiennes impliquées dans le partage de la production.

De son côté, le gouvernement canadien s'engage à :

- 1) augmenter le personnel du ministère de la Production de défense à son bureau de Washington ;
- 2) assigner des fonctionnaires aux principaux centres d'approvisionnement et régions contractantes américaines ;
- 3) fournir à ces derniers, sur une base régulière, des rapports détaillés et mis à jour sur les facilités de production canadiennes ;
- 4) aider les entreprises canadiennes à établir des contrats directs avec les principaux entrepreneurs américains dans le cadre de programmes de partage de la production ;
- 5) encourager avec succès les entrepreneurs américains à se rendre au Canada pour constater sur place les possibilités canadiennes de production ;
- 6) tamiser les programmes américains d'approvisionnement dans le sens des possibilités les plus susceptibles d'intéresser les manufacturiers canadiens ;
- 7) endosser une partie des frais d'équipement et d'outillage des entreprises canadiennes soumissionnant contre des entreprises américaines dont les coûts d'équipement et d'outillage ont déjà été comptabilisés dans des contrats antérieurs ;

- 8) aider les entreprises canadiennes à obtenir des contrats de développement de nature avancée afin de permettre aux spécialistes canadiens de se maintenir à la fine pointe des développements de la technologie militaire.

Enfin, l'industrie canadienne est encouragée pour sa part à :

- i) se préoccuper de l'efficacité et de la réduction des coûts relatifs aux opérations de production ;
- ii) user d'imagination et d'habileté technique de haut niveau dans l'élaboration des propositions de partage de la production avec les États-Unis ;
- iii) concentrer les activités de production et de recherche-développement dans les domaines où l'industrie manufacturière canadienne est la plus efficace.

MA.

[135]

responsabilité du ministère des Approvisionnements et Services, son rôle en était un de solliciteur et d'intermédiaire dans l'obtention de contrats à l'étranger pour les firmes canadiennes.

En 1964, Ottawa créa le programme de modernisation industrielle de la défense afin de permettre l'octroi de subventions à l'amélioration des capacités de production susceptibles de rencontrer les normes rattachées à l'exportation de produits militaires. La même année, une filiale du programme international de la défense fut créée par le ministère de l'Industrie et du Commerce pour assurer la coordination des activités d'entreprises privées canadiennes avec celles des États-Unis et de la division outre-mer du ministère de la Production de défense. L'approvisionnement américain se situait alors à 166,8 millions de dollars, une augmentation de 17% par rapport à 1963 <sup>244</sup>.

En 1965, la valeur des approvisionnements américains fit un saut de 56%, passant à 259,5 millions de dollars. La même année, la direction des activités d'approvisionnement de l'aide extérieure fut transférée à la filiale du contrôle administratif de la filiale des programmes internationaux. Les entreprises privées canadiennes, relevant maintenant du

<sup>244</sup> Canada, Department of Defence Production, *14th Annual Report*, (Ottawa : Queen's Printer, 1965), p. 20.

IPB, allaient recevoir un budget de 194 700 000 \$, une augmentation de 54% par rapport à 1964 <sup>245</sup>.

Le 24 novembre 1966, Ottawa passa une ordonnance secrète du Cabinet faisant tomber les tarifs sur les achats de matériel de défense de 250 000 000 \$ ou plus faits aux États-Unis. Tel qu'indiqué plus tôt, Washington renonça à tous ses tarifs sur les produits canadiens, sans réciprocité de la part d'Ottawa. « Toutefois », selon le *Financial Post*, « stimulée par l'entente, l'industrie canadienne de la défense se développa des muscles. Vers 1965, nos exportations de matériel de défense vers les États-Unis étaient évaluées à exactement deux fois la valeur des ventes américaines au Canada, 260 millions de dollars contre 130 millions. Dans ces conditions, faisant face au mécontentement de l'industrie et du Congrès, le Pentagone se rendit compte qu'il ne pouvait plus se permettre d'éviter d'insister sur une concession équivalente de la part d'Ottawa <sup>246</sup>. »

Les accords sur le partage de la production de défense furent très bénéfiques pour le Canada durant la période à l'étude. De 1959 à 1973, les approvisionnements américains au Canada totalisèrent 3 235,4 millions de dollars, pour une balance hors-frontière de 492.6 millions <sup>247</sup>. Ainsi que John Kirton l'indiquait, « si la grandeur de ces chiffres nous incite à ne pas y attacher trop d'importance du fait qu'ils ne représentent qu'une très petite proportion du total des exportations canadiennes, une comparaison aussi grossière néglige leur réelle signification :

En l'absence de toute refonte en profondeur des bases politiques d'approvisionnement et de défense canadiennes, il est probable que le gouvernement canadien aurait continué à importer des États-Unis des quantités importantes de biens militaires. L'ouverture du marché américain aux produits canadiens permit non seulement de compenser les achats canadiens mais en outre les marchés étrangers acquis [136] aidèrent à rencontrer une balance des paiements défavorable au début des années soixante <sup>248</sup>.

La vente de matériel de défense aux États-Unis permit aussi au Canada de ne plus dépendre totalement des exportations de matières

---

<sup>245</sup> *Idem.*, 15th Annual Report, pp. 22-23.

<sup>246</sup> *Financial Post*, 18 February 1967.

<sup>247</sup> Canada, SCFA, 6 April 1976, p. 30 :8.

<sup>248</sup> John J. Kirton, « The Consequences », p. 125.

premières. En outre, les économies d'échelle requises par la taille des marchés aux États-Unis, avec leur résultante, l'abaissement des coûts de production, établirent une base pour la pénétration de nouveaux marchés à l'étranger.

Approvisionnement canado-américains  
dans le partage de la production de défense (millions de \$)

|       | Approvisionnement<br>É.-U.<br>au Canada | Approvisionnement<br>canadien<br>aux É.-U. | Balance hors<br>frontière en faveur de |        |
|-------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|----------------------------------------|--------|
|       |                                         |                                            | E.-U.                                  | Canada |
| 1959  | 96,3                                    | 108,2                                      | 11,9                                   |        |
| 1960  | 112,7                                   | 196,6                                      | 83,6                                   |        |
| 1961  | 142,6                                   | 94,3                                       |                                        | 48,3   |
| 1962  | 254,3                                   | 127,4                                      |                                        | 126,9  |
| 1963  | 142,0                                   | 152,0                                      | 10,0                                   |        |
| 1964  | 166,8                                   | 173,3                                      | 6,5                                    |        |
| 1965  | 259,5                                   | 130,1                                      |                                        | 129,4  |
| 1966  | 317,1                                   | 332,6                                      | 15,5                                   |        |
| 1967  | 307,7                                   | 293,9                                      |                                        | 13,8   |
| 1968  | 320,0                                   | 134,2                                      |                                        | 185,8  |
| 1969  | 299,8                                   | 171,5                                      |                                        | 128,3  |
| 1970  | 226,5                                   | 222,9                                      |                                        | 3,6    |
| 1971  | 216,3                                   | 180,6                                      |                                        | 35,7   |
| 1972  | 175,0                                   | 193,5                                      | 18,5                                   |        |
| 1973  | 198,8                                   | 232,0                                      | 33,2                                   |        |
| 1974  | 150,0                                   | 281,4                                      | 131,4                                  |        |
| 1975  | 188,5                                   | 232,7                                      | 44,2                                   |        |
| 1976  | 191,1                                   | 879,0                                      | 687,9                                  |        |
| 1977  | 314,1                                   | 299,5                                      |                                        | 14,6   |
| 1978  | 267,0                                   | 315,6                                      | 48,6                                   |        |
| 1979  | 367,7                                   | 294,6                                      |                                        | 73,1   |
| 1980  | 481,7                                   | 489,3                                      | 7,6                                    |        |
| Total | 5 195,5                                 | 5 534,9                                    | 339,4                                  |        |

Source : « *Canada-U.S. Defence Sharing Procurement 1959-1978* », ministère de l'Industrie et du Commerce, 1979; et Steven Clarkson, *Canada and the Reagan Challenge*. Toronto, Lorimer, 1982.

Dernier fait, mais non le moindre, il a été évalué par le ministre à [137] la Production de défense, Bud Drury, « que les contrats obtenus en 1966 représentèrent des emplois à temps plein pour 13 000 à 15 000 Canadiens. Il a été aussi estimé qu'un autre 110 000 personnes bénéficièrent à divers degrés des nombreuses retombées industrielles générées par les contrats impliqués <sup>249</sup>. Toutefois, ce qui compte davantage que les chiffres absolus de l'emploi c'est la nature et les types d'emplois créés par l'industrie :

Les salaires et le niveau de compétence sont plus élevés que dans le secteur manufacturier pris globalement, mais surtout les industries de défense en tant que groupe requièrent le même type de compétence spécialisée et le développement de techniques de production avancées que tous les pays industrialisés tentent de développer <sup>250</sup>.

On ne peut fermer les yeux sur le fait que les accords insèrent encore plus profondément le Canada à l'intérieur d'une structure économique sous domination américaine. « Avec la signature des accords sur le partage de la défense, nota le rapport Gray, le degré de propriété et de contrôle des États-Unis s'est accru de façon sensible, les intérêts américains pénétrant une industrie de plus en plus rationalisée <sup>251</sup>. » L'influence américaine s'exerce aussi par le biais d'autorisations et d'autres arrangements :

Le contrôle des États-Unis sur l'industrie de défense canadienne a rendu difficile le développement d'ententes similaires sur la production de défense avec d'autres pays, particulièrement avec les Français et les Allemands, soit parce que les accords de licence entre les firmes canadiennes et américaines contiennent des restrictions qui empêchent les Canadiens d'utiliser la technologie sous licence ou des armes dans des conventions établies avec des pays tiers, soit parce que ces pays tiers croient que tel est le cas. Une conséquence de tout ceci fut donc d'intégrer encore davantage le Canada à la structure économique et militaire nord-américaine <sup>252</sup>.

---

<sup>249</sup> Canada, *H.C.D.*, 9 February 1967.

<sup>250</sup> John J. Kirton, « The Consequences », p. 126.

<sup>251</sup> *The Gray Report*, p. 313.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 314.

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[138]

3.87 milliards de dollars : voici la somme de dépenses militaires effectuées par le Canada en 1979. 3.87 milliards de dollars pris à même les taxes et les impôts versés par la population canadienne.

Pendant ce temps, le chômage gravite autour de 12%, l'inflation aussi. Remède de nos gouvernements : couper les dépenses en matière de services sociaux et de santé, comprimer les budgets de l'éducation, des pensions, d'assurance-chômage.

Le détournement de plusieurs milliards de dollars vers des dépenses militaires a de très grandes conséquences sur notre vie de tous les jours.

Ces conséquences sont entre autres, économiques et sociales ; l'industrie militaire est une industrie de très haute technologie ; ce qui veut dire qu'elle draine une bonne partie des richesses de l'ensemble du pays. Il en coûte 1 milliard pour créer 75,000 emplois dans le secteur militaire. Avec le même montant, on pourrait créer 100,000 emplois dans le secteur de la construction, 112,000 dans la production de biens de consommation, 139,000 dans le secteur de la santé. La recherche à des fins militaires utilise 8 fois plus de crédit que la recherche de solutions aux problèmes de l'énergie. Au Canada, 40% des crédits de recherches vont à l'industrie militaire.

Pendant que les budgets militaires augmentent, le niveau de vie baisse ; c'est ainsi que l'on crée à même notre richesse, la pauvreté, le chômage et la misère. C'est ainsi que l'on réduit les budgets des affaires sociales et de l'éducation de plusieurs millions pendant que le budget militaire augmente, à un rythme supérieur à l'inflation.

La deuxième conséquence de ce drainage des ressources collectives, c'est de concentrer dans les mains d'une minorité le pouvoir de dominer et de contraindre les opposants par la force. Les « forces armées » forment une gigantesque pyramide. Au sommet se trouve « l'état major », c'est-à-dire une poignée d'individus qui sont responsables des actions de l'armée. Au dessus d'eux se trouvent un ministre de la défense, un premier ministre, un gouvernement. On a pu expérimenter en 1970 ce que ceci voulait dire : « On va vous protéger, danger ou pas danger ! »

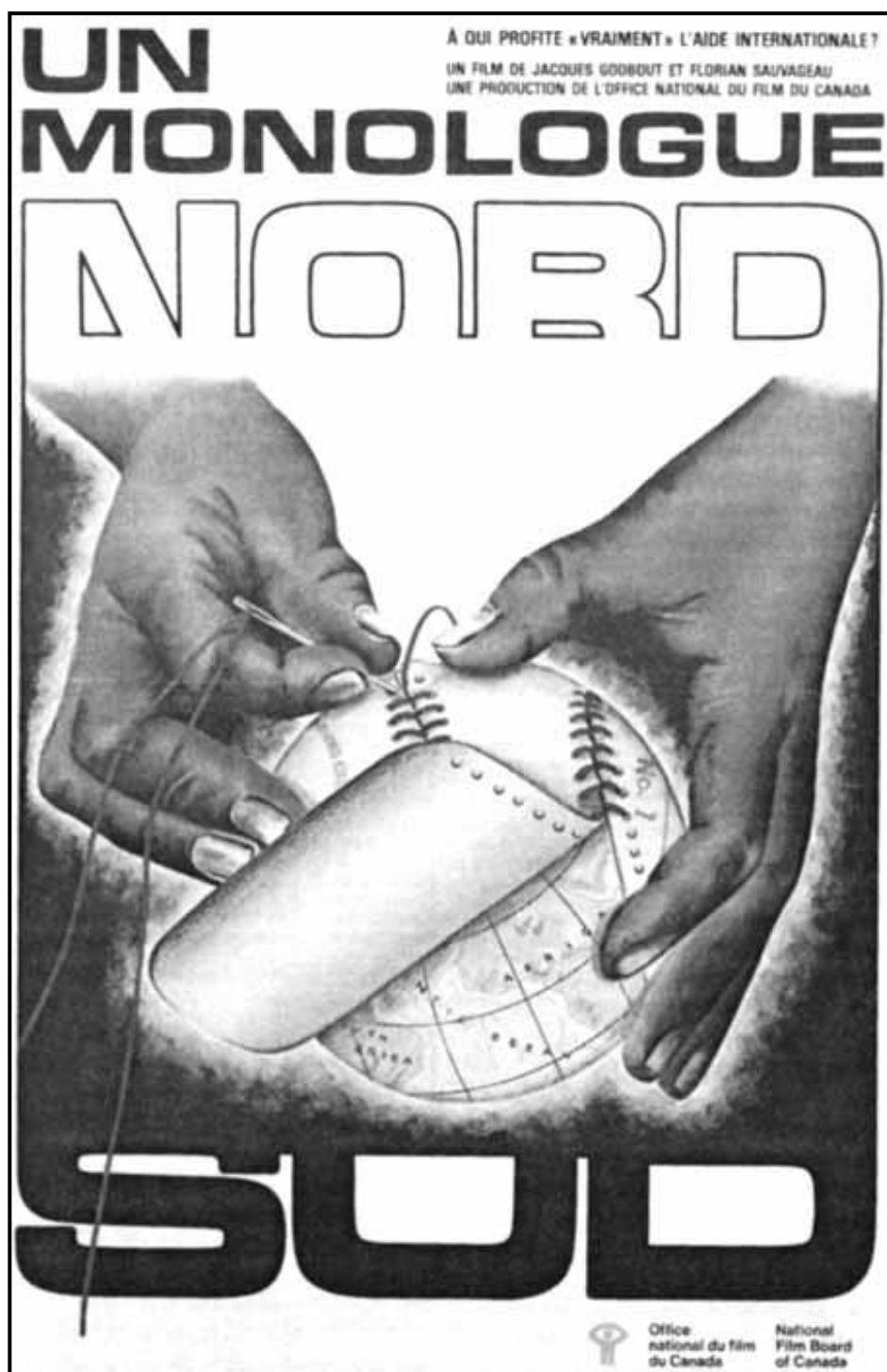
Enfin, une dernière conséquence importante est le maintien à l'intérieur comme à l'extérieur d'un climat de peur, d'insécurité ; l'illusion que nous sommes menacés, par un ennemi intérieur (les services de renseignements) ou extérieur permet à la classe dominante de diriger l'attention sur autre chose qu'elle. Ainsi, la menace permet-elle de mettre de l'avant des thèmes comme l'unité nationale, le consensus national, l'intérêt national.



Et pendant que nous sommes attentifs au moindre mouvement de nos ennemis, nous ne voyons pas ce qui se passe dans notre pays.



[139]



[140]

*Question de « rentabilité »*

L'aide de l'ACDI pourra être « conditionnelle »

par Rodolphe Morissette

Pour rentabiliser ses investissements dans les pays en développement, l'Agence canadienne de développement internationale (ACDI) ajoute l'aide « conditionnelle » à l'aide « liée » et se sert des capitaux arabes comme leviers pour des projets canadiens dans le tiers-monde.

« L'héritage Massé a remis la dimension macro-économique sur la carte de l'ACDI », dit M. François Pouliot, le nouveau vice président pour l'Afrique francophone de l'Agence, au cours d'une entrevue exclusive au DEVOIR. Il fait allusion à M. Marcel Massé, qui a présidé aux destinées de l'ACDI de 1980 à la fin de 1982. (Il doit être remplacé incessamment.)

La stratégie de l'ACDI a été profondément modifiée ces derniers temps. L'aide désormais « conditionnelle » aux pays en développement en forme un aspect nouveau et important. M. Pouliot reconnaît que la notion d'« aide conditionnelle » est d'un maniement fort délicat. Dans maints pays, explique-t-il, le Canada acceptera de fournir une aide à condition que ceux-là modifient ou réforment d'abord certaines politiques — « financières, économiques, administratives, agricoles, etc. » Sinon, « l'argent des contribuables est dépensé souvent en pure perte ». Ainsi le Canada a refusé récemment de continuer à verser une aide alimentaire au Mali tant que la production locale, dans ce domaine, continuerait de décroître en raison de piètres systèmes de production, de distribution, de commercialisation et de stockage.

La variable politique pourra-t-elle faire aussi l'objet de « conditions » ? « Oui, » répond M. Pouliot, qui reconnaît que « c'est un peu de l'ingérence ». On sait par ailleurs qu'environ la moitié de l'aide financière offerte par l'ACDI au tiers-monde (plus de \$1 milliard en 1982-83) est « liée » au sens qu'elle subventionne par des prêts, dons, etc., l'achat de biens et de services canadiens par les pays bénéficiaires.

Autre nouveauté récente dans l'action de l'Agence : on va mettre au point des projets canadiens dans les pays en développement (des travaux d'ingénierie, par exemple) qui seront par ailleurs financés grâce à des capitaux émanant des pays arabes riches en pétrole. Le réaménagement de la haute direction de l'ACDI a impliqué le mandat, pour le nouveau vice-président aux affaires institutionnelles, M. Noble Power, d'approcher systématiquement les investisseurs arabes. « Une façon de recycler les pétrodollars et d'avoir un effet multiplicateur sur les crédits canadiens », dit M. Pouliot.

L'ACDI veut de plus amener les entrepreneurs du secteur privé canadien à s'engager davantage dans des projets financés conjointement par l'Agence et par la Société (fédérale) pour l'expansion des exportations. Plusieurs pays du tiers-monde, explique M. Pouliot, se sont embourbés, depuis leur accès à l'indépendance, dans la mode des sociétés d'État nombreuses et inefficaces. C'est vers les pays qui réagissent aujourd'hui contre cette tendance et qui veulent accorder plus d'importance au secteur industriel privé (en Guinée, au Mali et au Zaïre, par exemple) que l'ACDI s'efforcera d'accorder mieux ses projets à ceux du Fonds monétaire international (FMI), voire d'appuyer ces derniers. Parallèlement, le Canada veut rentabiliser son aide multilatérale, soit l'aide financière aux institutions de développement international.

Ainsi, si le Japon accuse un taux de rendement de 300% sur les sommes qu'il investit au tiers-monde par l'intermédiaire de la Banque asiatique pour le développement et la France, 200% sur ses investissements via la Banque africaine pour le développement, l'ACDI, elle, n'affiche qu'un taux de profit de 27% pour l'ensemble de ces placements et, dans certains cas, 10% seulement, dit M. Pouliot. Lors de la réunion du FMI à Toronto en septembre dernier, l'ACDI aurait fait de vigoureuses mises au point aux dirigeants de chacune des institutions financières. Les pays qui participent à celles-ci auraient aussi été avisés du durcissement de la position canadienne à cet égard.

Bref, l'ACDI s'efforce maintenant d'utiliser tous les leviers qui sont à sa disposition pour rentabiliser ses « investissements » dans le tiers-monde. Et comme l'expliquait LE DEVOIR (édition du 21 décembre dernier), l'organisation administrative de l'ACDI (programmes bilatéraux, multilatéraux, aide alimentaire, projets spéciaux impliquant les ONG) vient d'être décloisonnée, de manière que l'aide soit coordonnée région par région et pays par pays.

[141]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

**“LE CANADA ET L’AIDE  
AU DÉVELOPPEMENT  
AUX ANTILLES  
ET EN AMÉRIQUE LATINE.”**

**Franklin MIDY**

[Retour au sommaire](#)

Le « Tiers-Monde » se lève pour la justice sociale et l’autonomie nationale. Et les vieilles métropoles de courir à l’arsenal des armes et de « l’aide au développement » ! Aujourd’hui, comme au lendemain de la révolution cubaine dans les années 60, la conjoncture redevient chaude dans le bassin des Caraïbes.

Washington dit menacés les « intérêts vitaux » des États-Unis dans la région : il essaie d’abord la voie de la confrontation et menace d’intervenir militairement en faveur de la « démocratie » et de la « sécurité ». Devant les résistances et les réticences internationales, il paraît se raviser et annonce un « programme d’aide économique et militaire aux pays non communistes de la région ». En même temps, il lance un appel à la coopération entre les États-Unis, le Canada, le Mexique et le Venezuela pour qu’ils coordonnent leurs efforts respectifs en faveur du développement des Caraïbes.

Ottawa, de son côté, favorise plutôt la solution de la négociation et de la modération ; « l'aide au développement » est l'instrument privilégié dans cette voie : le Canada a des « intérêts importants », mais non vitaux, dans la région. Un sous- comité parlementaire, chargé d'étudier « les relations du Canada avec les pays d'Amérique Latine et les Antilles », dégage dans son rapport provisoire cinq domaines fondamentaux, dont « l'aide au développement et la recherche de la stabilité », où devraient se déployer les responsabilités canadiennes <sup>253</sup>.

Au danger de « subversion » ou de « rupture » dans le bassin des Caraïbes, on oppose l'intervention militaire pour la « démocratie » ou « l'aide au développement » pour la « sécurité ». Ce sont là deux paradigmes classiques dans la stratégie de maintien, en situation de crise, des liens historiques entre Métropole et Périphérie. L'aide canadienne au développement et à la stabilité dans les Antilles et en Amérique Latine suit-elle la même logique ?

[142]

### ***Création du « Tiers- Monde » et déploiement de « l'aide au développement »***

#### *Le paradigme de « l'aide au développement »*

Qui interroge l'histoire de « l'aide au développement » est frappé par le fait suivant : cette « aide » apparaît toujours à première vue, du moins dans ses moments de déploiement significatif, comme une réponse conjoncturelle adaptée, destinée à contourner les tentatives de rupture radicale des pays périphériques structurellement liés à des Centres métropolitains — s'entend les pays non industrialisés intégrés aux métropoles capitalistes. Initiative du Centre pour la Périphérie, conçue et donnée indivisiblement comme instrument technique de développement et comme arme politique de sécurité contre la subversion.

---

<sup>253</sup> Cf. *Les Procès-verbaux et témoignages du Comité Permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale concernant les relations du Canada avec les pays d'Amérique latine et les Antilles*, 15 décembre 1981, fascicule n° 48.

Tel est le paradigme de « l'aide au développement » : celle-ci renvoie à la stratégie d'action du Centre ou de la Métropole pour le maintien d'un développement lié et sécuritaire dans la Périphérie en rébellion.

C'est la logique de la récente « initiative » de Washington, face à la nouvelle « crise des Caraïbes » : au lendemain de la révolution sandiniste au Nicaragua, en pleine progression de la guérilla au El Salvador et au Guatemala, l'administration Reagan confectionne un mini plan Marshall pour les Caraïbes et convie ses alliés européens, japonais et canadiens ainsi que ses partenaires vénézuéliens et mexicains à la mobilisation pour le « développement économique » et « la sécurité régionale » contre « la subversion communiste ». On se rappelle que 20 ans plus tôt, l'Administration Kennedy également, au lendemain de la révolution cubaine, avait échafaudé « l'Alliance pour le Progrès <sup>254</sup> » contre le défi de la subversion castriste dans les Antilles et en Amérique latine.

Ailleurs, et pour les autres métropoles occidentales, on trouve à l'œuvre la même logique. Ottawa également commence des programmes d'aide au développement pour faire face à la crise du lien colonial dans les années 50. Ainsi, au lendemain de la révolution chinoise, « en 1950, au moment où le Canada a participé à la mise sur pied du Plan Colombo, afin d'aider les nouveaux pays indépendants du Commonwealth en Asie, la principale motivation des pays occidentaux qui participaient au Plan était d'ordre politique : ils désiraient mettre un terme à l'essor de l'influence communiste, premièrement en Europe, puis en Asie <sup>255</sup> ».

L'après-guerre, on s'en souvient, fut marqué par le mouvement général des peuples contre la domination coloniale. À ce mouvement de remise en question de l'ordre mondial, l'Occident répondit par une offre

<sup>254</sup> « L'Alliance pour le Progrès » traduit à merveille l'unité organique de la contre-offensive politique et du programme économique.

<sup>255</sup> Paul Gérin-Lajoie, alors président de l'ACDI (Agence canadienne de développement international) à l'Institut d'administration publique à Regina le 8 septembre 1971, *Information-Canada*, Ottawa, 1972, p. 3-4.

de décolonisation graduée et contrôlée et entreprit de suturer par des programmes d'aide la déchirure en cours du vieux lien colonial <sup>256</sup>.

En deçà donc des objectifs de surface de « l'aide au développement » et à la stabilité, en deçà des intentions manifestes de combattre dans un même mouvement « le sous-développement » et « la subversion », on devine le travail essentiel [143] de « l'aide », objectif, indépendant : la reproduction de la domination-dépendance est le sens profond et dynamique, entendu comme signification et direction, du système d'« aide au développement international ».

*La création du « Tiers-Monde »  
et de « l'aide au développement »*

Fin objective du système international d'aide, la reproduction du rapport Centre-Périphérie en est également l'origine : c'est la nécessité de maintenir sous des formes nouvelles la structure profonde d'articulation entre métropoles et colonies qui a conduit et à la création de « l'aide au développement » et à la création du « Tiers-Monde à aider ». Le cri du Tiers-Monde à l'aide, au départ, est l'écho du S.O.S. d'un système mondial articulé en métropoles et en colonies, en Centre et en Périphérie.

Le système capitaliste dans l'après-guerre se trouve confronté à trois dangers sérieux, soit le mouvement de libération nationale des anciennes colonies, le bloc des États socialistes consacré à Yalta et le mouvement socialiste à l'intérieur des pays d'Europe. Mais derrière ces trois dangers est appréhendé un seul et même ennemi, le « communisme international » qui serait mobilisé contre « le monde libre ». Une « guerre froide » sera engagée entre ces deux mondes, dont l'un des

---

<sup>256</sup> « Peu après la guerre, plus rapidement encore que n'avaient pu le prévoir les métropoles, le mouvement vers l'indépendance qui se manifestait dans les anciens territoires coloniaux avait pris assez d'ampleur pour faire perdre en moins de vingt ans aux puissances européennes la plupart de leurs possessions d'outre-mer. La politique du Canada sur ces questions visait à atténuer les difficultés qui accompagnaient la rupture des anciens liens coloniaux » (Secrétariat d'État des Affaires extérieures, *Europe. Politique étrangère au service des Canadiens*, Ottawa, Information-Canada, 1970, p. 8.



enjeux est la conquête de ce qui sera désormais désigné comme le « Tiers-Monde » et considéré comme un transfuge potentiel. « L'aide au développement » sera créée comme un instrument de stabilité de ce Tiers-Monde en balance : elle doit aider à maintenir ce Tiers-Monde tiraillé au sein du « monde libre », loin du « monde communiste » et par là à « raffermir l'Alliance Occidentale <sup>257</sup> ». La division du monde en deux blocs opposés, en compétition pour l'hégémonie mondiale a donc présidé à la naissance et du « Tiers-Monde » et de « l'aide au développement », ce sont l'un et l'autre, dans leur détermination historique particulière, des produits de Yalta <sup>258</sup>.

Il en résulte que le « Tiers-Monde » est d'abord un espace politico-stratégique créé par le jeu des rapports des forces <sup>259</sup> et non une simple donnée économique <sup>260</sup>. Le « Tiers-Monde », c'est le monde-enjeu de la compétition Est-Ouest, le tiers par qui se joue « l'équilibre » ou le « déséquilibre » mondial, suivant qu'on le fait basculer dans l'un ou l'autre monde, « libre » ou « communiste » <sup>261</sup>. C'est essentiellement une tension politique entre une dépendance capitaliste qui cherche à se maintenir et une autonomie inédite qui se cherche sous la figure paradigmatique du socialisme. Le Tiers-Monde ainsi défini peut être extra-territorial ou intra-territorial, suivant qu'il réfère de façon générale à

---

<sup>257</sup> W.W. Rostow, qui a été sous-secrétaire d'État aux États-Unis et l'un des instigateurs du programme américain d'aide au développement, présente comme un seul et même mouvement le processus de développement et le processus de détournement du communisme. Voir le titre révélateur de son livre : *The Stages of Economic Growth, a Non-Communist Manifesto*, Cambridge University Press, 1961.

<sup>258</sup> Cf. Secrétariat des Affaires extérieures du Canada, *Europe... op. cit.*, p. 8.

<sup>259</sup> La fameuse théorie chinoise des trois mondes peut se comprendre comme une tentative politique et stratégique de recomposer et d'opposer les forces du monde. Dénonçant « les deux superpuissances », c'est-à-dire la division du monde en deux blocs, la Chine se range elle-même parmi le Tiers-Monde, bien qu'État socialiste ».

<sup>260</sup> Le Petit Larousse définit le Tiers-Monde comme l'« ensemble des pays peu développés économiquement qui n'appartiennent ni au groupe des États d'économie libérale ni au groupe des États de type socialiste ».

<sup>261</sup> On voit donc que la notion de « quart-monde » que beaucoup utilisent pour désigner « les pays les plus sous-développés » est un non-sens historique. C'est une catégorie classificatoire neutre qui évacue la dynamique et l'enjeu politiques que recouvrent les notions idéologiquement marquées de « Tiers-Monde », de « monde libre » et de « monde communiste ».

l'ensemble des anciennes colonies non industrialisées des métropoles occidentales ou qu'il précise, à l'intérieur de ces ex-colonies, les régions économiques et les couches sociales marginalisées, laissées pour compte, sous la domination de bourgeoisies locales alliées et dépendantes. Nous reviendrons plus loin à la genèse du Tiers-Monde intra-territorial, au moment de l'examen de l'aide canadienne au « développement rural intégré ».

[144]

Le Tiers-Monde extra ou intra-territorial n'étant pas défini pour lui-même, mais comme périphérie, son développement est planifié par le Centre et conçu comme développement intégré, lié. L'aide est d'abord destinée au « développement international », mue par la préoccupation immédiate de promouvoir l'expansion du commerce mondial <sup>262</sup>. Aussi s'offre-t-elle et s'impose-t-elle toujours comme une « aide liée », économiquement et politiquement, pour la reproduction d'un Tiers-Monde lié ou intégré. Elle va surtout aux « gouvernements amis » qui acceptent pour leur « développement national » les priorités et les orientations économiques de la Banque Mondiale ou du F.M.I. <sup>263</sup> et qui affichent bien leur distance avec les « idéologies subversives ».

Elle se présente, par ailleurs, comme une exigence des responsabilités collectives des puissances capitalistes. Elle opère dans le cadre de l'ONU sous forme d'aide multilatérale et dans le cadre de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) dont le Comité d'aide au développement (CAD) coordonne et tente d'orienter les activités d'aide bilatérale des diverses nations capitalistes <sup>264</sup>. Ces responsabilités collectives, en matière d'aide bilatérale, sont réparties en fonction des zones d'influence historique reconnues : chaque

<sup>262</sup> Un document interne de l'ACDI de mars 1973, *Strategy for 1975-80*, distinguait l'avantage immédiat de l'aide canadienne : « permettre à des hommes d'affaires d'avoir accès à certains pays sous-développés, accès qu'ils n'auraient pu avoir sur une base proprement commerciale. » Mais pour l'ACDI, « la question la plus importante, c'est de savoir si cette entrée ouvrira désormais les marchés pour des ventes ultérieures sur une base commerciale » (p. 21, traduit par moi).

<sup>263</sup> Voir H. Magdoff, *L'Âge de l'impérialisme, l'économie de la politique étrangère des États-Unis*, Maspero, 1970, p. 141-145.

<sup>264</sup> Créée le 14 décembre 1960 par la Convention de Paris, l'OCDE veut promouvoir la croissance économique et l'expansion du commerce mondial.

métropole reçoit en partage le privilège d'aider spécialement ses anciens territoires coloniaux, qui lui sont comptés comme son Tiers-Monde protégé.

Mais qu'en est-il des responsabilités du Canada qui, comme on le sait, n'eut pas de colonies ? Nous voudrions donner des éléments de réponse à cette question en rappelant seulement ici le contexte général d'engagement international du Canada, puis en étudiant plus particulièrement l'aide canadienne aux Antilles et à l'Amérique latine.

### **Stratégie canadienne dans les Antilles et Amérique latine**

Le Canada sortit de la seconde guerre mondiale agrandi, tandis qu'on assistait au « déclin des empires traditionnels <sup>265</sup> ». L'économie du pays, engagée dans la production de matériel de guerre, connut durant cette période un essor sans précédent. « C'est durant la seconde guerre mondiale que le Canada devint pour la première fois un grand exportateur d'avion » : sur 16 000 unités produites, 10 000 furent exportées <sup>266</sup>. Le Canada passa au rang de quatrième puissance industrielle du monde et devint un membre important du concert des nations. Il acquit « une réputation internationale du fait de sa situation privilégiée..., l'un des rares pays développés auxquels la seconde guerre mondiale, loin de le ravager, avait permis de se renforcer militairement, politiquement et économiquement <sup>267</sup> ».

Sa nouvelle position de grand parmi les grands fixait à l'État canadien des « responsabilité internationales » nouvelles. « Les Canadiens avaient abandonné l'isolationnisme des années 50 et s'étaient aperçus que le Canada pouvait jouer un rôle tout particulier dans un monde nouveau et intéressant pour eux. (Ils) commencèrent à s'intéresser aux

<sup>265</sup> Secrétariat d'État des Affaires extérieures du Canada, *Le Pacifique.... op. cit.*, p. 5.

<sup>266</sup> SIPRI, *The Arms Trade With the Third World*, Sweden, Alnquist Wiksell, 1971.

<sup>267</sup> Secrétariat d'État des Affaires extérieures du Canada, *Europe...., op. cit.*, p. 6. Sur l'histoire et l'impact des dépenses militaires au Canada, voir l'article de Monique Audet dans ce numéro.

[145] organisations internationales et à y collaborer activement <sup>268</sup> ». Se rendant compte que la prospérité du pays, comme celle des autres puissances occidentales, « dépend... du commerce international et d'une économie mondiale saine », Ottawa entreprend d'« assumer (ses) parts de responsabilités collectives <sup>269</sup> », en coopérant au système d'« aide au développement international ».

D'un autre côté, le Canada, s'il n'avait pas de colonies propres, partageait bien, en tant que membre industrialisé du Commonwealth, les privilèges et les responsabilités de l'empire britannique. Aussi assumera-t-il volontiers, devant le danger d'éclatement de tout le système mondial, une coresponsabilité spéciale à l'égard du Tiers-Monde du Commonwealth, en Asie (1950), en Afrique (1960) et dans les Antilles (1958). Par ailleurs, sa qualité de membre de l'Alliance Occidentale et la défense de ses intérêts nationaux lui confèrent des responsabilités générales en Afrique francophone (1961) et en Amérique latine (1964), qu'il doit assumer en collaboration avec les puissances de première influence dans ces régions <sup>270</sup>.

En bref, les responsabilités internationales du Canada découlent directement de sa puissance ; elles sont définies en général par sa qualité de membre prééminent de l'Alliance Occidentale et précisées par sa position privilégiée au sein du Commonwealth. En les assumant, l'État canadien concourt en même temps à l'intérêt général du système mondial de libre entreprise et à l'intérêt particulier de l'entreprise nationale canadienne. N'ayant pas été une puissance coloniale, n'ayant donc pas de chasse-gardées historiques à défendre à tout prix, il recourut essentiellement à « l'aide au développement » comme arme privilégiée d'exercice de ses responsabilités internationales. À l'occasion, il pourra chercher à « cultiver » dans les pays bénéficiaires des attitudes politiques ou des engagements, des alliances militaires ou des bases d'alliances qui pourraient servir au Canada ou à ses alliés occidentaux, à maintenir un système politique international stable et sûr. En poursuivant cet objectif, le programme canadien d'assistance servirait non

<sup>268</sup> Secrétariat d'État des Affaires extérieures du Canada, *Europe*, *op. cit.*, p. 6.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>270</sup> « Les objectifs que le Canada doit fixer à sa politique dans ces autres régions du monde ne sauraient être poursuivis avec succès sans une certaine collaboration avec les États-Unis ou l'Europe Occidentale ou les deux », Secrétariat d'État des Affaires Extérieures du Canada, *Europe...*, *op. cit.*, p. 19.

seulement à augmenter l'influence du Canada dans le Tiers-Monde, mais aussi à l'intérieur de l'Alliance Occidentale <sup>271</sup> ».

*L'aide canadienne  
aux Antilles et à l'Amérique latine.*

Le développement de l'aide canadienne aux Antilles et à l'Amérique latine sera marqué par le poids différencié des responsabilités canadiennes envers ces deux régions périphériques. Mais ici et là, l'objectif stratégique sera le même : prévenir la rupture violente du lien de dépendance unissant le Tiers-Monde américain au « monde libre ». Lien de dépendance désormais entré en crise permanente depuis la seconde guerre mondiale, avec la montée des mouvements nationalistes et populaires d'autonomie nationale et de justice sociale. Aussi l'État canadien se préoccupe-t-il de la sécurité de l'hémisphère et de la sécurité des intérêts canadiens qui s'y trouvent, notamment de la sécurité du bassin des Caraïbes. Il se préoccupe surtout des « problèmes... qui pourraient résulter de l'existence de nouveaux [146] foyers révolutionnaires ». Et « le rôle principal du Canada dans ce domaine consisterait à venir en aide à ceux qui cherchent à éliminer les causes éventuelles de révolution dans l'hémisphère <sup>272</sup> ». Prévenir la révolution et sauvegarder ainsi les intérêts canadiens !

Les intérêts économiques du Canada aux Caraïbes et en Amérique latine sont aujourd'hui très importants. Environ 85% de tous les investissements directs canadiens dans le Tiers-Monde y sont concentrés en 1978, soit 3,107 millions de dollars. Ces investissements directs sont très diversifiés, allant des secteurs traditionnels des finances (banques, assurances, compagnies d'utilité publique) au secteur du développement résidentiel et touristique en passant par le secteur minier et manufacturier <sup>273</sup>.

<sup>271</sup> Hugh Windsor, « Why aid to the Third World ? », *Globe and Mail*, 21 juillet 1969, citant un document interne de l'ACDI de 1968.

<sup>272</sup> Secrétariat d'État des Affaires extérieures du Canada, *Amérique latine*, op. cit., p. 19-20.

<sup>273</sup> Voir Serge Larose, « L'impérialisme canadien dans les Caraïbes », *Points de Repères*, vol. I, n° 3, été 80, p. 63-69.

D'un autre côté, le commerce du Canada avec les Antilles et l'Amérique latine représente presque la moitié de son commerce avec le Tiers-Monde. En 1980, le total des exportations canadiennes vers ces régions s'élève à 3,4 milliards de dollars ; quant aux importations canadiennes en provenance de ces pays, elles n'ont cessé de croître au cours des ans. Plus de 40% des importations pétrolières du Canada proviennent du Mexique et du Venezuela. Sur le plan commercial, comme dans le domaine des investissements directs, le sous-continent américain se révèle d'un grand intérêt pour l'économie canadienne.

**Tableau 1**  
Investissements directs du Canada à l'étranger  
(Ventilation géographique en \$ millions canadiens)

| Régions                       | 1974         |              | 1978          |              |
|-------------------------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
|                               | \$ millions  | %            | \$ millions   | %            |
| U.S.A.                        | 4.769        | 51.8         | 8.898         | 54.7         |
| Royaume-Uni                   | 904          | 9.8          | 1.512         | 9.3          |
| Autres pays d'Europe          | 757          | 8.2          | 1.374         | 8.5          |
| Australasie                   | 446          | 4.8          | 509           | 3.1          |
| Asie                          | 247          | 2.7          | 594           | 3.7          |
| Afrique                       | 141          | 1.5          | 259           | 1.6          |
| Caraïbes                      | 828          | 9.0          | 1.055         | 6.5          |
| Brésil                        | 929          | 10.1         | 1.685         | 10.3         |
| Autres pays d'Amérique Latine | 189          | 2.1          | 367           | 2.3          |
| <b>TOTAL</b>                  | <b>9.210</b> | <b>100.0</b> | <b>16.253</b> | <b>100.0</b> |

SOURCE : Le Quotien de Statistique Canada, 7 août 1981. p. 7.

[147]

**Tableau 2**  
**Commerce du Canada avec des pays des Antilles et d'Amérique latine**  
**(Répartition suivant les régions aidées en \$ millions \*)**

| Régions                        | Export, canadiennes |       |         | Import. canadiennes |       |         | Balance   |
|--------------------------------|---------------------|-------|---------|---------------------|-------|---------|-----------|
|                                | 71                  | 79    | 71-79   | 71                  | 79    | 71-79   |           |
| Commonwealth caraïbéen (a)     | 89.0                | 265.6 | 1.249.5 | 69.5                | 114.9 | 743.7   | + 505.8   |
| Zone latine des Caraïbes (b)   | 22.9                | 158.8 | 789.0   | 37.6                | 146.8 | 830.1   | - 41.7    |
| Brésil                         | 92.5                | 426.9 | 2.366.9 | 61.7                | 313.2 | 1.419.4 | + 947.5   |
| Reste de l'Amérique du Sud (c) | 102.4               | 585.6 | 2.442.1 | 41.3                | 364.4 | 1.777.0 | + 665.1   |
| Cuba                           | 58.8                | 257.8 | 1.507.6 | 10.4                | 106.6 | 466.0   | + 1.041.6 |

\* SOURCE : *Annuaire de l'ACDI*.

a) *Barbade, Belize, Guyane, Jamaïque, îles Leeward et Winward, Trinité et Tobago.*

b) *Haïti, République dominicaine, Amérique centrale moins le Panama.*

c) *Moins l'Uruguay et le Venezuela.*

L'implantation d'intérêts canadiens dans les Caraïbes n'est pas récente. Le Canada entretient avec les Antilles des relations commerciales de vieille date, qui remontent au 17<sup>e</sup> siècle, à l'époque coloniale. Mais c'est au siècle dernier qu'y débutèrent les investissements canadiens. Après leur indépendance, les anciennes colonies antillaises de l'empire britannique allaient devenir une région privilégiée ouverte aux exportations et aux investissements canadiens, ainsi qu'à l'aide canadienne au développement. Il est vrai qu'aujourd'hui, l'entreprise privée canadienne tend à investir moins dans cette région, au profit sans doute de l'Amérique latine <sup>274</sup>.

Vu l'intégration économique de vieille date des Caraïbes anglophones à l'économie canadienne, il était indiqué que le Canada assume des responsabilités spéciales à l'égard des pays de cette région au moment de leur accession à l'indépendance. En 1958, débuta l'aide bilatérale aux Antilles du Commonwealth, le second programme d'aide canadien au Tiers-Monde. La première bénéficiaire en a été la jeune Fédération des West Indies qui réunissait alors la Jamaïque, la Trinité et

<sup>274</sup> Voir tableau I.



Tobago, la Barbade et quelques-unes des îles du Vent et Sous le Vent. Des subventions de l'ordre de 10 millions de dollars furent promis sur une période de 5 ans, dont 7 millions furent [148] effectivement utilisés pour le financement d'un système de transport par cargos entre les îles. Des subventions d'environ 5 millions furent en outre accordées à l'Université des Indes Occidentales, tandis que des boursiers antillais étaient accueillis dans des universités canadiennes. Après la dissolution de la Fédération, chaque État a pu bénéficier d'un programme bilatéral propre <sup>275</sup>.

À la suite de l'enquête tripartite de 1966 réalisée par des économistes canadiens, américains et britanniques, en vue de définir les besoins et les priorités de développement dans les Antilles du Commonwealth, le programme d'aide canadien s'est fixé deux buts principaux : améliorer l'infrastructure matérielle et développer le secteur de l'enseignement. Les 12 États bénéficiaires de la région ont reçu durant la dernière décennie, de 1970 à 1979, environ 230 millions de dollars pour une population de quelques 5 millions d'habitants en 1979.

Quant à l'Amérique latine, elle a été la dernière bénéficiaire de l'aide bilatérale canadienne. C'est en 1964, trois ans après la création de l'Alliance pour le Progrès, qu'Ottawa mit sur pied un programme d'aide à cette région par le truchement de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) : 10 millions de dollars étaient annuellement confiés à la BID pour servir de prêts aux États membres. C'est seulement à partir de 1970, dans le cadre de la nouvelle politique étrangère d'intention nationaliste définie par le gouvernement de M. Trudeau, que l'ACDI commença à fournir une assistance directe aux pays d'Amérique latine. Là encore, il s'agit en général d'une aide relativement modeste, souvent dispensée dans le cadre de projets occasionnels plutôt que de programmes permanents.

Distinguons ici la zone latine (non anglophone) des Caraïbes (comprenant l'Amérique Centrale, Haïti, Cuba et la République Dominicaine) et l'Amérique du Sud, l'une et l'autre sous-région bénéficiant de programmes ou de projets d'aide au développement. Durant la dernière

---

<sup>275</sup> Il n'entre pas dans notre propos d'étudier l'aide multilatérale canadienne. Mentionnons toutefois que le Canada est membre de la Banque de Développement des Caraïbes depuis sa fondation en 1969 et qu'il a été le premier pays à contribuer au fonds spécial de développement de la Banque.



décennie, de 1970 à 1979, l'aide à la zone latine des Caraïbes — moins Cuba, 14,4 millions de dollars — s'élève à 90,3 millions pour une population d'environ 29 millions d'habitants en 1979. Durant la même période, l'aide aux principaux bénéficiaires d'Amérique du Sud (moins l'Argentine et le Chili) monte à 118,5 millions pour une population d'environ 155 millions d'habitants en 1979.

L'aide bilatérale au Commonwealth caraïbéen pour une population plus de 36 fois plus petite est supérieure au volume d'aide fournie à tout le reste du Tiers-Monde américain, durant la période de 1971-1979 : 210,5 millions de dollars contre 207,7 millions ; elle a aussi fonctionné bien longtemps avant l'aide à l'Amérique latine. Cette différence de traitement découle directement, nous l'avons déjà noté, de la différence de poids des responsabilités internationales du Canada envers l'une et l'autre région. Au début des années 60, les intérêts économiques du Canada étaient relativement moins importants ici que là, et surtout les relations historiques n'étaient pas de même nature. Sans avoir été une puissance coloniale, le Canada s'est retrouvé, après la seconde guerre, [149] avec des responsabilités historiques d'une quasi-métropole à l'endroit du Commonwealth caraïbéen, tandis qu'il a admis volontiers jusqu'ici la responsabilité hégémonique des États-Unis sur le reste du Tiers-Monde américain : Ottawa ne se sentait pas jusqu'ici de responsabilités particulières envers l'Amérique latine.

Mais il tente en même temps d'adopter, si possible, des positions indépendantes, relativement à la question de la sécurité de la région — différentes en tout cas de celles des États-Unis. Ainsi, « l'attitude du Canada à l'égard des crises que connut l'hémisphère durant les années 60 a montré que les politiques des deux pays à l'égard des problèmes de sécurité de l'hémisphère, ne coïncident pas toujours <sup>276</sup> ». Il en est de même aujourd'hui face à la crise en Amérique Centrale. Le sous-comité parlementaire dont il a été plus haut question va jusqu'à recommander que le Canada appuie « sans ambiguïté le processus de réforme et de justice sociale » et résiste « à l'introduction des tensions Est-Ouest dans ces régions <sup>277</sup> ». Selon le sous-comité, « l'objectif central du programme canadien d'aide au développement devrait donc être

<sup>276</sup> Secrétariat des Affaires extérieures du Canada, *Amérique latine*, op. cit., p. 6.

<sup>277</sup> Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, op. cit., p. 14.

*d'améliorer la vie des peuples les plus démunis et les perspectives d'avenir des pays les plus pauvres* <sup>278</sup> ».

**Tableau 3.**  
Aide bilatérale canadienne aux Antilles et à l'Amérique latine (en \$ millions)

|                              | 71-72 | 75-76 | 79-80 | 71-79 |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|
| Commonwealth caraïbéen (a)   | 13,6  | 21.9  | 30.9  | 210.5 |
| Zone latine des Caraïbes (b) | 0.5   | 12.0  | 17.2  | 90.2  |
| Amérique du Sud (c)          | 9.8   | 9.0   | 18.1  | 117.5 |
| Cuba                         | —     | 3.7   | —     | 14.4  |

SOURCE : *Annuaire de l'ACDI*.

- a) Barbade, Belize, Jamaïque, Guyana, les Iles Leeward et Winward, Trinité et Tobago.  
 b) Amérique centrale moins le Panama, Haïti, République dominicaine.  
 c) Amérique du Sud moins le Vénézuéla et l'Uruguay.

Les recommandations du sous- comité parlementaire ne sont pas cependant originales ; elles ne font que reprendre avec autorité les perspectives tracées par l'ACDI depuis 1975 et déjà mises à l'épreuve dans certains pays. Dans sa « stratégie de coopération au développement international » parue en septembre 1975, l'ACDI faisait ressortir l'importance et la nécessité du « développement rural ». Selon cette nouvelle stratégie, « le développement rural » [150] s'adresserait aux « besoins essentiels » des « sections les moins privilégiées dans les pays récipiendaires ». Mais surtout, c'est une stratégie pour la conquête de la campagne du Tiers-Monde. C'est un porte- parole du gouvernement canadien lui-même qui, lors de la Conférence du Commonwealth sur l'alimentation et le développement rural en 1975, leva le voile sur cet objectif politique : il reconnut l'intérêt du programme d'aide canadien pour la tactique des Viet Kong dans la lutte pour la conquête de la paysannerie. Tandis que l'aide américaine, durant la guerre du Vietnam, allait aux mieux nantis des villes, les Viet Kong, expliqua le porte-parole du gouvernement, luttèrent avec les paysans contre l'extorsion de

<sup>278</sup> *Idem, ibidem.*

rentes exorbitantes pour l'utilisation de la terre et de l'eau. Et ils finirent par gagner l'appui des paysans sur les Américains... Comme pour les Viet Kong, les régions rurales démunies et les populations paysannes exploitées seront désormais les cibles privilégiées de l'opération d'« aide au développement <sup>279</sup> ».

Depuis cette nouvelle « stratégie », l'ACDI s'est engagée dans trois programmes importants de « Développement Rural Intégré » (DRI) en Amérique latine. Au Pérou où le projet révolutionnaire demeure vivace à la campagne, en Colombie où une guérilla rurale paraît installée en permanence, en Haïti où la situation d'extrême oppression des masses rurales risque à tout moment d'exploser. Ici et là, le DRI se présente comme instrument d'intégration de la paysannerie marginalisée au centre économique national.

C'est en 1973 à Nairobi que le président d'alors de la Banque Mondiale, Robert Mc Namara, traça les perspectives d'« aide nouvelle ». Les politiques d'aide antérieures de « croissance économique », fit-il remarquer, n'ont profité qu'à une minorité déjà nantie. Il fallait donc réorienter l'aide vers la satisfaction des « besoins essentiels ». Non pas, précisa-t-il, par la redistribution nationale des richesses, mais par « l'augmentation de la productivité des pauvres ». Il invita toutefois les gouvernements du Tiers-Monde à « mesurer les risques de réformes en les pesant contre les risques de révolution », car la « situation de croissante inégalité posera un défi croissant à la stabilité politique <sup>280</sup> ». Et depuis lors, ne cessent d'augmenter les programmes de développement rural intégré pour l'intégration du monde rural qui, selon la Banque Mondiale, représente 85% des pauvres du monde, soit 680 millions de personnes <sup>281</sup>. Une analyse plus fine avait permis aux stratèges de l'aide internationale de mieux circonscrire le véritable Tiers-Monde-enjeu : c'est le monde paysan intérieur qu'il faut désormais conquérir sur les

---

<sup>279</sup> R. Henerson, « Canada's aid program seeds political change », *Globe and Mail*, 5 mars 1975, cité par LA WG (Latin American Working Group) dans *Points de Repères*, vol. I, n° 3, été 80, p. 30-37 : « Les nouvelles formes d'aide aux paysans pauvres : un Cheval de Troie ».

<sup>280</sup> E. Davis, *The World Bank and Rural « Development »*, Agricultural Economics Research Council of Canada, 1976. Cité par LAWG, *op.cit.*

<sup>281</sup> L.E. Christofferson, « The Bank and Rural Poverty », *Finance and Development*, Banque Mondiale, déc., 1978. Cité par LAWG, *op. cit.*

guérillas rurales, le dévouement des oligarchies locales étant déjà assuré.

Arracher le Tiers-Monde rural à la tentation de la révolution n'est pas une fin en soi. Le sens dernier de l'opération, c'est la sécurité et l'expansion du commerce mondial. Aussi le développement rural consiste-t-il d'abord dans le développement du commerce régional et national et, partant du commerce international. Car, en Amérique latine comme ailleurs, « dans la mesure où le niveau de vie des populations s'élèvera, le Canada aura certainement [151] la possibilité de vendre une plus grande variété de ses produits de consommation. En outre, la tendance générale à l'industrialisation et à l'expansion de l'économie dans ces pays, tant à l'échelle nationale que régionale, facilitera la vente des biens d'équipement et des services techniques canadiens <sup>282</sup> ». Le sous-comité parlementaire a réaffirmé cette vérité élémentaire. Le développement des pays d'Amérique latine est dans l'intérêt à long terme du Canada <sup>283</sup>. Et le tableau du commerce canadien avec ces pays l'illustre de façon éloquente : le Canada enregistre partout une balance très excédentaire, même avec le Cuba socialiste, sauf dans la sous-région peu industrialisée et de forte population paysanne marginalisée du Bassin des Caraïbes où le commerce demeure relativement limité.

Dans cette perspective, mieux vaut choisir la réforme politique contre les oligarchies qui bloquent le développement que maintenir la stagnation économique sous leur direction. Et si le développement était impossible sans la révolution, le Canada y gagnerait encore, vu sa position de second non directement engagé dans les conflits, comme l'indiquent encore une fois les relations avec Cuba : le Canada ne peut que profiter de toute remise en question de la mainmise et de l'hégémonie américaines dans le Tiers-Monde américain.

On peut donc s'attendre dans les années à venir à une redéfinition complète des responsabilités et de la diplomatie canadiennes dans le sous-continent, de même qu'à une redistribution de l'aide aux différentes sous-régions. Une orientation majeure de la nouvelle politique étrangère pour l'Amérique latine et les Antilles sera probablement un

<sup>282</sup> Secrétariat des Affaires extérieures du Canada, *Amérique latine...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>283</sup> Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense Nationale..., *op. cit.*, p. 13.

engagement de plus en plus avoué en faveur de la « démonroïsation » de l'Amérique : que l'Amérique ne soit plus aux seuls Américains, comme l'avait consacré la Doctrine de Monroe ! « Démonroïsation » dans deux directions : d'abord, « démonroïsation » contrôlée, à l'instar de la décolonisation contrôlée, pour éviter la rupture totale <sup>284</sup>. Deuxièmement, « démonroïsation » dans le sens de la prise en compte des prérogatives ou des responsabilités des autres puissances régionales émergentes du continent <sup>285</sup> : les États-Unis ne sont plus, dans les faits, le seul Centre métropolitain face au Tiers-Monde américain. Compte tenu des divers intérêts canadiens qui y sont également impliqués, « le moment est venu de reconnaître que le Canada est un pays de l'Amérique <sup>286</sup> », recommande le sous-comité parlementaire canadien.

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[152]

[153]

---

<sup>284</sup> Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale, *op.cit.*, p. 7, 16-20.

<sup>285</sup> *Idem, ibidem.*

<sup>286</sup> *Idem, ibidem.*

Les Publications de la Maîtresse d'école Inc., 3584 de Chambly,  
Montréal H1W 3J9 Tél. : (514) 527-2611.

**Combattre le racisme** : Prix : 4,50\$

Ce sixième numéro des Cahiers de pédagogie progressiste est une  
coédition :



Le Mouvement québécois pour  
combattre le racisme (MQCRI)

La Centrale de renseignement du  
Québec ICEQI

Les Publications de la Maîtresse  
d'école Inc.

On peut se procurer des copies  
supplémentaires de ce numéro aux en-  
droits suivants :

Mouvement québécois pour com-  
battre le racisme. 8Z2S St-Laurent.  
Montréal. H2P 2M1 Tél. : (514) 382  
7670

Centre de documentation. CEO. 2836 Chemin Sainte-Foy, Québec,  
G1V 4E5 Tél : (418) 658 5711

Les Publications de la Maîtresse d'école Inc., 3584 de Chambly.  
Montréal H1W 3J9 Tél : (514) 527 2611.

[154]



[155]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

**“L’«AUTRE» PRÉSENCE  
CANADIENNE DANS LE MONDE :  
ENTRE LA CHARITÉ  
ET LA SOLIDARITÉ.”**

**Victor NIN**

***La présence canadienne***

[Retour au sommaire](#)

La présence canadienne le monde, et en particulier dans ce qu’on appelle généralement le « tiers » monde, est surtout une affaire de gros sous, aux mains de quelques multinationales et étroitement supervisée par le gouvernement fédéral. C’est aussi l’affaire de L’Agence canadienne de développement international, l’ACDI, dont les déboursés totaux atteignaient en 1980 plus de 1,2 milliards de dollars.

Comme chacun sait, cette « coopération » est assez lucrative pour le grand capital canadien et pour Ottawa. Durant la décade 1970-1979, l’aide bilatérale de l’ACDI a totalisé 2,4 milliards ; mais durant la même période, le Canada a exporté dans ces mêmes pays pour plus de 2,9 milliards de produits. Les investissements canadiens dans le tiers monde atteignaient en 1977, 3,2 milliards de dollars, soit 70% de plus qu’en 1971. En 1976, les revenus des corporations canadiennes dans le



tiers monde totalisaient 422 \$ millions, soit environ 2 fois plus que ce qu'elles avaient investi dans la même année. Par ailleurs le Canada a accueilli depuis le milieu des années 60 plus de 56 000 immigrants en provenance du tiers monde possédant des diplômes universitaires ou des spécialisations techniques. Cet « exode des cerveaux » vers le Canada aurait rapporté plus de 9,2 milliards de dollars.

Ce trop bref tableau explique sans doute pourquoi, avec les dépenses militaires, la coopération constitue l'un des deux secteurs épargnés par les politiques de restriction budgétaire du gouvernement fédéral.

[156]

### *Les diverses formes de coopération*

L'aide ou la coopération canadienne, via l'ACDI, passe essentiellement par trois grands canaux.

Le plus important est le secteur de *l'aide bilatérale* représentant environ la moitié du budget de l'ACDI, et c'est là que les corporations canadiennes font fortune. La majeure partie de cette aide est « liée », i.e. les pays récepteurs (environ 89) sont forcés de recevoir cette aide sous forme de produits canadiens : blé, matières premières ou produits manufacturés.

Deuxièmement, l'aide canadienne passe par la *coopération multilatérale* : surtout par le biais des agences des Nations Unies (Programme des Nations Unies pour le Développement, Programme alimentaire mondial, Unesco, etc.) La majeure partie de cette aide multilatérale se traduit en contributions aux institutions financières internationales comme la Banque mondiale, la Banque de développement inter américaine, etc.

Enfin, le troisième canal est celui des Organismes non gouvernementaux (ONG) qui disposent par le biais des « Programmes spéciaux » de l'ACDI de sommes relativement symboliques si l'on considère la réalité des besoins des pays au sein desquels ces ONG œuvrent. En 1979-80, les ONG canadiens ont ainsi reçu 61 millions de dollars (7 millions \$ ont été aussi accordés à des ONG non canadiens, comme le Conseil international pour l'éducation des adultes, etc.).

### *Une réalité diverse et de plus en plus importante*

L'éventail de ces ONG est très large. Le quart du budget de l'ACDI pour les ONG est destiné à des agences spécialisées dans l'envoi de coopérants, comme le Canadian University Students Overseas (CUSO), le Service universitaire canadien outre mer (SUCO) <sup>287</sup>, le Service administratif canadien outre mer <sup>288</sup>, « Jeunesse Canada Monde » qui finance des échanges et des voyages pour les jeunes du Canada et du tiers monde reçoit aussi d'importantes subventions. D'autres agences reçoivent des fonds comme support financier à des projets dans le tiers monde, sur la base d'un *partnership* de l'ACDI <sup>289</sup> : l'Organisation catholique pour le développement et la paix, Oxfam Canada, le YMCA, l'Église unie du Canada, etc. Certains ONG reçoivent des fonds pour l'éducation et l'information sur le tiers monde, comme le Carrefour international <sup>290</sup>. Enfin, une pléiade de petits organismes, comités de solidarité, groupes humanitaires, etc. reçoivent des petites sommes, sur la base de projets particuliers, pour la réalisation d'activités diverses <sup>291</sup>.

Cet ensemble d'organisations multiplie les activités et les opérations dans le tiers monde et au Canada et participe d'une manière spécifique à l'élaboration des liens entre le Canada et le tiers monde. Leur poids grandit depuis quelques années. Ils se sont dotés d'instruments de revendication et de défense comme le Conseil canadien pour la coopération internationale (au Canada) et l'Association québécoise des organismes de coopération internationale [157] (au Québec) (AQOCI).

Plusieurs d'entre eux maintiennent une visibilité assez importante, par des campagnes de publicité ou de financement, par des

---

<sup>287</sup> Le CUSO et le SUCO sont deux organismes indépendants depuis 1978. Ensemble, ils envoient quelques 500 coopérants outre mer chaque année.

<sup>288</sup> Le SACO est composé d'hommes d'affaires et d'administrateurs à la retraite, disposés à conseiller des pays et des organismes dans le tiers monde.

<sup>289</sup> L'ACDI s'engage à financer des projets en tant que l'organisme récepteur mobilise lui-même une partie des fonds, soit la moitié ou le tiers.

<sup>290</sup> Des organisations syndicales comme la CSN reçoivent aussi des fonds pour l'« éducation internationale » de la part de l'ACDI.

<sup>291</sup> Ces projets sont souvent parrainés par les organismes plus « officiels » déjà financés par l'ACDI.

interventions politiques, par la participation aux forums internationaux. Depuis quelques années, les ONG ont en outre établi des formes de concertation et de liaison internationale, tant pour la participation conjointe à certains projets dans le tiers monde que pour exprimer un autre point de vue dans les débats sur la coopération et le développement <sup>292</sup>. Enfin, ils bénéficient généralement d'un appui assez fort des milieux spécialisés dans le domaine de la coopération, auprès de plusieurs pays du tiers monde et dans les médias. De façon générale, l'action des ONG a échappé à la critique très dure qui fuse d'un peu partout à propos de la coopération internationale. Pour toutes ces raisons, l'importance des ONG dans l'évolution globale des rapports Canada-tiers monde est de plus en plus pesante d'autant que le poids politique et symbolique de ces organismes dépasse leur importance quantitative.

### *Les ONG comme instruments d'intégration*

L'aide canadienne qui passe par l'ACDI, via les juteux contrats avec des corporations canadiennes ou par le biais de conseillers techniques, est lourde, relativement inefficace par rapport à la manière dont sont perçus les problèmes majeurs du tiers monde dans l'opinion publique (alimentation, santé, besoins primaires). Il s'agit par ailleurs d'une coopération d'État à État, où une partie considérable de l'aide sert à arroser les bureaucraties, quand ce n'est pas les dictatures du tiers monde. Comme les ONG opèrent différemment, elles ne subissent pas les foudres des critiques de cette « aide » traditionnelle.

D'abord leur implication est beaucoup plus modeste. Quantitativement parlant ; les projets dépassent rarement 50 000 \$. La plupart des ONG ont des critères restrictifs qui orientent l'aide vers des projets locaux, souvent par le biais de structures locales, communautaires ou religieuses. Cette aide est administrée par un personnel plus motivé, beaucoup moins payé <sup>293</sup>, qui vit souvent assez près des populations

---

<sup>292</sup> La participation des ONG aux débats des agences des Nations Unies est toujours contestée par les pays membres, mais de plus en plus réelle. Certains pays comme le Canada, la Hollande, la Suède se font les défenseurs des ONG au sein des agences de l'ONU.

<sup>293</sup> Un coopérant de l'ACDI coûte de 4 à 6 fois le prix d'un coopérant ONG.

concernées. L'absence de profits encourage les ONG à rechercher les solutions les moins coûteuses, le plus souvent à partir de ressources locales.

Par contre, les ONG finissent souvent par servir les intérêts de la coopération gouvernementale canadienne et des intérêts qui la supportent, à savoir ceux des grandes corporations canadiennes. Comment ?

L'intégration des économies du tiers monde à celle des pays occidentaux ne se fait plus seulement, actuellement, par le biais de l'introduction des grandes infrastructures ou des technologies de pointe orientées sur le développement des capacités de production et d'exportation des pays du tiers monde. Comme l'explique Nancy Thede,

on essaie de développer les capacités de production des communautés locales, on essaie d'intégrer, de plus en plus, les sociétés restées marginales ; on veut briser [158] les rapports précapitalistes et on veut intégrer ces sociétés aux rapports capitalistes. On essaie de promouvoir des petites coopératives de production, on essaie de les impliquer dans l'engrenage des prêts pour le développement de l'agriculture, etc. [...] On essaie, ainsi, de dégager un surplus de production locale dans les petites communautés paysannes qui leur permettra d'acheter de la technologie appropriée qui leur permettra, à leur tour, d'augmenter la productivité de travail, qui leur permettra d'acheter encore de la technologie un peu plus avancée et de les intégrer, peu à peu, à la production capitaliste <sup>294</sup>.

---

<sup>294</sup> Panel sur la coopération internationale, Nancy Thede, in *L'Afrique se développe-t-elle ?*, SUCO, 1981.

**Tableau 1**  
Aide totale par programme (en millions de \$)

|                                                               | 1978-1979 | 1979-1980 | 1980-1981 |
|---------------------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Aide bilatérale (de pays à pays)</b>                       |           |           |           |
| Afrique                                                       | 238,66    | 285,67    | 274,43    |
| Amérique                                                      | 80,93     | 66,18     | 52,16     |
| Asie                                                          | 227,05    | 234,62    | 223,29    |
| Europe                                                        | 4,28      | 3,40      | 19,00     |
| Océanic                                                       | 0,12      | 0,42      | 0,61      |
| Divers                                                        | 8,38      | 8,50      | 12,02     |
| Somme partielle, aide bilatérale *                            | 559,41    | 598,79    | 381,51    |
| <b>Aide multilatérale</b>                                     |           |           |           |
| Fonds général de l'ONU                                        | 46,81     | 49,96     | 50,45     |
| Ressources naturelles renouvelables                           | 18,77     | 19,20     | 8,24      |
| Population et santé                                           | 10,45     | 10,40     | 8,50      |
| Education                                                     | 0,33      | 0,51      | 0,40      |
| Programmes du Commonwealth et des pays francophones           | 9,28      | 10,47     | 11,88     |
| Réfugiés et secours                                           | 7,49      | 9,43      | 8,80      |
| Promotion du commerce                                         | 0,60      | 0,60      | 0,60      |
| Institutions financières internationales                      | 284,93    | 281,99    | 295,41    |
| Programme alimentaire mondial                                 | 94,54     | 94,58     | 103,32    |
| Contributions aux budgets ordinaires et aux fonds volontaires | 16,20     | 21,52     | 21,55     |
| Autres programmes multilatéraux                               | 0,87      | 0,87      | 1,00      |
| Somme partielle, aide multilatérale                           | 490,27    | 499,53    | 510,15    |
| <b>Autres programmes bilatéraux</b>                           |           |           |           |
| Organisations non gouvernementales canadiennes                | 63,26     | 70,96     | 76,18     |
| Organisations non gouvernementales internationales            | 7,53      | 7,17      | 8,75      |
| Centre de recherches pour le développement international      | 35,79     | 15,66     | 38,89     |
| Secours internationaux d'urgence                              | 5,00      | 19,00     | 12,97     |
| Programmes de bourses                                         | 2,63      | 2,76      | 2,87      |
| Programmes divers                                             | 2,01      | 6,22      | 9,71      |
| Somme partielle, programmes bilatéraux                        | 116,22    | 141,77    | 149,37    |
| Aide totale                                                   | 1 165,90  | 1 240,09  | 1 241,03  |
| Pourcentage d'aide par rapport au PNB au cours du marché      | 0,494 %   | 0,463 %   | 0,416 %   |

Source : Rapport annuel de l'ACDI, 1981.

[159]

En effet, le « développement » introduit par la coopération gouvernementale nécessite une approche intégrative, visant à lier progressivement les communautés rurales du tiers monde à l'économie dite « moderne ». Pour ce faire, il ne suffit pas d'imposer à ces pays des grands barrages, des industries modernes ou des routes pour exporter les matières premières, mais aussi d'établir « un contact direct avec la population, de disposer de gens capables de rester dans les communautés locales. Ce n'est pas évident pour la plupart des experts des organismes internationaux d'avoir un contact confiant avec la population et de promouvoir l'organisation locale des communautés pour les intégrer dans le projet de développement.

Au-delà de la réalisation concrète de certains projets (coopératives agricoles, dispensaires, centres de nutrition, équipements hydrauliques, etc.), les projets des ONG ont une fonction idéologique certaine. C'est une aide « charitable », sans but lucratif immédiat. Elle vient du nord, des riches. Elle prouve la bonne volonté de ces pays qui par ailleurs continuent de piller les ressources naturelles et de soutenir les dictatures corrompues. Par ailleurs, elle aide à repérer et à créer de nouvelles élites au sein des communautés rurales ou traditionnelles : petits techniciens, présidents de coopératives, paysans entrepreneurs, etc. Ce sont eux généralement qui bénéficient le plus de l'aide des ONG, en acquérant une formation, des responsabilités, etc. Si ces éléments se trouvent à l'extérieur d'organisations ou de structures populaires et communautaires suffisamment fortes pour les encadrer, ils deviennent rapidement une nouvelle élite locale, potentiellement une couche tampon entre la masse des pauvres et les ultra riches qui récupèrent les fruits du labeur des masses et de l'aide internationale.

D'autre part, les ONG par leurs nombreux petits projets constituent de bons « laboratoires » pour la coopération gouvernementale. Peu coûteux, ces projets expérimentent de nouvelles formes d'adaptation technologique ou sociale au sein des communautés locales, et servent ainsi de centre d'expérimentation et d'« éclaireurs » pour le capital international. C'est sans doute le cas avec l'expansion des dernières années de la technologie dite « appropriée » : (énergie solaire ou éolienne, traction animale, etc.).

Plus fondamentalement, le mode de fonctionnement de la plupart des ONG s'inscrit dans un remodelage des relations nord-sud et de la coopération internationale, souvent revendiqué par l'appel à un « nouvel ordre économique international » : nouveau partage entre le nord et le sud, adaptation locale des populations concernées, etc. Les nombreuses études qui ont systématisé cette approche (dont la plus connue est le Rapport Brandt, 1979) constituent un peu la toile de fond idéologique des ONG, qui s'en font les promoteurs les plus zélés et efficaces.

Pour les États occidentaux, et en particulier pour le Canada, cette fonction est essentielle, et cela pour deux raisons :

1. d'abord cela permet de masquer l'essentiel des relations actuelles entre le tiers monde et le Canada, [160] relations qui s'inscrivent dans l'exploitation et le pillage, par un discours humaniste, relayé sur le terrain et en pratique par les ONG ;

2. ensuite, on se réserve ainsi l'espace pour expérimenter un nouveau type de coopération qui, sans remettre en question l'essentiel du système de domination, permettrait un développement contrôlé des économies du sud et une certaine redistribution que créerait une augmentation de la productivité (et donc du travail) dans ces pays du tiers monde. C'est l'approche réformiste favorisée par exemple par l'Internationale socialiste, les agences des Nations Unies, etc. Le Canada et d'autres pays occidentaux plus « éclairés » adoptent cette approche comme stratégie de repli, face aux luttes populaires dans le tiers monde ; le Canada considère nécessaire d'orienter une partie de ses rapports avec le tiers monde en fonction de cette approche, même si, à court terme, cela reste plus rentable de continuer dans la voie plus traditionnelle (pillage des matières premières, soutien aux dictatures, etc.).

### ***L'« action convergente » de l'aide canadienne***

C'est de cette manière que le Canada récupère, par delà les bonnes intentions de plusieurs, une bonne partie de l'aide humanitaire et charitable des ONG, tant au niveau des petits projets sur le terrain qu'au niveau d'un certain discours humaniste appelant à un nouvel ordre économique international.

Toutefois cette récupération est restée partielle, inégale, voire quelquefois conflictuelle. Certains ONG ont traversé une évolution critique, sous l'influence des mouvements populaires dans le tiers monde et au Canada, et particulièrement sous la pression des mouvements de libération nationale. Un exemple de cette conflictualité : l'Afrique australe. La plupart des ONG, sauf quelques-uns prétendent « apolitiques », ont naturellement pris position pour la lutte des peuples d'Afrique du sud et de Namibie contre le régime raciste et fasciste de Prétoria. Le Canada bien que condamnant *moralement* l'apartheid, continue de commercer et d'investir en Afrique du sud qui demeure le partenaire commercial privilégié du Canada en Afrique. Pour cette raison, l'ACDI exerce des pressions contre les ONG qui veulent aider la cause des peuples sud africain et namibien, en refusant par exemple de financer des projets humanitaires dans des camps de réfugiés.

Autre exemple : l'Amérique centrale. Le Canada maintient une importante présence commerciale dans cette région et dans les Caraïbes. Or pendant que l'ACDI finance l'achat d'équipements de la dictature au Guatemala, plusieurs ONG font campagne en faveur des peuples d'Amérique centrale, particulièrement auprès des mouvements de libération du Guatemala et du Salvador, ce qui déplaît fortement au gouvernement canadien. Dans ce contexte, les intérêts à court terme (nécessité de commerce et de soutenir les dictatures) contredisent les intérêts à long terme (nécessité de changement de régime dans cette région pour assurer la stabilité et la suppression de la subversion).

Enfin, on peut citer l'exemple du *Fleuve Sénégal*. Dans cette région [161] stratégique de l'Afrique de l'ouest, le Canada et plusieurs pays occidentaux s'apprêtent à financer l'aménagement du fleuve, par la construction de grands barrages, d'équipements lourds, etc. L'objectif de ce projet, outre la vente de la quincaillerie et de l'« expertise » occidentale, est de favoriser l'intégration de l'économie du fleuve au marché capitaliste, faciliter le transport des matières premières, et ce, au détriment des 600 000 paysans qui peuplent cette région. Or certains ONG, sous la pression d'organisations sénégalaises comme l'Union générale des travailleurs sénégalais en France, ont organisé une campagne contre ce projet et demandé le retrait de l'aide canadienne. L'expulsion de nombreux paysans, leur prolétarianisation, la transformation brutale et rapide des modes de vie traditionnels, l'introduction d'une technologie sophistiquée complètement hors de portée des populations, créeraient



selon ces ONG un désastre économique et social <sup>295</sup> Ces quelques exemples illustrent l'autonomie relative des ONG et leur capacité d'aller à l'encontre de certains intérêts de la politique canadienne.

C'est pour cette raison que le gouvernement fédéral, par son principal instrument, l'ACDI, a entrepris ces dernières années une révision de ces rapports avec les ONG. Depuis l'année dernière, cette révision a accouché d'un nouveau concept, « l'action convergente ». Il s'agit dans l'optique de l'ACDI de faire « converger » l'action des ONG avec la coopération gouvernementale, de façon à rendre plus « efficaces » et plus « coordonnées » les diverses interventions dans le tiers monde, qu'elles soient gouvernementales ou privées. Cette rationalisation vise bien sûr à limiter davantage l'autonomie des ONG. En outre certains pays sont identifiés comme « prioritaires » et c'est vers ces zones que l'action des ONG est encouragée. D'autres sont mis sur une liste noire et les ONG qui veulent continuer d'y travailler ne doivent attendre aucun support financier de l'ACDI. Des ONG comme CUSO au Canada se sont vus refuser l'appui de l'ACDI pour des projets à Cuba. D'autres pays comme l'Angola, le Nicaragua, le Vietnam sont mis dans des catégories « spéciales », où l'ACDI impose son approbation spécifique aux projets des ONG. Par ailleurs, l'ACDI refuse maintenant d'appuyer plusieurs projets concernant les réfugiés ou les mouvements de libération, en Afrique australe, en Amérique centrale ou ailleurs.

À ces menaces et ces coupures sont ajoutées des promesses d'appui financier supplémentaire aux ONG qui désirent « collaborer » avec l'ACDI dans certains pays ou dans le cadre de certains projets considérés comme prioritaires par la politique extérieure canadienne. À titre d'exemple, un ONG s'est vu remettre des fonds spéciaux de près d'un million pour financer des petits projets au Sénégal, de façon à faire « oublier » le projet de barrage sur le fleuve. Un autre organisme s'est vu confier l'exclusivité de la coopération au Zimbabwe, dans des domaines identifiés par l'ACDI, au moment où les autres ONG se font couper les fonds dans leurs projets locaux dans ce pays. Cette « valse des Millions » fait hésiter, voire [162] reculer plusieurs organisations qui veulent profiter de la manne, quitte à laisser tomber leurs propres critères de choix des partenaires et des projets.

---

<sup>295</sup> Voir à ce sujet « Fleuve Sénégal » : une population entière est menacée ». Comité Québec Afrique, 1980.

### *Un point de vue de solidarité*

Cette nouvelle situation crée un terrain de lutte particulièrement complexe et difficile au sein des ONG. Pourtant, d'autres voies sont possibles. Récemment à Ottawa (8-9 mai), plus de 200 organisations dont un grand nombre d'ONG étaient réunies à Ottawa en appui aux luttes de libération des peuples d'Afrique australe. Ils ont alors entendu le message très clair des mouvements de libération comme l'ANC (Afrique du sud) et la SWAPO (Namibie) : « la solidarité n'est pas la charité, mais l'aide mutuelle entre des peuples qui se battent pour les mêmes objectifs » (Samora Machel). À cette même occasion, les Africains ont dénoncé la politique canadienne en des termes très durs et très précis, faisant éclater le mythe de la politique canadienne « humanitaire », pro-tiers monde, etc. Les ONG et les autres groupes présents n'ont pu que constater les faits, à savoir la complicité du gouvernement canadien avec l'Afrique du sud dans l'exploitation et l'oppression des peuples. La conférence a débouché sur la mise en place d'un programme d'action large, impliquant une action concertée des ONG, des mouvements populaires, syndicaux, des Églises, etc. C'est le même message que livrait à l'automne dernier Sally N'Dongo, président de l'U.G.T.S.F. : « Je ne fais pas l'appel : « Venez nous aider ». Ce que je dis, il faut que nous réagissions ensemble contre ces phénomènes. Parce que c'est notre avenir et l'avenir de nos enfants qui est en jeu. [...] Ce n'est pas le moment de se décourager. Dans ce pays comme le Québec, le Canada en général, il y a des milliers d'organisations humanitaires. Si vous vous mettez d'accord, ni l'ACDI ni Trudeau ne peut rien faire contre vous. [...] <sup>296</sup> »

C'est dans cette optique que certains ONG tentent d'axer leur travail. Des militants à l'intérieur d'organisations comme Développement et Paix, SUCO, CUSO, Oxfam Canada, etc. ont réussi à orienter ces organisations vers l'appui solidaire aux peuples en lutte.

Sur le terrain, cet appui se manifeste par des projets qui visent à renforcer les expériences d'auto-organisation et d'auto-formation

---

<sup>296</sup> Intervention lors du colloque « L'Afrique se développe-t-elle ? », SUCO, octobre 1981.

amorcées par les populations. Les gens du tiers monde se sont dotés, particulièrement ces dernières années, de multiples réseaux d'organisations communautaires, syndicales, populaires, etc., autour desquelles gravitent des groupes de support technique, pédagogique, etc. L'action solidaire des ONG consiste à aider ces foyers d'expérimentation sociale, et non à « résoudre » les problèmes des populations en leur nom et avec des techniques non maîtrisées par ces populations.

Par ailleurs ces actions modestes possèdent une haute valeur symbolique ; elles témoignent d'un autre « possible » dans la coopération entre les peuples. En plus de petites réalisations matérielles qui peuvent contribuer à consolider des expériences collectives, l'action des ONG, [163] relayée au Québec et au Canada par un travail d'information, constitue l'amorce d'une solidarité agissante, le début d'un soutien mutuel et concerté entre les mouvements et les luttes populaires dans le monde.

Mais la véritable tâche des militants(es) œuvrant au sein des ONG, qui cherchent à combattre le système de rapports internationaux en place est plus ici même au Québec et au Canada. C'est ce que plusieurs ont compris en élaborant des campagnes de solidarité très larges. Les ONG qui participent par exemple au Regroupement pour un Salvador Libre ont compris que l'enjeu était ici : mobiliser la population dans un appui solidaire à la lutte salvadorienne, dans une optique internationaliste, i.e. parce que « leur lutte est aussi la nôtre ». De par leur nature officielle, les ONG tentent autant que faire se peut de travailler en coalition, en regroupement ; les secteurs progressistes au sein des ONG savent que l'évolution positive de leur organisation dépend en bonne partie de la pression extérieure, de la présence en leur sein des organisations populaires et syndicales autonomes vis-à-vis de l'État. Cette dualité des ONG (récepteurs de fonds gouvernementaux mais indépendants structurellement de l'État) nécessite de la part des mouvements populaires autonomes une pression continue pour les arracher à l'influence de l'État, surtout quand des gestes de solidarité nécessaires vont à l'encontre des intérêts immédiats du gouvernement ou du capital canadien. C'est ainsi que récemment certains ONG, sous la pression des mouvements syndicaux, et des groupes de solidarité créaient SOS Liban-Palestine, pour briser le mur du silence concernant l'agression israélienne et américaine contre les peuples libanais et palestiniens, et pour apporter un appui d'urgence aux organisations de ces peuples

comme l'O.L.P. et le Mouvement national libanais. C'est de la même manière que le Comité Québec Afrique du Centre international solidarité ouvrière (comité de solidarité principalement composé de la CSN et de la CEQ) a impulsé la lutte contre les barrages du fleuve Sénégal, soulevant au sein des ONG une mobilisation contre ce projet. Ces faits démontrent finalement que les ONG demeurent un acteur mais en même temps un enjeu de la solidarité internationale. Ils constituent donc, avec d'autres institutions progressistes dans d'autres domaines (éducation, formation, information, etc.) un terrain d'affrontements politiques. De ce fait, ils méritent l'attention de ceux et celles qui pensent nécessaire de combattre, avec les autres peuples, un système international d'oppression et d'exploitation.

juillet 1982

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[164]

[164]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

## “UNE PÉDAGOGIE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE.”

[Retour au sommaire](#)

### **Une pédagogie de la solidarité internationale**

En voulant représenter un globe terrestre sous la forme d'un plan, toutes les mapemondes déforment nécessairement la réalité, privilégient certaines dimensions et font ainsi place aux choix idéologiques.

Le planisphère Peters sera désespérant pour certains car il nous guérit une fois pour toutes de l'eurocentrisme héréditaire.

Il nous invite à reconsidérer notre conception des rapports entre les peuples en ramenant à de plus justes proportions la superficie réelle de l'Europe et de l'Amérique du nord en rapport avec les pays du Tiers-Monde, ce qui fait ressortir d'autant leur importance.

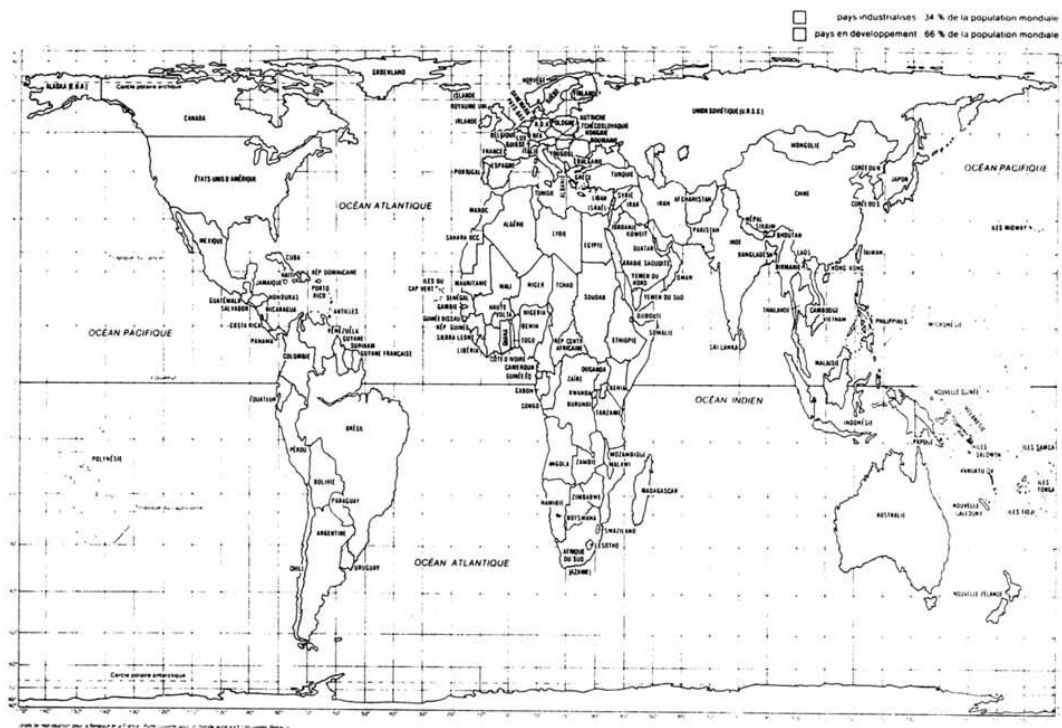
On peut se procurer cette « carte pour un monde solidaire » à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), 1115 est, boul. Gouin à Montréal H2C 1B3 (514-382-4560).

*Pour plusieurs québécois-e-s la réalité du Tiers-Monde se résume au « péril jaune » ou à la « marée noire » qui pourrait nous submerger de leur surpopulation et même nous ôter le pain de la bouche. Quoi de bien surprenant quand on voit la place minuscule faite au Tiers- Monde dans les journaux et quand on voit la réalité décrite à nos enfants dans leurs manuels scolaires, réalité qui se résume bien souvent aux animaux exotiques, à la caverne d 'Ali Baba et au kimono de la japonaise ?*

*L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), organisme qui regroupe la plupart des organismes de solidarité internationale, travaille déjà depuis 1976 à changer cet état d'ignorance dramatique pour le Tiers-Monde. C'est dans cette foulée qu'elle vient tout juste de créer un nouveau poste d'agent d'éducation chargé de promouvoir un intérêt pour les questions de solidarité internationale dans le milieu scolaire, et ceci de la maternelle à l'université. La création de ce poste*

[165]

## Carte pour un monde solidaire



[166]

*est le résultat du vœu exprimé par les participant-e-s lors d'un colloque organisé par l'AQOCI en juin 1982 et portant sur les pratiques éducatives.*

*Les premières cibles : les enseignant-e-s et les étudiant-e-s de cégep. On travaille actuellement à la mise en place de 6 projets dans diverses régions du Québec. Ces projets sont organisés sur une base volontaire et tentent de réunir des professeurs de cégep de différentes disciplines (psychologie, économie, français, philosophie, etc.) et des personnes-ressources d'organismes de solidarité internationale.*

*Ces projets pédagogiques visant à susciter le maximum de travaux d'étudiant-e-s autour d'une problématique régionale reliée à des questions de solidarité internationale.*

*Dans chacun de ces projets, on cherchera à analyser comment les différences entre les pays sont intimement liées les unes aux autres, sont dépendantes des rapports de force exercés par les pays riches sur les pays pauvres, comment la richesse de notre pays est souvent liée à la pauvreté du Tiers-Monde.*

*On cherchera à comprendre les divers paradoxes du développement international tels, par exemple, le fait que, pendant la terrible famine du Sahel, ces pays aient été des exportateurs de nourriture vers les pays riches.*

*Les projets actuellement envisagés portent sur plusieurs sujets :*

- *la situation des mineurs de la bauxite dans le Tiers-Monde et des travailleurs de l'aluminium au Saguenay ;*
- *l'agriculture, les limitations de la production alimentaire dans les pays riches et la famine du Tiers- Monde ;*
- *les dépenses militaires et la fabrication d'armements au Canada et dans le Tiers-Monde ;*
- *les différences de richesse et de pauvreté au Québec et dans le Tiers-Monde ;*
- *les conditions faites aux autochtones au Québec, en Afrique du sud et en Amazonie ;*



- le tourisme, ses effets économiques, ses réalités au Québec et dans le Tiers-Monde.

Tous ces travaux de recherches devraient permettre aux étudiant-e-s d'intervenir concrètement pour sensibiliser leur milieu respectif à la question. Ils pourront le faire soit par une exposition destinée aux étudiant-e-s du cégep et des écoles primaires et secondaires environnantes, par des lettres aux journaux, par un vidéo, etc.

Le nouvel agent d'éducation est Robert Cadotte, un pédagogue dont l'équipe de recherches est bien connue pour avoir mis en place une pédagogie permettant aux étudiant-e-s de réaliser dans leurs cours des travaux utiles à la population. Il a, entre autres, participé à la réalisation de la série des « Cahiers de pédagogie progressiste » dans lesquels on relie souvent les problèmes régionaux aux problématiques internationales. Ces cahiers traitent de problèmes particulièrement aigus dans le Tiers-Monde comme l'alimentation, la santé, la pollution de l'eau, le racisme.

Le rôle de ce nouvel agent d'éducation sera de servir de soutien pédagogique et technique à tout-e [167] enseignant-e, du primaire à l'université, qui désirerait introduire cette dimension de la solidarité internationale dans ses cours ou sa classe.

Vous pouvez le contacter à l'AQOCI, au numéro de téléphone : (514) 382-4560.



Photo : Étienne Lamy

[168]

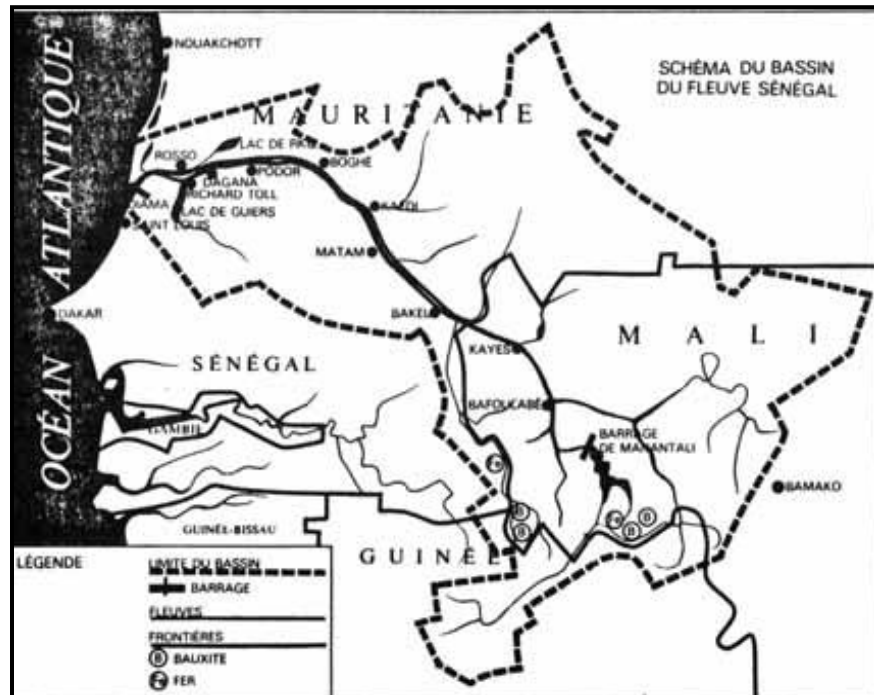


Photo : Étienne Lamy

[169]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

**“GRANDS BARRAGES  
ET MISÈRE DU DÉVELOPPEMENT  
OUEST-AFRICAÏN.  
l’aménagement du fleuve Sénégal.”**

**Étienne LAMY**

[Retour au sommaire](#)

*Ce court article se veut un complément d’information et d’analyse à l’entrevue de S. N’Dongo sur le projet d’aménagement du fleuve Sénégal. En ce sens (et ajoutons faute d’espace), nous ne pourrions traiter ici de manière exhaustive de tous les problèmes que pose fondamentalement ce projet. L’objectif visé consiste donc plutôt à permettre au lecteur de prendre conscience de l’ampleur des bouleversements anticipés et de la faiblesse des justifications techniques et économiques avancées, pour qu’il soit plus en mesure par la suite de comprendre les enjeux véritables de ce mégaprojet et la logique néo-colonialiste dans laquelle il s’inscrit.*

*Du point de vue de l’implication canadienne qui intéresse plus particulièrement ce dossier, ce projet constitue un exemple parmi tant d’autres d’utilisation de cet instrument qu’est l’aide publique au développement à des fins de politique étrangère.*

---

À l'heure actuelle, point n'est besoin d'insister sur l'échec des tentatives de modernisation agricole poursuivies par les états sahéliens depuis le début des années 60 et plus intensivement après la sécheresse de 69-73. Per capita, les sociétés nationales de développement auront produit de moins en moins de céréales à des coûts toujours croissants, ce qui se traduit aujourd'hui par un déficit vivrier chronique et une dépendance absolue vis-à-vis de l'aide alimentaire internationale. Notons cependant que cette situation doit être replacée dans son contexte historique et interprétée en considérant le poids du très lourd héritage colonial que ces sociétés ont à porter <sup>297</sup>.

Devant une telle situation, plusieurs « praticiens » du développement ont déjà signifié leur abandon ou tout au moins leur pessimisme profond. De leur côté, les africanistes radicaux y voient plutôt la résultante nécessaire d'un processus historique inéluctable engagé durant la période coloniale et poursuivi plus tard par les régimes néocoloniaux. [170] Quoi qu'il en soit, de notre point de vue, les échecs passés ne doivent et ne peuvent conduire au rejet de toute forme d'aménagement agricole et de modernisation des pratiques de culture dans la vallée du fleuve, tant il est vrai que cette région d'Afrique doit survivre à la crise alimentaire et économique qui la secoue depuis plus de 10 ans déjà.

Comme l'exprime clairement S. N'Dongo (cf. l'entrevue), les paysans du fleuve, et du reste à peu près tout le monde, s'accordent sur la nécessité de cette modernisation, qui suppose l'équipement des producteurs (en bœufs de labour et en charrues) <sup>298</sup>, la sécurité des approvisionnements en eau, qui peut nécessiter à son tour la construction de barrages et l'apport éventuel de certains produits d'inputs (engrais, etc.). La question n'est pas là. Le vrai problème se trouve plutôt au niveau du « comment » et du « pour qui » de ce développement (i.e. de son financement (interne ou externe), de son articulation sociale et de la répartition du produit du travail social qui en découle).

---

<sup>297</sup> Voir à ce sujet l'ouvrage de S. Amin « L'Afrique de l'ouest bloquée », Paris, Édition de Minuit, 1971.

<sup>298</sup> Que l'État sénégalais leur a toujours refusé à moins qu'ils n'acceptent de se plier à ses exigences pour la production du riz dont il contrôle la commercialisation et les prix.

Ainsi les paysans du fleuve, conscients de la précarité de leur situation économique et de leur dépendance face aux aléas climatiques auraient probablement été les premiers à donner leur accord de principe sur la nécessité d'aménager le fleuve. En fait, s'ils avaient été consultés, ils auraient pu apporter une précieuse « expertise » puisqu'après tout, ce sont eux qui vivent dans cette vallée depuis plusieurs siècles déjà. Et pourtant, personne n'aura été consulté en dehors des techniciens des gouvernements eux-mêmes et des bureaux d'étude étrangers. « Une affaire de techniciens silencieux » disait A. Adams <sup>299</sup>.

Dans sa forme actuelle, le projet d'aménagement du fleuve constitue probablement la plus grave menace à laquelle ces populations auront jamais été exposées. Conçu d'abord comme une réponse aux problèmes de stabilité économique et politique des trois pays concernés et de la région ouest, le projet correspond plutôt aux intérêts des classes dirigeantes nationales et des puissances étrangères qui l'ont formulé et qui le financent. C'est du moins le point de vue que nous défendons.

Dans les deux prochaines sections, nous présentons les grands travaux et les impacts anticipés du projet pour ensuite en discuter les fondements économiques et politiques.

### ***Les grands travaux et leurs impacts***

Le projet mis de l'avant par l'OMVS (Office de mise en valeur de la Vallée du fleuve Sénégal) intervient simultanément dans plusieurs secteurs de l'activité économique (barrages, électricité, agriculture, exploitation minière, industries agro-alimentaires et navales, etc.). En ce sens, il s'inscrit dans la perspective des stratégies dites de développement intégré qui misent sur l'intégration au sein d'un seul et même programme global des multiples effets directs et indirects de projets différents mais liés entre eux. En réalité, cette intégration théorique dépasse rarement le stade des études préliminaires et se traduit concrètement par « un peu de tout » (Franco) et d'importants déficits. Le projet de

---

<sup>299</sup> Voir à ce sujet le court article de F. Lambrecht « Développement et parasites » dans la revue *Explore* du CRDI, Ottawa, 1981.

l'OMVS n'échappe pas à [171] cette règle. Voyons quels sont ces grands travaux.

\* Deux barrages sont prévus ; un barrage réservoir et hydro-électrique en amont, à Manantali au Mali, et un autre barrage antisel et d'irrigation près de l'embouchure du fleuve à Diama, Sénégal. Essentiellement, ces barrages sont destinés à régulariser le débit du fleuve pour permettre la navigation, l'irrigation d'éventuellement 255 000 hectares et la production d'électricité. Les coûts financiers directs des deux barrages sont évalués (fin 80) à 182 milliards de francs CFA, soit 866 millions \$US (dont 680 pour Manantali et 186 pour Diama) <sup>300</sup>.

Les impacts de ces 2 barrages sont considérables. Avec le relèvement du plan d'eau et l'inondation des terres qui en résultera, des déplacements directs de population de l'ordre de 16 500 personnes sont prévus. Néanmoins, si l'on considère l'ensemble des déplacements qui résulteront du bouleversement de l'activité économique engendré par le projet, l'étude d'impact commandée par l'OMVS avance le chiffre (forcément arbitraire) de 300 000 personnes. Il est donc ici question d'une véritable déstructuration rurale qui forcera la relocalisation des « expatriés » (paysans, pêcheurs et artisans de la vallée) sur les grands périmètres agricoles d'État ou dans les nouveaux complexes urbains-portuaires où se développeront les industries navales et agroalimentaires. Face à ces deux possibilités, les résidents ont toujours été profondément hostiles, et pour cause. De plus, ajoutons que ces bouleversements ébranleront dangereusement le tissu socio-culturel de la région.

Mais de tous les bouleversements occasionnés par les barrages, les impacts écologiques sont les plus « dangereusement imprévisibles » (Meillassoux). Outre les effets directs sur la faune et la flore, le pire est à craindre du côté des maladies parasitaires. Des rapports internes à l'OMVS ont déjà évoqué la possibilité que la stagnation des eaux (du réservoir par exemple) favorise le développement d'une maladie grave appelée bilh arzioze. L'expérience passée a déjà montré que les grands projets hydro-agricoles ont trop souvent eu pour effet de remplacer la

---

<sup>300</sup> Source : « Dossier Sahel. Tome III — Les cultures irriguées et les aménagements hydro-agricoles..., Paris, Édiafric, 3<sup>e</sup> édition, 1981, p. 191.



faim (et encore) par les maladies parasitaires, ce qui n'est guère mieux. À cet égard, le cas du barrage d'Assouan en Égypte n'est que trop célèbre <sup>301</sup>.

#### \* Les aménagements hydro-agricoles

Le projet prévoit l'aménagement hydro-agricole de plusieurs milliers d'hectares, dont la production sera strictement orientée vers la culture du riz, de la tomate et du maïs, les seules productions encouragées par le gouvernement sénégalais depuis 1960, dont il contrôle d'ailleurs les prix, la commercialisation et la technologie. Entre 1981 et 1990, il est prévu d'aménager 41 000 hectares, dont 9 175 hectares selon la formule de périmètres villageois « pour assurer rapidement la sensibilisation à l'irrigation de l'ensemble de la population de la vallée <sup>302</sup> ». Il n'est donc pas question d'implication, ni même de « participation » du paysan producteur à ces développements ; seule sa force de travail intéresse l'OMVS. L'objectif à plus long terme, plus ambitieux celui-là, porte sur l'aménagement de 100 000 hectares, [172] et ce, jusqu'à la mise en exploitation normale de Manantali (255 000 hectares alors). Pour la seule période 81-90, le coût total de ces aménagements approcherait 105 350 000 \$US <sup>303</sup>.

À elle seule, l'agriculture irriguée comptera pour 85% des transformations économiques occasionnées par le projet <sup>304</sup>. En généralisant la formule des grands périmètres à l'ensemble de la vallée <sup>305</sup>, l'OMVS vise à éliminer les cultures de décrue traditionnelles pour leur substituer une agriculture modernisée, contrôlée par l'État (donc la bourgeoisie d'état et ses ramifications) et au sein de laquelle le paysan perdra définitivement le contrôle de son travail et de sa terre. Dans ces nouvelles structures qui existent déjà sur les grands périmètres de la SAED et de

<sup>301</sup> Dossier Sahel, *op. cit.*, p. 151.

<sup>302</sup> *Idem.*

<sup>303</sup> Dossier Sahel, *op. cit.*, p. 153.

<sup>304</sup> Voir le dossier du Comité Québec-Afrique « Grands barrages pour l'industrie, eau pourrie pour les villageois », Montréal, février 1981.

<sup>305</sup> Selon l'OMVS, c'est tout au plus 20 000 ha. qui pourront être aménagés selon la formule des périmètres villageois (Dossier Sahel, p. 152).

la SONADER <sup>306</sup>, les conditions de travail et les rapports de production s'apparentent à ceux des travailleurs payés à la pièce. Le paysan doit alors assumer les risques de production, les charges variables et éventuellement l'entretien du « capital d'État », en échange de prix sous-rémunérateurs parce que conditionnés en amont par la rentabilité des capitaux des prêteurs, le coût du capital variable et de l'entretien de l'appareil bureaucratique ; et en aval par la faiblesse des prix à la consommation, elle-même conditionnée par la pauvreté des revenus urbains (le cercle vicieux du sous-développement s'entretient).

\* L'aménagement du fleuve pour la navigation nécessitera lui aussi d'importants travaux (dragage, canalisation et écluses), la construction de plusieurs ports d'escales <sup>307</sup>, d'un port en eau profonde à Saint-Louis et d'un port fluvial à Kayes. Selon les promoteurs du projet, ces aménagements portuaires serviront d'infrastructure aux nouveaux développements urbains et industriels (agro-alimentaires surtout). Seront ainsi réunies les conditions nécessaires pour un développement de type capitaliste « extraverti », déjà bien engagé au Sénégal.

### ***Les bailleurs de fonds et la participation canadienne <sup>308</sup>***

Dans une première étape, entre 1965 et 1975, le programme régional de l'OMVS aura bénéficié d'un pré-investissement du PNUD pour les études préliminaires (technique et économique). La première conférence de financement se tint en juillet 74. À cette occasion, le coût total du projet (barrages et navigation) avait été estimé à 64 milliards FCFA. Figuraient à l'époque parmi les bailleurs de fonds potentiels : la BIRD (7 milliards Francs CFA), l'Arabie Saoudite (2,3 milliards (Md.)), l'Iran (1 Md.), le Koweït (33 millions (Mn.) de DK), la BAD (50 Mn.

<sup>306</sup> SAED : Société d'aménagement et d'exploitation du Delta (Sénégal) ; SONADER : Société nationale de développement rural (Mauritanie).

<sup>307</sup> Les sites prévus sont : Dagana, Podor, Matam et Bakel au Sénégal, et Rosso, Boghé, Kaédi en Mauritanie.

<sup>308</sup> Ces informations ont été tirées du Dossier Sahel déjà cité, p. 183 et 191.



d'UC), le Canada (10 Mn. \$US), le FED, la Lybie, les Émirats Arabes Unis.

Fin 80, les besoins de financement avaient évidemment changé. Le coût des seuls deux barrages s'établissait alors à 866 millions \$US, dont 88% étaient déjà acquis début 1981. Les bailleurs de fonds participant au programme de barrages sont : l'Arabie Saoudite (150 Mn. \$US), le Koweït (100 Mn.), la RFA (87 Mn.), la France (70 Mn.), Abu Dabi (70 Mn.), la CEE via le FED (53 Mn.), l'Irak (40 Mn.), la BAD (33 Mn.), l'Italie (32 Mn.), le FAC (28 Mn.), la BID (20 Mn.), le [173] Canada (17 Mn.). À ces apports s'ajoute une contrepartie de 41 Mn. des trois pays de l'OMVS (réunion de mai 1981).

Le programme agricole quant à lui doit coûter 105 343 000 \$US, pour la période 81-90. Son financement a été pris en charge par l'USAID (11,9 Md. FCFA), la BIRD, le FAC, le FED pour un total de 59,4 Md. FCFA.

Noyée dans tous ces millions, la maigre participation canadienne pourra paraître bien mince, mais son importance tient plutôt au fait que le Canada fut parmi les tout premiers donateurs à donner son accord de financement, précipitant par là le mouvement d'ensemble. Initialement, le Canada devait s'impliquer financièrement pour 10 Mn. \$US mais sa mise fut doublée suite à la visite de P.E. Trudeau à Dakar, Sénégal en janvier 80. Cette participation canadienne touche essentiellement aux aménagements portuaires et à la fourniture d'outillage lourd pour les grands travaux <sup>309</sup>.

### *Les fondements économiques du projet*

Dans cette dernière section, nous voudrions questionner certains aspects du financement interne du projet, plus particulièrement ce qui nous semble être un manque de proportionnalité entre ses coûts (fortement probables) et ses revenus (plus incertains), ainsi que l'inégalité des contributions relatives des divers secteurs (mines, industries, navigation et agriculture) au financement des infrastructures.

---

<sup>309</sup> Voir le dossier du Comité Québec-Afrique.



### *Les coûts du projet*

Il nous faut distinguer entre les deux types de coûts que sont les coûts d'investissement et les charges dites récurrentes. Les coûts d'investissement ont déjà été relevés dans la section précédente. Ils seront financés essentiellement par l'étranger et se traduiront donc par une dette extérieure importante qu'il faudra bien sûr rembourser ultérieurement et ce, quels que soient les résultats obtenus. Ajoutons que déjà, avant que ne débutent véritablement les travaux, ces coûts ont manifesté d'inquiétants signes de croissance. En 6 ans, le coût des deux barrages aura crû de 260%, soit plus de 40% par an. Que seront-ils en 1985, 1990, ... ? Seront-ils suivis d'une hausse de revenu correspondante ?

Par ailleurs, si à eux seuls les coûts d'investissement ont de quoi inquiéter, il en va de même manière pour les charges récurrentes occasionnées par le projet, et que les pays concernés devront cette fois assumer seuls à même le budget de l'État <sup>310</sup>. On possède, hélas, fort peu d'information sur le montant éventuel de ces charges ; l'expérience passée témoigne néanmoins du fait qu'à elles seules ces charges pourraient très bien remettre en cause la rentabilité d'ensemble du projet et donc, le remboursement du capital emprunté. Ce problème des charges récurrentes a déjà fait l'objet d'une étude fort importante qui en a montré la gravité et le danger <sup>311</sup>.

---

<sup>310</sup> Les charges récurrentes regroupent : les coûts d'entretien, les coûts d'opération, les charges salariales (des nationaux et des étrangers) et les achats de biens et services nécessaires à l'opération et l'entretien du capital investi.

<sup>311</sup> CILSS-Club du Sahel, « Les dépenses récurrentes des programmes de développement des pays du Sahel », Paris, août 1980, 316 p.

## *Les revenus*

Les revenus engendrés par le projet se caractérisent par leur incertitude, [174] leur décalage dans le temps et le fait que le secteur agricole sera le principal contributeur.

En soi, un barrage de retenue ne génère pas de revenus. Seules les activités secondaires rendues possibles par sa construction le peuvent, ce qui permet entre autre de rembourser le capital emprunté. Dans le cas qui nous intéresse, ces activités sont l'agriculture irriguée, la production d'électricité et la navigation commerciale.

D'après les études de faisabilité discutées par Franco <sup>312</sup>, il ressort clairement que l'exploitation des gisements de bauxite et de fer, destinée à l'exportation, est une entreprise pleine de risque dont la rentabilité dépendra d'une multitude de facteurs dont les taux d'intérêt, l'évolution des cours mondiaux (difficilement prévisibles sur 20 ans) et la faiblesse du prix de l'électricité fournie par Manantali. Dans une telle situation, il est clair que la contribution de ce secteur au financement du barrage qui se fera strictement par l'intermédiaire du prix et du volume de l'électricité consommée sera limitée, à plus forte raison si ce sont des firmes multinationales auxquelles il faudra garantir une rentabilité « suffisante » qui exploitent ces gisements. La même logique tient d'ailleurs pour les futures industries dont on connaît mal la répartition sectorielle et les besoins énergétiques. Ces industries seront semble-t-il davantage tournées vers le marché intérieur, ce qui laisse présager des profits plus limités et une capacité à contribuer au projet assez faible. Le même problème se pose pour l'électricité destinée à la consommation urbaine de Bamako qui, étant donné le niveau des revenus, devra s'appuyer sur un prix relativement bas, d'où une contribution faible au financement du barrage.

La navigabilité permanente du fleuve permettra le développement d'une marine marchande pour le transport commercial des produits de l'agriculture et des mines surtout. Sa rentabilité propre sera donc conditionnée par le développement de ces deux secteurs. La contribution de ce secteur au financement du barrage sera garantie par une taxe. Or,

---

<sup>312</sup> S. Amin, M. Franco et S. Sow, « La planification du sous développement », Paris, Édition Anthropos-IDEF, 1975.

comme le volume transporté dépendra largement de l'état de santé du secteur minier, la contribution de ce secteur sera, elle aussi, fortement aléatoire.

Comme le projet doit globalement s'autofinancer et que les revenus tirés de l'électricité et de la navigation ne pourront que contribuer faiblement au financement des infrastructures, reste, seule, l'agriculture (et les paysans). Celle-ci devra donc fournir les revenus nécessaires pour couvrir à la fois le coût d'investissement des aménagements agricoles, leurs charges d'exploitation, au moins une partie des besoins de base des paysans, en plus d'une large part du remboursement du capital emprunté, laquelle permettra ainsi de garantir la rentabilité des activités industrielles, minières et maritimes (probablement prises en charge par le secteur privé).

La nécessité est donc posée d'un type d'encadrement technique et économique du travail agricole qui permettra la centralisation des surplus que, seule, une organisation capitaliste du travail agricole peut permettre. Le salaire étant fixé, tous [175] les gains de productivité peuvent être récupérés par l'organisme de tutelle et orientés vers d'autres secteurs <sup>313</sup>.

Néanmoins si l'on considère l'expérience passée des grands périmètres et les tendances actuelles de la paysannerie, il est à prévoir que l'organisme en charge de l'encadrement agricole se heurtera à la résistance des populations du fleuve qui ont toujours été fondamentalement hostiles au salariat. Ces dernières années, les tentatives d'autodéveloppement paysan conçues en réaction au contrôle d'État se sont multipliées (ex. cas de Ronkh et Oréfondé <sup>314</sup>). De plus, mentionnons que l'OMVS semble minimiser dangereusement l'importance des problèmes de gestion et d'entretien que connaissent tous les grands périmètres irrigués du Sahel. Les nouveaux barrages que l'on s'apprête à construire ne feront qu'ajouter aux pressions déjà existantes.

En résumé, la rentabilité de l'ensemble du projet dépendra essentiellement des surplus dégagés dans le secteur agricole, lesquels surplus

---

<sup>313</sup> C'est ce que préconisait l'étude d'aménagement Norbert-Beyrard, analysée par Franco, qui est d'ailleurs à la base de la version finale du projet.

<sup>314</sup> Voir P. Jacquemot, « L'Aménagement du fleuve Sénégal », note de mission, Paris, ministère de la Coopération et du Développement, janvier 1982.

dépendront à leur tour de la sous- rémunération du travail paysan. Les enjeux de la résistance paysanne sont donc clairs.

Pendant 15, 20 ans peut-être, tous les surplus dégagés par le projet seront donc forcément mobilisés à des fins de remboursement du capital emprunté et de rentabilisation des capitaux privés engagés dans les activités secondaires (mines et industries). En cas d'échec, les gouvernements impliqués, qui connaissent déjà des difficultés financières, n'auront d'autre choix que d'emprunter à nouveau pour refinancer leur dette, notamment auprès du FMI, avec les résultats que l'on sait.

### *Les enjeux véritables du projet*

L'échec des grands barrages d'irrigation en Afrique est maintenant chose connue et admise des spécialistes. Le projet mis de l'avant par l'OMVS n'a aucune raison de faire exception à la règle. Dans la dernière section, nous avons tenté de montrer qu'il s'appuyait sur des fondements économiques douteux qui conduiront directement à l'appauvrissement de la paysannerie, une fois de plus prise en otage.

La faiblesse des justifications techniques et économiques avancées nous porte à croire que le projet d'aménagement du fleuve doit plutôt être compris comme une réponse à des impératifs de stabilité économique et politique tant internes qu'externes aux trois pays concernés. Les moyens mis en œuvre et les impacts maintenant mieux connus ne laissent aucun doute sur ses enjeux véritables :

- \* Extension du contrôle d'État sur l'ensemble de la production agricole de la vallée par intégration forcée des paysans (on s'approprie leurs terres et on réorganise le travail agricole) à de nouveaux aménagements hydro-agricoles gérés par l'État et orientés vers l'extérieur. Cette « modernisation » vise à supprimer à terme toutes les structures agraires traditionnelles considérées comme archaïques et contraires au progrès.
- \* Accélérer l'intégration des trois pays à l'économie mondiale par le développement de cultures exportables, d'une grande voie de

navigation [176] (pour la pénétration commerciale et militaire) et d'une industrie minière orientée vers l'exportation.

- \* Consolidation des rapports de dépendance économique et politique entre le Sahel et ses donateurs « naturels », par l'intermédiaire de la dette extérieure, de la technologie importée et de la « coopération » élargie qui résultera du projet.

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[177]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

## **“ENTREVUE AVEC A.S. SALLY N'DONGO.”**

**Propos recueillis par  
Jean-Jacques GISLAIN et Marc ROMULUS**

[Retour au sommaire](#)

Sally N'Dongo mène depuis plus de 16 ans une lutte à côté de ses frères pour une vie meilleure. Calme, réfléchi, il parle lentement, ne fait aucun effort pour convaincre son auditoire. Il prononce des discours, des conférences et publie des livres. Il se défend pourtant d'être un intellectuel et d'avoir des ambitions politiques. Je ne suis qu'un combattant dit-il, ma vie je la dédie au combat de mes frères d'exil et des paysans de la vallée du fleuve (fleuve Sénégal). Fils de cette vallée où il grandit et vécut jusqu'à son émigration en France comme des milliers de travailleurs et de paysans sénégalais, Sally N'Dongo s'attelle depuis 16 ans à une besogne ardue, celle de conscientiser les travailleurs sénégalais en France et de défendre leurs intérêts parfois sans moyens adéquats dans un pays avant tout ex-colonisateur. Autodidacte, il n'apprit à lire que très tard avant d'entreprendre d'alphabétiser ses congénères. Depuis quelques années, Sally N'Dongo combat le projet de barrage du fleuve Sénégal qui au lieu d'améliorer la situation des populations de la vallée du fleuve, risque de compromettre les chances d'un véritable développement au profit des paysans et des ouvriers de son pays. C'est un combat de taille car l'ennemi d'en face, c'est le grand capital, mais sa



force, il la puise dans la justesse de sa cause et la puissance de la solidarité des peuples. Cette lutte contre le projet de barrage s'intègre dans le grand combat du tiers-monde pour son développement et l'émancipation de l'humanité.

---

**Interventions économiques :** Monsieur Sally N'Dongo, vous êtes président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France (l'UGTSF) qui vient d'organiser un colloque à Paris sur le projet d'aménagement du fleuve Sénégal. Pouvez-vous faire le point de la situation ?

**Sally N'Dongo :** *La situation actuelle est très difficile à définir. Sur place, il est impossible de savoir si les travaux ont réellement commencé ou si nous sommes encore au stade de la propagande : celle qui vise à endormir la population et à décourager tous les autres opposants au projet. En ce qui concerne [178] notre prise de position à l'UGTSF contre ce projet (laquelle correspond à celle de l'ensemble de la population de la vallée du Sénégal : Mauritanie, Mali et Sénégal), nous étions d'accord pour un aménagement du fleuve qui aurait permis d'irriguer les terres, créer du travail ; non pas du travail salarié mais les conditions de développement permettant aux populations émigrées de cette vallée de retourner vivre dans leur pays. Nous étions donc parmi les premiers à dénoncer la lenteur de ce projet. Nous sommes des travailleurs immigrés dans les pays occidentaux. Nous y faisons les plus sales besognes mais avant tout, nous sommes des paysans de cette vallée. C'est pour tout cela que nous étions initialement en faveur de l'aménagement du fleuve Sénégal.*

**I.E. :** Les travailleurs de cette région qui sont actuellement immigrés en France sont donc directement concernés par les travaux des barrages ?

**S.N. :** *Mais absolument, parce que le fleuve en question est la vie même de ces populations. C'était là qu'on cultivait les denrées mais aussi d'autres produits tels le coton, le tabac, le bois, etc. Ceci était possible grâce aux lacs, au fleuve dont les crues irriguaient régulièrement des milliers de kilomètres de terre et permettaient aux paysans de*

*travailler sans investissement financier. À un certain moment, il y a eu, bien sûr, la sécheresse. Les pouvoirs publics l'ont présentée comme une fatalité, mais d'après nos informations, la sécheresse est une conséquence de l'absence de traitement des sols. Finalement, ce n'est pas du tout une question de fatalité mais plutôt un problème de mauvaise politique et de mauvaise gestion.*

**I.E. :** D'après le gouvernement sénégalais, la construction de barrages serait la seule solution au problème de sécheresse.

**S.N. :** *Peut-être avant, j'étais prêt à accepter cette idée, mais après les recherches que nous avons faites, il est clair maintenant que ce n'est pas une solution de développement. Même s'il y avait des possibilités, des capitaux, de l'eau et tout ce que l'on voudra, penser un développement qui ne s'appuie pas sur la réalité intrinsèque du pays est une erreur. Nous ne voulons pas du développement importé.*

**I.E. :** Quels sont ceux qui sont actuellement en faveur de la construction des barrages ?

**S.N. :** *Ceux qui ignorent le fond du problème. D'abord, il y a la population des vallées qui est pour parce qu'elle est malheureusement restée prisonnière du discours que j'ai moi-même tenu à un certain moment. Il en est de même pour ceux que l'on considère comme les plus avertis : les parlementaires de ces pays, ceux-là mêmes qui représentent la nation. Ils n'ont jamais été associés à ce projet d'aménagement, il n'y a jamais eu de débat national ; le pouvoir ne l'a pas provoqué, l'opposition ne l'a pas exigé. Tout s'est passé entre les deux responsables suprêmes et les organisations étrangères qui ont conçu ce projet.*

[179]

**I.E. :** En dehors des Américains, y a-t-il d'autres puissances étrangères impliquées dans la construction des barrages ?

**S.N. :** *Il y a la France, l'Allemagne fédérale, l'Arabie saoudite, le Koweït, la Corée, l'Iraq, l'Italie, le Canada, etc. D'après les dernières informations, il y a douze pays impliqués dans le projet, sans compter les trois pays frontaliers : le Sénégal, la Mauritanie et le Mali. Mais*

*lorsque je mentionne ces pays, je parle du pouvoir et des capitaux ; il ne s'agit pas de la population qui est mal informée sur la manière dont on utilise ses paiements d'impôt. Sous couvert de solidarité, au détriment de la population de la vallée, on maintient des gouvernements fantoches représentant les intérêts des capitaux étrangers.*

**I.E. :** Quelles seront les conséquences immédiates des barrages pour les populations de la vallée du fleuve ?

**S.N. :** *L'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, avec ce qu'on appelle le petit périmètre irrigué pour la culture du riz, détruit la culture traditionnelle vivrière, la pêche, etc., déboise toute la vallée du fleuve alors que les arbres étaient une protection naturelle contre l'avancée du désert. Il ne faut pas oublier que le fleuve est étouffé par le désert qui avance. Mais grâce à ce fleuve et à ce qu'on appelle les terres des « wallo », l'avancement du désert est freiné. Une fois que ces arbres seront détruits, comme ils l'ont fait avec la culture des racines, le Sénégal est appelé à mourir, à devenir un immense désert, sans vie.*

**I.E. :** Ce projet de mise en valeur d'une région dans une logique d'investissement de capitaux privés étrangers aurait donc pour conséquences un déséquilibre écologique, un déséquilibre économique qui, à long terme, risquerait de condamner cette région.

**S.N. :** *Oui, déséquilibre économique, écologique, de la santé, de la culture et j'insiste sur la culture. Pour moi, le fleuve Sénégal, ce n'est pas seulement un lieu où l'on pêche, où l'on plante des patates, du coton, etc., il représente un monument historique, un monument culturel pour les trois populations. Le fleuve Sénégal (le nom n'est pas un terme africain) est un fleuve frontalier. Le bassin du fleuve constitue une unité qui a été morcelée par le colonialisme. À travers ce projet, nous dénonçons tout ce qui a existé avant, tout ce qui existe actuellement et tout ce qui risque d'advenir. Actuellement, tout est importé, l'érosion, les idéologies, les médicaments, même le blé ; tout est importé au détriment de ce qui existait.*

**I.E. :** Et la religion, joue-t-elle un rôle important dans cette région ?

**S.N. :** Actuellement, au Sénégal, 95% de la population est musulmane et 3% est chrétienne. Il y a des États dans le Tiers-Monde où la religion a été utilisée comme une arme politique. Dans l'histoire de la pénétration coloniale, notre lutte et notre résistance s'est faite avec l'arme de l'Islam. Mais lorsque les étrangers ont gagné la guerre coloniale, ils ont coupé le territoire, ils ont récupéré cette arme et en ont fait un moyen de domination. L'Islam [180] est devenu un instrument politique. En Lybie, l'Islam est prise comme une arme révolutionnaire, la religion c'est la révolution. Alors, les pays comme l'Arabie saoudite, ceux qu'on appelle les modérés, pour ne pas perdre du terrain, vont participer au financement de tous les projets qui se trouvent actuellement en Afrique et particulièrement au Sénégal.

On peut donc dire qu'il y a deux groupes d'intérêt dans cette opération d'aménagement du fleuve Sénégal. Il y a celui lié à la religion, c'est-à-dire à l'intérêt de ceux qui détiennent le pouvoir de l'Islam au niveau de La Mecque qui, pour ne pas perdre ce pouvoir, doivent contrecarrer les démarches de Kadhafi et envoyer des capitaux.

Le deuxième groupe est celui des capitaux qu'il faut investir. C'est le pouvoir économique. Il y a des capitaux occidentaux à rentabiliser. Ce qui est différent du problème précédent puisque l'Arabie saoudite n'attend rien de positif économiquement des millions de dollars qu'elle engage dans ce projet. Ce qui compte ici, c'est le rapport politique, soit maintenir en permanence les dettes et les dons, plus que de rentabiliser les capitaux financiers. De plus, c'est un moyen pour eux de maintenir sur place leur présence politique et leur stratégie militaire. Tout le monde l'a dit, c'est un projet voué à l'échec. Ils savent que le barrage du fleuve est perdu d'avance. Ils savent très bien qu'ils ne réussiront jamais. Les rapports du gouvernement le disent clairement. Ce n'est pas du tout sûr que la faisabilité soit assurée du côté du Mali. On a vu l'expérience ratée de l'Égypte, de l'Algérie, du Niger, de la Côte d'Ivoire, et d'autres pays du Tiers-Monde. Comment cela réussirait au Sénégal ? Surtout avec le faible niveau d'alimentation de l'eau. Alors, pourquoi continue-t-on ? C'est là la question.

**I.E. :** Autrement dit, vous dénoncez à la fois le côté nocif de ce projet et son côté irrationnel, puisqu'il est voué à l'échec. Avez-vous une alternative de développement à proposer ?

**S.N.** : *Toute alternative de développement doit être préparée avec la population concernée en tenant compte de la réalité du pays. Il faut d'abord recenser les ressources naturelles de ce pays (agriculture, minerais) et les problèmes qui se posent : problème du climat, problème de l'élevage, problème de la nature même de la culture de ce pays, etc.*

**I.E.** : C'est ce que l'on pourrait appeler un développement intégré à partir des ressources propres du pays.

**S.N.** : *Exactement. Nous n'attendons de l'extérieur qu'un coup d'accélérateur à ce développement. Actuellement, sans consultation de « techniciens », la population est décidée à revenir à la culture traditionnelle, à la culture vivrière (le millet, le tabac, le coton, le maïs, les citrouilles, les haricots, les Calebasses, etc.).*

**I.E.** : Il y a donc un potentiel dans le pays qui reste inexploité.

**S.N.** : *Mais oui. On a travaillé là- dessus pendant un an et tout le [181] monde s 'est dit : mais qu'est-ce qu'on fait ici ? Chaque arbre sauvage de mon pays a une richesse extraordinaire [...]*



Photo : Étienne Lamy

**I.E. :** Quels sont les moyens de résistance dont disposent les paysans sénégalais ? En tant que leader du Tiers-Monde et des paysans sénégalais, comment comptez-vous résister à cette initiative des puissances étrangères et du gouvernement sénégalais ?

**S.N. :** *Il y a deux axes d'action. Le premier, c'est de renforcer l'initiative de développement des paysans eux-mêmes à partir des associations pour le développement des villages. Ils ont commencé à résister, notamment au Sahel, en entamant leur propre type de développement. C'est quelque chose qu'il faut encourager en donnant à la population les moyens qui lui permettent de résister et d'accélérer ce développement.*

*Le deuxième axe est de mener une action d'information, à la fois auprès de la population concernée pour qu'elle soit mieux informée des dangers qui la guettent, et à la fois auprès des populations de tous les pays impliqués dans cette affaire pour qu'elles puissent réagir très vite*

*et intervenir auprès de leur gouvernement pour empêcher le futur désastre.*

*Nous avons déjà commencé le travail dans ces deux directions. Premièrement, chaque village au Sénégal a ses initiatives propres et ça commence à faire tache d'huile dans le pays. Deuxièmement, il y a une [182] tentative pour coordonner toutes ces initiatives. Sur le plan de l'information, malgré nos faibles moyens, nous avons commencé à intervenir auprès du public et sur la scène internationale. Il y a aussi les prises de position de certains partis politiques au pays et il y a des villages qui ont été avertis des conséquences de ce projet en ce qui a trait aux déplacements, expropriations des terres, etc. Une équipe d'information a été envoyée, des cassettes en langues nationales circulent. Nous intervenons dans la presse nationale et internationale, etc. Au niveau du public averti, c'est devenu un débat international. Et ce que nous souhaitons, c'est que les organisations de solidarité réagissent très vite pour donner leur appui à ceux qui sont déjà sur place. C'est une lutte qui n'est pas facile, on le sait, c'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer, mais nous comptons sur notre volonté et notre détermination pour réussir.*

**I.E. :** *Peut-on dire qu'une des particularités de la lutte actuelle contre ce projet réside dans le fait qu'elle soit menée non pas sous la direction d'un parti politique, mais par les paysans sénégalais conscients des conséquences catastrophiques de ce projet pour l'avenir du développement économique de leur région ?*

**S.N. :** *Oui, c'est quelque chose d'original mais pour nous, la résistance africaine n'est pas liée à l'université parisienne. Elle a toujours existé. Dans la vallée du Sénégal, 90% de la population est analphabète. Jusqu'à présent, les populations ont refusé d'envoyer leurs enfants à l'école française ou à d'autres écoles, car elles pensent que quelqu'un qui est envoyé à ces écoles est perdu pour sa famille. C'est déjà une résistance. Ce sont des gens qui sont conscients de leurs valeurs culturelles et de leur patrimoine. Ce n'est pas parce que les gens n'ont pas été à l'école des occidentaux qu'ils ignorent leur intérêt. Ils ont été trompés par le langage des politiciens et depuis longtemps. On a vu les effets de la culture de l'arachide au Sénégal qui a ruiné les terres. On a vu la Coopération au Sénégal, elle a ruiné les paysans.*

*Tout cela a été fait, c'est pour cela que maintenant on arrive à la limite. Pour juger le présent, il faut se rappeler le passé.*

**I.E. :** Comment envisagez-vous un type de coopération entre pays occidentaux et pays du Tiers-Monde qui soit bénéfique aux deux ?

**S.N. :** *Nous avons les matières premières, vous avez les technologies ; échangeons dans l'intérêt de tout le monde. J'ai la marchandise, vous avez l'argent, il faut payer le prix qui permette à celui qui produit de vivre lui aussi. Il faut revenir à la source. On n'est pas encore prêt à travailler avec des technologies perfectionnées dans notre pays. Les gens ne sont pas capables de les faire fonctionner ni de les entretenir. Le pays est devenu un cimetière de ferraille. Il faut revenir à la base, aux fondations. Comme disait Mao Tsé-Toung : « Mes préoccupations actuelles, c'est que chaque Chinois puisse manger un bol de riz par jour, je verrai après le reste. » Donc, pour le moment, ce dont nous avons besoin est basé sur l'alimentation de ces pays. Chaque corps est [183] adapté au pays où il est né. Ce qui est valable pour le Canada n'est pas valable pour le Sénégal. Le vêtement que je porte au Canada n'est pas valable au Sénégal. Ce n'est pas le même développement.*

**I.E. :** Quel type de solidarité pourraient avoir les progressistes occidentaux pour défendre la cause qui est la vôtre ?

**S.N. :** *J'ai vu l'autre jour une marche de ce qu'on appelle les pacifistes. Les pacifistes, ce sont les éléments les plus dangereux pour les intérêts des capitaux. Depuis notre existence, on n'a jamais réclamé une action politique des syndicats. Nous sommes un mouvement de masse pour le développement de nos villages. Nous sommes prêts à participer à la construction nationale, au développement national. Le pouvoir politique ne nous intéresse pas. Nous représentons actuellement un plus grand pouvoir que celui des partis politiques qui sont dans notre pays. Parce que nous, nous touchons du doigt les vrais problèmes. Quelqu'un qui est capable de prendre l'initiative de son propre développement n'a pas besoin de ce pouvoir et peut se diriger bien mieux. C'est là le problème, les pacifistes, c'est quelque chose d'important. Ce mouvement de solidarité refuse les armements, demande que ces fonds ne soient pas investis pour piller ou massacrer les gens. Pour*



*moi, la solidarité, ça commence d'abord par se comprendre, par le respect réciproque, la reconnaissance que nous sommes tous égaux sur cette terre. Si on a compris ça, eh bien, on pourra construire une maison en commun.*

**I.E. :** S. N'Dongo, vous êtes assez connu puisque vous avez publié plusieurs ouvrages. Vous êtes un leader très populaire de la résistance paysanne face aux travaux du fleuve ; ne craignez-vous pas la répression du gouvernement sénégalais ?

**S.N. :** *Est-ce que je suis leader ? Non, je suis un parmi les autres ; je ne suis pas seul, nous sommes une équipe. Nous vivons en communauté et c'est cette communauté-là qui réagit pour résister et mener le combat. On m'a confié un message, je le transmets. On connaît donc le messenger, mais le vrai leader, c'est cette communauté qui se bat sur place pour le développement des villages. Ce sont eux les leaders. Quant à la répression, s'il s'agissait seulement du gouvernement sénégalais, ce ne serait pas trop grave, mais il y a tous les intérêts de ceux qui sont impliqués dans l'affaire. Eux sont plus dangereux. Mais quand on se bat, on n'a pas le droit de se poser la question : est-ce que l'on va perdre ou gagner ? Je n'ai pas peur. Chaque coup que je reçois est une leçon.*

Juin 1982

[184]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DOSSIER**

## **“DES BARRAGES QUI... AGGRAVENT LA DÉPENDANCE.”**

**Max CHANCY**

[Retour au sommaire](#)

On ne développe pas un pays n'importe comment. Un exemple : des projets en Haïti. Les plans d'édification de barrages hydroélectriques se présentent, à première vue, comme des projets qui ne peuvent qu'être profitables au développement économique d'un pays qui fait partie des 31 pays les moins avancés (PMA). Mais, et c'est là que réside la difficulté, les sites retenus pour ces constructions sont situés dans la vallée de l'Artibonite, la région la plus fertile du pays et la plus propice à une agriculture intensive.

Tout choix implique un refus. Dans le cas qui nous intéresse choisir de produire l'électricité entraîne le sacrifice de la production agricole. Le problème est donc à la fois simple et grave : électricité pour les industries de sous-traitance à Port-au-Prince ou production agricole pour nourrir 30,000 à 60,000 Haïtiens. Il faut choisir.

Les avant-projets de construction des barrages dans les sites de Verrettes et de La Chapelle sont déjà élaborés. L'appel d'offres est fait et le financement est prévu par la Banque Interaméricaine de Développement. La construction du barrage de La Chapelle pourrait être réalisée entre les années 1982 et 1988 ; celle du barrage de Verrettes suivrait

immédiatement. L'électricité produite devrait permettre le fonctionnement des usines de sous-traitance qui importent leur matière première et exportent les produits finis. Ce qui attire ainsi les entreprises étrangères, c'est la main d'œuvre abondante et à bon marché.

Mais, la construction de ces barrages entraîne comme conséquence l'inondation de régions agricoles très fertiles, donc la destruction de ressources alimentaires importantes dans un pays déjà déficitaire, la destruction de la nourriture nécessaire à 30,000 à 60,000 Haïtiens. De plus le projet fait surgir des problèmes nombreux et complexes : expropriation d'une partie importante de la population et dédommagement à payer aux propriétaires, exode des fermiers et des métayers, suppression de l'emploi saisonnier des ouvriers agricoles, destruction du système d'échanges, pression sur les terres des montagnes, aggravation de l'érosion, paupérisation suivie d'exode rural, gonflement des bidonvilles de P-au-P et de l'augmentation du flux des départs clandestins de « boat people ». Enfin, pour combler le déficit alimentaire — la nourriture annuelle de 60,000 personnes — et faire face aux difficultés créées par le déplacement de la population, il faut recourir à l'aide étrangère, c'est-à-dire l'importation de vivres alimentaires, [185] l'assistance technique. Bref, l'aggravation de la dépendance et sur le plan économique et sur le plan politique.

Tout projet de développement s'inspire d'un choix politique.

La neutralité dans ce domaine n'est qu'une illusion. Le projet d'édification de barrages dans la vallée de l'Artibonite repose sur un choix clair. Le plan de développement doit-il être réalisé au profit des propriétaires, en général étrangers, des usines de sous-traitance, installées dans la zone franche pour bénéficier de certains avantages (franchise douanière et main d'œuvre à vil prix) offerts par le gouvernement Duvalier, ou bien au contraire au profit de petits paysans qui assurent la production annuelle d'environ 60,000 rations alimentaires ? Si on pose le problème en ces termes précis, il devient évident que les intérêts du pays dictent un choix et un seul : la sauvegarde de la production ouvrière des petits pays. C'est la seule manière possible d'éviter qu'augmente la dépendance du pays par rapport à l'étranger, et que ne s'aggravent les problèmes de l'exode rural de l'émigration en catastrophe de la détérioration des conditions d'existence dans les bidonvilles.

L'augmentation de la production de l'électricité devrait alors être recherchée dans une autre direction <sup>315</sup>.

Novembre 1982



## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

<sup>315</sup> Le Comité français de défense des droits de l'homme en Haïti, un groupe de 210 missionnaires canadiens, religieux et religieuses, ainsi que plusieurs organisations haïtiennes dans l'émigration ont déjà dénoncé ce projet de construction de barrages dans la vallée de l'Artibonite.

[186]



## Revue Conjoncture politique au Québec

DOSSIER : FAMILLE ET SOCIÉTÉ

CONJONCTURE : Le Front commun

La Commission McDonald

Le PQ au Fédéral

aussi :

— Entrevue avec Alain Touraine

— La réforme du mode de scrutin

Et deux nouvelles chroniques.

En vente en librairies

La revue Conjoncture est éditée et diffusée par  
les Éditions coopératives Albert Saint-Martin,  
5089 rue Garnier, Montréal, Québec H2J 3T1

### CONJONCTURE POLITIQUE AU QUÉBEC

ABONNEMENT (2 numéros)

Étudiant ☐ 14 \$

Régulier ☐ 16 \$

Soutien ☐ 25 \$

À partir du numéro : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Retour à : Conjoncture politique au Québec

a/s Éditions coopératives Albert Saint-Martin 5089, rue Garnier  
Montréal, Québec H2J 3T1

[187]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DÉBAT**

[Retour au sommaire](#)

[187]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

**DÉBAT**

**“LA MONNAIE  
ET LA FORCE DE TRAVAIL,  
DEUX MARCHANDISES  
« PARTICULIÈRES » ?”**

**Jean-Jacques GISLAIN et Christian DEBLOCK**

[Retour au sommaire](#)

*Impossible de s'y soustraire, le débat sur la « crise du marxisme » a pris une ampleur telle qu'il s'avère désormais nécessaire d'y consacrer une place dans la rubrique débat de la revue. L'article que nous présentons n'épuise pas, bien entendu, le problème mais peut fournir quelques indications sur les directions théoriques vers lesquelles s'oriente le débat.*

Le premier véritable contact de Marx avec l'économie politique remonte aux années 1843-1844 lorsque, dans le but d'affermir sa conception matérialiste de l'histoire, il se mit à la lecture des grands économistes de l'école classique anglaise. Ainsi qu'il le souligne clairement dans la préface à la **Contribution à la critique de l'économie politique** de 1859, il s'agissait pour lui de rechercher l'anatomie de la société civile dans l'économie politique. La compréhension des rapports sociaux passant pour lui, dès cette époque, par l'intelligibilité de la manière dont s'organise l'activité productive de l'homme, il lui était donc

nécessaire de se confronter aux grands écrits de l'économie politique. Cette lecture, menée parallèlement à la critique de l'hégélianisme et de ses différents courants, suscitera chez Marx de nombreuses interrogations sur la méthode et l'objet de cette nouvelle science. Malgré l'aspect mystificateur de celle-ci, mis en lumière dans les **Manuscrits de 1844**, l'idée que l'économie politique n'en saisit pas moins les relations fondamentales qui sous-tendent la production et la circulation des richesses, prend racine dans son esprit. C'est au travers de sa critique qu'il s'agit pour lui d'avancer pour parvenir, une fois cette science démythifiée, à la mise en évidence des relations fondamentales et spécifiques à la formation sociale capitaliste qui fondent les antagonismes de classe. Toutefois cette démarche est beaucoup moins radicale que celle entreprise vis-à-vis de la philosophie hégélienne. Il ne s'agit pas ici de renverser la science économique, de la remettre sur ses pieds, mais d'aller au-delà de la lecture qu'elle fait du réel (analyse exotérique) pour déboucher sur une compréhension de la réalité épurée de tout contenu idéologique et rendant compte de l'essence [188] même du système capitaliste (système ésotérique), se conformant en cela aux idées élaborées dans **l'Idéologie allemande**.

Ce n'est toutefois qu'à partir de 1849 que Marx va se tourner résolument vers l'analyse économique. Comme le souligne à juste titre H. Lefebvre <sup>316</sup>, c'est à la lumière des événements de 1848-49 et de 1852, et des crises majeures de 1848 et 1856-57, que Marx va être amené à réviser sa conception du système capitaliste. La capacité de ce système à surmonter avec succès autant les crises politiques qu'économiques, et ce contrairement aux prévisions, soulèvera pour Marx le problème de la régulation interne et des lois de fonctionnement du système capitaliste qui semblent perdurer par-delà les contradictions. Il lui faut donc approfondir la formalisation théorique nécessaire à la démonstration qui sous-tend son projet politique. D'autant plus que les lois de l'histoire dégagées grâce au matérialisme historique ne vont pas sans poser quelques problèmes quant à la nécessité et aux modalités de l'action politique.

Cette réflexion débouchera sur la fameuse **Préface à la contribution à la critique de l'économie politique** où seront définitivement

---

<sup>316</sup> Henri Lefebvre, **La Pensée de Karl Marx**, Paris, Bordas, 1966, p. 210 et suivantes.



jetés les principes de base du matérialisme historique et de la dialectique marxienne, ainsi que sur le non moins fameux texte **l'Introduction à la critique de l'économie politique** où Marx nous présente la « méthode scientifique correcte » qui sera dorénavant la sienne. Les dés étaient jetés. Le projet scientifique pouvait désormais prendre forme et ce d'autant plus rapidement qu'il venait de résoudre le mystère de l'origine du profit grâce à la construction des concepts force de travail et plus value. Il ne lui restait plus alors qu'à montrer comment l'exploitation, à la base de l'inégale répartition des richesses, prenait sa source dans la production des marchandises sans que pour autant ne soit remise en cause la loi de l'échange d'équivalents valeur. La théorie de la plus value pouvait enfin être intégrée à la théorie de la valeur sans déroger au postulat du travail comme seule source de la richesse marchande. Ce sera l'objet du **Capital**.

Dans ce processus intellectuel qui le conduisit à se consacrer de plus en plus à l'étude de l'économie et de ses lois, Marx s'est sérieusement rapproché des classiques malgré sa volonté critique et son ambition de fonder scientifiquement l'analyse du mode de production capitaliste. La problématique et la méthode diffèrent bien entendu de celles des classiques, mais force est de constater qu'entre **Travail salarié et Capital**, et les **Grundrisse**, d'une part, et **Salaire, prix et profit** et les textes du **Capital** publiés de son vivant, d'autre part, un déplacement notable s'est produit quant à l'objet de sa recherche. Comme le souligne fort pertinemment A. Négri <sup>317</sup>, l'objet est désormais moins le capital, rapport social, que la marchandise, objet social, et consécutivement à ce déplacement de l'objet d'étude, Marx s'est trouvé progressivement pris au piège de l'économie politique classique et des postulats que celle-ci doit poser pour fonder l'économie politique comme science et domaine autonome radicalement coupé du reste du social.

L'acte fondateur de l'économie politique comme science a été au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle non seulement de ramener la problématique économique [189] à la seule question de la richesse, à la différence des espèces métalliques chez les mercantilistes et de la terre chez les physiocrates celle-ci aura désormais depuis Locke sa source dans le travail, mais, de plus, d'admettre que la production et la circulation de la richesse étaient régies par des lois similaires à celles découvertes par la

---

<sup>317</sup> Antonio Negri, **Marx au-delà de Marx**, Paris, C. Bourgeois, 1979.

physique newtonienne. Dès lors l'analogie entre sciences physiques et science économique fournira le principe heuristique fondamental de l'économie « politique » classique, et encore jusqu'à nos jours celui de « l'économique ». Le champ et l'hypothèse d'ordre ainsi posés, la problématique se cristallisera sur le débat relatif à la théorie de la valeur.

Le statut de l'économie politique fut largement critiqué par Marx, néanmoins, on peut se demander si celui-ci s'est vraiment démarqué de l'objet de l'économie politique et des problèmes qu'elle s'était donnés à résoudre.

Marx, enfermé dans la problématique de l'économie politique, ne s'est plus désormais consacré qu'à solutionner les problèmes de l'école classique anglaise, prisonnier qu'il était, dès lors qu'il les acceptait, des postulats fondateurs de la « science » économique naissante et de ses catégories (objets utiles/travail — richesse sociale/économie ; échange d'équivalents/valeurs — théorie de la valeur travail/socialisation marchande ; marchandise/monnaie — capital/exploitation).

Lorsque Marx commence le **Capital** par cette phrase :

La richesse des sociétés dans lesquelles règne le mode de production capitaliste s'annonce comme une « immense accumulation de marchandises ». L'analyse de la marchandise, forme élémentaire de cette richesse, sera par conséquent le point de départ de nos recherches.

C'est plus qu'un préambule, c'est l'objet même de la recherche qui est ainsi définie : « l'analyse de la marchandise, forme élémentaire de la richesse ». Le risque n'était-il pas de procéder, comme A. Smith à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à un déplacement de la question de la richesse vers les objets et les choses qui la constituent, de ramener la question *sociale* des *rappports* économiques à la *nature essentielle* de la production, de la circulation, et de la répartition dans un système (capitaliste) d'objets (marchandises) ? Marx n'allait-il pas inévitablement se heurter aux mêmes ambiguïtés et difficultés que celles rencontrées par les « économistes » ? Comment lier logiquement le postulat de la valeur travail et le postulat de l'échange d'équivalents sans tomber dans un raisonnement circulaire qui indéterminé à la fois une théorie de la valeur dans la production et une théorie de la valeur dans l'échange ? Comment éviter une totale réification des rapports économiques, éviter que la

*marchandise* monnaie ne soit autre chose qu'un objet produit du travail et échangé sous le signe de l'équivalence valeur dans un système de production et de circulation des objets/marchandises ? Comment échapper à la problématique qui enserme toute solution à l'existence du profit entre l'échange d'équivalents valeur et la théorie de la valeur travail ? Comme E. Von Bohm Bawerk le soulignera, non sans ironie, les classiques avaient posé les problèmes de telle manière que ceux-ci débouchaient sur un cul-de-sac, le profit ne pouvant être relié qu'à l'existence d'un surtravail [190] comme Marx le montrera <sup>318</sup>. Si tel est vraiment le cas, les limites de la pensée économique de Marx doivent être recherchées, au-delà de la difficulté de concilier projet politique et projet scientifique, dans le socle épistémologique commun avec l'économie politique. La critique formulée par L. Althusser à l'encontre de l'économie politique prend ici toute sa saveur : l'origine des difficultés rencontrées dans la lecture de Marx relèvent moins dans la manière dont Marx a résolu les problèmes que dans la manière dont il les a posés <sup>319</sup>. Rien d'étonnant dans ce cas à ce que l'on se requestionne sérieusement sur la « validité scientifique » de « l'économie de Marx », cheval de bataille de son projet socialiste.

N'ayant pas l'ambition dans le cadre de cet article de rendre compte exhaustivement de la multiplicité des « difficultés » théoriques organiques à l'appareil conceptuel et analytique de Marx, nous nous contenterons de montrer qu'au moins deux questions fondamentales sont au centre de la « crise du marxisme ». La question du rapport monétaire marchand et son fondement qu'est la théorie de la valeur travail, d'une part, et la question du rapport salarial, d'autre part. L'une et l'autre étant, bien entendu, intimement liées.

---

<sup>318</sup> Eugen Von Bohm Bawerk, **Capital and Interest. A Critical History of Economical Theory**, New York, McKelley, 1957.

<sup>319</sup> Louis Althusser, Étienne Balibar, **Lire le Capital**, Paris, Maspero.

## Rapport monétaire marchand et théorie de la valeur travail

L'origine de l'économie politique résidait dans cette interrogation : pourquoi, comment et combien les objets économiques s'échangent-ils ? De ce questionnement, fondé sur « la séparation radicale des aspects économiques du tissu social et leur construction en un domaine autonome <sup>320</sup> », et issu d'une « révolution dans les valeurs » substituant aux valeurs « holistes » de nouvelles valeurs « individualistes », Marx, héritier, même critique des économistes classiques, ne réussira jamais à se soustraire. Trois postulats *organiques* au socle épistémologique de l'économie politique se retrouvent à l'origine de la construction théorique de Marx : l'hypothèse de nomenclature, l'échange constaté, et l'existence d'une loi de la valeur dont, chez Marx, les formes phénoménales que sont les rapports monétaires masquent le caractère *essentiel* de la valeur et la nature de sa *substance*, le travail abstrait comme *qualité* humaine générique et étalon de mesure du *quantum* de valeur que recèle tout bien économique échangé. Les trois postulats s'enchaînent logiquement dans l'ordre démonstratif de l'analyse de Marx.

### L'hypothèse de nomenclature

C'est à C. Benetti et J. Cartelier que l'on doit la mise en évidence de ce premier postulat. « Le point de départ explicite de la théorie économique est l'hypothèse de nomenclature, par laquelle il est postulé que les objets sont identifiables *a priori* en dehors et antérieurement à toute procédure économique <sup>321</sup> ». Paradoxalement, c'est en menant à l'origine une réflexion critique sur la cohérence logique de la théorie néo-classique, et plus particulièrement sur l'incapacité de cette théorie à fournir un calcul économique [191] du « capital », que ces auteurs ont mis le doigt sur une problématique qui questionne *aussi* la théorie marxiste.

<sup>320</sup> Louis Dumont, **Homo acqualis, génèse et épanouissement de l'idéologie économique**, Paris, Ed. Gallimard, 1977, p. 15.

<sup>321</sup> Carlo Benetti et Jean Cartelier, **Marchands, salariat et capitalistes**, Paris, Ed. F. Maspero, 1980, p. 89.

En effet Marx commence son analyse de la marchandise en *posant* que « *la marchandise est d'abord un objet extérieur*, une chose, qui par ses propriétés satisfait les besoins humains de n'importe quelle espèce <sup>322</sup> ». Cette façon de considérer a priori, de *désigner*, un ensemble d'« objets » selon leurs qualités physico-naturelles à satisfaire des besoins humains impose une logique démonstrative à Marx qui le conduit à définir l'ensemble des objets économiques comme un sous-ensemble des « objets de besoins » valeurs d'usage, possédant la qualité supplémentaire d'être valeurs d'usage *sociales*, c'est-à-dire désirables par ceux qui ne les possèdent pas. Le sous-ensemble ainsi défini se trouve donc être un ensemble-objets de besoin mutuellement désirables — construit *antérieurement* à toute procédure économique. Cette antériorité logique de la catégorie « objet économique » sur la catégorie marchandise s'inscrit en continuité avec la conception naturaliste qu'ont les classiques des rapports économiques. Et quelles que puissent être les ressources de la dialectique, la catégorie marchandise ne pourra plus se débarrasser de sa *nature* qui en intériorité aux rapports économiques imposera sa présence inéluctable.

Cette présence est gênante à deux niveaux :

*Premièrement*, tout rapport économique implique dès lors un *support naturel*, sinon une matérialité sensible sur laquelle puisse se cristalliser un « besoin » : toute marchandise est *individuellement* valeur d'échange *et/parce que* valeur d'usage. Cette conception conduit notamment Marx à ne pouvoir appliquer un traitement satisfaisant d'une part, au problème du transfert de la valeur du capital constant, la notion de capital constant étant contradictoire avec une théorie de la marchandise fondée en partie sur la notion de valeur d'usage socialement constituée <sup>323</sup>, et d'autre part au problème de l'élaboration du statut de la catégorie force de travail, comme nous le verrons dans la suite de cet article.

<sup>322</sup> Karl Marx, **Le Capital**, Paris, Ed. Sociales, 1975, Livre I, tome 1, p. 51.

<sup>323</sup> Voir Carlo Benetti, « La genèse de la théorie de la reproduction-circulation de la valeur » in **Marx et l'économie politique**. Grenoble, Ed. P.U.G., Masspero, 1977, p. 111 à 136 ; et Carlo Benetti, Jean Cartelier, 1980, *op. cit.*, p. 192 et suivantes.

Deuxièmement, inversement, tout « objet » qui ne possède pas cette *nature* est par définition exclu de l'espace des rapports économiques. L'implication d'une telle conception entraîne Marx à ne pouvoir concevoir la monnaie autrement que comme un « objet économique » ayant un support réel même si, comme marchandise particulière, il se distingue *historiquement* des autres de par sa *fonction* sociale d'équivalent général. La non spécificité posée *au départ* de la monnaie par rapport aux autres « objets économiques » conduit, d'autre part, aux déboires que l'on sait quant au problème de la transformation des valeurs en prix de production et sa réduction à la simple recherche d'un algorithme mathématique de « passage <sup>324</sup> », et d'autre part à l'impossibilité de concevoir théoriquement l'économie marchande comme *immédiatement* monétaire et la monnaie comme *rapport* social, comme « objet » *directement* social, irréductible à un quelconque « objet de besoin » fétichisé, et enfin à l'incapacité de rendre compte de l'existence du crédit (et de son rapport avec l'accumulation du capital) autrement que comme un instrument monétaire commode pour la circulation mais en fin [192] de compte incomplet puisque n'ayant pas toutes les qualités de la « vraie monnaie ».

Ce premier postulat naturaliste qu'est l'hypothèse de nomenclature enserme donc la pertinence de l'analyse de Marx, suivant en cela les classiques, dans des limites à l'intérieur desquelles la monnaie comme tous les « objets économiques » devra posséder au moins une qualité utile, une valeur d'usage.

### ***Échange constaté et théorie de la valeur travail***

L'hypothèse de nomenclature posant l'*existence* d'un ensemble d'« objets économiques », il reste maintenant à définir un espace homogène de commensurabilité dans lequel puissent être *mesurés* les rapports économiques. Pour cela il faut pouvoir, soit définir une mesure de chaque élément comme multiple d'une quantité consubstantielle représentable par un étalon pris comme terme de comparaison, soit définir

---

<sup>324</sup> Voir Daniel Boutaud, « Le problème de la transformation des valeurs en prix de production », **Interventions critiques en économie politique**, Montréal, n° 4, hiver 1979, p. 141-161.

un ensemble ordonné en classes d'équivalence de ces éléments. Marx a recours alternativement à l'une ou l'autre de ces deux méthodes lorsqu'il renonce à employer la dialectique hégélienne <sup>325</sup>. Le problème réside dès lors dans la nécessité logique dans laquelle se trouve Marx, pour fonder sa théorie de la valeur travail, de devoir avancer deux nouveaux postulats dont l'ordre démonstratif varie suivant la méthode de mesure utilisée.

- Soit postuler a priori l'échange et postuler à postériori que l'équivalence réside dans l'échange d'un même quantum de substance, le travail abstrait. Ce qui permet de résoudre le double problème de la valeur qui ne peut apparaître que s'il y a échange de marchandises, donc échange d'objets, et de l'échange qui nécessite pour qu'il y ait rapport d'équivalence une unité de mesure commune et de fait, sociale. Dans ce premier cas la « dialectique » de la marchandise se trouve renforcée dans le fait que les « objets économiques » sont bien des valeurs d'usage sociales *puisque échangés* et que le travail est bien le fondement de la valeur des marchandises *puisque s'il y a eu échange* il faut bien qu'existe un substrat commun aux marchandises échangées, celui-ci ne pouvant être que le travail. La seule qualité commune que peuvent invoquer toutes les marchandises étant qu'elles sont le fruit d'un travail humain. La détermination du quantum de travail abstrait que contiennent les marchandises est en conséquence le fait de l'acte d'échange qui mesure le temps de travail socialement nécessaire à la production de chaque type de marchandise.
- Soit, inversement, postuler a priori comme une évidence que la seule qualité commune que possèdent les « objets économiques » est d'être les fruits de travaux humains privés, et qu'en conséquence, si ces premiers doivent « entrer en rapport » cela ne peut s'effectuer que dans la « confrontation » des seconds. Il ne reste plus qu'à postuler que le mode de résolution sociale de cette confrontation s'effectue sur le mode de l'équivalence qui transcende

---

<sup>325</sup> Voir l'excellente analyse de Henri Denis sur la tentative défectueuse de Marx de fonder son économie politique du capitalisme sur la dialectique hégélienne, **L'Économie de Marx. Histoire d'un échec**, Paris, PUF, 1980.



les travaux privés concrets en travail social abstrait au travers de l'échange. Ce qui permet de surmonter la difficulté [193] soulevée par le passage théorique et réel du privé au social (du particulier au général et de l'individuel au collectif) dans un type d'économie où le caractère social de la production ne peut apparaître autrement que dans et par l'échange.

Dans un cas comme dans l'autre, à l'ensemble des objets socialement utiles vint se superposer de façon isomorphe un espace valeur travail abstrait dans lequel l'opérateur social de mesure est l'échange, et l'opération l'équivalence. Nous sommes donc bien en présence de deux raisonnements circulaires alternatifs dont les pôles communs mais inversés sont le postulat de l'échange et le postulat que la substance de la valeur est le travail.

Le postulat que la substance de la valeur est le travail est le plus facilement critiquable du simple fait, qu'outre le problème de l'existence ou non d'une « substance » de la valeur, l'argumentation logique est d'une remarquable faiblesse. Rien ne permet en effet d'affirmer que le *fait* d'être produit de travail soit la *seule* qualité commune que recèle toute marchandise <sup>326</sup>.

Par contre le postulat de l'échange relève d'une problématique plus complexe. À la source de tout projet de construction d'une théorie de la valeur, il y a le postulat de l'échange *constaté* puisque l'objet d'une telle théorie est de rendre compte d'une « loi de la valeur » qui gouverne les rapports économiques *sur la base de l'échange*. Et c'est dans cette problématique que Marx situe son projet de rendre compte de l'exploitation comme différence en valeur *malgré* et *grâce* à l'échange marchand.

Une fois éliminée toute référence à une quelconque substance de la valeur, il est possible de construire *mathématiquement* une théorie de la valeur en partant du principe que tout rapport économique est échange,

---

<sup>326</sup> Voir par exemple Herbert Gintis et Samuel Bowles, « Structure and Practice in the Labor Theory of Value », **The Review of Radical Political Economics**, vol. 12, n° 4, winter 1981, p. 1 à 26, qui montrent la possibilité de construire une « théorie de la valeur cacahouète » en suivant le même type de raisonnement que Marx.



relation d'équivalence <sup>327</sup>. Mais dans cette perspective nous sommes bien loin du projet de Marx qui est d'expliquer *socialement* l'exploitation, et révèle par excès l'impossibilité logique dans laquelle se trouve Marx de rendre compte de la socialisation. En effet, d'une part, l'échange est présentée comme rapport *structural toujours déjà là* <sup>328</sup> s'imposant aux individus *séparés* qui doivent tous posséder *quelque chose* à échanger, et d'autre part, l'effectuation et la mesure des échanges ne peuvent être rendus intelligibles que si l'on considère, *antérieurement* aux échanges, l'espace valeur comme *immédiatement collectif*. Pourquoi tout individu posséderait-il quelque chose à échanger ? Pourquoi l'échange s'imposerait-il aux individus séparés comme seule forme de socialisation, comme seul « rapport » économique ? Comment la valeur individuelle réalisée dans l'échange pourrait-elle être mesurée par fractionnement de la masse de valeur totale créée qui intègre déjà cette valeur individuelle ? Voilà de nombreuses questions éludées par Marx sous couvert d'échange généralisé et de valeur travail abstrait.

### **Monnaie et rapport marchand**

Une des conséquences inévitables de la théorie de Marx est dès lors son incapacité à *réintroduire* la monnaie autrement que sous la forme d'une marchandise. « La marchandise spéciale avec la forme naturelle de laquelle la forme équivalente s'identifie *peu à peu* dans la société, devient marchandise [194] monnaie ou *fonctionne* comme monnaie. Sa fonction sociale spécifique, et conséquemment son monopole social, est de *jouer le rôle* de l'équivalent universel *dans le monde des marchandises* <sup>329</sup> ». La spécificité de cette marchandise monnaie ne peut plus être que dans son caractère *fonctionnel* et évacue par là même une possibilité de différence *radicale* entre économie monétaire et économie

<sup>327</sup> Voir les travaux de Jacques Fradin, **Valeur, monnaie et capital**, thèse pour le doctorat es sciences économiques. Université Paris I, mai 1973.

<sup>328</sup> L'analyse qu'effectue Marx de l'évolution de la division sociale du travail comme condition *historique* qui contraint les individus à l'« échange » ne résout aucunement la problématique de l'origine et de l'imposition de l'échange d'équivalent valeur comme seul rapport économique universel.

<sup>329</sup> Karl Marx, *op. cit.*, p. 82.

marchande « parce que dans les rapports d'échange accidentels et toujours variables de leurs produits, le temps de travail nécessaire à leur production l'emporte de haute lutte comme *loi naturelle régulatrice*, de même que la loi de la pesanteur se fait sentir à n'importe qui lorsque sa maison s'écroule sur sa tête <sup>330</sup> ». Malgré la possibilité d'accidents erratiques, cette *loi naturelle régulatrice* nie à la monnaie qu'elle puisse avoir une efficace économique et social *propre*. Cette conception classique de la monnaie a un double inconvénient.

Premièrement elle rend la théorie marxiste incapable de rendre compte pertinemment de la dimension spécifiquement monétaire du capitalisme, sauf à produire de nouvelles catégories marxiennes hybrides <sup>331</sup> dont l'efficacité analytique trouve sa propre limite dans l'inévitable « ajustement brutal de la contrainte monétaire » qui traduit la pesanteur logique de la « loi naturelle régulatrice ». Aussi élaborés que puissent être les « enrichissements » de la théorie marxiste relatifs à la *nature* de la monnaie <sup>332</sup>, il est un problème incontournable, car au fondement de cette théorie, qui est le *réfèrent* étalon de valeur. Cet étalon *comme toute marchandise* doit être soumis à la loi de la valeur et porter en son sein l'unité dialectique de toute marchandise : être valeur d'usage (hypothèse de nomenclature) et valeur d'échange (travail abstrait). Étalon, qui malgré la connaissance construite de son *essence* (valeur) et de sa *substance* (travail), semble bien habile à cacher son *existence* et à se manifester comme *phénomène* <sup>333</sup>.

Deuxièmement, la non reconnaissance du caractère *premier* du rapport monétaire dans le rapport marchand et donc du rôle de

<sup>330</sup> Karl Marx, *op. cit.*, p. 87.

<sup>331</sup> La monnaie de crédit et toutes les « formes » que revêt la monnaie semblent poser de graves problèmes analytiques à la théorie marxiste. En témoigne, par exemple, la tentative de Alain Lipietz de « dépoussiérer » les catégories marxistes relatives à la « monnaie marchande ». « La monnaie doit-elle être une vraie marchandise ? », **Interventions critiques en économie politique**, Montréal, n° 5, printemps-été 1980, p. 193 à 214.

<sup>332</sup> Voir les travaux de Suzanne de Brunhoff, **Les Rapports d'argent**, Grenoble, Ed. PUG, Maspero, 1979.

<sup>333</sup> La référence à l'or comme étalon de valeur est de moins en moins « crédible » et bien peu nombreux sont les théoriciens marxistes qui s'y risquent encore.

*socialisation* du monnayage <sup>334</sup> conduit l'analyse marxiste à l'impossibilité de fonder le lien logique entre l'espace privé des individus séparés et l'espace social des rapports économiques autrement que sous l'égide de l'échange dont la double vertu est d'une part de faire de tout individu *un échangiste possesseur de quelque chose qu'il doit échanger* et donc s'inscrire dans un rapport social spécifique, et d'autre part, d'*homogénéiser socialement* les individus échangistes sous la férule de l'équivalence en travail abstrait.

Dans cette conception, le mode de socialisation que constitue l'échange marchand ne laisse plus aucune place à son avatar historique obligé qu'est la relation monétaire. Les relations monétaires, comme « voile » aux rapports d'échange d'équivalents valeur du à l'hyper-fétichisme de la marchandise monnaie, sont rejetées dans l'analyse des formes phénoménales de la loi de la valeur.

La « neutralisation » de la monnaie qu'effectue Marx est donc loin d'être satisfaisante puisqu'elle fait reposer tout le processus de socialisation sur le postulat de l'échange et de ses conditions d'effectuation : *devoir et avoir quelque chose à échanger pour donner lieu à valorisation*. Qu'en est-il dès lors du rapport salarial ?

---

<sup>334</sup> Nous faisons ici référence aux travaux de Carlo Benetti et Jean Cartelier qui montrent la nécessité logique de partir de la monnaie comme premier objet social pour élaborer correctement une théorie de l'économie monétaire. L'économie marchande est, pour ces auteurs, une économie *immédiatement* monétaire, *op. cit.*, 1980.

[195]

### *Le rapport salarial*

La logique démonstratrice de Marx dans *Le Capital* ne résulte pas uniquement d'un exercice intellectuel tourné vers la découverte « scientifique » des rouages du capitalisme. C'est faire la démonstration de l'existence de l'exploitation qui constitue le *projet politique* de Marx, et en ce sens, comme toute *vision du monde* <sup>335</sup>, les catégories construites et leur enchaînement démonstratif dans l'analyse de la marchandise et de sa circulation le sont *en vu* de fournir le socle théorique de la théorie de la plus value et de sa catégorie centrale : la marchandise pour le travail. C'est donc avant tout dans cette optique qu'il faut comprendre pourquoi Marx s'est évertué à éliminer toutes les entraves théoriques qui auraient rendu impossible le passage de l'analyse de la marchandise à l'analyse du capital <sup>336</sup>. Mais dans le cadre étroit de ce socle théorique, Marx a-t-il effectivement réussi à rendre compte de l'exploitation ?

### *L'énigme du capital*

Après l'analyse de la marchandise et de sa circulation formalisée par le cycle M-A-M (marchandise-argent-marchandise), Marx pose le problème de la circulation du capital, A-M-A', avec l'énigme relative au fait que A' est supérieur à A. Comment peut-il se faire que « l'argent fasse des petits » ? Face à l'impossibilité logique de résoudre cette question dans la circulation marchande, Marx répond par un paradoxe : « la métamorphose de l'homme aux écus en capitaliste doit se passer dans la sphère de la circulation et en même temps doit ne point s'y

<sup>335</sup> Voir Jacques Attali, **Les Trois Mondes**, Paris, Ed. Fayard, 1981.

<sup>336</sup> Nous ne pouvons encore que renvoyer à l'ouvrage de Henri Denis, 1980, *op. cit.*, dans lequel son analyse rigoureuse du *cheminement* de Marx révèle à quels tortueux problèmes ce dernier se trouvait confronté et comment il dut, prisonnier de son projet, concéder du terrain au naturalisme de Ricardo, au substantialisme d'Aristote et au matérialisme de Feuerbach.

passer <sup>337</sup> » dont la solution serait la suivante : « [...] il faudrait que l'homme aux écus eût l'heureuse chance de découvrir *au milieu de la circulation*, sur le marché même, une *marchandise* dont la valeur usuelle possédât la vertu particulière d'être source de valeur échangeable, de sorte que la *consommer*, serait réaliser du travail et par conséquent, créer de la valeur <sup>338</sup> ». Malheureusement la « solution » proposée par Marx n'est pas recevable puisqu'elle ne résout pas le problème posé, ou plutôt pose un second problème. En effet à la question A-M-A' : « conversion de l'argent en marchandise et *reconversion* de la même marchandise en plus d'argent <sup>339</sup> », Marx répond A-M...M'-A' : *conversion* de l'argent en marchandise et *conversion* d'une autre, d'une nouvelle marchandise, en plus d'argent que n'en valait la première. Dans cet étrange cycle marchand disparaît (est consommée ?) une marchandise M — mais sans toutefois disparaître puisque sa valeur demeure et se retrouve dans M' — et apparaît (est produite ?) une autre marchandise M'. Le procès de production étant à la fois fossoyeur et créateur, un cycle de circulation de marchandise se termine en même temps qu'en commence un nouveau. Dans ce cas il n'y a rien d'étonnant à ce que A puisse être différent de A'. Le fait de rompre le cycle de circulation de la marchandise M, A-M/, et de faire naître un *nouveau* cycle de circulation d'une *nouvelle* marchandise M',/M'-A', ne résout pas l'énigme du capital tel que posée par Marx : A-M-A'. Dans ces conditions de deux choses l'une. Ou bien Marx ne pose un problème qu'il ne peut [196] résoudre tout simplement parce qu'il est non pertinent, sinon contradictoire, avec la cohérence logique interne de l'échange marchand. Dans ce cas nous avons toujours A-M-A et jamais *par définition* A-M-A', et il est impossible de *formuler* l'« énigme du capital » *sur la base* de l'analyse de la marchandise et de sa circulation. Ou bien, et en conséquence de cette impossibilité, l'énigme du capital correctement formulée : A-M... ? ...M'-A pose, doit intégrer, *immédiatement* à l'analyse de l'échange marchand la problématique du lien circulation-production <sup>340</sup>.

<sup>337</sup> Karl Marx, *op. cit.*, p. 169.

<sup>338</sup> Karl Marx, *op. cit.*, p. 170.

<sup>339</sup> Karl Marx, *op. cit.*, p. 120.

<sup>340</sup> Lorsque Marx étudie le cycle total du capital dans le livre II du **Capital**, il se confronte à ce problème. « Nous avons vu que le procès de circulation, au terme de sa première phase A-M(T/MP'), est interrompu par P, où les

Ce « chaînon-manquant », à *ce stade démonstratif* de l'analyse de Marx pose un grave problème dans la mesure où le « passage » de l'économie marchande à l'économie capitaliste n'est pas construit analytiquement *sur la base* de l'échange marchand, comme Marx le prétend <sup>341</sup>, mais par l'introduction implicite de la production en *extériorité* à la problématique. Comme le souligne fort pertinemment H. Denis, « cette attitude de Marx se comprendrait mal si l'on ne voyait qu'elle est étroitement liée à l'abandon de l'idée d'une contradiction interne contenue dans la monnaie, et donc dans la circulation simple elle-même, abandon que nous avons évoqué au début de ce paragraphe. (Marx a évidemment perdu de vue entièrement la contradiction continue dans la thésaurisation monétaire, tenant au fait que la monnaie ne conserve sa valeur que si elle circule. Cet abandon est d'une importance

---

marchandises T et MP achetées sur le marché sont consommées comme parties constitutives, en substance et en valeur, du capital productif ; *le produit de cette consommation est une marchandise nouvelle*, M', modifiée quant à la substance et quant à la valeur. Il faut que le procès de circulation interrompu, A-M, soit complété par M-A. Mais comme support de cette deuxième et dernière phase de la circulation apparaît M', *une marchandise différente de la première*, M, tant au point de vue de la substance qu'à celui de la valeur... Au contraire, la première forme sous laquelle le capital s'est présenté à nous (Livre I chap. IV) A-M-A' (en décomposant : 1° A-MI ; 2° MI-A') nous montre *la même marchandise deux fois*. » La solution proposée par Marx à cette difficulté est pour le moins peu satisfaisante et nous fait soupçonner qu'elle est éludée sous couvert de circulation *monétaire* et par l'emploi de catégories *en général* : l'argent, la marchandise. « Malgré cette *différence essentielle*, les deux circulations ont ceci de commun que, dans leur première phrase, l'argent se convertit en marchandise, et dans leur deuxième phase, la marchandise en argent, autrement dit que l'argent dépensé dans la première phase reflue dans la seconde. Elles ont en commun, de l'autre côté, l'excédent de l'argent qui reflue par rapport à l'argent avancé. À cet égard, A-M... M'-A' apparaît comme impliqué dans la formule générale A-M-A'. » **Le Capital**, Paris, Ed. Sociales, L II, t. 1, p. 49. Sur la mise en évidence de cette « difficulté » et plus spécifiquement son lien avec le concept de « marchandise force de travail », que nous développerons par la suite, voir P. Chaskiel-H. Lhotel. « Notes sur segmentation, travail salarié, exploitation », in **Réexamens de la théorie du salariat**, Lyon, PUL, A.E.H. économiques, 1981, p. 56-57.

<sup>341</sup> « La transformation de l'argent en capital doit être expliquée en prenant pour base les lois immanentes de la circulation des marchandises, de telle sorte que l'échange d'équivalent serve de point de départ », **Le Capital**, ES, L I, t. I, p. 168.

essentielle. Marx, en effet ne pourra plus parler d'un passage *nécessaire* de la monnaie au capital). Puisqu'il ne peut plus expliquer le passage nécessaire de la monnaie au capital, Marx ramène le capital à une forme particulière de la circulation <sup>342</sup> ». Nous voilà à nouveau à une des sources de la faiblesse de l'analyse de Marx : la réduction de la monnaie à une simple marchandise particulière.

Par contre, considérer la nécessité que la monnaie doive circuler pour conserver sa valeur aurait pu conduire à fondre le capital sur l'articulation circulation-production. En effet, dès lors que seul le travail vivant à la qualité de conserver la valeur et que « l'homme aux écus » dédaigne à « retrousser ses manches » (petite production marchande), on dispose d'une telle somme d'argent qu'il lui est impossible, à lui seul, de la faire « circuler » pour lui conserver sa valeur (commerce), il ne reste plus à celui-ci que la possibilité de louer les services de travailleurs « libres » dont le travail vivant conserverait la valeur du « capital argent engagé ». Et si les travailleurs ainsi *loués* et *mis scrupuleusement au travail* créent plus de travail qu'il n'en a *coûté* à l'*achat* de leurs services, « l'homme aux écus » aurait l'heureuse surprise, vite ébruitée, de constater lors de la réalisation des nouvelles marchandises issues de cette opération *monétaire* que non seulement la valeur de son argent a été conservée mais qu'il « a fait des petits ». Surprise que « l'homme aux écus » ainsi devenu capitaliste, prisonnier qu'il est de devoir sans cesse faire « circuler » son capital argent pour le conserver et maintenant l'accroître <sup>343</sup>, cherchera à renouveler en se donnant désormais les moyens « techniques <sup>344</sup> » de sa réalisation.

<sup>342</sup> Henri Denis, *op. cit.*, p. 178-180.

<sup>343</sup> « Le développement de la production capitaliste nécessite un agrandissement continu du capital placé dans une entreprise, et la concurrence impose les lois immanentes de la production capitaliste comme lois coercitives externes à chaque capitaliste individuel. *Elle ne lui permet pas de conserver son capital sans l'accroître*, et il ne peut continuer de l'accroître à moins d'une accumulation progressive. », Karl Marx, **Le Capital**, Ed. Sociales. 1973, Paris, Livre I, tome 3, p. 32.

<sup>344</sup> C'est dans cette optique qu'il faut comprendre l'évolution historique de la division du travail comme approfondissement de la soumission réelle des travailleurs par le progrès-technique-de-mise-au-travail des salariés embauchés. Voir l'article synthétique d'Alain Azouvi sur cette question. « Progrès technique et Rapports de production », **Critiques de l'économie politique**, nouvelle série, n° 10, janvier-mars 1980.



Cette interprétation fidèle à l'« esprit » de Marx <sup>345</sup>, quant à une possible articulation circulation-production, s'en écarte pourtant radicalement conceptuellement, puisque celui-ci, enfermé dans la logique de la circulation [197] *marchande* excluant théoriquement toute conception *immédiatement monétaire* du rapport salarial, construit un concept force du travail *marchandise* dont le « poids » théorique implique plus de problèmes qu'il n'en résout.

### *La marchandise force de travail*

Marx nous dit que « notre homme trouve effectivement sur le marché une *marchandise* douée de cette vertu spécifique (avoir une valeur usuelle source de valeur échangeable) ; elle s'appelle puissance de travail ou force de travail <sup>346</sup> ». Quel est le statut de cette marchandise ? Comme toute autre elle est l'unité immédiate de valeur d'usage et de valeur d'échange et a en plus la spécificité que la consommation de sa valeur d'usage crée plus de valeur qu'elle n'en vaut.

### *La valeur d'usage de la force de travail*

La valeur d'usage de la force de travail est « l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existent dans le corps d'un homme, dans sa personnalité vivante, et qu'il doit mettre en mouvement pour produire des choses utiles <sup>347</sup> ». Mais pour être *support* (hypothèse de nomenclature) d'une marchandise il faut que la force de travail possède une valeur d'usage *sociale*, c'est-à-dire qu'elle soit utile à un autre. Or, plus que tout autre « objet économique » la force de travail ne révèle pas immédiatement ses qualités sociales. Pour détecter celles-ci il est

---

<sup>345</sup> En ce sens la mise en évidence récente du concept de « valeur en procès » par Alain Lipiez, **Crise et inflation, pourquoi ?**, Paris, Ed. Maspero, coll. Economie et socialisme, n° 36, 1979, fournit l'indice que l'étude attentive de l'œuvre de Marx révèle chez ce dernier une intuition qui dépasse largement le cadre étroit de la formulation théorique que l'on trouve dans **Le Capital**.

<sup>346</sup> Karl Marx, **Le Capital**, Ed. Sociales, 1975, Livre I, tome 1, p. 171.

<sup>347</sup> Karl Marx, op. cit., p. 170.



nécessaire de la mettre en œuvre dans les conditions sociales de production qui révèlent sa capacité sociale à être utile. Les capitalistes d'ailleurs ne s'y trompent pas puisqu'ils ne la paient qu'*après* qu'elle ait fait la preuve de son utilité sociale. Nous sommes donc en présence d'une curieuse marchandise qui au moment de sa vente n'existe pas réellement mais seulement virtuellement avec tout l'aléatoire que cela comporte.

D'autre part, il faut que la valeur d'usage de la force de travail soit possédée par quelqu'un pour qu'elle puisse être le support d'un échange. Or le travailleur qui vend sa force de travail ne possède pas à proprement parler sa valeur d'usage sociale puisque celle-ci n'est *réalité que* dans les conditions capitalistes de production, c'est-à-dire après sa vente. La seule façon acceptable d'appréhender la valeur d'usage sociale de la force de travail est donc de la considérer comme *praxis sociale spécifique à l'espace social de la production capitaliste* <sup>348</sup> et celle-ci est postérieure à l'acte d'achat-vente de la force de travail. Enfin, pour que cette valeur d'usage sociale de la force de travail puisse être support d'une marchandise, il faut qu'elle soit le produit d'un travail humain. Or, comme nous le verrons par la suite, la valeur d'usage de la force de travail, dans l'analyse marxiste, n'est pas produite mais le simple résultat d'une consommation improductive. Inexistante et non produite avant sa *vente* la « valeur d'usage » de la force de travail ne peut donc être le support d'une quelconque marchandise.

Les conséquences d'un tel résultat sont catastrophiques pour l'analyse de Marx. La force de travail se trouve expulsée de l'ensemble des « objets économiques ». Le mode de socialisation des travailleurs salariés est inexpliqué [198] puisque ceux-ci n'ont *rien à échanger*, l'échange étant dans l'analyse marxiste le seul mode de socialisation des individus séparés.

### *La valeur d'échange de la force de travail*

---

<sup>348</sup> Cette conception est la seule possible qui résoud la casuistique du « travail humain générique », véritable serpent de mer du statut du travail concret (générique, particulier,...) dans l'analyse marxiste. Voir B. Drugman, « Travail, force de travail et salariat : au-delà de l'économie politique du Capital », in **Réexamens de la théorie du salariat**, Lyon, PUL, A.E.H. économiques, 1981, p. 65-112.

Supposons maintenant comme le fait Marx, et malgré les critiques exposées ci-dessus, que la force de travail possède bien un support valeur d'usage sociale. Dès lors, « cette marchandise, de même que toute autre, possède une valeur. Comment la détermine-t-on ? Par le temps de travail nécessaire à sa production. » Cette question et cette réponse ont fait l'objet d'un long débat lancé en 1969 par Margaret BENSTON et repris par l'ensemble du mouvement féministe radical et se cristallisa sur la question du travail domestique <sup>349</sup>. En effet la propre cohérence théorique de Marx conduit à la possibilité d'une création de valeur dans le procès de production de la marchandise force de travail <sup>350</sup>. Le fait qu'il y ait dépense de travail vivant dans ce procès de production implique logiquement que puisse être réalisée, au travers de l'échange de la force de travail, la nouvelle valeur créée par le travail domestique. La conséquence en serait la possibilité pour le travailleur salarié de réaliser et donc de s'approprier un quantum de valeur qui ne serait pas le fruit de son propre travail. Dans ces conditions toute la « sociologie » de Marx, et plus généralement l'analyse matérialiste historique de la formation sociale capitaliste, se trouveraient bouleversées puisqu'il n'y aurait plus deux mais trois classes sociales antagoniques. La classe des

<sup>349</sup> Margaret Benston, « The Political Economy of Women's Liberation », **Monthly Review**, vol. 21, n° 4, 1969, p. 13 à 27, traduit en français in **Interventions critiques en économie politique**, Montréal, n° 4, hiver 1979, p. 83-96. Dix ans après, ce débat semble à la fois s'être enlisé, faute de solution acceptable dans l'espace de la théorie économique, et élargi à la critique de toute l'économie politique de la famille. Voir Maxime Molyneux, « Beyond the Domestic Labor Debate », **New Left Review**, n° 116, July-August 1979, p. 3 à 27. F. Bourgeois et al., « Travail domestique et famille du capitalisme », **Critiques de l'économie politique**, nouvelle série, no 3, avril-juin 1978, p.3 à 23.

<sup>350</sup> Dès lors que Marx parle de *marchandise* force de travail, cela implique nécessairement, quel que soit son caractère « particulier », qu'elle soit le produit du travail. « La valeur d'usage des marchandises une fois mise de côté, il ne leur reste plus qu'une qualité, celle d'être des produits du travail », Karl Marx, **op. cit.**, p. 54. Par conséquent, comme « la force de travail en activité, le travail vivant (ici le travail domestique), a la propriété de *conserver la valeur* (ici celle des marchandises moyens de subsistance nécessaires à la reproduction de la marchandise force de travail salarié) *en ajoutant de la valeur* », un nouveau quantum de valeur est *créé* dans le procès de production de la marchandise force de travail et *réalisé* dans sa vente à sa valeur.

capitalistes dirigeant la production de marchandises autres que la force de travail et exploitant les travailleurs(euses) salarié(es), la classe des travailleurs salariés « esclavagistes » récoltant les fruits du travail domestique même si ceux-ci peuvent être ensuite redistribués dans l'espace familial, et enfin la classe des « esclaves » domestiques expropriés des fruits marchands de leur travail dans le cadre de « rapports sociaux de production domestique » (mariage, filiation, alliance, liens communautaires) <sup>351</sup>.

Cette interprétation fondée sur la *forme relative* de la valeur, telle qu'exposée par Marx, a été l'objet de tentatives de réfutation fondées sur le choix de Marx de retenir plutôt pour cette problématique la *forme équivalent*. Dans ce cas : « En tant que valeur, la force de travail représente le quantum de travail social *réalisé* en elle... Le temps de travail nécessaire à la production des moyens de subsistance nécessaires à celui qui la met en jeu... (et de ses) remplaçants, c'est-à-dire des enfants des travailleurs... <sup>352</sup>. » Mais encore une fois, faut-il croire Marx sur parole ? Il semblerait que non. En effet, invoquer la forme équivalente signifie que dans le cycle FT-A- MS...FT-A-MS, soit que les moyens de subsistance marchands (MS) nécessaires à la reproduction de la force de travail (FT) sont *la même marchandise*, valeur d'échange *et* valeur d'usage, que la force de travail, ce qui constitue une position intenable ; soit que la valeur des moyens de subsistance ne fait que se conserver dans la force de travail, mais dans ce cas nous sommes en pleine contradiction avec les fondements de la théorie de la conservation de la valeur telle qu'exposée par Marx lui-même. Pour Marx la valeur ne peut être conservée que par la mise en œuvre de travail *vivant*. « C'est [199] la propriété naturelle du travail qu'en créant de nouvelles valeurs, il conserve les anciennes <sup>353</sup>. » La valeur des moyens de subsistance marchands ne peut être conservée dans la marchandise force de travail qu'au travers d'un procès de production dans lequel la consommation productive du travail vivant domestique non seulement conserve cette valeur mais en plus y ajoute un quantum nouvellement créé. L'examen de la forme équivalent, plutôt que d'infirmier la thèse de la création de valeur dans le procès de production de la force de travail,

<sup>351</sup> De par l'absence de toute relation marchande au sein de la famille, la similitude avec tout mode de production marchand ou capitaliste doit être écarté.

<sup>352</sup> Karl Marx, **op. cit.**, p. 173-174.

<sup>353</sup> Karl Marx, Livre I, tome 3, **op. cit.**, p. 47.

renforce celle-ci et confirme le caractère productif du travail domestique et par là même, une fois réalisé l'échange de la force de travail, son caractère de travail abstrait <sup>354</sup>.

La plupart des autres tentatives pour « repêcher » cette « marchandise force de travail » sans tomber dans le biais de la possible création de valeur qui résulterait de son procès de production, conduisent à l'impossibilité d'affirmer que la force de travail s'échange à sa valeur <sup>355</sup>. Affirmation qui, pourtant, parcourt toute l'œuvre économique de Marx. La seule solution envisageable dans le cadre de cette problématique, serait que la valeur et la quantité des marchandises moyens de subsistance nécessaires à la reproduction de la marchandise force de travail salariée se décompose en : 1° valeur et quantité des marchandises moyens de subsistance *personnellement* consommées par le travailleur salarié ; 2° valeur et quantité des marchandises moyens de subsistance consommées par le travailleur domestique et *équivalent* en temps de travail socialement nécessaire au travail vivant domestique dépensé pour la reproduction de la marchandise force de travail salariée ; avec la possibilité de généraliser cette méthode de décomposition valeur de la force de travail, d'une part, aux autres types de travaux et objets consommés pour la reproduction de la marchandise force de travail mais

<sup>354</sup> C'est dans cette veine théorique que certains auteurs ont pu produire une théorie du capital humain version marxisme. Voir Jean-Louis Cayatte « Méthode de calcul du degré de complexité de la force de travail », **Revue Économique**, n° 3, mai 1981, p. 563 à 580.

<sup>355</sup> Voir les acrobaties théoriques auxquelles se livrent Bruno Lautier et Ramon Tortajada : **École, force de travail et salariat**, Ed. PUG, Maspero, 1978, pour dépouiller la force de travail de tous ses attributs de marchandise et conséquemment, outre le problème de l'adéquation entre l'emploi et le contenu théorique « lié » des catégories marxistes utilisées, l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent de « raccrocher les wagons » à la théorie marxiste de la plus value. D'autre part la « révision » de certaines catégories marxistes conduit certains auteurs, comme ce fut aussi le cas de la « marchandise monnaie », à considérer la force de travail comme une « pseudo marchandise » pour les travailleurs. Voir Bernard Drugman, « Travail, force de travail et salariat : au-delà de l'économie politique du capital », in **Réexamens de la théorie du salariat**, Lyon, P.U.L., 1981, p. 67 à 112. Enfin la position la plus radicale consiste pour certains marxistes (?) à considérer la force de travail comme une ressource naturelle. Voir Michel de Vroey, « La théorie de la valeur de Marx. Une réinterprétation », **Économie et société**. Institut des Sciences économiques. Université catholique de Louvain, oct. 1981.

non issus du mode de production marchand et capitaliste, et d'autre part, aux processus inter-temporels de reproduction de la force de travail (éducation,...).

Outre les problèmes de validité et de pertinence théoriques quant à l'emploi des catégories marchandes pour rendre compte en terme de valeur/travail abstrait de travaux et objets non marchands au niveau de l'analyse synchronique, et des problèmes d'évaluation/anticipation correcte de la « révolutionnarisation des valeurs en procès » au niveau diachronique, deux « difficultés » s'opposent à l'adoption de cette solution. D'autre part il faudrait que les lois sociales spécifiques à l'espace économique du mode de production marchand et capitaliste (réduction théorique et réelle au temps de travail socialement nécessaire, échange d'équivalents valeur,...) s'appliquent *aussi* dans tous les autres espaces socio-économiques de la formation sociale capitaliste, par exemple dans le cas du travail domestique que la ménagère reçoive exactement l'*équivalent* valeur en marchandise moyens de subsistance du travail vivant, *contraint* au temps de travail socialement nécessaire, qu'elle a fourni pour reproduire la force de travail salariale de son mari ; et d'autre part, il faudrait que la *normalisation sociale* de la reproduction de la force de travail soit telle, que comme pour toute autre marchandise, à une *espèce particulière* de marchandise force de travail correspondent des normes de production et d'échange socialement spécifiées et [200] imposées. Nous serions dans « le Meilleur des mondes » de Huxley : la marchandise force de travail serait totalement réifiée et le travailleur totalement aliéné. « Tentation » théorique marxienne qui trouve sans doute son origine dans les écrits philosophiques de Marx, notamment les **Manuscripts de 1844**.

Le rejet du concept de marchandise force de travail qui découle de l'incapacité de Marx à fonder le double caractère, et qui plus est l'unité immédiate, de valeur d'usage et de valeur d'échange de cette « marchandise particulière » implique irrémédiablement l'incapacité de dégager l'origine de la plus value et donc de l'exploitation dans un cadre théorique construit autour des concepts d'échange et de marchandise.

Incapable de fonder et de mesurer une différence en valeur entre le travail nouvellement créé dans le procès de production capitaliste et la « valeur » de la force de travail, la théorie de la plus value perd toute sa consistance théorique, et à travers elle, la théorie « scientifique » de l'exploitation telle qu'exposée par Marx.

Une autre conséquence immédiate de la remise en cours du concept de marchandise force de travail est de ne plus pouvoir rendre compte de la catégorie salaire comme simple transformation de la valeur de la force de travail en prix de celle-ci. Mais cette *transformation* est-elle aussi *simple* que cela dans le propre cadre théorique marxiste de la marchandise force de travail ?

### *Le salaire*

Une des caractéristiques fondamentales du rapport salarial est qu'à la différence des autres échanges marchands le travailleur/échangiste qui vend sa marchandise force de travail n'est payé par le capitaliste qu'*après* avoir effectué son travail <sup>356</sup>. L'argent perçu à l'issue du procès de travail sous forme de salaire devra remplir sa fonction de moyen de paiement <sup>357</sup> et réaliser *après coup* la valeur de la marchandise force de travail. Cet « échange à terme » pose un grave problème à l'analyse marxiste puisqu'*au moment* de l'échange la valeur correspondante à la *forme monétaire* du salaire *promis* n'existe pas encore, n'a pas encore été créée.

Le *pouvoir d'achat* du salaire est inexistant et indéterminé avant la production. Il ne deviendra réalité, quantum de valeur créée et réalisable dans la *dépense* du salaire qu'après l'effectuation du procès de travail et sera déterminé par les niveaux et différences de productivité sociales des divers procès de production des marchandises de subsistance.

Une des caractéristiques fondamentales du système capitaliste est la révolutionnarisation permanente des moyens de production et

---

<sup>356</sup> « La force de travail est vendue, bien qu'elle ne soit payée qu'ensuite. Provisoirement, nous supposons, pour éviter des complications inutiles, que le possesseur de la force de travail en reçoit dès qu'il la vend, le prix contractuellement stipulé », Karl Marx, Livre I, tome 1, **op. cit.**, p. 178. Ce sont ces « complications inutiles » qui nous intéressent ici. Le traitement qu'en fait Marx au chapitre XIX et au paragraphe V du chapitre XXIV élude le problème, sous couvert de polémique avec les économistes classiques, plutôt qu'il ne le résout.

<sup>357</sup> « Le moyen de paiement entre dans la circulation, mais seulement après que la marchandise en soit sortie », Livre I, tome 1, **op. cit.**, p. 141.

consécutivement l'existence d'une *tendance immanente* de ce mode de production à accroître sans cesse la productivité sociale du travail <sup>358</sup>. Paradoxalement, chaque fois que Marx rend compte théoriquement du rapport salarial il pose explicitement ou implicitement l'hypothèse d'une non modification de la valeur des marchandises durant le cycle total du capital <sup>359</sup>. Cette hypothèse, outre le fait qu'elle invalide en partie la portée théorique des schémas de reproduction (quelle est la pertinence de cette hypothèse particulièrement [201] dans le cas de la reproduction élargie qui est la caractéristique constante du mode de production capitaliste par rapport aux modes de production antérieurs ? La reproduction élargie se ferait-elle toujours sur un mode extensif <sup>360</sup> ?) permet à Marx d'éluder le problème d'une éventuelle différence de valeur entre d'une part, l'argent/salaire *promis* au moment du contrat salarial et devant correspondre au pouvoir d'achat *requis à ce moment* pour l'achat des marchandises moyens de subsistance nécessaires à la reproduction de la force de travail, et d'autre part, l'argent/salaire qui doit nécessairement être *dépensé*, en réalisant une fraction du produit *de la période*, pour acquérir ces *mêmes* marchandises moyens de subsistance. L'accroissement de la productivité sociale du travail, durant la période, dans la production des marchandises moyens de subsistance, si elle ne modifie en rien le quantum de valeur du salaire promis/dépensé, se traduit par un accroissement du pouvoir d'achat du salaire et produit une différence entre la quantité des marchandises moyens de subsistance *nécessaires à la production de la marchandise force de travail* et la quantité des marchandises moyens de subsistance *effectivement consommées dans la reproduction* de la force de travail et qui

<sup>358</sup> « Le capital a donc un penchant incessant et une tendance constante à augmenter la force de production du travail pour baisser le prix des marchandises et par suite — celui du travailleur ». Livre I, tome 2, **op. cit.**, p. 13.

<sup>359</sup> « Pour garder la formule du cycle à l'état pur, il ne suffit pas de supposer que les marchandises se vendent à leur valeur ; il faut ajouter que cela se fait toute choses égales d'ailleurs... Le procès ne se déroule tout à fait normalement que si les rapports de valeurs restent constants. », Livre II, tome 1, **op. cit.**, p. 99.

<sup>360</sup> Voir B. Billaudot, **L'Accumulation intensive du capital**, thèse, Paris I, 1976, et les travaux qui s'en inspirent largement, notamment, J.H. Lorenzi-O. Pastre — J. Toledano : **La Crise du XX<sup>e</sup> siècle**, Paris Economica, 1980.



s'impose dorénavant comme la *norme sociale* de ce qui est *socialement nécessaire* à la reproduction de la force de travail <sup>361</sup>.

Ce qui conduit Marx à ne pas s'engager dans cette problématique, outre le problème général de l'incompatibilité théorique de la formalisation des schémas de reproduction et de la « révolutionnarisation » permanente des « valeurs en procès », est fondamentalement sa conception de la force de travail comme *marchandise*. Comme toute *espèce* de marchandise, son prix, le salaire, doit baisser avec son coût de production, en l'occurrence ici avec celui de la quantité *fixe* des moyens de subsistance « nécessaires ».

À cet égard, il n'est donc pas surprenant que Marx reprenne à son compte, bien entendu sous forme « scientifique », la « loi d'airain des salaires » de Lassalle. Si la force de travail est une marchandise, son prix, son salaire, varie avec celui de ses conditions de production, entendre par là le prix des moyens de subsistance *matériellement nécessaires à sa production* (et non pas *socialement nécessaire à sa reproduction*) <sup>362</sup>.

---

<sup>361</sup> On pourrait objecter que cette différence peut être minime sinon inexistante du fait de la brièveté qui sépare deux cycles de rotation du capital variable. À cette objection il convient de répondre, d'une part, que la validité des clauses salariales d'un contrat de travail dure généralement une période qui recouvre de nombreux cycles de rotations du capital variable (l'enjeu des conventions collectives souvent conclues pour plusieurs années réside justement sur l'anticipation et la capacité des travailleurs et leurs organisations syndicales à imposer une évaluation correcte de l'accroissement de la productivité sociale du travail — clause d'enrichissement indexée sur la croissance réelle en volume — et du maintien du pouvoir d'achat-indexation sur l'inflation ; par ailleurs, on connaît la difficulté qu'a chaque travailleur individuel pour renégocier les clauses salariales de son contrat de travail), et d'autre part, que la démarche théorique la plus adéquate pour rendre compte du mode de production capitaliste et de sa reproduction est, plutôt que d'ignorer, d'intégrer comme caractéristique fondamentale de ce mode de reproduction *la loi tendancielle immanente* à l'accroissement de la productivité sociale du travail (avec par ailleurs les conséquences que cela pourrait avoir sur le concept de plus value relative...),

<sup>362</sup> Un autre point que l'on ne peut aborder dans le cadre restreint de cet article est le problème que soulève l'affirmation suivante de Marx : « [...] le prix moyen du travail, c'est-à-dire la valeur de la force de travail, est déterminée par le prix de production des moyens de subsistance nécessaires ; le premier augmente ou diminue avec le second. », *Livre III, tome 3, op. cit.*, p. 244. Aux



Le salaire comme catégorie centrale pour l'intelligibilité du procès de reproduction ne peut donc être réduit à un échange marchand pour la simple et bonne raison que ni les travailleurs, ni les capitalistes ne peuvent savoir exactement ce qu'ils échangent, sinon, pour les premiers, une promesse de « bien travailler », et pour les seconds une promesse de délivrer des salaires *monétaires*. C'est donc la dimension immédiatement monétaire du rapport salarial, à la charnière du procès de reproduction *diachronique* des « valeurs en procès », qui le rend intelligible dans le cadre conceptuel marxiste de la circulation marchande de tous les « objets économiques ».

Pour résumer, la conception marchande du rapport salarial chez Marx repose sur cette contradiction : la marchandise force de travail s'échange à sa valeur mais comme cette valeur n'est *pas produite* (inexistante d'un procès de production qui créerait comme valeur la force de travail) et son équivalent *pas encore produit* (les procès de production des moyens de subsistance [202] qui créeraient ces derniers comme valeurs n'ont pas encore eu lieu), *au moment de l'échange*, la marchandise force de travail n'a pas de valeur. Le salaire comme *revenu monétaire* réalisera par sa dépense une valeur dont le quantum est indéterminé au moment de la détermination *contractuelle* du salaire. En ce sens le rapport salarial ne peut être qu'un rapport social antagonique prenant la forme, dans la circulation monétaire, d'une relation monétaire non marchande.

Deux « objets économiques » semblent donc bien embarrassants pour l'économie marxiste. La monnaie et la force de travail. C'est l'analyse de la marchandise, construite sur le trépied théorique de l'objet utile, l'échange, et la théorie de la valeur travail, qui devait refouler la

---

variations générales et différentielles des taux de croissance de la productivité sociale du travail dans les diverses branches productrices de marchandises moyens de subsistance, vient s'ajouter la « déformation » du système des valeurs par rapport au système des prix de production due à la péréquation des taux de profit. Dans ces conditions, comment peut-on encore voir dans le « salaire » *monétaire* la forme phénoménale de la *valeur* de la marchandise force de travail déterminée *au moment* du contrat salarial ? Les « échangistes » de cette « marchandise particulière » force de travail auraient-ils la capacité « phénoménale » d'anticiper correctement et d'un mutuel accord, *au moment* du contrat salarial, la *valeur actuelle* du salaire monétaire au moment où aura lieu sa dépense ? Le rapport salarial comme « échange constaté » garde encore de bien nombreux mystères.

monnaie dans l'économie phénoménale et le fétichisme. C'est le concept de force de travail marchandise qui devait permettre sur cette base de rendre compte « scientifiquement » de l'exploitation. Au centre de ce dispositif théorique résidait la résolution de l'énigme du capital, présentée dès la première page du chapitre VI du *Capital*. Malheureusement « la dernière supposition » que nous propose Marx dans ce passage crucial, longtemps considéré comme un coup de génie, s'avère être un coup de force théorique contradictoire avec la logique interne du socle théorique, l'analyse de la marchandise et sa circulation, sur lequel il est fondé.

En effet, lorsque Marx, comme ultime prémisse à l'exposition de sa solution, écrit : « S'il (l'argent) sert de moyen d'achat ou de moyen de paiement, il ne fait que réaliser le prix des marchandises qu'il achète ou qu'il paye. S'il reste tel quel, s'il conserve sa propre forme, il n'est plus, pour ainsi dire, qu'une valeur pétrifiée <sup>363</sup> », cela ne peut signifier que deux choses. D'une part, si l'argent comme « valeur pétrifiée », thésaurisable, conserve par « nature » sa capacité de moyen d'achat ou de paiement, il n'est pas nécessaire qu'il circule pour *conserver* sa valeur. En conséquence l'argent, et plus généralement la circulation marchande, ne porte pas en son sein la *nécessité* du capital. Celle-ci reste une énigme *théorique* à découvrir. D'autre part, la *constatation historique* de l'existence du capital ne peut pas être rendu intelligible par la capacité de moyen de paiement de l'argent puisque dans la circulation, l'argent, comme *forme valeur*, ne peut s'inscrire *que* dans un échange d'équivalents valeur. Or, comme nous l'avons vu, le rapport salarial ne peut être un tel type d'« échange ». L'acte d'achat-vente de la force de travail constitue un *rapport* monétaire antérieur à l'existence et à la possible valeur des marchandises qui en sont l'enjeu. *Nécessité* et *transformation* de l'argent en capital ne peuvent donc pas être rendus intelligibles sur la *socle* théorique de l'analyse marxiste.

Au fondement du capitalisme, les *rapports* monétaires et le *rapport* salarial peuvent-ils être réduits, comme à l'origine de la genèse démonstrative de Marx, à de simples « échanges marchands d'objets utiles fruits du travail humain » ? Il semblerait, comme nous avons essayé de le montrer dans le cadre limité de cet article, qu'au moins deux « objets économiques », la monnaie et la force de travail, sont rétifs à

---

<sup>363</sup> « *Le Capital* », **op. cit.**, Livre I, tome 1, p. 170.

ce traitement et constituent deux écueils incontournables pour la théorie marxiste. Faut-il en conclure à l'échec de cette théorie ? Ce serait aller un peu vite en besogne car, malgré [203] ces « difficultés », l'œuvre de K. Marx reste encore de nos jours la référence obligée pour quiconque veut tenter de comprendre la spécificité historique du capitalisme.

Juin 1982

## **NOTES**

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[204]

[205]

[206]

[207]

**Interventions économiques**  
*pour une alternative sociale*

**No 10**

**LA FILIÈRE CANADIENNE**

# RUBRIQUE DE LIVRES

[Retour au sommaire](#)

[207]

**Sous-développement, tiers-mondisme et révolution.  
Critique de l'économie politique**

de Samir Amin.

*L'importance et l'actualité des thèmes traités par Samir Amin n'ont pas besoin d'être soulignées. Ses travaux sur le développement mondial du capitalisme, sur l'impérialisme et le développement inégal traitent d'un processus qui n'est pas nouveau mais, qui atteint, depuis les quarante dernières années, une centralité nouvelle.*

*Samir Amin fut incontestablement au centre des débats visant à développer un corps conceptuel pour appréhender les modalités nouvelles de l'impérialisme néocolonial. Sa tentative d'interprétation du cours historique et des voies de dépassement de l'impasse actuelle sont des pistes sérieuses et audacieuses. À ce titre, sa récente tentative (Amin, 1978A, 1979) de dégager la théorie marxiste de la tentation d'une « réduction occidentalocentriste », tentation liée en partie à la genèse européenne du marxisme (1979 :15 et ss), est un apport incontestable pour ceux qui veulent rompre avec l'eurocentrisme des sciences du social.*

*Néanmoins, les travaux de Amin posent de sérieux problèmes. Les fondements empiriques de ses analyses et les conclusions politiques qu'il en dégage nous semblent contestables. Certes, comme penseur théorique, Amin ne s'applique pas avant tout à apporter des preuves empiriques, à compléter sa théorie jusque dans les moindres détails, à examiner tous les facteurs d'importance secondaire. Il lui importe d'aller jusqu'au fond des choses, de réduire le problème à ses aspects essentiels, d'écarter tout ce qui distrait et détourne de ces aspects et de démontrer ainsi la simplicité relative des données de base et la conclusion inéluctable à laquelle elles aboutissent. C'est la force de tout théoricien. Mais c'est aussi une faiblesse. Nous trouvons dans le cas de Amin que celui-ci tranche beaucoup trop facilement dans plusieurs débats de fond. L'ambiguïté de certaines de ses conclusions politiques et l'évaluation tortueuse qu'il fait subir à certains événements de*

*l'histoire contemporaine sont étroitement liées aux problèmes non résolus dans son modèle théorique.*

*Nous n'avons pas l'intention de présenter dans sa globalité l'œuvre de Samir Amin. Celle-ci est imposante (voir bibliographie), quoique parsemée de redites. Nous reprenons essentiellement les grandes préoccupations qui jalonnent ses travaux pour en dégager les aboutissements et les problèmes théoriques que ceux-ci soulèvent.*

[208]

### *Le modèle théorique*

Samir Amin est un tiers-mondiste. L'intérêt premier de son travail théorique est la formulation d'un jeu de concepts fondamentaux permettant d'appréhender le « sous-développement » des formations sociales du tiers-monde. Son premier grand travail théorique, *L'Accumulation à l'échelle mondiale* (1971), insiste sur la nécessité d'une théorie capable d'expliquer la coexistence de « pays développés et de pays sous-développés » dans le monde capitaliste. Cette théorie du sous-développement, (Amin, 1971 : 25) précise qu'elle doit nécessairement être une théorie du développement capitaliste, c'est-à-dire la théorie de l'accumulation à l'échelle mondiale.

Ses premiers travaux s'intéressent à définir comment le processus d'accumulation capitaliste procède d'un système mondial unique et constitue un procès historique global. L'histoire du développement capitaliste est celle de son extension à partir de l'Europe et « sa constitution en un système mondial structuré comportant un centre et une périphérie » (Amin, 1971 : 297).

L'unicité du développement capitaliste ne correspond pas chez Amin à la mondialisation des rapports de classe ; car, le développement capitaliste est aussi un processus de développement inégal entraînant avec lui des contradictions entre régions et nations inégalement développées. Dans l'histoire de l'économie mondiale capitaliste, l'inféodation de la périphérie par le centre a créé une dichotomie au niveau du système économique mondial générant deux types de formations sociales structurellement différents.

Au centre, la Grande-Bretagne d'abord, puis l'Europe continentale et l'Amérique du Nord, très tardivement le Japon, le système est marqué par le développement *endogène* du capitalisme : un modèle *auto-centré* puisant son développement dans sa propre dynamique et fondant sa croissance sur l'élargissement du marché interne, tendant ainsi à un développement capitaliste exclusif.

Dans ce modèle, écrit Amin, on fait abstraction des relations extérieures, ce qui signifie non pas que le développement du capitalisme soit opéré dans un cadre national autarcique, mais que les relations essentielles dans le système peuvent être saisies en faisant abstraction de ces relations (Amin, 1972 : 706).

À la périphérie, la subordination par le capitalisme du centre des sociétés précapitalistes au moment de la colonisation et de l'édification d'une spécialisation internationale du travail a créé une structure qui, sans cesse reproduite par le biais des échanges internationaux, bloque la capacité endogène de développement. Alors qu'au centre, le capitalisme a tendance à devenir exclusif, à la périphérie, il s'appuiera sur le maintien ou la création de secteurs non-capitalistes.

Le capital n'a pas seulement su « profiter » des rapports précapitalistes en les soumettant. Il a même su créer de toutes pièces à son profit des rapports non capitalistes : l'esclavage en Amérique, le second servage en Europe orientale, l'économie de traite en Afrique, l'économie de réserve en Afrique australe, etc. (Amin, 1982 : 188)

Même si le débat accusant Samir Amin de circulationniste (c'est-à-dire de fonder son analyse du capitalisme sur un rapport d'échange et non sur un rapport de production) ait souvent négligé de rappeler comment pour lui le fondement de l'échange inégal se trouve dans un rapport spécifique d'exploitation (la faible rémunération du travail entretenue à la périphérie par l'hétérogénéité des formations sociales extraverties), il est évident que son analyse l'amène à placer au centre du développement capitaliste non [209] plus les rapports de classes mais les rapports entre les nations. Dans un texte récent, il déclare : « l'aspect principal de la crise actuelle est d'être une crise de la dimension internationale du travail, c'est-à-dire largement une crise des rapports

Nord/Sud » (1982 : 182). « Ce point de vue s'oppose à celui qui voit l'origine et l'aspect principal de la crise dans les rapports internes Capital/Travail propres aux pays capitalistes avancés (1982 : 187). »

Amin réaffirme ainsi deux conclusions politiques qu'il dégage de son travail et sur lesquelles nous aimerions insister : soit l'inexistence de tout potentiel révolutionnaire des luttes au sein des nations du centre et le caractère révolutionnaire des luttes centre/périphérie — nation dominante/nation dominée.

La contradiction principale dans laquelle se manifeste l'antagonisme bourgeoisie /prolétariat à l'échelle mondiale n'est plus la contradiction bourgeoisies nationales des centres développés/prolétariats de ces centres mais celle qu'oppose le capital des monopoles aux peuples de la périphérie (Amin, 1976B : 3).

Cette thèse implique donc que le « moteur de l'histoire » moderne soit « l'émergence des nations d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine » (Amin, 1973A : 8) en lieu et place de la classe ouvrière des pays du centre à cause du reflux du mouvement ouvrier occidental depuis la Commune de Paris, c'est-à-dire « depuis la formation du système impérialiste mondial » (Amin, 1978A : 280). Samir Amin veut tellement prouver cette thèse qu'il énonce l'affirmation suivante :

...ni les événements de 1968, ni ceux, plus récents, du Portugal et d'Espagne n'indiquent encore une perspective révolutionnaire possible en Occident (Amin, 1973 : 23).

*A contrario*, chaque lutte anti-impérialiste <sup>364</sup> « comportait et comporte une dimension socialiste potentielle » (Amin, 1973A : 23). Le

---

<sup>364</sup> N'y a-t-il pas lieu ici de distinguer lutte anti-coloniale et lutte anti-impérialiste ? Qu'il y ait une dynamique potentiellement anti-impérialiste dans une lutte anticoloniale cela est tout à fait réel, mais toute lutte anti-coloniale ne débouche pas nécessairement sur une lutte anti-impérialiste. Cette distinction est, à notre avis, essentielle pour analyser les mouvements anticoloniaux, néo-coloniaux et anti-impérialistes suivant la Deuxième Guerre mondiale. Elle est entreprise chez Frank Tenaille (1979) qui construit une typologie des indépendances africaines.



cercle est donc bouclé. Mais ce cercle possède toujours quelques angles difficiles à éliminer. Ainsi, Amin pour prouver que seule la Commune de Paris fut exceptionnellement un processus révolutionnaire appartenant au « centre » va jusqu'à signifier que

...la lecture de Pierre Broué, *Révolution en Allemagne* [...], convaincra le lecteur que, contrairement aux attentes de l'auteur, il n'existait guère de perspective révolutionnaire possible dans l'Allemagne des années 1917-1923 (Amin, 1973A : 23).

Ainsi, grosso modo, toute lutte anti-impérialiste du tiers-monde a un potentiel socialiste, tandis qu'une lutte dans un centre impérialiste où la question du pouvoir était devenue un enjeu réel de la lutte des classes, par l'entremise d'organe de double pouvoir (les conseils ouvriers), n'est pas reconnue comme perspective révolutionnaire et n'aurait pas montré historiquement son potentiel socialiste (voir à ce sujet Broué, 1971 ; Bertrand éd, 1977 ainsi que Mandel 1976).

Nous ne sommes pas intéressés à entreprendre un débat sur les définitions de perspectives, situations révolutionnaires ou encore sur ce qu'est un potentiel socialiste. [Ce débat serait aussi valable que celui du Moyen-Âge sur le nombre d'anges pouvant danser sur la pointe d'une aiguille]. Ce que Samir Amin remet fondamentalement en cause par ses thèses, c'est la potentialité révolutionnaire de la classe ouvrière ou de tout mouvement populaire des centres impérialistes. Ceci est un vieux débat chez les marxistes, de Bernstein (1975) aux tenants de l'École de Francfort (Vincent, 1976) jusqu'aux « tiers-mondistes <sup>365</sup> ».

La remise en cause de la potentialité révolutionnaire du mouvement ouvrier [210] et populaire des centres impérialistes par Samir Amin s'appuie sur une combinaison factuelle et une construction théorique.

---

<sup>365</sup> Contre toute interprétation abusive, ce n'est pas parce que nous citons dans ce débat Bernstein, L'École de Francfort ou les tiers-mondistes que nous tirons un trait d'égalité entre ces positions et celle de Amin. Tout ce que nous voulions souligner c'est que ce débat n'est pas nouveau et qu'il est repris continuellement à cause de transformations même du système capitaliste mondial.

### *Sur l'histoire des processus révolutionnaires*

D'abord, Samir Amin souligne que les processus révolutionnaires qui ont réussi le furent dans la périphérie ou la semi-périphérie (Amin, 1978A : 291). Ceci est indéniable. De la Première Guerre mondiale a surgi la première vague révolutionnaire *mondiale*. La révolution russe fut la première révolution prolétarienne victorieuse de la période historique de l'impérialisme. Comme Boukharine (1977) l'analysait, l'impérialisme résulte de la contradiction fondamentale entre les rapports sociaux de production, les frontières nationales et le développement des forces productives.

Dans ce cadre, le « maillon faible », la semi-périphérie, explosa en premier lieu. Les tentatives révolutionnaires du centre ont été jusqu'alors des tentatives défaites. En ce sens, la Commune de Paris ne constitue en rien une exception historique.

La Deuxième Guerre mondiale résulte de l'échec partiel de la première vague révolutionnaire, qui comprenait la défaite de la seconde révolution chinoise de 1925-27 (Isaacs, 1967) dans les pays périphériques, et qui fut consacrée par les défaites successives des principaux prolétariats européens — défaites des révolutions allemandes de 1918 et 1923, du prolétariat italien, autrichien, français (1936-38), du prolétariat espagnol, sans omettre la défaite de la grève générale anglaise de 1926 (Claudin, 1972).

La révolution chinoise de 1949 et le développement de la révolution dans les pays capitalistes arriérés ont surgi par les fractures ouvertes dans le système impérialiste mondial. La décadence des impérialismes européens, à la suite de la Première Guerre mondiale et entre les deux guerres, leurs effondrements sous les coups de l'impérialisme allemand et l'impérialisme japonais, l'effondrement à leur tour de ceux-ci sous les coups de l'Armée rouge et de l'impérialisme américain, ont ruiné les anciens rapports du système impérialiste mondial, sans qu'ils puissent être reconstruits, réordonnés de façon stable. Aussi fut ouverte la voie à la révolution chinoise et aux mouvements de libération nationale dans les pays du tiers-monde intégrés au système impérialiste mondial. Obligé de soutenir à bout de bras les capitalismes défaillants d'Europe, menacé par la vague révolutionnaire issue de la Deuxième Guerre mondiale, l'impérialisme américain était hors d'état d'imposer à la classe

ouvrière américaine les contraintes qu'exigeaient l'exercice plein et entier de son rôle de gendarme contre-révolutionnaire mondial.

Effectivement, les révolutions victorieuses ont eu lieu à la périphérie et à la semi-périphérie. Le prix à payer pour ces révolutions fut énorme. La bureaucratisation en est, à notre avis, une conséquence. Amin ne s'adresse pas à cet aspect du développement inégal, reléguant le tout à un « mode de production soviétique » (1978A : 288). Paradoxalement, leur caractère périphérique permet de faire un bond révolutionnaire mais cette même « arriération » pèse d'un poids tel que ce bond atteint rapidement des limites pouvant amener une dégénérescence du processus révolutionnaire.

Affirmer le caractère progressiste des révolutions anticoloniales et les brèches victorieuses réalisées contre l'impérialisme mondial ne doit pas conduire à occulter au sein des pays du centre tout mouvement révolutionnaire. Amin taxe facilement toute l'histoire du mouvement ouvrier occidental de « révisionnisme social-démocrate » (Amin, 1976A : 7). Il produit de l'occidentalocentrisme à sens inverse : si la gauche européenne a longtemps nié toute possibilité révolutionnaire ailleurs qu'au centre, [211] désabusée de son prolétariat, elle a eu tendance dans les dernières années à transférer toute virtualité révolutionnaire au tiers-monde. Le tiers-mondisme est un produit européen. Pourtant, en situant lui-même le problème à l'échelle mondiale, Amin aurait dû saisir qu'insérés dans la même structure mondiale, les coups portés aux classes dominantes du système peuvent émaner de structures sociales du centre ou de la périphérie.

À ce titre nous rappelons la discussion sur le potentiel socialiste de la révolution allemande en 1917 et 1923, comme celui, à la même période, des mouvements révolutionnaires en Autriche-Hongrie et en Italie et les situations révolutionnaires ouvertes par la Deuxième Guerre mondiale comme les brèches réalisées plus récemment par les mouvements ouvriers et populaires (Tchécoslovaquie, le Mai-Juin 68 français, Portugal 1976, Pologne 1980, etc.). Par ailleurs, ces grands moments ne sont pas indépendants des luttes dans le tiers-monde : les mouvements des années soixante-dix recoupent la guerre du Vietnam — le mai 68 en France et en Tchécoslovaquie, l'offensive du têt au Vietnam — la Révolution portugaise, la guerre anti-impérialiste en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau, etc.

Les oublis empiriques, la stratégie et le modèle socialiste proposés par Amin s'apparentent à plusieurs niveaux au maoïsme. S'il émettait de multiples réserves à ce sujet dans ses premiers écrits, son dernier livre, *L'Avenir du maoïsme* (Amin, 1981), est éclairant. À partir de modèles mathématiques abstraits, il tente de démontrer comment à côté du modèle de développement capitaliste et du modèle bureaucratique soviétique naît un autre modèle de développement autocentré. Le seul modèle fondé sur une alliance des masses paysannes rurales et de la classe ouvrière urbaine, alliance qui pour la première fois dans l'histoire permet une industrialisation non financée par une surexploitation de la paysannerie <sup>366</sup>. En 1976, au moment de la prise du pouvoir par les Khmers rouges au Kampuchéa, Amin (1976 : 163-164) présentait aussi l'expérience comme une stratégie de développement autocentré. Pis encore, il affirmait étrangement : « l'expérience révolutionnaire du Cambodge a su apprécier correctement la hiérarchie des contradictions spécifiques à ce type de sociétés. La contradiction principale oppose ici la paysannerie prise dans son ensemble au capital qui la domine et que la ville symbolise. » Il s'agissait d'y penser... éliminer la ville et ses habitants pour abolir la contradiction.

Ses rapports avec le maoïsme peuvent plus généralement se lire dans sa reprise de la théorie maoïste de la révolution ininterrompue et par étapes (1978A : 365), la question des alliances de classe et la théorie du bloc des classes sociales dans le mouvement de libération nationale (1978A : 337) et, son appréciation de la thèse des trois mondes et la nécessaire réhabilitation du phénomène national malgré ses critiques sur l'oubli des classes sociales (1979 : 211-218), bref, l'encerclement des villes par les campagnes transposé au niveau mondial par l'encerclement du centre par la périphérie, le moteur historique étant « le mouvement de libération nationale anti-impérialiste » (1978A : 337).

---

<sup>366</sup> L'un de nous a déjà tenté de montrer que l'accumulation primitive socialiste chinoise opère selon les normes typiquement staliniennes, c'est-à-dire par une surexploitation économique de la paysannerie, un embrigadement administratif et politique excessif et par des collectivisations forcées (Poulin 1979). Le taux de productivité est donc extrêmement bas non seulement à cause du problème des ciseaux et du manque d'équipement industriel mais aussi à cause d'une passivité, d'un manque d'intérêt, voire d'une grève du zèle permanente chez les paysans.

### *Sur sa construction théorique*

Pour appuyer ses oublis « empiriques » et ses conclusions « politiques », Amin a senti le besoin dans les années récentes (Amin, 1978A, 1979) d'élargir ses préoccupations théoriques. Celles-ci sont devenues plus ambitieuses : d'une théorie régionale du développement capitaliste il est passé à une théorie générale de « l'histoire de l'humanité ». L'analyse du développement capitaliste inégal s'inscrit dorénavant dans une tentative de cerner et de découvrir « l'unicité de la succession nécessaire » des [212] modes de production à travers la progression historique de l'humanité. Cette unicité...

... est rétablie par la succession nécessaire des trois familles de modes de production : la famille des modes communautaires, celle des modes tributaires, le mode capitaliste, le premier à présenter des caractères universels (Amin, 79 : 10).

Le socialisme naîtra dans le tiers- monde. Cette affirmation conjoncturelle, fondée sur l'histoire du développement récent, devient une loi historique concernant la succession des modes de production. Dès 1973, dans *Le Développement inégal*, Amin postulait qu'un système n'est pas dépassé à partir de son centre mais à partir de sa périphérie » (Amin 1973A : 8). Dans *Classe et Nation* (1979 : 14), il formulera plus explicitement sa thèse : « l'histoire universelle est toujours histoire de développements inégaux... La périodisation de l'histoire doit être fondée sur la dialectique tendances générales/développements inégaux par lesquelles s'expriment ces tendances » (Amin, 1979 : 14).

Ceci admis, il construit un parallèle entre la transition capitaliste et la transition socialiste. Du même ordre, selon la loi du développement inégal, comme la famille des modes tributaires (1979 : 24) fut dépassée par sa périphérie (l'aire féodale-européenne) et non par son centre le « mode de production asiatique », les formations sociales du tiers-monde, périphéries du mode capitaliste, sont les moteurs de son dépassement. Autrement dit, parce que l'aire féodale était périphérique, les rapports capitalistes ont pu s'y développer et devenir dominants ; parce que l'aire des formations sociales sous-développées est périphérique, les rapports socialistes pourront s'y développer et devenir dominants.

Le préalable conceptuel de cette démarche c'est la nécessaire « universalité des lois fondamentales qui régissent toutes les sociétés humaines » (Amin, 1978A : 284). « *A contrario*, refuser de tirer de l'ensemble de l'histoire de l'humanité des concepts universels, c'est tomber dans le discours de « l'irréductibilité » des civilisations, discours irrationnel, et, à la limite, raciste » (Amin, 1979 : 15). Certes, nous en convenons mais, l'universalisation des lois régissant les sociétés humaines, implique-t-elle nécessairement une universalisation des modes de production ? Le marxisme stalinien, pour ses propres raisons, (cf. Wittfogel, 1977 et Broué éd. 1976) excluait et condamnait la notion de mode de production asiatique afin d'universaliser l'esclavage et le féodalisme. Tout au plus, le mode asiatique était-il une variante du féodalisme. Inversement, Samir Amin dans sa tentative d'universalisation fait du féodalisme une variante du mode de production tributaire. Ne serait-ce plus là une erreur symétrique, une torsion de la réalité historique ? Tout au moins cela ressemble à une généralisation hâtive à l'histoire du monde d'un fait propre au capitalisme : sa mondialisation.

Car, un mode de production c'est une forme particulière, spécifique, d'exploitation à la fois de la nature et de l'homme ; un mode de production implique à la fois une organisation technique du travail, une forme de coopération et une organisation sociale du travail, une forme de contrainte sociale. Marx dans les *Grundrisse* (1975) tente d'examiner les formes antérieures à la production capitaliste en étudiant la séparation de l'homme de la terre, « de son laboratoire naturel », autrement dit, la dissolution de « la petite propriété foncière libre ainsi que la propriété foncière collective, fondée sur la commune orientale » (1975 ; supplément au volume 2 :7). L'universalisation n'y est pas le mode de production, mais les rapports à la propriété de la terre et son évolution qui sont déterminés par le milieu naturel

[213]

### **Tableau synoptique des thèses de Samir Amin**

Ce tableau est construit à partir de citations tirées des ouvrages de S. Amin. Il n'a pas la prétention d'être exhaustif, mais vise plutôt à présenter aux lecteurs moins familiers des thèses défendues par l'auteur, une vision plus générale des éléments soulevés dans le présent texte.

#### ***Les ouvrages concernant trois ensembles de problèmes :***

- « des analyses concrètes de situations de pays du tiers-monde (Égypte, Maghreb, Afrique de l'Ouest, Congo)
- une théorie de l'accumulation capitaliste dans sa dimension mondiale
- une interprétation du matérialisme historique. En fait, cette classification correspond aussi à une progression de mon travail » (Amin, 1979 : 7).

#### ***Sur les analyses concrètes de pays ou tiers-monde :***

« Les analyses auxquelles je me suis d'abord attaché [...] étaient dans une large mesure fondées sur une interprétation théorique de l'impérialisme. Cette interprétation, formulée en 1954 et 1957, souffrait d'une incertitude qui résultait des insuffisances du marxisme prédominant dans les années 50, celles de ma propre formation intellectuelle et politique ».

[...] « Cette insatisfaction m'a contraint à réexaminer la théorie de l'accumulation (Le Développement inégal), et à l'approfondir (L'échange inégal et la loi de la valeur), dans les années 1968-73 » (1979 : 8).

#### ***Sur la théorie de l'accumulation capitaliste :***

« La genèse du « sous-développement », qui constitue un processus historique global (et non seulement économique) — lequel se confond avec l'histoire de l'extension du capitalisme, sa constitution en un système mondial structuré, comportant un centre et une périphérie... » (1971 : 297).

« Il existe une différence fondamentale entre le modèle de l'accumulation du capital et du développement économique et social qui caractérise un système autocentré et celui qui caractérise un système périphérique (1972 : 703).

« L'opinion que j'exprime est que la tendance prédominante pendant tout le siècle impérialiste est que le capital des monopoles s'oppose principalement aux peuples de la périphérie, parce que l'hégémonie social-démocrate (révisionnisme inclus) est prédominante en Occident, jusqu'ici tout au moins. Il en résulte que la lutte de libération nationale a constitué le cadre principal de la lutte pour le socialisme. Que le centre de gravité qui définit l'aspect principal de la contradiction puisse se déplacer est encore une fois une question de fait, non de théorie » (1976B : 4).

### ***Sur le matérialisme historique :***

« Les concepts fondamentaux du matérialisme historique n'ont de valeur scientifique que dans la mesure où ils possèdent une portée analytique universelle. C'est dire qu'ils doivent être tirés de l'histoire universelle et non d'un segment particulier de celle-ci (1979 : 15).

« Si l'on peut tirer une leçon de l'histoire universelle c'est que le développement est inégal » (1979 : 26).

« Toutes les sociétés humaines sont passées par trois stades consécutifs :

- le communisme primitif
- le « mode de production tributaire »
- le capitalisme et réaliseront un quatrième stade : le communisme » (1978 : 285) (Nous soulignons).



[214]

(climat, situation géographique, constitution du sol). Marx disait à ce sujet :

Ainsi donc, la **communauté tribale**, commune naturelle, n'est pas le **résultat** mais la **condition préalable de l'appropriation** (temporaire) et de **l'utilisation collective du sol**. Enfin, lorsque les hommes se fixent, la commune primitive subira des modifications plus ou moins profondes selon les différentes conditions du milieu [...] et leurs aptitudes naturelles (1975 : 8).

Les modifications de la commune primitive amèneront déjà Marx à définir trois formes particulières d'appropriation, la forme asiatique (1975 : 9 et ss), la forme antique-classique (1975 : 10 et ss) et la forme germanique évoluant vers le féodalisme (1975 : 13 et ss et voir Anderson 1977).

Ces trois formes d'appropriation constituent des modes de production car elles sont des formes particulières, spécifiques d'exploitation à la fois de la nature et de l'homme. Le féodalisme est différent du mode de production asiatique de par l'exploitation du sol (agriculture extensive versus agriculture intensive) ce qui oblige une organisation technique du travail, une forme de coopération et une organisation sociale du travail ainsi qu'une forme de contrainte sociale (appareil d'État, idéologie, etc.) différentes <sup>367</sup>. Ceci n'est pas le cas entre le centre et la périphérie du système capitaliste. Comme le soulignait à juste titre Amin, le mode de production capitaliste est « le premier à présenter des caractères universels » (1979 : 8).

À notre avis, l'erreur de Amin est de rechercher une universalité au niveau des modes de production quand celle-ci comme mode

---

<sup>367</sup> Voir à ce propos notre article « Notes sur l'assimilation des Chuangs », (Poulin, 1980) où nous expliquons pourquoi l'agriculture intensive fut créée chez les Hans (Chinois) et comment celle-ci s'est étendue. Il y a contradiction entre agriculture intensive et système féodal. C'est la raison de la disparition du féodalisme chinois et de la déstructuration des sociétés qui entouraient la société chinoise, comme celle des Chuangs, qui dans les vallées (contrairement aux Chinois qui ont émigré des montagnes vers les vallées en apportant leurs techniques d'irrigation intensive) pratiquaient une agriculture extensive.

d'appréhension de l'histoire humaine, n'existerait que dans la mesure où les conditions de production sont les mêmes partout. Ce qui n'est pas le cas. D'où la différenciation historique et les successions différenciées entre les différentes parties du monde.

Ces abstractions, prises en soi, détachées de l'histoire réelle, écrivait Marx, n'ont absolument aucune valeur. Elles peuvent tout au plus servir à classer plus aisément la matière historique, à indiquer la succession de ses stratifications particulières. Mais elles ne donnent en aucune façon [...] une recette, un schéma, selon lequel on peut accommoder les époques historiques (Marx, 1971 : 51-52).

Des schémas abstraits ne peuvent pas suppléer à l'étude concrète des sociétés. Les époques qui conduisent à l'avènement du mode de production capitaliste ne constituent pas, ni un schéma unilinéaire de l'évolution de l'humanité, ni une succession obligatoire partout et toujours.

Comme le soulignait C. Coquery-Vidrovitch (1980 : 112), « compte tenu de la diversité des sociétés en présence, il est évident que l'on peut concevoir, à niveaux de forces productives grossièrement analogue, une variation extrême dans les modalités des rapports de production, avec des évolutions progressives ou régressives, voire le blocage de telle ou telle formation sociale ». L'état actuel des connaissances historiques ne permet certes pas de confirmer l'universalisation du mode tributaire et de rejeter la diversité des modes de production précapitalistes. Il permet encore moins de fonder une stratégie politique sur la conceptualisation d'une telle universalisation.

### *Tiers-mondisme et théorie*

La question des liens entre la théorie sociale et le mouvement social, ou plus globalement entre théorie et praxis, est une question centrale dans le marxisme. Si on peut estimer que cette question, depuis Marx, passe par un nécessaire rapport dialectique entre théorie et mouvement historique concret, l'application d'une telle méthode est toujours problématique. [215] Les ambiguïtés soulevées dans les travaux de Amin posent manifestement cette question.

Il est indéniable que les mouvements anticoloniaux et anti-impérialistes, que les révolutions sociales du tiers-monde, bref, le mouvement tiers-mondiste, soient des phénomènes centraux dans le mouvement révolutionnaire anti-capitaliste. Cette réalité historique a manifestement interrogé la théorie sociale et fait avancé nos connaissances des lois du développement du capitalisme. Pensons simplement aux développements théoriques récents concernant l'impérialisme, la transition des modes de production pré-capitaliste, la nation, les révolutions, etc. Autant de questions où l'expérience historique du tiers-monde est d'une nécessité absolue pour dépasser les ornières d'une théorie sociale élaborée, trop souvent, exclusivement en fonction de l'expérience historique occidentale. Rappelons-le, les travaux de Amin sont dans cette voie des pistes sérieuses, audacieuses et importantes. Les problèmes que nous avons tenté de soulever n'enlèvent aucunement, par exemple, l'apport essentiel de Amin dans la théorisation de l'histoire du commerce mondial et de la mondialisation du capitalisme. Seulement, ces problèmes laissent entrevoir que, comme dans d'autres cas, la soumission du théoricien à un mouvement social peut bloquer, du moins grandement atrophier le modèle théorique. Dans ce cas précis, l'acceptation par Amin, du discours tiers-mondiste (principalement sa variante maoïste) entraîne un refus de parfaire certaines dimensions de son cadre théorique et d'appréhender la réalité de la lutte des classes dans toutes ses facettes.

Par exemple, la théorisation de Amin a souvent été critiquée comme « nationaliste » : jouant le rôle objectif d'un idéologue des nouvelles bourgeoisies d'État (J.P. Olivier 1975 : 1507)<sup>368</sup>. Les réponses de Amin se sont limitées à rappeler le rôle progressiste des revendications des États du tiers-monde pour un nouvel ordre économique mondial et à souligner que la lutte des classes au niveau international passe par la contradiction fondamentale : « l'opposition impérialisme/forces populaires de la périphérie » (1982 : 187). Il (Amin 1976B) met ainsi dos à dos ceux qui tentent d'étudier l'impérialisme comme système unifié mais opérant par la division du travail et non par la division nation du centre/nation de la périphérie (voir Salama par exemple 1975, 1976,

---

<sup>368</sup> La critique de J. P. Olivier (1975) comme celle de Gerstein (1977) sont excessives à bien des égards. Ces critiques soulèvent par contre l'ambiguïté centrale du travail de Amin sur les formations sociales sous-développées : l'absence d'une analyse sérieuse des rapports de domination interne.

1978) et ceux qui tentent d'étudier les mécanismes spécifiques d'oppressions non-capitalistes dans le tiers-monde et non exclusivement l'oppression du capital (Meillassoux, 1976 par exemple). Ces deux discours émaneraient, à son avis, « du révisionnisme de droite (soviétique) et du révisionnisme de gauche (trotskyste), (Amin 1976B : 7).

La théorie de l'accumulation à l'échelle mondiale s'oppose à une analyse proposant une exploitation capitaliste du même type, peu importe la formation sociale où elle se réalise ; cette analyse, fondée exclusivement sur la mondialisation du mode de production, ne pourrait appréhender la division du monde en nations et par ce fait l'exploitation spécifique et fondamentale des peuples du tiers-monde <sup>369</sup>. De la même façon la théorie de l'accumulation à l'échelle mondiale s'oppose à une analyse centrée sur les modalités de l'articulation des formes non-capitalistes et capitalistes dans l'explication du sous-développement ; cette dernière analyse ayant tendance à minimiser l'impact de la généralisation du capitalisme à l'ensemble des formations sociales sous-développées <sup>370</sup>. Cette double critique, pour être féconde, ne peut faire

<sup>369</sup> Le débat sur l'échange inégal et la loi de la valeur, débat amorcé en grande partie par les réserves de C. Bettelheim à l'ouvrage de A. Emmanuel, *L'Échange inégal* (1972), a mis en évidence selon Amin deux thèses principales. Ceux qui insistent sur les mécanismes de l'échange inégal et/ou de l'accumulation mondiale pour situer la centralité des contradictions centre/périphérie ; et, ceux qui rejettent cette position au nom de la « prééminence de la production sur la circulation » (Amin, 1978A : 369) où pour parler comme Bettelheim ceux qui croient que « des rapports d'exploitation ne peuvent pas se constituer au niveau des échanges » (Bettelheim dans Emmanuel 1973 : 325). Amin élargira sa critique à tous ceux qui partagent la thèse du « super-impérialisme », c'est-à-dire un système homogène où « l'État devient l'instrument passif des multinationales » (Amin, 1978 1978A : 363). Il inclura dans cette thèse les travaux de Hymer (1972), Vernon (1974), Palloix (1972), Kay (1974), Salama (1975, 1976, 1978). En plus de l'échange inégal et la loi de la valeur (1973), voir principalement, Amin (1976B) « À propos de la critique » et Amin (1978B : 355 et ss), pour sa position sur cette question. Voir aussi les excellents résumés sur ces questions (Frank, 1977 : 36-48 et Brewer, 1980 : 158-296).

<sup>370</sup> Nous nous référons ici principalement aux travaux des anthropologues structuralistes français sur l'articulation des modes de production (Faure 1977, Meillassoux 1976B, Godelier 1973, Rey 1978). La thèse de Amin sur la non exclusivité du capitalisme en situation d'extraversion n'est pas incompatible avec les principales conclusions de ces travaux. Amin appuie d'ailleurs cette thèse en se référant explicitement aux travaux de Rey et Faure. Il est évident,

l'économie d'une théorisation approfondie des rapports d'exploitation à l'intérieur des formations sociales du tiers-monde. Manifestement, cette théorisation n'existe pas dans l'œuvre de Amin. En refusant de se dégager d'une ligne politique maoïste, il s'empêche d'approfondir des questions comme celles de l'État, des classes et du pouvoir [216] dans le tiers-monde. Sa tentative d'évacuer ces problèmes par le détour d'une théorie générale des modes de production et de leur succession nécessaire ne nous semble pas combler cette lacune.

Richard Poulain et J. Yvon Thériault

## NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

---

toutefois, que ces recherches, portant sur la structuration de la domination à l'intérieur des formations sociales sous-développées, ne convergent pas toujours avec l'insistance d'Amin sur le caractère fondamental du conflit centre/périphérie (voir A. Foster Carter 1978). C'est d'ailleurs ce qui ressort de la virulente polémique Amin/Meillasoux, concernant l'ouvrage de Meillasoux, *Femmes, Greniers et Capitaux*, (Meillasoux 1976A, Amin 1976C).

[217]

## OUVRAGES CITÉS

Amin, S.

- 1971 *L'Accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos.
- 1972 « Le modèle théorique d'accumulation et de développement dans le monde contemporain » *Revue Tiers-Monde*, XII, 52 : 703-727.
- 1973A *Le Développement inégal*, Paris, Minuit.
- 1973B *L'Échange inégal et la loi de la valeur*, Paris, Anthropos, IDEP.
- 1976A *L'impérialisme et le développement inégal*, Paris, Minuit.
- 1976B « À propos de la critique », *L'homme et la Société*, 39-40 : 3-18.
- 1976C « À propos de l'ouvrage de Claude Meillassoux, *Femmes, Greniers et capitaux* », *L'homme et la Société*, 39-40 : 35-39.
- 1978A « Sociétés précapitalistes et capitalisme » in, Frank et Amin, *L'Accumulation dépendante*, Paris, Anthropos : 277-400.
- 1978B « Développement autocentré, autonomie collective et ordre économique international nouveau, quelques réflexions », in *L'Occident en désarroi*, Paris, Dunod, p. 158-178.
- 1979 *Classe et nation*. Minuit, Paris.
- 1981 *L'Avenir du maoïsme*. Minuit, Paris.
- 1982 « Crise, socialisme et nationalisme », *La Crise quelle crise ?* Amin, Arrighi, Frank, Wallerstein, Paris, Maspero : 164-228.

Anderson, P.

- 1977 *Les Passages de l'antiquité au féodalisme*, Paris, Maspero.

Bernstein, E.

- 1975 *Evolutionary Socialism*, New-York, Schocken Books.

Bertrand, C.L. (ed)

1977 *Situations révolutionnaires en Europe 1917-1922 : Allemagne, Italie, Autriche-Hongrie*. Montréal, Centre interuniversitaire d'études européennes.

Boukharine, N.

1977 *L'Économie mondiale et l'impérialisme*, Paris, Anthropos.

Brewer, A.

1980 *Marxist theory of imperialism*, London, Routledge and Kegan Paul.

Broué, P.

1971 *Révolution en Allemagne (1917-1923)*, Paris, Éd. de Minuit.

1976 *La Question chinoise dans l'Internationale communiste*, Paris, EDI.

[218]

Claudin, F.

1972 *La Crise du mouvement communiste*, 2 volumes, Paris, Maspero.

Coquery-Vidrovitch, C.

1980 *Analyse historique et concept de mode de production dans les sociétés précapitalistes* ». *L'Homme et la société*, 55-58 : 105-114.

Emmanuel, A.

1972 *L'Échange inégal*, Maspero, Paris.

Faure, C.

1977 *La production paysanne et l'exploitation capitaliste*, *L'Homme et la Société*, 45-46 : 51-68.

Foster-Carter, A.

1978 « The Modes of Production controversy », *New Left Review*, 107 : 47-77.

Frank, A.G.

1977 *L'Accumulation mondiale 1500-1800*, Paris, Calmann-Levy.

Gerstein, I.

1977 « Theories of the world Economy and impérialism », *Insurgent Sociology*, vol. VII, n° 2 : 9-22.

Godelier, M.

1973 *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Maspero, Paris.

Hymer, S.

1972 « The Multinational Corporation and the Law of Uneven Development » in Radice Hugo, *International Firms and Modern Imperialism*, London, Penguin Books.

Isaacs, H.

1967 *La Tragédie de la révolution chinoise 1925-1927*, Paris, Gallimard.

Kay, G.

1975 *Development and Underdevelopment : Marxist Analysis*, New-York, St-Martin Press.

Mandel, E.

1976 *La Longue Marche de la révolution*, Paris, Galilée.

Marx, K.

1971 *L'Idéologie allemande*, Paris, Éd. sociales.

1975 *Fondements de la critique de l'économie politique* (Grundrisse), 5 volumes, Paris, 10/18.

Meillassoux, C.

1975 *Femmes, Greniers et Capitaux*, Paris, Maspero.

1976 « Réponse aux critiques de Samir Amin à propos de mon ouvrage Femmes, Greniers et Capitaux », *L'Homme et la Société*, 39-40 : 39-43.

Olivier, J.P.

« Afrique : qui exploite qui ? », *Les Temps modernes*, 346 : 1506-1551.

Palloix, C.

1972 *L'Économie capitaliste mondiale*, Paris, Maspero.



Poulin, R.

1979 « **La nouvelle politique économique chinoise** ». *Interventions critiques en économie politique*, n° 3 : 116-138.

[219]

1980 « Notes sur l'assimilation des Chuang », *Anthropologie et Sociétés*, vol. IV, n° 1 : 127-146.

Rey, P. P.

1978 *Les Alliances de classes*, Paris, Maspero.

Salama, P.

1975 *Le Procès du sous-développement*, Paris, Maspero.

1976 « Au-delà d'un faux débat ; quelques réflexions sur l'articulation des États/Nations en Amérique latine », *Revue tiers-monde*, XVII, 68 : 931-960.

1978 « Spécificités de l'internationalisation du capital en Amérique Latine », *Revue tiers-monde*, XIX, 74 : 259-297.

Tenaille, F.

1979 *Les 56 Afriques*, Paris, Maspero, 2 volumes.

Vernon, R.

1974 *Les Entreprises multinationales*, Paris, Calman-Levy.

Vincent, J.

1976 *La Théorie critique de l'école de Francfort*, Paris, Galilée.

Wittfogel, K.

1977 *Le Despotisme oriental*, Paris, Éd. de Minuit.

---

## ***Le marxisme des années soixante*** ***Une saison dans l'histoire de la pensée critique***

*Maurice Lagueux*

Montréal, Éd. Hurtubise HMH, Brèches, 1982, 350 pages.

Les « années dorées » de la pensée critique et de la relative hégémonie de la pensée marxiste dans les milieux intellectuels et activistes de gauche, sont révolus, nous annonce M. Lagueux dans un « ouvrage » qui ne se veut en rien une synthèse, mais qui se veut, à sa manière, une sorte de bilan provisoire ou mieux un retour lui-même critique sur une période encore très proche de nous qui nous a façonnés intellectuellement et qui continue de nous marquer profondément. » (p. 13)

Les choses sont donc claires, l'auteur nous convie à une introspection intellectuelle qui, selon lui, débouche sur un bilan provisoirement négatif de cette « génération » de la pensée marxiste, la troisième après le marxisme économiste des fondateurs et le marxisme humaniste occidental de l'entre deux guerres et de l'après guerre.

Plutôt que de nous inviter à nouveau à consommer intellectuellement le meurtre symbolique du Père/Marx ou à retourner à l'étude talmudique du Texte, M. Lagueux nous propose d'entreprendre la-critique-de-la-pensée-critique de ces années soixante. Et cela sur le terrain qu'elle avait investi au nom de La Science : l'épistémologie, l'économie et l'histoire.

Après une critique philosophique du « matérialisme plutôt massif » du [220] marxisme orthodoxe inauguré par Engels et Lénine, l'auteur se questionne sur le critère de validité de scientificité que se donne de façon interne le matérialisme historique revu et corrigé par L. Althusser et ses disciples. Pour M. Lagueux, le retour à la « méthode scientifique » de Marx issue d'une « lecture symptomale du Capital » proposée par L. Althusser débouche sur une autoproclamation de scientificité qui relève plus une « prise de parti en philosophie » que d'une démonstration fondatrice d'une science. Dès lors l'intérêt essentiel des travaux de L. Althusser se résumerait à avoir « contribué puissamment à réanimer dans divers milieux une philosophie quasi moribonde et à l'orienter vers des voies nouvelles » (p.87-88), notamment du côté de la relation philosophie-science.

Selon le même diagnostic de circularité logique, la sociologie marxiste de la connaissance « s'enferme dans une démarche circulaire (car) si, pour reconnaître à une classe un point de vue privilégié, on assure d'abord que l'Histoire l'en a gratifié et que, pour dissiper tout doute sur le caractère scientifique de la théorie de l'histoire invoquée pour appuyer la chose, on ne trouve rien de mieux que de faire valoir l'idée voulant que cette théorie tienne ce caractère du fait qu'elle est justement soutenue par la classe à laquelle on vient ainsi de concéder ce point de vue privilégié. » (p. 106).

Sur le terrain de l'analyse économique l'auteur met de l'avant ce qu'il considère être la pertinence mais aussi l'ambivalence de la pensée de Marx. D'une part, Marx se serait contenté d'annoncer les grandes orientations du capitalisme (lois, tendances et contre tendances), et d'autre part, il aurait dénoncé la vitalité imprévisible du capitalisme ; ce qui caractériserait la démarche marxiste comme bipolaire et aurait pour conséquence « qu'un tel mode de pensée perd en falsifiabilité ce qu'il gagne en complétude. » (p. 123).

Alors que la tradition marxiste s'était de longue date concentrée sur l'aspect annonciateur de la pensée de Marx, le marxisme des années '60, nous dit M. Lagueux, s'est plutôt inspiré de son aspect dénonciateur et a focalisé ses recherches sur la crise et la reproduction du capitalisme, la baisse tendancielle du taux de profit, la théorie de la valeur et le problème de la transformation ; avec les difficultés insurmontables que l'on sait pour déboucher sur des « démonstrations scientifiques. »

Enfin, la tentative des radicaux américains d'opposer un « paradigme radical », fondé sur la théorie marxiste, au paradigme néoclassique se serait, selon l'auteur, fourvoyée quant au caractère « critique » de l'économie politique de Marx.

Au niveau de la théorie de l'histoire, le marxisme des années 60 a produit grâce aux travaux de E. Balibar et N. Poulantzas, s'inspirant largement de L. Althusser, une nouvelle approche du matérialisme historique qui découpe en trois « instances », économique, politique, idéologique, chaque mode de production historique ; la première de ces instances, l'économique, étant dominante et déterminant les deux autres. Outre le fait de révéler la possibilité d'une faille logique au sein de l'argumentation proposée par ces théoriciens marxistes, l'auteur met en évidence que ce sont avant tout les postulats de la thèse « économiste »

de la dominance de l'économique » en dernière instance » et de la séparabilité des instances, sous-tendant cette conception, qui sont critiquables.

En conséquence, pour M. Lagueux, le matérialisme historique, plutôt que d'être La Science de l'histoire, présente toutes les caractéristiques d'une philosophie de l'histoire dont l'ambivalence et la pertinence résident dans les quatre dimensions (dynamique, instigatrice, régulatrice et libératrice) contenues dans le matérialisme historique et existant alternativement dans les grandes théories [221] de l'histoire issues du XIX<sup>e</sup> siècle.

Une fois ce réquisitoire terminé et présenté, il faut le souligner, sous le signe de la salubrité, de l'honnêteté, et de la rigueur intellectuelles sans pour cela sacrifier à la lisibilité et parfois à l'humour, M. Lagueux pose l'inévitable question : en quel sens peut-on se dire « néanmoins marxiste » ? Après de nombreuses tentatives pour donner une définition du « marxiste » en faisant jouer abondamment et souvent à la limite, l'analogie avec une possible définition du « chrétien », M. Lagueux s'oriente vers une définition qui pourrait être « néanmoins marxiste » serait être dans la posture théorique et pratique qui s'inspire et mobilise la pensée de Marx dans la mesure où celle-ci ne serait pas comme les autres (critique, radicale et révolutionnaire) et constituerait le lieu d'où une contribution théorique et/ou pratique pourrait prendre une dimension qui la mettrait au service de certaines aspirations sociales authentiquement révolutionnaires et radicales.

Paradoxalement cette définition, qui somme toute serait acceptable même pour les « marxistes critiques », conduit inévitablement le lecteur à se poser la question : mais au fait, de quel lieu M. Lagueux nous instruit-il de sa critique ? Quelle épistémologie ou gnoséologie, pour reprendre la casuistique terminologique soulevée au début de l'ouvrage et à laquelle d'ailleurs n'est pas donnée une réponse claire, est à l'œuvre dans l'entreprise critique de l'auteur ? Tantôt sa critique du « marxisme des années 60 » est menée sur le terrain de la philosophie, tantôt sur le terrain de la logique formelle, tantôt sur le terrain du positivisme scientifique, rarement sur le terrain de la cohérence interne (philosophique, logique, scientifique) de la pensée de Marx dont pourtant se réclament ces marxistes. Marx ne serait-il pas « marxiste » ? Ces théoriciens « marxistes » dérogeraient-ils à la pensée de Marx ? En tout cas, à la canonnière de La Science d'un certain marxisme contemporain, M.

Lagueux oppose une guérilla intellectuelle où toutes les armes sont bonnes dès lors qu'elles sont efficaces ; et à la lecture de l'ouvrage chacun constatera qu'elles sont incontestablement « efficaces ». Mais efficaces contre qui ? Contre Marx ou contre ce marxisme contemporain ? Efficaces pour qui ? Pour le marxisme en général ou pour la « philosophie » et ( ? ) le positivisme ? Et ces armes sont-elles vraiment efficaces ? Ne sont-elles pas elles-mêmes critiquables du fait de certaines faiblesses de leur cohérence interne et du contenu idéologique qu'elles charrient ? Que l'on pense par exemple au positivisme poppérien. Enfin, ces « armes critiques » ne risquent-elles pas d'être retournées contre M. Lagueux, ou tout du moins mal comprises ? (Voir l'article d'A. Ferretti paru dans « Le Devoir » du 23/10/82... et la réponse de M. Lagueux dans ce même quotidien le 6/11/82). Voilà autant de questions que le lecteur ne manquera pas de se poser.

Il n'en reste pas moins que le grand mérite de cet ouvrage est de faire la démonstration de la nécessité d'ouvrir à nouveau le débat sur le « marxisme » avec les risques théoriques, idéologiques et politiques que cela comporte.

Jean-Jacques Gislain

---

[222]

**L'État solide***Sociologie du fédéralisme au Canada et au Québec*

Dorval Brunelle

Éditions Select, Montréal, 1982.

« *L'État solide* », une titre percutant certes, mais surtout un constat. Ainsi que le rappelle Dorval Brunelle dans la présentation de l'ouvrage, le développement économique s'est accompagné tant au Québec que dans l'ensemble du Canada, du développement d'un espace public d'accumulation dont dépendent aujourd'hui plus que jamais les bourgeoisies canadienne et québécoise ; la première pour sa consolidation face aux États-Unis et la seconde, pour le maintien, face à la première, de ses positions relativement précaires. Quant au recours systématique au discours nationaliste de la part des gouvernements, il ne fait que refléter en même temps que renforcer l'autonomisation croissante d'un capital autochtone qui s'affirme de plus en plus. Quelle est la nature des rapports privilégiés qu'entretiennent les bourgeoisies canadienne et québécoise avec l'État fédéral et avec l'État provincial ? Quelle a été le rôle historique joué par l'État dans le développement de l'économie au Québec ? Quelle est sa place aujourd'hui ? Quel est le contenu politique et économique du contentieux entre Québec et Ottawa ? Quels furent les enjeux du coup de force du fédéral en matière constitutionnelle ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles l'auteur s'efforce de répondre dans les différents essais qui constituent l'ouvrage. Par sa perspective d'ensemble, on peut dire que *L'État Solide* s'inscrit dans la continuité de la *Désillusion tranquille* même si le livre ne se présente que sous la forme d'un regroupement de textes, pour la plupart déjà connus d'ailleurs. Pris ensemble, ces textes présentent malgré tout une certaine unité au sens où Dorval Brunelle a pu approfondir sa réflexion sur le rôle particulier qu'a pu avoir été amené à jouer l'État au Canada et au Québec, que ce soit pour assurer la consolidation d'un capital autochtone ou tout simplement pour en favoriser l'émergence. En ce sens, le contenu des différents textes dépasse largement le contexte

conjoncturel particulier dans lequel ils ont pu être écrits. Et, à un moment où le recul du Québec s'accroît et où Ottawa paraît plus résolu que jamais à redéfinir ses pouvoirs et à se donner un nouveau cadre d'intervention avec sa Commission Mac Donald, la réflexion à laquelle nous convie Dorval Brunelle est loin d'être sans intérêt. La seule chose que l'on peut reprocher toutefois à l'ouvrage c'est de manquer d'une introduction générale qui aurait permis à l'auteur de clarifier et d'expliquer davantage non seulement ce qu'il entend par État solide mais aussi, quelles peuvent être les particularités (et les limites) du modèle étatique canadien et québécois. Dans la mesure où un certain modèle d'intervention de l'État est aujourd'hui remis en cause, une telle introduction aurait été opportune.

Christian Deblock

---

[223]

### *Le duplessisme*

Gérard Boismenu

Montréal, PUM, 1981

Ce livre de Gérard Boismenu ne constitue pas une N<sup>e</sup> analyse sur la vie de l'homme politique que fut Maurice Duplessis mais bien plutôt une analyse de la politique économique appliquée par son gouvernement de 1944 à 1960. À l'inverse de l'analyse du personnage, l'analyse de la gestion duplessiste, située dans le contexte des forces en présence dans l'après-deuxième guerre mondiale, manquait certainement dans la littérature économique et politique du Québec. En ce sens, l'ouvrage de Boismenu en est déjà un d'importance.

La première partie du livre porte sur « L'espace régional du Québec et la formation sociale canadienne ». Il s'agit de la définition-articulation du cadre analytique global dans lequel s'inscrira l'analyse de la politique duplessiste. Ce n'est certes pas la partie la plus intéressante du livre, ni la meilleure. Très académique (l'ouvrage est d'ailleurs tiré de sa thèse de doctorat), cette partie est davantage un exercice de synthèse de travaux portant sur la question de la place du Québec dans le champ économique et social canadien, qu'une contribution nouvelle au sujet. Et comme toute synthèse, elle a le défaut de s'appuyer sur des démonstrations faites par d'autres mais trop peu scrutées par l'auteur lui-même. L'apport de Boismenu se situe plutôt dans les deux autres parties.

La deuxième partie est sans contredit la plus importante. L'auteur y analyse la politique économique duplessiste et la transformation des rapports de classes. Après avoir cerné dans son ensemble la politique économique, Boismenu présente les 5 axes majeurs de la gestion duplessiste soit la politique manufacturière, celle visant les richesses naturelles, la politique de travaux publics, la politique ouvrière et la politique agricole. Par son analyse minutieuse et articulée, l'auteur y fait la démonstration que le gouvernement duplessiste avait bel et bien une



politique économique orientant le développement du Québec malgré le caractère un peu isolé, voire improvisé, de certains aspects particuliers de sa politique. En même temps, ce sont les intérêts défendus qui transparaissent dans cette analyse.

Enfin, la troisième partie est réservée à la « domination duplessiste sur la scène politique québécoise ». Le rapport du duplessisme avec les forces politiques et idéologiques du Québec ainsi qu'avec les diverses classes sociales, permet de saisir la profondeur de la domination du courant duplessiste et le pourquoi de sa stabilité. Liée à la deuxième partie du livre, cela ajoute à l'éclairage que jette Gérard Boismenu sur la place et le rôle du gouvernement de Maurice Duplessis dans le développement économique, politique et social du Québec.

Jean Charest

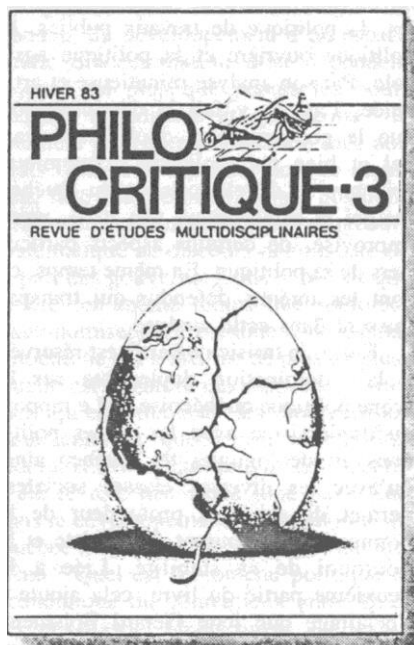
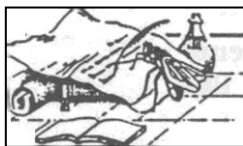
---

[224]

HIVER 83

**PHILO CRITIQUE-3**

REVUE D'ÉTUDES MULTIDISCIPLINAIRES



LIN.

### SOMMAIRE

Pourquoi faire l'histoire de la philosophie au Québec ? ROBERT BRONSARD

Science et décision politique, YVES PICHE

L'objectivation scientifique et sa genèse réelle. GUY LAVERGNE

L'art sociologique de Hervé Fischer (entrevue). MARIE TRUDEAU

À propos du concept d'institution. JEAN CARRETTE

Notes pour une critique de la nature confessionnelle du projet Laurin. PAUL DROUIN

Une revue critique des théories de la dépendance. FRANÇOIS POLIQUIN

La leçon du mauvais sujet. JEAN-MARC LEMELIN.

### ABONNEMENT

Individuel \$10 ☐ Institutionnel \$20 ☐ de soutien \$15 ☐ Institutionnel de soutien 50\$ ☐

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Faites-moi parvenir les numéros :

PHILO-CRITIQUE : 1 (\$3) ☐ 2 (4\$) ☐ 3 (6\$) ☐

Adressez vos chèques ou mandat-poste à :

Revue Philocritique  
A/S Module de philosophie,  
UQÀM, C.P. 8888, Succ. A  
Montréal, Qc.  
H3C 308

Fin du texte